

LE LIVRE NOIR DE GAZA

RAPPORTS DE AMNESTY INTERNATIONAL, AL-HAQ, B'TSELEM, LE BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES (OCHA), EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS MONITOR, LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, OXFAM, PALESTINIAN CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, PHYSICIANS FOR HUMAN RIGHTS, REPORTERS SANS FRONTIÈRES...

Réunis et présentés par AGNÈS LEVALLOIS
Préface de RONY BRAUMAN

SEUIL

LE LIVRE NOIR DE GAZA

RAPPORTS DE AMNESTY INTERNATIONAL, AL-HAQ, B'TSELEM, LE BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMAINES (OCHA), EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS MONITOR, LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, OXFAM, PALESTINIAN CENTRE FOR HUMAN RIGHTS, PHYSICIANS FOR HUMAN RIGHTS, REPORTERS SANS FRONTIÈRES...

Réunis et présentés par AGNÈS LEVALLOIS
Préface de RONY BRAUMAN

Le livre noir de Gaza

*Rapports réunis et présentés
par Agnès Levallois*

Préface de Rony Brauman

ÉDITIONS DU SEUIL
57 rue Gaston-Tosnier Paris XIX^e

ISBN 978-2-02-157181-3

© Éditions du Seuil, octobre 2024

www.seuil.com

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

TABLE DES MATIÈRES

Titre

Copyright

Avertissement de l'éditeur

Préface

Introduction - Une guerre sans fin

1. - Un territoire en état de siège

Introduction Rendre Gaza invivable, sans porte de sortie

2. - Les attaques contre le système de santé, les soignants et les humanitaires

Introduction La fabrique du chaos

3. - L'information empêchée, les journalistes visés

Introduction Comment Israël étouffe le journalisme à Gaza

4. - La population civile prise pour cible

Introduction Une indécente bataille des chiffres

5. - La disproportion des armes

Introduction Des armes inadaptées, si ce n'est pour dévaster

6. - La dévastation des lieux

Introduction La stratégie de la table rase

7. - Rendre des comptes

Introduction Combattre l'impunité pour sortir de l'abîme

Chronologie de la guerre à Gaza - 7 octobre 2023 – 26 août 2024

Sources

Références numériques des documents

Avertissement de l'éditeur

Lorsque nous avons entamé le travail pour ce livre, début janvier 2024, tous les observateurs s'accordaient à prédire que cette guerre qu'avait entreprise Israël à Gaza, après les attentats du Hamas sur son sol le 7 octobre 2023, serait longue, peut-être même « sans fin ». Et en effet, à l'heure où nous imprimons, fin août 2024, nul ne peut encore dire à quoi pourrait ressembler la fin de la guerre. Cela ne rend pas obsolètes les documents que vous allez lire, bien au contraire : ils ont été rassemblés pour commencer à faire mémoire. Cependant, il est important, pour la précision de cette mémoire, de signaler que : le collectage des rapports¹ des ONG a été achevé début juin 2024, la dernière actualisation des informations, et notamment des chiffres, dans les textes introductifs a eu lieu le 18 juillet 2024 (sauf mention contraire par la date d'écriture des articles), la chronologie des événements en fin de volume a été complétée jusqu'au 26 août 2024.

1. Les textes et rapports publiés en anglais ont été traduits par Marc Saint-Upéry.

Préface

Rony Brauman

Jusqu'au 6 octobre 2023, à en croire de nombreux commentateurs, la situation était calme. Le conflit israélo-palestinien était, sinon résolu, du moins sous contrôle. Les affaires sérieuses se déroulaient ailleurs, en Ukraine attaquée par la Russie, à Taïwan menacée par la Chine, pour ne citer que ces régions en crise, mettant aux prises les grandes puissances. Certes, des foyers de violence persistaient ici et là, en Syrie, au Yémen, en Irak, mais l'apaisement des tensions l'emportait tendanciellement au point que les chancelleries occidentales, Washington en premier lieu, se félicitaient de la sécurité enfin revenue. Des enjeux plus importants, plus urgents, les appelaient ailleurs. L'occupation de la Palestine, territoire exigü, ne concernant que quelques millions d'habitants, était devenue un détail de la scène internationale, une affaire réglée en somme puisqu'elle avait quitté, depuis longtemps, la une des médias. Si ce n'est quand un attentat venait troubler la quiétude ambiante.

Ce coup d'œil rétrospectif offre un aperçu éclairant sur ce que l'on entend généralement par « période calme » en Israël-Palestine : il s'agit d'une période pendant laquelle il n'y a pas de morts israéliens. Que se passe-t-il quand il ne se passe (médiatiquement) rien ? Tout : harcèlement des paysans palestiniens par des colons protégés par l'armée, destructions de récoltes, d'habitations, expulsions de villages, multiplication de check-points, assassinats, arrestations arbitraires et l'on en passe. Ce qu'en termes pudiques on nomme le « *statu quo* », autrement dit la poursuite du grignotage des terres, de la dépossession, de l'épuisement des habitants de Palestine. Tout le monde sait cela, bien sûr, la presse rapporte ces faits de temps à autre dans ses pages intérieures, mais on peut choisir d'ignorer ce que l'on sait.

L'extrême violence de l'attaque du 7 octobre, les atrocités commises, les enlèvements de civils, restent dans les mémoires comme un choc effroyable. Ces horreurs rejoindront d'autres horreurs, commises au nom de la libération, dans d'autres luttes anticoloniales. Ce qui n'excuse rien, ces crimes restent des crimes, mais incite à rejeter le jugement métaphysique qu'ont porté certains, en premier lieu les autorités israéliennes, et derrière elles leurs divers soutiens : le Mal absolu renaît, l'existence des juifs est menacée, la lumière doit triompher des ténèbres. Pourtant, comme l'a sobrement résumé Jean-Louis Bourlanges, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement français, « la violence du Hamas est *sans excuse, mais pas sans cause* ». Remarque de bon sens, bien souvent ignorée, voire criminalisée en tant que justification du terrorisme. Resituer cet événement

épouvantable dans une histoire, évoquer les milliers de morts et de blessés de ces dernières années, considérer l'humiliation de vivre dans un camp sous blocus et la colère de se voir privé d'avenir, cela revient en effet, pour les soutiens d'Israël, à justifier *a posteriori* le nazisme par l'injustice du traité de Versailles. Rien de nouveau, à vrai dire : Sharon comparait en son temps Arafat à Ben Laden, et Netanyahu affirmait que l'extermination des juifs d'Europe était une idée soufflée à Hitler par le grand mufti de Jérusalem. « Expliquer, c'est déjà justifier », disait Manuel Valls au sujet des attentats en France. « Pire crime antisémite depuis la Shoah », déclarait comme en écho Emmanuel Macron au sujet du 7 octobre, apparemment oublieux du fait qu'aucun juif n'occupait l'Allemagne nazie, ni ne dépossédait ses habitants de leurs vies. Ce n'est en rien nier l'atrocité de leur sort que d'affirmer que les victimes de l'attaque du Hamas ont été tuées ou enlevées en tant qu'Israéliens et non en tant que juifs. C'est au contraire se couper de la réalité de l'occupation que se demander d'où vient la haine effrayante et mystérieuse qui s'est donné libre cours ce jour-là.

Les pères fondateurs d'Israël, tout à leur tâche de chasser la population autochtone de Palestine, n'étaient cependant pas aveugles à la réalité qu'ils créaient. Écoutons Moshé Dayan, alors chef d'état-major de l'armée israélienne, s'exprimer lors des funérailles d'un jeune homme enlevé et torturé par des Palestiniens dans un kibboutz proche de Gaza, l'un de ceux qui furent attaqués le 7 octobre : « N'accusons pas aujourd'hui les tueurs. Pourquoi devrions-nous nous plaindre de leur haine brûlante envers nous ? Voici huit ans [nous sommes en 1956] que depuis le camp de

réfugiés de Gaza, ils nous voient construire notre patrie sur la terre et les villages où ils vivaient, où leurs pères et leurs ancêtres vivaient. » Paroles restées d'actualité, soixante-dix ans plus tard, et pourtant inaudibles de nos jours, tant règne la rhétorique d'intimidation par assignation à l'antisémitisme. Dayan serait-il un antisémite qui s'ignore, un juif en proie à la haine de lui-même, un partisan de la « culture de l'excuse », un « idiot utile » des islamistes ? La réalité historique de la formation de ce pays, crûment énoncée par l'un de ses fondateurs et dûment documentée par les historiens, passe aujourd'hui en effet pour un déni de légitimité synonyme de haine des juifs.

Que des propos obscènes, des mots d'ordre haineux visant les juifs, aient été proférés à de trop nombreuses occasions de solidarité avec Gaza est incontestable. Ces outrages minoritaires sont exhibés, par les mêmes « amis d'Israël », comme autant de preuves du caractère fondamentalement antisémite de toute critique de la politique de colonisation israélienne. Rappeler l'évidence, à savoir que les attaques et les crimes du 7 octobre ont un rapport étroit avec l'occupation israélienne, est qualifié d'obscénité, de soutien au Hamas. Leur monde est simple, binaire comme il se doit : il y a les démocraties, dont Israël est un phare, et il y a la barbarie islamiste, dont le Hamas est le visage hideux.

Par contraste, on peut entendre des appels explicites au meurtre, librement exprimés dans des médias audiovisuels, qui se justifient du droit d'Israël à se défendre, de la nécessité d'éliminer les tueurs de juifs au nom des leçons de la Shoah. Nombre de ces propos auraient pu faire l'objet de poursuites judiciaires pour apologie de

la terreur s'ils avaient été proférés en sens inverse. Rien de cela ne s'est produit, pas plus que la mise en cause de ces milliers de jeunes Franco-Israéliens qui combattent dans les rangs de l'armée et participent activement à cette entreprise guerrière potentiellement génocidaire. Leurs compatriotes binationaux otages du Hamas sont, eux, régulièrement mis en avant par les autorités françaises comme pour réserver la qualité de victime aux Israéliens et mieux affirmer la proximité française avec Israël dans l'épreuve.

Le 7 février dernier aux Invalides, le président de la République organisait une cérémonie d'hommage à ces victimes françaises du Hamas, alors que leur sort tragique ne devait rien à leur nationalité française. Cet hommage devait être un appel à la libération de tous les otages du Hamas. Si l'on ne peut qu'approuver et soutenir cette exigence, on attendrait, mais en vain, qu'elle soit accompagnée d'un appel à libérer les otages détenus par les Israéliens, dont le sort n'est guère plus enviable si l'on en croit les informations concernant le « Guantanamo israélien », qui ont filtré grâce à des activistes israéliens. Quant aux victimes franco-palestiniennes tombées sous la mitraille israélienne, elles n'ont eu droit qu'à une furtive évocation. Il s'est même trouvé une sénatrice (LR), présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, pour déplorer publiquement ce pourtant très discret hommage qui leur était rendu, à tort selon elle.

On ne saurait mieux illustrer le succès de la propagande israélienne, parvenue à dissocier l'image d'Israël du sort des Palestiniens. D'un côté le pays des survivants de la Shoah, mais aussi des kibboutz et de la high-tech, du Bauhaus et des boîtes

branchées de Tel-Aviv, d'une armée que l'on appelle par son petit nom, d'une presse libre et d'une opposition active, d'un cinéma et d'une littérature admirés ; de l'autre un problème résiduel, bien embêtant, que l'on aimerait tant voir se dissoudre, mais aussi une population sous la coupe de satrapes orientaux refusant obstinément toutes les solutions généreusement offertes. Le tout constitue un front avancé de la guerre au terrorisme, dans un récit où se pressent au côté du Hamas l'Iran des ayatollahs, Daesh, le Hezbollah et autres ennemis du genre humain.

Telle est, en forçant quelque peu le trait, l'image que se projettent les participants au dîner annuel du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), moment politique sans équivalent au cours duquel le Premier ministre ou le Président professent rituellement leur attachement à Israël au nom de valeurs partagées. Cette année encore, le 6 mai 2024, alors qu'était annoncée l'offensive sur Rafah, on n'entendit aucune allusion, si furtive soit-elle, à la destruction de Gaza. Comment, et surtout pourquoi, accorder le moindre crédit politique à des groupes visant la destruction pure et simple d'Israël et des juifs ? Nul besoin, puisque c'est à une entité semblable à Daesh que l'on a affaire. C'est sans aucun doute ce qu'avait en tête Emmanuel Macron lorsqu'il proposa de réactiver la coalition internationale anti-État islamique pour la lancer à l'assaut du Hamas et le détruire. Une telle méconnaissance de la réalité, à un tel niveau, laisse pantois.

La France a longtemps tenu une position médiane dans ce conflit, étant la principale démocratie occidentale, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, ouverte au

point de vue palestinien. Cette période est révolue depuis la présidence Sarkozy, laissant place, comme évoqué plus haut, à l'approbation de fait d'un *statu quo* d'occupation et de colonisation. Relevons cependant que le mot « apartheid » a fait, ces dernières années, son apparition dans le vocabulaire diplomatique occidental. Non comme une qualification applicable mais comme un risque à venir en cas de poursuite de la colonisation. Comme pour répondre à ces mises en garde, le gouvernement israélien a fait voter en 2018 la « loi sur l'État-nation d'Israël » créant *de facto* des citoyens de second rang et disposant que « l'État considère le développement d'implantations juives comme une valeur nationale et fera en sorte de l'encourager et de le promouvoir ». Ce que le gouvernement Netanyahu d'alors a fait voter, officialisant une situation de fait datant des années 1970, le gouvernement Bennett (2021-2022) et ses successeurs l'ont mis en œuvre sans faillir. Rappelons cette phrase, prononcée par ce Premier ministre d'Israël au détour d'une interview, et que n'auraient pas désavouée ses homologues : « J'ai tué beaucoup d'Arabes dans ma vie, ça ne pose aucun problème¹. » Ou encore, ailleurs : « Je ferai toujours tout ce qui est en mon pouvoir pour combattre contre un État palestinien sur la terre d'Israël². » Tel était, pendant la « période calme », le cadre politique dans lequel prenait place au quotidien le harcèlement violent de la population palestinienne. Tel était le *statu quo* que l'on voulait croire durable, et que le 7 octobre a fait voler en éclats.

Ce qui se montre, une fois le rideau déchiré – de la pire manière qui soit –, c'est un territoire dans lequel une partie de la population

a tous les droits, tandis qu'une autre n'en a aucun. On s'aperçoit que l'apartheid n'est pas un « risque » mais une réalité de tous les instants dans les territoires occupés. Découverte embarrassante, que les avocats d'Israël s'emploient vigoureusement à enfouir sous la formule rituelle « seule démocratie du Proche-Orient ». Les milliers de morts et de blessés palestiniens des deux dernières décennies ne dépassaient visiblement pas le seuil de tolérance occidental. Et ce n'est qu'à la suite des attentats que l'on constate avec effarement l'extrême violence de l'« armée la plus éthique du monde », toute à sa tâche de destruction méthodique des infrastructures civiles de Gaza – hôpitaux, universités, églises, écoles, mosquées, routes, exploitations agricoles – et à ses impitoyables techniques de « ciblage » par intelligence artificielle, quantifiant la mise à mort d'innocents, par dizaines, voire par centaines, pour atteindre une seule cible du Hamas.

Aucune population n'a subi des bombardements d'une telle intensité, aucune guerre récente n'a tué autant d'enfants, aucun massacre de cette envergure n'a reçu un tel soutien de la part de pays démocratiques, professant à tout propos leur attachement au droit international et aux droits humains. Soulignons au passage que le « droit de se défendre » rituellement invoqué se rapporte à une agression étrangère, et non à la violence issue d'une population occupée, ce qui est bien le cas, n'en déplaise aux « amis ». Remarquons également que ce supposé droit justifie les attaques au missile contre des convois et des lieux humanitaires et contre l'agence des Nations unies chargée de l'assistance aux réfugiés palestiniens (l'UNRWA). Dans ces conditions, les appels abstraits

au respect du droit humanitaire ne sont rien d'autre qu'une posture. On se donne une contenance, en quelque sorte, en déplorant la mort de trop d'innocents, au fil des mois de carnage, sans aucune conséquence pour l'« allié stratégique ».

Dans son homélie prononcée à l'occasion de Noël 2023, le révérend Munther Isaac, pasteur de l'église luthérienne de Bethléem, énonçait une vérité crue : « Cette guerre nous a confirmé que le monde ne nous considère pas comme égaux. Peut-être est-ce en raison de la couleur de notre peau. Peut-être est-ce parce que nous sommes du mauvais côté de l'équation politique. Même notre filiation dans le Christ ne nous a pas protégés. Ils ont donc dit : s'il faut tuer cent Palestiniens pour venir à bout d'un seul "militant du Hamas", ainsi soit-il. » Les mois écoulés depuis cette triste célébration ont confirmé au-delà de toute interrogation la justesse de ces propos. Les Palestiniens sont livrés à la rage vengeresse des Israéliens dont nul, au moment où ces lignes sont écrites, n'est en mesure de concevoir la limite, si ce n'est à l'écoute du Premier ministre annonçant qu'« il faut réduire la population de Gaza à son strict minimum ». Netanyahu se vantait d'avoir réussi à effacer la Palestine de l'agenda international. On trouvera dans ce *Livre noir* de quoi comprendre que ce n'est pas de l'agenda diplomatique, mais de la surface de la Terre, qu'il entend la faire disparaître. Gageons que s'il y parvient, ce sera au prix d'un suicide collectif.

La société israélienne est divisée sur le sort des otages, mais unie derrière son armée, du moins à ce jour. Un moment viendra où les opposants à cette folie suicidaire seront entendus, où le doute reprendra ses droits, du moins est-ce ce que l'on souhaite. Nul n'est

cependant en mesure d'esquisser ne seraient-ce que les grandes lignes de l'« après », même après un cessez-le-feu. Que va devenir la population de Gaza enfermée dans un champ de ruines, et celle de Cisjordanie qu'asphyxient l'emprise et les raids continuels de colons ? Que faire avec cette haine qui s'étend ? Une guerre sans fin s'annonce, que seule une réaction internationale déterminée pourra enrayer.

Paris, 1^{er} juillet 2024

Rony Brauman, né à Jérusalem, médecin, ex-président de Médecins sans frontières, est chercheur au Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (Crash-MSF).

1. « Killing Arabs – Not what you thought », *Haaretz*, 12 août 2013.
2. *Haaretz*, 24 décembre 2012.

INTRODUCTION

Une guerre sans fin

Agnès Levallois

Écrire un « livre noir » de Gaza s'est imposé comme une évidence après les terribles massacres du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas et la violente guerre menée par Israël en réplique. Cela s'est imposé car un blocus complet a immédiatement été instauré, coupant du monde ce petit territoire de 360 kilomètres carrés et ses 2,3 millions d'habitants. Comment dans ces conditions savoir ce qu'il se passe, la seule source d'information étant l'armée israélienne elle-même ? L'accès à la bande de Gaza est interdit aux journalistes, même israéliens, à l'exception de ceux « *embedded* » par l'armée, et aux travailleurs humanitaires. Ils peuvent toutefois s'appuyer sur le personnel gazaoui qui n'aura de cesse de documenter la réalité sur le terrain dans des conditions périlleuses, extrêmement dangereuses. Début avril, le bilan de l'ONU faisait état de plus de 220 humanitaires tués¹ et Reporters sans frontières

(RSF) avance le chiffre de 118 reporters tués depuis le 7 octobre et au moins 27 dans l'exercice de leurs fonctions². Cet ouvrage se base donc sur la collecte de rapports rédigés par les ONG internationales, palestiniennes, israéliennes, ainsi que les agences de l'ONU qui, même si l'accès à l'enclave leur est interdit ou rendu particulièrement difficile, parviennent par leur réseau sur place à obtenir des informations permettant de couvrir ce conflit hors norme.

Hors norme par le traumatisme vécu par la société israélienne lorsqu'elle découvre l'ampleur du drame avec 1 170 morts (civils et militaires) et quelque 250 personnes enlevées et retenues en otage par le Hamas. Hors norme par le blocus absolu imposé par l'armée israélienne en représailles, privant la population de tout moyen de survie et soustrayant Gaza à tout regard extérieur. Hors norme en raison du ciblage par l'armée israélienne du personnel humanitaire et des infrastructures médicales – seuls 10 hôpitaux sur 36 fonctionnaient encore à la fin avril avec un manque criant de matériel. Hors norme par le déluge de feu qui est tombé sur l'enclave provoquant le terrible bilan de 40 405 morts au 26 août 2024, majoritairement des civils d'après le ministère de la Santé de Gaza, et plus de 10 000 personnes portées disparues sous les décombres d'après l'OCHA³ et un million de Gazaouis sans domicile. Selon Euro-Med Human Rights Monitor, l'armée israélienne a largué plus d'explosifs que n'en contenaient les bombes atomiques qui ont décimé Hiroshima et Nagasaki pendant la Seconde Guerre mondiale. L'ONG poursuit en déclarant que l'ampleur et la densité des destructions rivalisent avec les épisodes

de guerre urbaine les plus dévastateurs de l'histoire récente, du Blitz de Londres aux décennies de contre-insurrection au Vietnam⁴. Enfin, hors norme par le non-respect du droit humanitaire international.

Le 7 octobre a fait resurgir la « question palestinienne » de la pire façon et l'attaque du Hamas, aussi horrible soit-elle, ne peut et ne doit pas être déconnectée de l'histoire depuis la création de l'État d'Israël en 1948. Sans cette contextualisation, qui évidemment ne justifie aucun crime comme certains voudraient le laisser croire, on se condamne à opposer sans fin l'horreur à l'horreur, c'est-à-dire à ne rien savoir ni rien comprendre et ainsi à interdire toute solution. En l'occurrence, la dégradation des conditions de vie des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, encerclés par le contrôle d'Israël, l'accroissement continu du nombre de colons⁵, un système qualifié par des ONG d'apartheid⁶, sont des éléments qui ne peuvent pas être ignorés. La bande de Gaza, en particulier, vivait sous blocus depuis 2007, et c'est précisément ce qui a permis au gouvernement israélien de resserrer l'étau jusqu'à l'extrême dès le 9 octobre, condamnant les Gazaouis au huis clos avec les forces armées, sans témoin, et livrant au monde l'information quasi exclusive de l'armée israélienne pour seule vérité. Avant qu'un jour peut-être, après un cessez-le-feu, des enquêtes internationales indépendantes puissent être possibles et autorisées, cet ouvrage voudrait commencer à réunir les faits, études et témoignages qui ont pu néanmoins être établis pour documenter la réalité de cette guerre, vue depuis Gaza. C'est pourquoi il n'inclut pas les enquêtes déjà diligentées en Israël sur la

journee du 7 octobre, non pour minimiser l'événement mais parce que, précisément, son ampleur, et l'horreur des crimes commis sont désormais publiques et documentées avec précision. Il est évident que le 7 octobre fait partie de la guerre, il en est même le déclencheur, la cause, et même la raison émotionnelle et politique qui explique la violence inouïe de la riposte, sans pour autant là non plus la justifier. Le « livre noir » commence à Gaza, dans ses portes fermées à double tour.

Gaza, histoire d'un territoire occupé

Inscrivons-nous, avec Gaza, dans une séquence temporelle plus large en revenant à l'histoire de cette bande de sable depuis 1948. Le monde s'était habitué aux régulières incursions israéliennes dans ce petit territoire. Pas moins de quinze guerres depuis la création de l'État d'Israël. À ce moment-là, la bande de Gaza passe sous protectorat de l'Égypte, le restera jusqu'en 1967 et accueille près de 200 000 réfugiés palestiniens chassés de leurs terres devenues israéliennes.

Les premières incursions avaient pour objectif de réduire à néant le nationalisme palestinien, qui commence à se structurer dans ce qui deviendra l'Organisation de libération de la Palestine (OLP, créée en 1964). Lors de la guerre israélo-arabe des Six Jours (juin 1967), l'armée occupe le territoire. La résistance menée par les Gazaouis va alors se heurter aux Israéliens, lesquels vont s'appuyer sur les Frères musulmans de cheikh Yassine, le futur

fondateur du Hamas, pour lutter contre l'OLP dirigée par Yasser Arafat. La première intifada (1987), soulèvement populaire non armé contre l'occupation militaire, part du camp de réfugiés de Jabaliya dans la bande de Gaza avant de s'étendre à l'ensemble des territoires. Israël refuse de négocier directement avec les représentants de l'OLP, si bien que, lors de la conférence de paix de Madrid (30 octobre 1991) organisée par les États-Unis, la délégation palestinienne est composée de négociateurs non membres de l'OLP. Ce processus conduit aux accords d'Oslo.

Après la signature des accords d'Oslo (septembre 1993), Yasser Arafat, le leader palestinien légitime, prend la tête de l'autorité chargée de gérer les territoires (Cisjordanie et bande de Gaza) et s'installe à Gaza. Au cours de cette période, Israël va continuer de jouer les islamistes contre les nationalistes de l'OLP considérés comme plus dangereux pour l'État hébreu car acceptant la négociation. Progressivement, la poursuite et le renforcement de la colonisation vont affaiblir l'Autorité palestinienne qui est bien incapable de les empêcher, tout comme d'empêcher les attentats commis par le Hamas, mouvement opposé aux accords d'Oslo. L'assassinat, le 4 novembre 1995, d'Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien signataire de ces accords, par Yigal Amir, un membre de l'extrême droite, fait suite aux campagnes menées par le Likoud dirigé par Benyamin Netanyahou : elles appelaient au meurtre du Premier ministre, des manifestants brandissant des maquettes de cercueil et des photos du chef de gouvernement en uniforme nazi et créant ainsi un « climat de sédition »⁷. La

signature de ces accords a représenté une parenthèse qui s'est donc refermée le 4 novembre 1995.

En 2001, l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon, membre du Likoud, va tendre un peu plus la situation, qu'il gère par la force en réprimant la deuxième intifada (septembre 2000 – février 2005), armée celle-ci. Cela le conduira à décider du retrait unilatéral de la bande de Gaza en septembre 2005, le coût politique et militaire de l'occupation étant trop lourd à assumer pour Israël qui, néanmoins, gardera le contrôle des frontières. Il mènera ce retrait sans négociation avec Yasser Arafat, faisant ainsi le jeu des islamistes. Ces derniers vont finir par s'imposer et contraindre l'Autorité à quitter Gaza pour se replier en Cisjordanie en juin 2007.

Depuis lors, ce petit territoire vit selon les décisions d'Israël, qui ouvre et ferme la frontière selon ses « impératifs de sécurité » et qui mène régulièrement des offensives, dont deux particulièrement destructrices en 2009 et 2014 en riposte à des tirs de roquettes du Hamas. Israël considère que le ratio des pertes lors de ces offensives est supportable. Il est, à titre d'exemple, de 13 Israéliens contre 1 391 Palestiniens (décembre 2008 – janvier 2009) ; 6 contre 167 (novembre 2012) ; 72 contre 2 203 (juillet et août 2014) ; 7 contre 232 (mai 2021)⁸. Ces chiffres confortent les Israéliens dans leur stratégie : ils estiment pouvoir contenir la situation en menant, régulièrement, des opérations pour « éliminer » les responsables du Hamas, et en étouffant l'économie. Les décisions arbitraires et les restrictions sur l'exportation des produits agricoles ou les permis délivrés aux Gazaouis pour aller travailler en Israël⁹ ont un impact fort sur leurs conditions de vie

puisque les salaires y sont plus avantageux et les emplois plus nombreux (le taux de chômage à Gaza était de près de 50 % avant le 7 octobre). Benyamin Netanyahou, conscient du risque d'explosion sociale – la bande de Gaza est comparée de façon récurrente à une Cocotte-Minute –, favorise, à partir de 2009, le financement par le Qatar des besoins élémentaires du territoire en permettant l'acheminement de valises de dollars pour payer les fonctionnaires, se déchargeant ainsi de sa responsabilité d'occupant.

L'illusion d'invulnérabilité d'Israël

La barrière de sécurité, mur de béton et d'acier sur toute la frontière Est entre Gaza et Israël, dont la construction est décidée au lendemain de l'offensive de 2014 et terminée en 2021, achève de convaincre Israël de son invulnérabilité face à la menace du Hamas. À la veille du 7 octobre 2023, l'armée croit avoir définitivement Gaza sous contrôle, au point d'ignorer les signaux qui lui parviennent sur la préparation d'une opération d'envergure. Les regards sont alors davantage tournés vers la Cisjordanie où les colons, armés et de plus en plus décomplexés puisque leurs représentants sont entrés en décembre 2022 dans la coalition gouvernementale dirigée par Benyamin Netanyahou, sont en train de créer une situation explosive. Ils mènent des raids, qualifiés de « punitifs », contre les villages palestiniens, sans que l'armée intervienne autrement que pour contenir les rébellions des

habitants. C'est pourquoi plusieurs unités stationnées autour de la bande de Gaza ont été déplacées en Cisjordanie en renfort. Cette décision sera fortement reprochée au Premier ministre au lendemain du 7 octobre et explique la lenteur de l'armée à réagir à l'attaque du Hamas.

L'ampleur du traumatisme vécu par les Israéliens est aussi à la mesure des moyens sécuritaires mis en œuvre à Gaza depuis dix ans et de la croyance en leur invincibilité. Ajoutons à cela la supériorité militaire objective écrasante qui ne pouvait pas laisser imaginer que des Gazaouis, même armés par le Hamas, seraient en mesure d'inquiéter les Israéliens massivement soutenus par les États-Unis qui leur fournissent du matériel extrêmement sophistiqué et en quantité illimitée. Cette supériorité de la puissance occupante a probablement induit l'idée que rien ne pouvait l'atteindre et sûrement pas une population maintenue sous contrôle.

Ce traumatisme est avancé pour justifier la violence de la riposte. L'obsession depuis est de restaurer une dissuasion. Mais la leçon à tirer pourrait être tout autre, en démontrant une fois encore que la solution militaire appliquée par Israël contre Gaza depuis des décennies ne peut rien régler. Même après un déluge de feu d'une intensité inouïe et d'une durée jamais atteinte auparavant, la sécurité d'Israël ne sera pas assurée en dehors d'une solution politique englobant la bande de Gaza et la Cisjordanie.

Précisons à ce sujet que nous avons choisi de ne pas faire état dans ce livre de la situation en Cisjordanie, aussi dramatique soit-elle, pour les mêmes raisons que nous en avons exclu les rapports

sur le 7 octobre : parce que, jusqu'à présent du moins, l'accès au territoire n'est pas interdit à la presse et aux observateurs. Il faut bien avoir conscience qu'Israël ne respecte pas ses engagements vis-à-vis de la Cisjordanie où la violence contre la population palestinienne a fortement augmenté depuis le déclenchement de la guerre à Gaza. En droit international, il est de la responsabilité et de l'obligation de la puissance occupante d'assurer la protection des populations occupées. Or, l'armée assure celle des colons qui attaquent les Palestiniens et non l'inverse, les détentions ont crû de façon impressionnante, atteignant 10 000 personnes¹⁰, et les discours prônant l'annexion de ce territoire reprennent de la vigueur.

Les rapports que nous avons sélectionnés permettent de documenter ce qui se déroule uniquement dans l'enclave de Gaza. C'est un choix délibéré, même si les deux territoires sont indissociables dans la perspective d'un État palestinien. Perspective sans doute plus que fragile, mais si « jour d'après » il y a pour les Palestiniens, il ne peut se concevoir que dans une solution globale qui prendra en compte Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est, sans oublier la diaspora des réfugiés qui représente plus de sept millions de personnes.

La tentation du nettoyage ethnique

En attendant, les bombardements qui dévastent la bande de Gaza ne visent pas seulement à toucher les combattants du Hamas

mais bien plus à détruire l'ensemble du territoire. Ou, pour le dire autrement, l'objectif affiché par le gouvernement de Netanyahou est d'éliminer le Hamas, fût-ce au prix de la destruction de toute l'enclave. Or la « victoire totale », c'est-à-dire le démantèlement militaire du Hamas, un des buts de guerre avec la libération des otages, est un leurre et justifie une opération qui pourrait durer selon les propos du Premier ministre des mois, voire des années (les combattants du Hamas ont d'ailleurs refait leur apparition dans le nord de l'enclave alors que des responsables militaires israéliens avaient affirmé l'avoir « libérée »). Car la réalité à laquelle est confrontée l'armée israélienne est que le mouvement islamiste est non seulement un parti politique mais aussi une milice composée de nombreux civils ; et non une armée régulière.

Cette guerre peut alors devenir aussi un nettoyage ethnique, visant, si ce n'est à éliminer physiquement les Gazaouis, du moins à provoquer, et cette fois définitivement, leur départ de leur terre¹¹. Mais pour aller où ? À la différence d'autres conflits où des groupes entiers furent spécifiquement persécutés, ils n'ont aucune échappatoire. Les frontières avec Israël et avec l'Égypte sont bloquées, rendant leur sort proprement insupportable. Jusqu'à présent, le président Al-Sissi ne leur ouvre pas le passage pour ne pas être accusé d'être responsable d'une deuxième Nakba¹². Seuls quelques Gazaouis disposent de suffisamment de moyens pour monnayer très cher la délivrance de permis de sortie en passant par des intermédiaires égyptiens sans scrupules.

Le nettoyage ethnique commence par la déshumanisation de la population palestinienne et le terme d'« animaux humains »

prononcé par le ministre de la Défense, Yoav Gallant, l'illustre tragiquement. Le nombre de victimes avancé par le ministère de la Santé de Gaza est systématiquement remis en cause et minimisé. Le peu d'images de la guerre montrées à la télévision israélienne, en dehors de celles des soldats israéliens qui prennent des positions au Hamas ou maltraitent les prisonniers, vont dans ce sens. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi voulu faire entendre la voix des Palestiniens ordinaires, témoignages recueillis par la presse ou postés sur les réseaux sociaux et dûment vérifiés, en particulier celui de Rami Abou Jamous, qui clôt certains des chapitres de ce livre, où il raconte au quotidien la réalité à laquelle il est confronté. Rami était, avant le 7 octobre, le fixeur régulier de journalistes français ; il continue depuis à envoyer quotidiennement des informations par WhatsApp.

La décision israélienne de fermer la chaîne de télévision qatarienne Al-Jazeera en Israël et de confisquer son matériel est une réaction aux reportages de sa rédaction gazaouie, qu'elle ne cesse de diffuser internationalement depuis le 7 octobre et qui mettent à mal le récit officiel de l'armée israélienne¹³. Quoique l'on pense de la ligne éditoriale d'Al-Jazeera, c'est le seul canal professionnel par lequel la population de Gaza est visible. Le processus d'invisibilisation des Palestiniens s'est fortement renforcé depuis le blocus imposé en 2007. Les Israéliens ont progressivement « occulté » leur existence et n'éprouvent de ce fait aucune empathie. L'adoption le 19 juillet 2018 par la Knesset de la loi « État-nation juif » définissant Israël comme l'État-nation du peuple juif participe de cette stratégie vis-à-vis des Palestiniens

d'Israël¹⁴. C'est ainsi que pour beaucoup d'Israéliens, tout Palestinien, y compris les enfants, est responsable des massacres du 7 octobre et qu'à ce titre, la guerre est « légitime », quelle que soit sa démesure¹⁵. Netanyahu s'appuie sur l'extrême droite, dont il a besoin pour se maintenir au pouvoir et qui milite depuis longtemps pour l'éradication de la « question palestinienne ». Le 2 janvier 2024, Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale, a appelé, au lendemain d'un appel similaire du ministre des Finances, Bezalel Smotrich, au retour des colons juifs à Gaza et a « encouragé » la population palestinienne à émigrer.

Faire disparaître la « question palestinienne »

C'est le résultat d'une politique patiemment élaborée par Netanyahu visant à faire disparaître la question palestinienne et ce en répétant qu'il n'y a pas d'interlocuteur avec lequel négocier et en délégitimant tous les jours un peu plus Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne¹⁶. La menace que représente l'Iran a été régulièrement brandie pour en faire une priorité par rapport au sort des Palestiniens. Cette stratégie a bénéficié du soutien de Donald Trump lors de son séjour à la Maison-Blanche qui a, de plus, favorisé le processus de normalisation avec certains pays arabes, là encore pour faire disparaître les revendications palestiniennes. L'argument avancé était que cette cause ne

mobilisait plus le monde arabe, que les jeunes rêvaient de vivre comme à Dubaï et qu'en échange de la normalisation, l'argent coulerait à flots dans les territoires : bien-être économique troqué contre les aspirations nationalistes. La politique d'invisibilisation a été avalisée par les pays arabes qui ont signé les accords d'Abraham en 2020¹⁷ sans obtenir aucune concession pour les Palestiniens. L'absence de manifestations dans les pays arabes semblait leur donner raison. Ce pourrait n'être plus le cas aujourd'hui.

Que se passera-t-il une fois que les armes se tairont ? Benyamin Netanyahou a toujours fait preuve d'une extraordinaire constance à refuser l'idée même d'un État palestinien. Pour lui, comme pour la droite et l'extrême droite, le moment est venu de mettre en œuvre son rêve, le nettoyage ethnique, c'est-à-dire l'expulsion des Palestiniens aussi bien de Cisjordanie que de Gaza pour réaliser et achever le projet sioniste intégral d'annexion de tout le territoire de la Palestine historique. Mais à la différence de 1948, les Palestiniens savent et ont compris que s'ils partent, ils ne reviendront jamais plus. Se pose dès lors la question de l'avenir politique d'Israël. Netanyahou donne régulièrement des gages à l'extrême droite pour éviter que ses représentants fassent tomber son gouvernement. D'où sa fuite en avant dans la radicalité de la guerre, et surtout l'absence de plan pour « le jour d'après ». Mais ce serait se leurrer que de croire que le départ de Netanyahou, souhaité par une partie des Israéliens, permettra de trouver une solution politique au devenir des Palestiniens. Selon le sondage de The Israel Democracy Institute, publié le 26 mars 2024, 57 % des

Israéliens ont une mauvaise à très mauvaise opinion du Premier ministre¹⁸. Et selon le Pew Research Center, 73 % d'entre eux considèrent que la réponse militaire contre le Hamas a été à peu près correcte et n'a pas été assez loin¹⁹.

En lançant l'opération du 7 octobre, il s'agissait pour le Hamas, et sans aucune considération pour le prix humain à payer pour sa population, d'attirer Israël dans la bande de Gaza pour qu'il s'y embourbe. Aussi terrible que soit cette stratégie, elle a, du point de vue du mouvement islamiste, atteint son objectif, en remettant l'existence palestinienne sur le devant de la scène et, par effet miroir, elle a démontré l'aveuglement israélien dans son refus d'un règlement politique.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire l'acharnement d'Israël à délégitimer l'agence de l'ONU dédiée aux réfugiés, l'UNRWA. Cette agence de l'ONU a été créée officiellement le 27 décembre 1949 à la suite de la première guerre israélo-arabe de 1948-1949 pour venir en aide aux réfugiés. Elle était censée être temporaire, son mandat devant prendre fin avec le retour négocié des réfugiés chez eux à la suite d'une solution politique. Son mandat est, depuis sa création, renouvelé tous les trois ans par l'Assemblée générale de l'ONU. Elle est présente dans la bande de Gaza mais également en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Jordanie où vivent toujours des réfugiés de 1948 et leurs descendants et assure un soutien vital à six millions d'entre eux. L'existence de cette agence rappelle tous les jours que la question des réfugiés palestiniens n'est pas réglée. Lorsqu'Israël appelle à sa dissolution, c'est leur droit au retour qui disparaît, c'est la négation de leur histoire. Le 4 janvier 2024, Noga

Arbell²⁰ rappelait : « Il est impossible de gagner la guerre si nous ne détruisons pas l'UNRWA, et cette destruction doit commencer immédiatement. » Les partisans de la disparition de l'agence onusienne s'appuient sur l'accusation d'Israël selon laquelle douze employés de l'Agence (sur 30 000, dont un tiers à Gaza) seraient soupçonnés de complicité dans l'attaque du 7 octobre. Les États-Unis ont immédiatement coupé les vivres à l'UNRWA sans attendre les résultats de l'enquête. S'il est évident que celle-ci devait être diligentée pour instruire l'accusation, la commission mandatée par l'ONU a fait valoir qu'Israël n'avait pas fourni à ce jour les preuves des allégations portées contre les employés mis en cause et que l'UNRWA disposait de davantage de mécanismes pour assurer sa neutralité que toutes les autres agences onusiennes.

Le droit international humanitaire sapé, avec la complicité des États-Unis

Le soutien inconditionnel des États-Unis à Israël dans cette guerre et la non-application du droit international par les deux alliés posent question. La démocratie américaine sape ainsi les fondements du droit international dont elle est censée être le porte-étendard. Les institutions que sont la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI)²¹ restent indispensables, même si le temps de la justice est long et ne permet pas d'arrêter les drames en cours. L'ordonnance de la CIJ en date

du 26 janvier 2024 à la suite de la saisine de l’Afrique du Sud, qui demande à Israël de faire tout son possible pour « empêcher la commission de tout acte entrant dans le champ d’application de la Convention sur le génocide », de prendre « toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l’incitation directe et publique à commettre le génocide » et d’autoriser l’accès humanitaire à Gaza, n’est pas qu’une déclaration symbolique. Or Israël n’a pas eu de mots assez durs pour critiquer les démarches que continue d’engager l’Afrique du Sud auprès de la CIJ, sans s’estimer en aucun cas tenu d’en suivre les préconisations. Ce que signale Human Rights Watch dans un communiqué du 7 mai 2024 : « Israël bafoue les ordonnances de la CIJ pourtant juridiquement contraignantes en faisant obstacle à l’entrée d’aide humanitaire et de services vitaux à Gaza »²².

Cependant, les responsables israéliens, Netanyahu compris, sont inquiets des mandats d’arrêt de la CPI réclamés le 20 mai qui les concernent pour les crimes de guerre et crimes contre l’humanité présumés perpétrés dans la bande de Gaza. Les responsables du Hamas sont également concernés par la requête, le procureur de la CPI estimant « qu’ils portent la responsabilité pénale des crimes de guerre et crimes contre l’humanité commis sur le territoire d’Israël et de l’État de Palestine (dans la bande de Gaza) à compter du 7 octobre 2023 ». Il appartient maintenant aux juges de la CPI de déterminer si les conditions sont réunies pour délivrer les mandats d’arrêt²³.

Enfin, la reconnaissance de l’État palestinien par une majorité de pays – dont l’Espagne, l’Irlande, la Norvège le 22 mai et la

Slovénie le 4 juin²⁴ – permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle la question palestinienne est cantonnée depuis la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU (29 novembre 1947) qui recommande le partage de la Palestine en un État juif et un État arabe. Ce pourrait être un vœu pieux compte tenu du niveau de destruction atteint par cette guerre : Gaza ravagée dévaste aussi deux sociétés, palestinienne et israélienne, avec, comme jamais, un abîme de haine entre les deux. Et pourtant, c'est le seul moyen pour que ne soit pas aussi anéantie définitivement aux yeux du monde la justice au profit de la loi du plus fort. Seul le retour au droit pourra élaborer une solution. Il s'agit de sortir de la rhétorique des « offres généreuses » faites du fort au faible par Israël et relayées par les États-Unis. Il ne s'agit pas de faire une « offre » aux Palestiniens mais de leur accorder, enfin, leurs droits. Cette guerre, la plus longue et la plus radicale qu'a jamais menée Israël contre les Palestiniens, doit provoquer un sursaut de la communauté internationale pour imposer un règlement juste. Sinon, cette guerre aux buts si fantasmatiques sera sans fin.

Les délais de bouclage du manuscrit nous ont contraints à arrêter la sélection des rapports début juin. De nouvelles études auront été publiées au moment de la sortie de ce livre, le bilan des victimes se sera alourdi, peut-être l'escalade se sera-t-elle enflammée, peut-être les armes se seront-elles tues provisoirement... Mais nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas.

Paris, le 26 août 2024

1. <https://press.un.org/fr/2024/cs15653.doc.htm>
2. <https://rsf.org/fr/pays/palestine>
3. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH ou OCHA – acronyme anglais pour *Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*) est un département du Secrétariat de l'ONU, établi le 19 décembre 1991 par la Résolution A/RES/46/182 visant à renforcer la coordination d'urgence de l'ONU.
4. « Israel hits Gaza Strip with the equivalent of two nuclear bombs », euromedmonitor.org, 2 novembre 2023.
5. Le nombre de colons est passé de 116 300 à 465 400 entre les accords de paix d'Oslo (1993) et 2021, et aujourd'hui il atteint 700 000 personnes.
6. Amnesty International publie un rapport le 2 février 2022 intitulé « Israël : Les Palestiniens sont victimes d'un apartheid ». Le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 présente au Conseil des droits de l'homme un rapport le 25 mars 2022 dans lequel il conclut que la situation dans les territoires palestiniens occupés s'apparente à un apartheid. En 2017, Ehoud Barak, ancien Premier ministre, déclarait : « Israël se trouve sur la pente glissante qui mène à l'apartheid. »
7. Amnon Kapeliouk, *Rabin, un assassinat politique : Religion, nationalisme, violence en Israël*, Le Monde édition, 1996.
8. Chiffres tirés du rapport « Gaza » de B'Tselem du 11 novembre 2017, actualisé le 26 février 2023 et publié dans le chapitre 1, p. 41.
9. Le nombre de permis délivrés est à la discrétion des autorités israéliennes qui en augmentent ou au contraire en baissent le

nombre en fonction de leur évaluation de la situation sécuritaire. En février 2022, par exemple, 20 000 permis étaient accordés, chiffre qui est retombé à 15 500 en août. Avant la seconde intifada, le nombre de sorties mensuelles de travailleurs atteignait le demi-million.

10. L'ONU estimait à 5 000 le nombre de détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, dont 1 100 en détention administrative en juillet 2023. Le chiffre atteindrait les 10 000 dont 80 % placés en détention administrative.
11. Ilan Pappé dans son ouvrage *Le Nettoyage ethnique de la Palestine* (La Fabrique) revient sur la formation de l'État d'Israël : entre 1947 et 1949, plus de 400 villages palestiniens ont été délibérément détruits, des civils massacrés et près d'un million de personnes chassées de chez elles sous la menace des armes. L'objectif de l'extrême droite est de « terminer la guerre de 1948 ».
12. La Nakba, « catastrophe » en arabe, désigne l'exil des Palestiniens, chassés de leurs terres en 1948 lors de la création d'Israël.
13. Le gouvernement israélien a décidé le 5 mai de fermer la chaîne qatarienne Al-Jazeera, accusée de menacer la sécurité du pays et de « bienveillance » à l'égard du Hamas.
14. Le député du Likoud Avi Dichter déclare en s'adressant aux députés arabes de la Knesset : « Vous n'étiez pas là avant nous et vous ne serez pas ici après nous. »
15. Selon un sondage réalisé par The Israel Democracy Institute et publié le 20 mars 2024, 75 % des Israéliens juifs soutiennent l'expansion des opérations de l'armée à Rafah.
16. C'est ce qu'analyse Elias Sanbar dans son dernier ouvrage « *La Dernière Guerre ?* » *Palestine, 7 octobre 2023 – 2 avril 2024*, Tracts Gallimard.
17. Les pays signataires sont les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Maroc et le Soudan.

18. <https://en.idi.org.il/articles/53456>
19. Laura Silver et Maria Smerkovich, « Israeli views of the Israeli-Hamas war », Pew Research Center, 30 mai 2024.
20. Cette ancienne responsable du ministère israélien des Affaires étrangères a tenu ces propos devant le Parlement israélien.
21. Le Statut de la Cour pénale internationale a été adopté dans la nuit du 17 au 18 juillet 1998 par 120 voix pour, 7 contre dont celles des États-Unis et d'Israël. En décembre 2000, Bill Clinton signe le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, mais il n'a jamais été soumis à ratification auprès du Sénat américain. Israël conteste la compétence de la CPI.
22. « Gaza : Israël bafoue les ordonnances de la Cour internationale de justice », 7 mai 2024, rapport de HRW publié dans le chapitre 7, p. 216.
23. Le 23 août, le Procureur de la CPI a exhorté les juges à statuer « avec la plus grande urgence » sur ses demandes de mandats d'arrêt.
24. L'État palestinien est à ce jour reconnu par 147 des 193 pays membres de l'ONU.

1.

Un territoire en état de siège



Des Palestiniens fuient la zone de Tel al-Sultan à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, le 30 mai 2024.

© Eyad Baba / AFP

Introduction

Rendre Gaza invivable, sans porte de sortie

Agnès Levallois

« Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas de gaz [...]. Nous combattons des animaux et nous agissons en conséquence. » C'est par ces mots que le ministre de la Défense, Yoav Gallant, annonce au lendemain de la terrible attaque menée par le Hamas en Israël le renforcement du siège de Gaza qu'il qualifie de « complet ». Cette mesure intervient dans un contexte où ce territoire vit déjà sous blocus, après avoir subi plusieurs guerres restreignant à chaque fois un peu plus les conditions de vie de sa population. Le développement de cette bande de terre est entravé depuis dix-sept ans, tout ce qui y entre est soumis à l'autorisation d'Israël : les biens de consommation courante, l'électricité, le fuel mais également les biens qu'Israël considère à « double usage » et qui nécessitent une autorisation spéciale. La liste de ces biens est longue, concerne les produits pouvant être utilisés à des fins

militaires, et elle est interprétée de manière très large⁸. Le nombre de permis de travail délivrés aux Gazaouis pour se rendre en Israël dépend aussi des autorités et peut varier, suivant la situation sécuritaire, de 500 000 à 15 000. Et le général Giora Eiland d'enfoncer le clou en appelant à rendre Gaza inhabitable : « L'État d'Israël n'a pas d'autre choix que de faire de Gaza un lieu où il sera temporairement, ou pour toujours, impossible de vivre. »

« Gaza, prison à ciel ouvert » est une expression qui revenait en boucle avant les massacres du 7 octobre pour décrire ce petit territoire de 365 kilomètres carrés peuplé de 2,3 millions d'habitants sous blocus depuis juin 2007, date à laquelle le gouvernement israélien décide de l'instaurer. Cela comprend aussi la superficie des eaux accessibles aux pêcheurs qui a été divisée par deux. Ceux qui s'aventurent au-delà de la limite de trois milles nautiques imposée par les autorités israéliennes s'exposent aux tirs d'artillerie et risquent d'être arrêtés et de voir leur bateau confisqué. Pour comprendre ce blocus, revenons au retrait de l'armée israélienne en septembre 2005 sans concertation avec l'Autorité palestinienne. Celle-ci s'en est retrouvée affaiblie face à ses rivaux du Hamas, qui gagnent les élections législatives de 2006. Cette victoire conduit à des affrontements avec le Fatah (parti créé par Yasser Arafat dirigé par Mahmoud Abbas, chef de l'Autorité palestinienne), lequel est contraint de quitter la bande de Gaza et se replie sur la Cisjordanie. Depuis, les territoires palestiniens sont divisés en deux, la bande de Gaza gouvernée par le Hamas et la Cisjordanie par l'Autorité palestinienne sous la direction de Mahmoud Abbas. La prise de pouvoir du Hamas donne ainsi

l'occasion à Israël d'isoler ce petit territoire peuplé à près de 80 % de réfugiés et de descendants de réfugiés de 1948.

Le blocus complet de Gaza au lendemain du 7 octobre s'inscrit donc dans la suite du contrôle exercé par Israël sur ce territoire, en le radicalisant à un point jamais atteint. Il a pour premier effet d'affamer la population, de la priver d'accès aux soins, d'autant que les bombardements incessants de l'armée israélienne obligent les Gazaouis à quitter leurs maisons, les jetant sur les routes sans ressources et sans savoir où aller. Le travail des ONG est entravé, rendant extrêmement difficile la distribution du peu d'aide humanitaire qui parvient à entrer. Tout comme elles ne cessent d'alerter sur le risque non seulement de famine mais également de mort faute de médicaments et d'accès aux soins. Avant le 7 octobre, environ 500 camions rentraient quotidiennement contre 120 à 150 depuis, quand les points de passage ne sont pas complètement fermés. À titre d'exemple, entre le 6 et le 23 mai moins de 100 camions sont entrés dans la bande de Gaza selon l'ONU. De plus, des manifestants israéliens bloquent régulièrement des camions d'aide à la frontière Sud près de Rafah sous le regard complaisant de l'armée. Le quotidien britannique *The Guardian* rapporte que des soldats et des policiers israéliens leur transmettent des informations sur la localisation des convois, leur permettant ainsi de les attaquer⁹. Pour contourner cet obstacle majeur, certains pays ont décidé de larguer des rations alimentaires par les airs, provoquant des morts lorsque les parachutes tombent au mauvais endroit. Une autre mesure consiste à construire un port temporaire et une jetée en mer où des bateaux en provenance de Chypre

pourront décharger de l'aide¹⁰. Ces stratégies ne permettent de répondre que dans une infime mesure aux besoins de la population et dénotent surtout une impuissance de la communauté internationale qui, plutôt que de contraindre Israël à ouvrir les points de passage terrestre, seul moyen vraiment efficace pour acheminer l'aide vitale, se donne bonne conscience avec ces solutions coûteuses et largement inadaptées aux énormes besoins.

L'imposition de ce siège qui met donc en danger la vie de civils en les privant de biens essentiels à leur survie est non seulement condamnable mais est interdite par le droit international humanitaire, qui garantit des secours aux populations victimes d'un conflit, et se base sur le principe de distinction entre les combattants et la population civile.

Jamais la stratégie du siège, utilisée dans de nombreux conflits, n'avait eu de telles conséquences car, dans ce cas précis, les Gazaouis n'ont aucune voie de sortie.

Quelle était la situation de la bande de Gaza à la veille du 7 octobre ? Un rapport de l'ONG israélienne B'Tselem détaille les conditions de vie des Palestiniens rendues « presque inhumaines » par le blocus imposé par Israël depuis 2007.

B'Tselem, « La bande de Gaza¹ ». Rapport du 11 novembre 2017, actualisé le 26 février 2023.

La bande de Gaza est le théâtre d'une catastrophe humanitaire qui ne doit rien à des causes naturelles – elle est entièrement d'origine humaine, résultat direct des actions de l'État d'Israël. Israël pourrait parfaitement décider de changer de stratégie, améliorant ainsi considérablement les conditions de vie des habitants de Gaza. Il peut aussi choisir de poursuivre cette politique cruelle et injustifiable, qui condamne les quelque deux millions de personnes vivant à Gaza à une vie de pauvreté abjecte et à des conditions presque inhumaines.

Début septembre 2015, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement a publié un rapport sur la situation à Gaza après huit ans de blocus et trois séquences de combats intenses entre Israël et les Palestiniens. Ledit rapport mettait en garde contre le fait qu'en l'absence de changements significatifs dans la politique d'Israël, Gaza n'avait aucune chance de se redresser et deviendrait invivable d'ici 2020. Mais entre-temps, au lieu de modifier sa politique, Israël n'a fait que la rendre plus sévère, la situation s'est détériorée et il y a longtemps que Gaza est devenue effectivement invivable.

La responsabilité d'Israël

Israël soutient que son rôle de puissance occupante a pris fin en septembre 2005, lorsque toutes les colonies présentes dans la bande de Gaza ont été démantelées, que les forces armées israéliennes se sont retirées et que le territoire a cessé d'être sous administration militaire. En outre, Israël affirme ne plus avoir aucun devoir ou responsabilité envers les habitants de Gaza, si ce n'est quelques obligations humanitaires minimales destinées à y prévenir la possibilité d'une crise grave.

[...] S'il est vrai qu'Israël n'est plus responsable du maintien de la paix à l'intérieur de Gaza et qu'il n'a pas d'obligation générique de veiller au bien-être de ses habitants, comme c'était le cas sous l'occupation, l'État israélien continue à être la principale puissance conditionnant la vie quotidienne des Gazaouis et, à ce titre, il a un degré important de responsabilité à leur égard. Malgré la fin de l'administration militaire israélienne à Gaza, Israël continue à contrôler des aspects essentiels de la vie du territoire, entre autres tous les points de passage frontaliers terrestres, à l'exception de Rafah, ainsi que tout l'espace maritime et aérien. Ce contrôle lui permet d'exercer une surveillance exclusive sur la circulation des personnes et des biens à l'intérieur et à l'extérieur de la bande de Gaza, et de les réguler en fonction de ses intérêts. Cela est vrai même dans le cas où des Gazaouis souhaitent simplement transiter par Israël pour se rendre en Cisjordanie ou dans d'autres pays. [...]

Le blocus et ses conséquences

isoler la bande de Gaza du reste du monde, notamment en la séparant de la Cisjordanie, fait partie de la politique de l'État israélien. Sa mise en œuvre a commencé dans les années 1990, avec l'imposition d'un bouclage de tous les territoires occupés et l'introduction d'un permis de circulation obligatoire pour tous leurs habitants palestiniens – à l'exception de ceux des zones annexées à Israël – désirant entrer en Israël, même si ce n'est que pour voyager entre la Cisjordanie et la bande de Gaza ou pour se rendre à l'étranger. Au fil des ans, Israël a rendu l'obtention de ces permis de plus en plus difficile.

[...] Dans le cadre du blocus [à partir de 2007], Israël a interdit les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la bande de Gaza, l'importation de marchandises – restreignant y compris l'entrée de produits alimentaires, de jouets et de papier – et leur exportation vers Israël, la Cisjordanie ou des pays étrangers. Selon des documents révélés en octobre 2010 à la suite d'une demande déposée par l'organisation Gisha² en vertu de la législation sur la liberté d'information, il est apparu qu'Israël avait eu recours à une « politique de restriction délibérée » basée sur des calculs de l'apport calorique minimal nécessaire à la survie des habitants de Gaza.

[...] Le blocus a entraîné l'effondrement de l'économie de Gaza. Au premier trimestre 2022, le taux de chômage atteignait 47 %. Dans la tranche d'âge des moins de 29 ans, il était de 75 %. Quelque 80 % des Gazaouis dépendent de l'aide humanitaire et environ 60 % souffrent

d'insécurité alimentaire. En 2000, avant l'imposition du blocus, le taux de chômage à Gaza était de 18,9 %.

Les infrastructures et les services publics de la bande de Gaza sont eux aussi au bord de l'effondrement. 96,2 % de l'eau qui y est pompée est contaminée et impropre à la consommation. Les habitants n'ont accès à l'électricité que quelques heures par jour, en partie à cause du coût élevé du carburant et de la pénurie qu'elle entraîne, en partie à cause des restrictions imposées par Israël sur l'entrée des pièces détachées nécessaires à la manutention des infrastructures existantes – dont la réparation de la centrale électrique bombardée par l'armée israélienne en 2006.

[...] L'offre de services de santé dans la bande de Gaza est loin de répondre aux besoins de la population, et de nombreux traitements essentiels n'y sont pas disponibles. Israël empêche les médecins palestiniens de se rendre à des conférences et à des séminaires professionnels pour se tenir au courant des dernières innovations dans leur domaine. En outre, l'introduction de nouveaux équipements médicaux dans la bande de Gaza, ou de pièces détachées pour réparer les équipements existants, nécessite l'accord d'Israël, qui n'est souvent octroyé qu'après de nombreux délais, voire pas du tout. Les patients ayant besoin d'un traitement qui n'est pas disponible à Gaza doivent demander à Israël des autorisations spéciales pour se rendre dans des hôpitaux de Cisjordanie ou de Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes n'accordent que rarement ces autorisations et les limitent aux cas définis par elles comme « mettant en

danger la vie des patients » – ce qui réduit considérablement l'accès aux soins.

Opérations militaires

Depuis le désengagement en 2005, Israël a lancé plusieurs offensives dans la bande de Gaza, tuant des milliers de personnes, détruisant des milliers de bâtiments et endommageant gravement des infrastructures qui étaient déjà considérablement dégradées. Ces attaques ont exacerbé la situation déjà désastreuse du territoire. La poursuite du blocus empêche la reconstruction et des dizaines de milliers de Gazaouis sont toujours sans abri.

Opération *Plomb durci*. Le 27 décembre 2008, Israël a lancé l'opération *Plomb durci*, qui a duré jusqu'au 18 janvier 2009. Selon les données recueillies par l'organisation de défense des droits humains B'Tselem, l'armée israélienne a tué 1 391 Palestiniens au cours de ces combats, dont au moins 759 civils qui n'avaient pas pris part aux hostilités. Parmi eux, 318 étaient âgés de moins de 18 ans. Israël a également causé des dommages considérables au bâti et aux infrastructures, notamment aux centrales et aux lignes électriques, aux conduites d'eau et aux égouts, qui étaient déjà au bord de l'effondrement avant même les combats et ont été depuis lors mis complètement hors service. Selon les chiffres de l'ONU, Israël a alors détruit plus de 3 500 maisons, laissant des dizaines de milliers de personnes sans abri ni domicile. Au cours de cette offensive, les Palestiniens ont tiré des roquettes et des obus de mortier en direction d'Israël, avec l'intention délibérée de blesser des civils.

Trois civils israéliens et un membre de l'armée ont été tués. En outre, neuf soldats israéliens ont été tués pendant les combats, dont quatre victimes de tirs amis.

Opération *Pilier de défense*. Le 14 novembre 2012, Israël a lancé l'opération *Pilier de défense*. Les combats ont duré huit jours, au cours desquels, selon les chiffres de B'Tselem, 167 Palestiniens ont été tués, dont au moins 87 qui n'avaient pas participé aux combats. Parmi eux, 32 avaient moins de 18 ans. Au cours des combats, quatre civils israéliens et deux membres de l'armée ont été tués par des roquettes et des obus tirés par les Palestiniens depuis la bande de Gaza.

Opération *Bordure protectrice*. Le 8 juillet 2014, Israël a lancé l'opération *Bordure protectrice*. Les combats ont duré cinquante jours, jusqu'au 26 août 2014, provoquant des dégâts considérables dans les infrastructures civiles de Gaza. Selon les chiffres de B'Tselem, au cours de ces combats, Israël a tué 2 203 Palestiniens, dont 1 371 n'avaient pas pris part aux combats. Environ un quart des victimes, 548, étaient âgées de moins de 18 ans, dont 527 non-combattants. De leur côté, les Palestiniens ont tué cinq civils israéliens, dont un enfant, ainsi qu'un ressortissant étranger et 63 soldats. Trois autres soldats israéliens ont été tués par des tirs amis et un autre a été victime d'un accident mortel.

Opération *Gardien des murs*. Le 10 mai 2021, Israël a lancé l'opération *Gardien des murs*. Les combats ont duré onze jours, jusqu'au 21 mai 2021, et Israël a détruit des bâtiments et des infrastructures civiles. Selon les chiffres de B'Tselem, au cours des combats, Israël a tué

232 Palestiniens, dont 137 n'avaient pas pris part aux combats, et 53 personnes âgées de moins de 18 ans. Au cours des combats, six civils israéliens et trois ressortissants étrangers ont été tués par des roquettes tirées par les Palestiniens. Un membre de l'armée a lui aussi été victime de tirs palestiniens.

Opération *Aube naissante*. Le 5 août 2022, Israël a lancé l'opération *Aube naissante*. Les combats ont duré trois jours et Israël a détruit des bâtiments et des infrastructures civiles. Selon les chiffres de B'Tselem, au cours des combats, Israël a tué 33 Palestiniens, dont 17 qui n'avaient pas participé aux combats, 9 d'entre eux ayant moins de 18 ans. Au cours des combats, 15 autres Palestiniens, dont 9 mineurs, ont été tués par des roquettes ou des obus de mortier tirés vers Israël par les Palestiniens mais ayant atterri dans la bande de Gaza. Israël n'a connu aucune perte civile ou militaire lors de cette offensive.

Zones interdites

Israël traite une zone située à l'intérieur de la bande de Gaza, près de la clôture frontalière, comme s'il s'agissait de son propre territoire : il s'en sert comme d'une « zone tampon » à l'intérieur d'une bande de terre déjà étroite. Après le déclenchement de la seconde intifada, l'armée israélienne a déclaré qu'une vaste superficie jouxtant la frontière entre Gaza et Israël, en grande partie constituée de terres agricoles, était désormais interdite aux Palestiniens. Cette politique n'a jamais fait l'objet de déclarations officielles, pas plus que n'a été expliqué aux

habitants quels secteurs exactement leur étaient interdits, ce qui ne fait qu'accroître les dangers qui pèsent sur eux. Pour faire respecter cette interdiction d'accès, l'armée a introduit une autorisation de tir à vue qui lui permet de prendre pour cible tout Palestinien se trouvant dans le secteur, même s'il ne représente aucune menace pour la vie de qui que ce soit. Entre la mise en œuvre du plan de désengagement en septembre 2005 et la fin du mois de mai 2022, et en dehors des périodes d'offensive ouverte, l'application de cette règle a entraîné la mort d'au moins 87 Palestiniens n'ayant pris part à aucun combat. Parmi ces victimes, 41 ont été tuées alors qu'elles arpentaient la zone interdite dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en tant que simples habitants ou qu'agriculteurs. Quatorze autres personnes ont été tuées à proximité de la clôture frontalière, qu'elles entendaient franchir pour aller chercher du travail en Israël.

Une autre mesure employée par l'armée pour faire respecter l'interdiction de s'approcher de la clôture consiste à pulvériser des herbicides sur les champs mitoyens de la frontière du côté de Gaza. Ces pulvérisations sont effectuées sans préavis et sans avertir les habitants pour qu'ils puissent protéger les cultures situées à plusieurs centaines de mètres de la clôture, qui sont elles aussi affectées par contiguïté. Israël a également détruit de vastes zones frontalières pendant les combats, démolissant même des quartiers entiers.

Auparavant, les habitants de Gaza cultivaient des arbres fruitiers et entretenaient des serres près de la frontière. Ils y faisaient aussi parfois paître du bétail destiné aux

abattoirs. Mais sous l'effet de la politique israélienne, et après que l'armée a détruit une série de cultures dans la zone frontalière, nombre d'exploitants palestiniens ont dû se réorienter vers des denrées agricoles exigeant moins d'entretien et dont les militaires israéliens ne peuvent prétendre qu'elles bloquent leur champ de vision. Aujourd'hui, cette frange de la bande de Gaza abrite principalement des cultures non irriguées, telles que le blé, l'orge, les haricots et plusieurs espèces de légumes.

Les manifestations de la Grande Marche du retour

Le 30 mars 2018 – qui correspond à la Journée de la terre³, les Palestiniens de la bande de Gaza ont commencé à organiser des manifestations régulières le long de la clôture frontalière, exigeant la fin du blocus imposé par Israël à la bande de Gaza depuis 2007 et le respect du droit au retour. Ces manifestations ont eu lieu principalement le vendredi et ont accueilli des dizaines de milliers de participants, dont des femmes, des enfants, et des personnes âgées. Elles se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2019.

Israël s'est empressé de qualifier ces mobilisations d'illégitimes avant même qu'elles ne débutent. Les autorités israéliennes ont tenté à plusieurs reprises de les empêcher et ont déclaré à l'avance qu'elles disperseraient violemment les manifestants. L'armée a déployé des dizaines de tireurs d'élite le long de la barrière de séparation, et plusieurs responsables militaires ont précisé qu'ils avaient le droit de tirer à vue sur tout individu tentant

de s'approcher de la clôture ou de l'endommager. Lorsque les Gazaouis ont persisté dans leur mobilisation, Israël a mis ses menaces à exécution et ses snipers ont tiré à balles réelles contre des manifestants non armés. Ces fusillades ont fait 223 morts – dont 46 jeunes de moins de 18 ans – et près de 8 000 blessés parmi les Palestiniens. La grande majorité des personnes tuées ou blessées n'étaient pas armées et ne représentaient aucune menace pour les soldats bien équipés positionnés de l'autre côté de la clôture.

Israël a répondu aux critiques internationales concernant le nombre de victimes provoqué par cette politique de tir à vue en déclarant qu'une enquête serait ouverte sur ces incidents. Mais aujourd'hui, plus de quarante mois après la première manifestation de la Grande Marche du retour, il apparaît clairement que les enquêtes menées par l'armée sur cette affaire n'ont jamais eu l'intention de rendre justice aux victimes ou de dissuader les soldats israéliens de pratiquer ce type de tir. À l'instar d'autres enquêtes menées par la justice militaire dans le cas d'autres victimes palestiniennes de tirs israéliens, elles font partie d'un mécanisme de blanchiment des actions d'Israël, et leur principal objectif reste de faire taire les critiques extérieures, afin que l'État israélien puisse continuer à poursuivre la même politique sans le moindre changement.

« Une prison à ciel ouvert » : Human Rights Watch documente les entraves à la circulation des Palestiniens de Gaza imposées par Israël et l'Égypte depuis 2007.

HRW, « Gaza : La "prison à ciel ouvert" d'Israël, 15 ans déjà ». Rapport du **14 juin 2022**.

Les restrictions généralisées imposées aux plus de deux millions d'habitants de Gaza par Israël pour quitter ce territoire enclavé les privent de la possibilité d'améliorer leur vie, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui à l'occasion du quinzième anniversaire du bouclage instauré en 2007. Le bouclage a dévasté l'économie de Gaza, a contribué à la fragmentation du peuple palestinien, et participe à des crimes contre l'humanité d'apartheid et de persécution des autorités israéliennes à l'encontre de millions de Palestiniens. [...] « Avec l'aide de l'Égypte, Israël a transformé Gaza en une prison à ciel ouvert », a déclaré Omar Shakir, directeur pour Israël et la Palestine à Human Rights Watch. « Alors que, deux ans après le début de la pandémie de Covid-19, de nombreuses personnes voyagent de nouveau à travers le monde, plus de deux millions de Palestiniens de Gaza continuent d'être soumis à ce qui équivaut à un confinement qui a déjà duré 15 ans. » [...] Depuis 2007, les autorités israéliennes ont, à de rares exceptions près, interdit aux Palestiniens de transiter par le point de passage d'Erez entre Gaza et Israël, d'où ils peuvent rejoindre la Cisjordanie et se rendre à l'étranger via la Jordanie. Israël empêche également les autorités palestiniennes d'exploiter un aéroport ou un port

maritime à Gaza. Les autorités israéliennes y restreignent aussi fortement l'entrée et la sortie des marchandises.

Elles justifient souvent cette fermeture, intervenue après que le Hamas a pris le contrôle politique de Gaza à l'Autorité palestinienne dirigée par le Fatah en juin 2007, par des raisons de sécurité. Les autorités israéliennes ont déclaré vouloir minimiser les déplacements entre Gaza et la Cisjordanie afin d'empêcher l'exportation d'un « réseau terroriste humain » de Gaza vers la Cisjordanie, qui a une frontière poreuse avec Israël et où vivent des centaines de milliers de colons israéliens. [...] Les obligations légales de l'Égypte envers les habitants de Gaza sont plus limitées, car elle n'est pas une puissance occupante. Cependant, en tant qu'État partie à la quatrième convention de Genève, elle devrait veiller au respect de la convention « *en toutes circonstances* », notamment aux protections des civils vivant sous occupation militaire et qui ne peuvent pas voyager en raison de restrictions illégales imposées par la puissance occupante. Les autorités égyptiennes devraient également tenir compte de l'impact de la fermeture de la frontière sur les droits des Palestiniens vivant à Gaza et qui ne peuvent se rendre à Gaza et en sortir par une autre route, et notamment sur le droit de toute personne à quitter un pays. Les autorités égyptiennes devraient lever les obstacles déraisonnables qui restreignent les droits des Palestiniens et autoriser le transit par son territoire, sous réserve de considérations de sécurité, et veiller à ce que leurs décisions soient transparentes et non arbitraires et tiennent compte des droits fondamentaux des personnes concernées. [...]

Depuis plus de vingt ans, les autorités israéliennes ont également fortement restreint l'utilisation par les Palestiniens de l'espace aérien et des eaux territoriales de Gaza. Elles ont bloqué la réouverture de l'aéroport que les forces israéliennes avaient rendu inutilisable en janvier 2002 et empêché les autorités palestiniennes de construire un port maritime, obligeant les Palestiniens à quitter Gaza par voie terrestre pour se rendre à l'étranger. Les quelques Palestiniens autorisés à traverser au point de passage d'Erez ne peuvent généralement pas se rendre à l'étranger via l'aéroport international d'Israël et doivent passer par la Jordanie. Les Palestiniens qui souhaitent quitter Gaza via Erez, soit vers la Cisjordanie, soit vers l'étranger, déposent leurs demandes auprès du Comité palestinien des affaires civiles à Gaza, qui transmet ces demandes aux autorités israéliennes, qui décident d'accorder ou non un permis. [...]

Ces dernières années, les agences de voyages ont proposé une option supplémentaire, un tanseeq « VIP » qui accélère le voyage sans retard de transit entre Rafah et Le Caire, offre une certaine flexibilité quant à la date du voyage et garantit un traitement amélioré par les autorités. Son coût s'élevait à 700 dollars en janvier 2022.

Hala Consulting and Tourism Services, l'agence basée au Caire qui propose les services de tanseeq VIP, a des liens étroits avec les services de sécurité égyptiens et son personnel est composé en grande partie d'anciens officiers de l'armée égyptienne, ont déclaré à Human Rights Watch un militant des droits humains et un journaliste qui ont enquêté sur ces questions. Cela permet à cette agence de

réduire les délais de traitement et les retards aux points de contrôle pendant le voyage entre Rafah et Le Caire. L'activiste et le journaliste ont tous deux demandé que leurs noms ne soient pas divulgués pour des raisons de sécurité.

Cette agence a des liens avec l'éminent homme d'affaires égyptien Ibrahim El-Argani, qui entretient lui-même des liens étroits avec le président égyptien, Abdel-Fattah Al-Sissi. El-Argani dirige l'Union des tribus du Sinaï, qui travaille main dans la main avec l'armée et les services de renseignement égyptiens contre les militants opérant dans le Nord-Sinaï. Ibrahim El-Argani, l'un des rares hommes d'affaires égyptiens capables d'exporter des produits vers Gaza depuis l'Égypte, possède la société Sinai Sons, qui détient l'exclusivité de la gestion de tous les contrats liés aux efforts de reconstruction de Gaza. Human Rights Watch a écrit à El-Argani pour solliciter son point de vue sur ces questions, mais n'avait reçu aucune réponse au moment de la rédaction de ce rapport.

Depuis le 7 octobre, Israël refuse délibérément l'entrée d'une aide alimentaire suffisante pour les besoins de la population, faisant craindre une famine sévère.

B'Tselem, « Israël affame Gaza⁴ ». Rapport du 8 janvier 2024.

À Gaza, tout le monde a faim. Environ 2,2 millions de personnes survivent au jour le jour avec presque rien, se privant régulièrement de repas. La recherche désespérée de nourriture est constante et généralement infructueuse, laissant toute la population le ventre vide – y compris les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes âgées. La bande de Gaza était déjà en proie à une crise humanitaire avant la guerre, principalement en raison du blocus imposé par Israël depuis dix-sept ans. Environ 80 % de la population y dépendait de l'aide humanitaire. Près de 44 % des ménages souffraient d'insécurité alimentaire et 16 % étaient en danger d'y être eux aussi réduits. Compte tenu du contexte initial, on comprend pourquoi la situation à Gaza est devenue aussi vite catastrophique.

Le 21 décembre 2023, le Famine Review Committee (FRC), un organisme de l'ONU chargé du suivi et de l'application de la classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (Integrated Food Security Phase Classification – IPC), a publié un rapport sur la question. Le FRC, composé d'experts indépendants, utilise la classification internationalement reconnue des niveaux d'insécurité alimentaire, le plus grave étant la phase 5 – catastrophe/famine. Selon cette méthodologie, une

intervention urgente est nécessaire à partir de la phase 3 (crise ou pire) afin de protéger la population.

Le rapport du FRC s'appuie sur des informations collectées dans la bande de Gaza entre le 24 novembre 2023 et le 7 décembre 2023. Le comité a constaté que, pendant cette période, les membres de quatre ménages sur cinq dans le nord de la bande de Gaza et ceux de la moitié des ménages de personnes déplacées dans le sud ont passé plusieurs journées sans pouvoir s'alimenter, et nombre d'entre eux ont sauté des repas pour pouvoir nourrir leurs enfants. Environ 93 % de la population de Gaza, soit quelque 2,08 millions de personnes, souffraient d'une insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus), et plus de 15 %, soit 378 000 personnes, avaient déjà atteint la phase 5.

Le rapport prévoyait également que d'ici le 7 février 2024, c'est l'ensemble de la population de la bande de Gaza qui se trouverait dans la phase 3 ou pire. Au moins un habitant sur quatre, soit plus de 500 000 personnes, devrait se trouver dans la phase 5, confronté à des pénuries alimentaires extrêmes, à la faim et à l'épuisement. Si les conditions enregistrées au moment de sa publication persistaient, il existait un risque important que l'état de famine soit déclaré dans l'ensemble de la bande de Gaza dans les six mois. Une telle déclaration se justifie lorsque 20 % des ménages atteignent la phase 5, que 30 % des enfants souffrent de malnutrition sévère et que deux adultes ou quatre enfants sur 10 000 meurent de faim chaque jour⁵.

De manière similaire, une enquête de l'Unicef datant du 26 décembre 2023 a révélé que les besoins nutritionnels de base d'un nombre croissant d'enfants n'étaient pas satisfaits. Environ 90 % des enfants de moins de deux ans à Gaza consomment des produits appartenant à seulement deux groupes alimentaires ou moins. Lors d'une enquête menée deux semaines plus tôt, ce chiffre était de 80 %. Les besoins nutritionnels des femmes enceintes et allaitantes étaient eux aussi gravement compromis, 25 % d'entre elles ne consommant qu'un seul type d'aliments et près de 65 % n'en consommant que deux.

Cette réalité n'est pas un simple effet collatéral de la guerre, mais le résultat direct de la politique déclarée d'Israël. Les Gazaouis dépendent désormais entièrement de l'approvisionnement en nourriture provenant de l'extérieur de la bande de Gaza, car ils ne peuvent pratiquement plus en produire eux-mêmes. La plupart des champs cultivés ont été détruits, et il est de toute façon dangereux d'accéder à des espaces à ciel ouvert pendant la guerre. Les boulangeries, les usines et les entrepôts alimentaires ont été bombardés ou fermés en raison de la pénurie de fournitures de base, de carburant et d'électricité. Les réserves des particuliers, des magasins et des entrepôts sont épuisées depuis longtemps. Dans ces conditions, les réseaux de soutien familial et social qui contribuaient à la survie des Gazaouis au début de la guerre se sont eux aussi effondrés. Pourtant, Israël refuse délibérément l'entrée à Gaza d'une quantité de denrées suffisante pour répondre aux besoins de la population.

Seule une fraction de la quantité de nourriture entrant avant la guerre est désormais autorisée, avec une série de restrictions concernant plusieurs types de produits, ainsi que leurs modalités de transit et de distribution à Gaza.

À titre d'exemple, presque toutes les marchandises entrent à Gaza par le point de passage de Rafah, qui n'est pas équipé pour le transit massif de gros véhicules de transport de marchandises, ce qui limite le nombre de camions et crée un goulot d'étranglement. Bien qu'Israël ait récemment autorisé les camions à passer aussi par le point de passage de Kerem Shalom, qui est mieux adapté au transport de marchandises, il s'agit d'une mesure essentiellement symbolique qui n'a pas permis d'atténuer les difficultés. En outre, les autorités israéliennes obligent les organisations humanitaires à acheter des produits alimentaires en Égypte et les empêchent de se les procurer en Israël même, ce qui permettrait un transfert plus efficace et plus rapide des marchandises. Israël interdit également aux entreprises privées gazaouies d'acheter de la nourriture, ce qui aurait pour effet une augmentation considérable de l'offre.

Les organisations humanitaires ont du mal à opérer dans les conditions actuelles, et la majeure partie de l'aide limitée autorisée à entrer reste à Rafah au lieu d'atteindre les habitants de l'ensemble de la bande de Gaza. Martin Griffiths, sous-secrétaire général aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence des Nations unies, énumère plusieurs raisons pour lesquelles l'aide ne peut être distribuée efficacement. Il signale notamment que les camions sont inspectés plusieurs fois avant qu'Israël ne

les autorise à entrer dans la bande de Gaza et que, même une fois cette inspection terminée, ils sont immobilisés par de longues files d'attente en raison des conditions qui règnent au point de passage de Rafah. Le peu de nourriture qui parvient à entrer est très difficile à distribuer en raison des bombardements constants, de la destruction des routes, des fréquents *blackout* des communications et de la présence de centaines de milliers de personnes déplacées qui s'entassent dans des espaces de plus en plus exigus.

Israël peut, s'il le souhaite, changer cette réalité. Les images d'enfants mendiant de la nourriture, de longues files d'attente en quête d'une pitance dérisoire et de Gazaouis affamés assaillant les camions de l'aide alimentaire dépassent déjà tout ce qu'on peut concevoir. La situation devient plus épouvantable à chaque minute et le danger de famine est réel. Pourtant, Israël persiste et signe.

Changer cette politique n'est pas seulement une obligation morale. Autoriser l'entrée de nourriture dans la bande de Gaza n'est pas un acte de bonté, mais une obligation positive conforme au droit humanitaire international : il est interdit d'utiliser la famine comme méthode de guerre, et lorsqu'une population civile est privée de ce dont elle a besoin pour survivre, les parties en conflit ont l'obligation de permettre le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, et entre autres de la nourriture. Ces deux règles sont considérées comme faisant partie du droit international coutumier et leur violation constitue un crime

de guerre au sens défini par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Des milliers de Palestiniens affamés autour d'un des rares camions d'aide alimentaire sont pris pour cible. Ce « massacre de la farine » fait plus d'une centaine de morts.

PCHR, « "Massacre de la farine" : l'impunité persiste tandis que les Forces israéliennes ouvrent le feu sur des Palestiniens affamés en quête d'une aide vitale⁶ ». Enquête du **29 février 2024**.

Le Centre palestinien pour les droits de l'homme (PCHR) et les organisations de défense des droits humains Al-Mezan et Al-Haq condamnent avec la plus grande fermeté le « massacre de la farine » commis par les forces d'occupation israéliennes contre des milliers de Palestiniens en quête d'aide alimentaire pour nourrir leurs familles affamées dans le nord de la bande de Gaza. Cette attaque a entraîné la mort d'au moins 112 Palestiniens et en a blessé 760, selon le ministère palestinien de la Santé. [...] D'après les premières informations obtenues par nos enquêteurs sur le terrain, le 29 février 2024, vers 4 h 30 du matin, des chars et des tireurs d'élite israéliens stationnés au sud-ouest de la ville de Gaza ont ouvert le feu sur des milliers de civils palestiniens qui attendaient désespérément depuis des heures l'arrivée des convois d'aide. La fusillade nourrie déclenchée par les forces d'occupation israéliennes a duré environ une heure et demie, et elle a coïncidé avec l'arrivée des camions d'aide aux abords du rond-point Al-Nabulsi, rue Al-Rashid, après qu'ils ont franchi un poste de contrôle israélien. Des dizaines de personnes ont grimpé sur les camions pour prendre des sacs de farine et des paquets de conserves.

Les tirs israéliens ont blessé un nombre encore plus grand de personnes et empêché l'arrivée rapide des ambulances et des équipes de secours, faisant ainsi obstacle au transport et au traitement des victimes.

Une fois de plus l'armée israélienne a complètement déformé les faits en prétendant que les victimes avaient été « piétinées par la foule ou écrasées par les camions ». Or les témoignages recueillis par nos enquêteurs et les vidéos documentant ces incidents diffusés sur les réseaux sociaux montrent clairement et sans ambiguïté que les membres de la foule ont été atteints par des balles tirées par des chars et des snipers israéliens. En outre, le directeur de l'hôpital Kamal-Adwan, Hossam Abu Safiya, a déclaré que les impacts de balles avaient essentiellement affecté la tête et les parties supérieures du corps des victimes, signe d'une volonté d'infliger des blessures mortelles ou graves à ces Palestiniens affamés.

L'un des témoins du massacre, Mahmoud Ibrahim Abdel Salam Obaid, 30 ans, a déclaré à nos enquêteurs : « Poussé par une faim insupportable, je me suis décidé pour la première fois à aller chercher de l'aide. Le tank était stationné près de la rue Al-Rashid, et personne ne s'en approchait. J'ai pris des vivres dans le premier camion, et quand j'ai fait demi-tour, j'ai été atteint par deux projectiles venant du tank, l'un dans le dos et l'autre à la main. » D'après un autre témoin, Atiya Abdel Fattah Lafi, 34 ans, « les deux premiers camions sont arrivés, les gens se sont approchés et la distribution de vivres a commencé. Lorsque les troisième et quatrième camions sont arrivés, les forces d'occupation ont commencé à tirer. J'ai réussi à

recupérer quelques victuailles et puis je me suis dit que j'allais rentrer chez moi. C'est à ce moment-là que j'ai été atteint par une balle dans le dos, alors que je me trouvais à environ 700 mètres de l'endroit où les chars israéliens étaient stationnés ».

Dans le contexte du génocide en cours, ce n'est pas la première fois que l'armée israélienne tire sur des Palestiniens affamés en quête désespérée d'une aide vitale, mais vu le nombre important de victimes, ce massacre est l'un des plus cruels. Nos organisations ont déjà documenté le ciblage délibéré par les forces d'occupation de Palestiniens attendant les camions d'aide, ce alors même qu'Israël persiste à utiliser la famine comme tactique génocidaire et comme arme de guerre. Le 25 février 2024, par exemple, au moins 10 Palestiniens ont été tués alors qu'ils se rassemblaient près du rond-point Al-Nabulsi sur la rue Al-Rashid, dans le sud-ouest de la ville de Gaza, dans l'attente de l'arrivée de l'aide.

Dans un message publié sur le réseau social X, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a salué les actions des « combattants héroïques » impliqués dans le massacre de la farine. D'après lui, ils auraient « agi de manière totalement appropriée contre une foule d'habitants de Gaza qui tentaient de les agresser ». Ben-Gvir soutient aussi qu'Israël doit « cesser de transférer » de l'aide humanitaire à Gaza. Ces propos viennent s'ajouter à la longue liste de déclarations faites par des responsables israéliens et qui trahissent le caractère génocidaire de leurs intentions et de leurs actions à l'encontre des Palestiniens de la bande de Gaza.

Le 27 février, le Humanitarian Country Team, un organisme dépendant des Nations unies, a déclaré que ses partenaires en matière d'intervention humanitaire n'ont pas été en mesure d'atteindre en toute sécurité le nord de la bande de Gaza, et qu'un nombre croissant de secteurs sud de la bande de Gaza leur ont aussi été rendus inaccessibles, car les convois d'aide sont la cible de tirs israéliens et on leur refuse systématiquement l'accès aux personnes dans le besoin. Selon HelpAge, il y a à Gaza environ 111 500 personnes âgées qui sont parmi les plus exposées au risque de famine, de déshydratation, de maladie, de blessures et de mort. Au début du mois de janvier, d'après les experts des Nations unies, les Palestiniens de Gaza représentaient désormais 80 % de l'ensemble des personnes souffrant de famine ou de malnutrition catastrophique dans le monde, ce qui témoigne d'une crise humanitaire sans précédent.

D'après Philippe Lazzarini, qui dirige l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), on a constaté en février une réduction de 50 % de l'aide humanitaire entrant à Gaza par rapport au mois de janvier. Lazzarini souligne que cette aide « était censée augmenter et non pas diminuer pour répondre aux besoins énormes de deux millions de Palestiniens vivant dans des conditions désespérées », et que la famine à Gaza est « une catastrophe d'origine humaine ». D'après lui, l'UNRWA n'a plus été en mesure d'acheminer de l'aide alimentaire au nord de Gaza depuis le 23 janvier : « Les appels de

l'UNRWA dans ce sens ont été rejetés et se sont heurtés à une surdit  totale. »

Selon nos enqu teurs sur le terrain, pour pouvoir obtenir des denr es alimentaires de base telles que de la farine, des milliers de Palestiniens risquent leur vie chaque jour aux abords des postes de contr le isra liens qui surveillent l'arriv e des camions d'aide. Bien que l'arm e isra lienne soit parfaitement consciente des conditions qu'elle impose aux civils, elle n'h siste pas   prendre pour cible des personnes qui attendent pendant des heures pour obtenir des vivres pour leurs familles affam es. C'est le manque persistant de nourriture qui oblige les Palestiniens   prendre de tels risques, une situation qui s'est dangereusement aggrav e au cours des derniers mois et qui a d sormais atteint son paroxysme. Les r serves sont  puis es, et il ne leur reste plus rien pour subvenir   leurs besoins. Nous constatons que les Palestiniens du nord de la bande de Gaza ont d j   t  contraints de manger de la nourriture pour animaux afin de survivre.

[...] Une fois de plus, nous alertons l'opinion sur le risque de laisser pr s d'un demi-million de Palestiniens mourir de faim et de soif dans la ville de Gaza et dans le gouvernorat du nord de Gaza, du fait qu'ils continuent d' tre priv s d'une aide vitale par la politique intentionnelle d'Isra l, qui fait obstacle   la circulation des camions d'aide humanitaire. Nous insistons sur le fait qu'en suscitant activement la famine, la politique d'Isra l vise   la fois   d placer les habitants du nord de la bande de Gaza et  

les obliger à partir vers le sud et, potentiellement, à expulser de force les Palestiniens de Gaza vers l'Égypte.

Le corridor maritime et le largage aérien d'aide alimentaire sont insuffisants, et même dangereux, pour la population de Gaza. Une illusion d'action humanitaire de la part de la communauté internationale.

Amnesty International, « Gaza : les largages aériens et les routes maritimes ne peuvent être une alternative à l'acheminement d'aide humanitaire par voie terrestre ». Lettre ouverte du **13 mars 2024**.

[...] Les États ne peuvent se cacher derrière les largages aériens et un corridor maritime pour créer l'illusion qu'ils répondent adéquatement aux besoins à Gaza. Leur principale responsabilité est d'empêcher la perpétration de crimes atroces et d'exercer une pression politique efficace afin de mettre un terme aux bombardements incessants et aux restrictions qui empêchent l'acheminement sécurisé d'aide humanitaire.

[...] Alors que les États ont récemment intensifié les largages aériens d'aide à Gaza, les professionnels humanitaires soulignent que cette méthode d'acheminement à elle seule n'est en aucun cas en mesure de répondre aux immenses besoins dans l'enclave. 2,3 millions de personnes survivant dans des conditions désastreuses ne peuvent être nourries et soignées par des largages aériens.

Les largages aériens ne peuvent fournir les mêmes volumes d'aide humanitaire que le transport par voie terrestre. Alors qu'un convoi de cinq camions peut transporter environ 100 tonnes de nourriture et de matériel indispensable à la survie des populations, les derniers largages aériens n'ont pu livrer que quelques tonnes chacun.

Les largages aériens sont également susceptibles d'être extrêmement dangereux pour les vies des civils en quête d'aide : à Gaza, au moins cinq personnes ont été tuées par des colis d'aide humanitaire en chute libre. L'assistance humanitaire ne peut pas être improvisée : elle doit être délivrée par des équipes professionnelles, dotées d'une expertise en matière d'organisation des distributions et de services de soins vitaux.

[...] Des États tiers ont récemment annoncé des efforts pour ouvrir un corridor maritime à partir de Chypre, dont la création d'un port flottant sur la rive de Gaza qui ne sera pas opérationnel avant plusieurs semaines. Des familles entières meurent de faim et ne peuvent pas attendre la construction d'infrastructures côtières : pour sauver leurs vies, les camions remplis de nourriture et de médicaments, actuellement interdits de pénétrer dans Gaza, doivent être autorisés à rentrer sur le territoire immédiatement.

En outre, les envois depuis Chypre vers les points de distribution autour de Gaza seront confrontés aux mêmes obstacles que rencontrent actuellement les convois d'aide en provenance de Rafah : une insécurité persistante, un taux élevé de refus d'accès par les forces israéliennes et des temps d'attente excessifs aux postes de contrôle israéliens.

Par conséquent, sa création n'aura aucun effet réel sur la situation humanitaire catastrophique, à moins qu'elle n'aille de pair avec un cessez-le-feu immédiat et un plein accès sans entrave à toutes les zones de la bande de Gaza. Le manque de transparence quant à l'entité qui sera responsable de l'infrastructure et de la sécurité de

l'acheminement de l'aide à terre suscite également des inquiétudes : les États doivent veiller à ce que le corridor maritime ne légitime pas une occupation militaire terrestre israélienne prolongée de la bande de Gaza instrumentalisant l'acheminement de l'aide.

[...] La réponse humanitaire appropriée aux immenses besoins à Gaza est celle d'un accès sans entrave pour le personnel et l'aide humanitaire prépositionnés depuis des mois du côté égyptien de la frontière. Jusqu'à présent, les autorités israéliennes sont les seules à décider si 2,3 millions de personnes à Gaza peuvent manger, être soignées et avoir un toit au-dessus de leur tête : cette situation ne peut demeurer incontestée. Les organisations humanitaires ont la capacité logistique d'aider les Palestiniens à Gaza : il ne manque que la volonté politique des États pour faire respecter l'accès.

Les organisations humanitaires attendent des États tiers qu'ils utilisent d'urgence leur influence pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et obliger les autorités israéliennes à mettre fin à leur blocus délibéré de l'aide humanitaire dans toutes les zones de la bande de Gaza, notamment par l'ouverture totale et la levée des restrictions aux points de passage de Rafah, Kerem Shalom / Karam Abu Salem, Erez / Beit Hanoun et Karni.

Reportage à Rafah : les familles déplacées vers le sud, affamées et sans abri, décrivent les pires journées de leur existence.

Ruwaida Kamal Amer, +972 *Magazine*, « La faim fait pleurer mes enfants. C'est une guerre qui vise à nous affamer ⁷ ». Article du **31 janvier 2024**.

Khalida Abu Ras, 55 ans, vit sous une tente à Rafah, la ville la plus méridionale de la bande de Gaza. Elle fait partie du million de Palestiniens – soit à peu près la moitié de la population totale de Gaza – qui y habitent aujourd'hui. Contrainte de fuir son domicile au début de la guerre, elle est sans abri depuis lors. « Il m'est impossible de décrire les souffrances que nous éprouvons, déclare-t-elle à +972. Ce sont les pires journées de notre existence. »

Beit Hanoun, son ancien foyer au nord-est de la bande de Gaza, a été l'une des premières agglomérations à devenir inhabitable lorsque les bombardements israéliens ont commencé. « Jour et nuit, nous étions encerclés par une ceinture de feu, raconte Khalida. J'ai fui la mort avec mes cinq enfants et mes petits-enfants. »

Au cours des mois qui ont suivi, elle et sa famille se sont peu à peu déplacées de l'extrême nord à l'extrême sud de la bande de Gaza, mais partout où ils faisaient halte, la même situation se répétait : aucun répit dans les bombardements et la progression des forces israéliennes, et une sévère pénurie de nourriture. Même chose à Rafah : « Tous les trois jours, nous recevons une aide alimentaire, mais ce n'est qu'un pis-aller – un maigre

repas incapable de rassasier une famille de 15 personnes. »

Pour répondre à l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre au sud de son territoire, Israël a coupé l'eau et l'électricité qu'il fournit normalement à Gaza et restreint drastiquement l'entrée de nourriture, de carburant et d'aide humanitaire, intensifiant ainsi un blocus déjà handicapant qui dure depuis seize ans. Les denrées de base se sont aussitôt faites plus rares dans la bande de Gaza, tandis que leur prix est monté en flèche. Le peu de nourriture disponible devenait tout simplement inabordable pour beaucoup de Gazaouis.

« Un kilo de sel coûtait un shekel ; maintenant, ça coûte 20 shekels ou plus [environ 5,10 euros], explique Khalida Abu Ras. Un carton de levure ne coûtait que 5 shekels, aujourd'hui c'est 25 shekels [environ 6,50 euros]. Tout est devenu trop cher pour nous. »

Les organismes d'aide internationale ont lancé l'alarme, dénonçant un niveau catastrophique de malnutrition. Un rapport intégrant les critères de l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC – classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire) définit les conditions de l'ensemble de la population de Gaza comme un état d'insécurité alimentaire aiguë, soit « une situation de crise, voire pire ». Selon les Nations unies, 80 % des personnes confrontées à la famine ou à un niveau de dénutrition catastrophique dans le monde habitent à Gaza. Les Palestiniens du nord de la bande de Gaza ont déclaré à CNN que, faute d'avoir accès à une aide quelconque, ils mangeaient de l'herbe et buvaient de l'eau polluée.

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est le principal organisme fournissant de l'aide et un abri aux millions de personnes déplacées à Gaza, et vient de voir une partie de son financement éliminée par les pays occidentaux suite à des allégations selon lesquelles 12 de ses 13 000 employés à Gaza auraient participé à l'attaque du 7 octobre. Ses représentants ont déclaré au début du mois de janvier que « l'aide humanitaire, à elle seule, ne peut pas répondre aux besoins fondamentaux de la population [de Gaza] ». Et chaque jour depuis une semaine, des dizaines de manifestants israéliens tentent – avec un certain succès – de bloquer le passage du peu d'aide qu'Israël a autorisé à entrer dans la bande de Gaza depuis son territoire.

« On ne peut plus rien acheter pour nourrir sa famille »

Salem Al-Murr, 35 ans, père de trois enfants, originaire de la ville de Gaza, a dû se déplacer trois fois depuis le début de la guerre. À chaque nouvelle étape, la recherche et l'achat de nourriture sont devenus un problème de plus en plus pressant.

« Nous n'avons pas mangé de fruits depuis le début de la guerre, a-t-il déclaré à +972. Le prix de la viande a doublé. Un kilo de bœuf coûtait 35 shekels, maintenant c'est 90 shekels [environ 23,20 euros]. Ces prix sont absurdes. Dans les conditions terribles de la guerre, on ne peut pas se les permettre. Il y a souvent aujourd'hui plus de 30 personnes dans une seule maison. Comment voulez-

vous acheter une quantité suffisante de nourriture à des prix pareils ? »

Al-Murr et sa famille habitent désormais une tente près de la frontière égyptienne. « Nous n'avons plus nulle part où aller, déplore-t-il. Je n'arrive pas à croire que je vis sous une tente. Nous avons traversé des épreuves douloureuses. »

Bien qu'ils vivent désormais dans un immense bivouac au milieu de centaines de milliers d'autres personnes déplacées et qu'ils habitent à proximité immédiate des convois d'aide qui pénètrent dans Gaza depuis la frontière égyptienne, Salem Al-Murr et sa famille continuent à souffrir d'une faim intense. « Parfois, je vais au marché pour acheter de la nourriture, mais je reviens les mains vides parce que tout est trop cher, explique-t-il. Lorsqu'on demande aux marchands pourquoi les prix sont si élevés, ils nous disent qu'il y a une pénurie de produits et qu'il n'existe pas d'autre source d'approvisionnement. »

« Nous sommes sans travail depuis plus de trois mois, sans aucune source de revenu, poursuit Al-Murr. Nous en sommes réduits à ne consommer qu'un repas par jour – les conserves que nous distribuent les organisations humanitaires. On ne peut plus rien acheter pour nourrir sa famille. La faim fait pleurer les enfants, y compris les miens. Nous ne pouvons pas leur dire qu'il n'y a rien à manger. Les armes de cette guerre, ce sont la faim et l'expulsion ; c'est une guerre qui vise à punir un peuple tout entier. »

Les Gazaouis se tournent de plus en plus vers les réseaux sociaux pour exiger l'augmentation de l'aide humanitaire

afin de pouvoir acheter de la nourriture pour leurs enfants et les sauver de la famine. Entre-temps, le prix des denrées alimentaires a tellement augmenté que même les patients des hôpitaux sont à la diète.

Khaled Nabhan habitait le camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza. Suite à une attaque aérienne israélienne, il a subi de graves fractures au pied et a dû être hospitalisé. Il a d'abord été transporté à l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Gaza, avant d'être transféré à l'hôpital européen de Khan Younès. Le régime des malades y est d'un seul repas par jour : « On ne nous sert que du labné ou du *bahteh* [riz au lait], et ça ne suffit pas à nourrir son homme. Je continue à avoir faim pendant des heures tous les jours. Ma famille essaie d'acheter de la nourriture dans les environs, mais tout est trop cher. Il n'y a pas de médicaments, pas de nourriture, pas d'abri, rien qui nous permette de supporter cette terrible guerre. »

Témoignage de Rami Abou Jamous : « Cette façon de larguer quelques gouttes d'aide humanitaire, c'est comme donner à manger à des chiens. »

Orient XXI, « Journal de bord de Gaza 3 ». Message du **4 mars 2024**.

« Mais aujourd'hui, je voudrais vous parler du dernier cri de ce qui se fait dans l'aide humanitaire : le parachutage. Je n'ai jamais vu ça. C'est devenu la mode ces dernières semaines : larguer quelques gouttes d'aide. Il y a eu les armées de l'air égyptienne, jordanienne, et hier c'étaient les Américains. Je ne comprends pas pourquoi ces gens-là se comportent avec nous de cette façon. Ils veulent montrer au monde entier, et surtout à leurs populations, qu'ils sont en train d'aider Gaza. Mais en fait ils sont en train d'humilier Gaza. Cette façon de larguer quelques gouttes d'aide humanitaire, c'est comme donner à manger à des chiens. On leur jette des morceaux, et les chiens se précipitent pour les manger. Il y a une situation de famine dans le nord de la bande de Gaza, notamment dans la ville de Gaza. Les enfants sont en train de mourir de malnutrition. Deux bébés cette semaine sont décédés, qu'ils reposent en paix. Juste parce qu'ils n'avaient pas à manger. Et on vient nous larguer quelques sacs de farine et de riz... C'est de l'humiliation. Les Israéliens le savent, c'est pour ça qu'ils ont donné le feu vert. Car pour faire ça, il faut avoir leur autorisation. C'est eux qui fixent l'endroit où les avions jettent cette aide humanitaire, qui donnent les coordonnées GPS. Tout est fait par les Israéliens. Ce que je ne comprends pas, c'est que ces pays-là, au lieu

d'aider de façon digne, le fassent de cette façon humiliante. »

1. Titre original : « The Gaza Strip ». Toutes les références numériques citées peuvent être trouvées en fin d'ouvrage, p. 251.
2. Gisha – Legal Center for Freedom of Movement est une ONG israélienne, fondée en 2005, qui défend la liberté de mouvement des Palestiniens, spécialement des Gazaouis, en vertu du droit international et israélien.
3. La Journée de la terre est un jour de commémoration pour les Palestiniens marquant le souvenir de la répression sanglante d'une grève le 30 mars 1976 organisée par le peuple palestinien contre la confiscation de leurs terres par Israël. Le bilan est de six morts.
4. Titre original : « Israel is starving Gaza ».
5. Les rapports publiés depuis confirment ces chiffres. Voir le communiqué de l'UNICEF du 5 avril 2024 (chapitre 4, p. 132).
6. Titre original : « “Flour massacre” : Impunity persists as Israeli forces open fire on starving Palestinians seeking vital aid ».
7. Titre original : « My children are crying from hunger. This is a war of starvation ».
8. Voir le rapport « Controlled dual-use items », de l'ONG israélienne Gisha – Legal Center for Freedom of Movement, https://gisha.org/UserFiles/File/LegalDocuments/procedures/merchandise/170_2_EN.pdf
9. « Israeli soldiers and police tipping off groups that attack Gaza aid trucks », *The Guardian*, 21 mai 2024.
10. Les difficultés sont nombreuses depuis la mise en œuvre de ce projet et le 14 juin, l'armée américaine annonce que la jetée va

être déplacée dans le port d'Ashdod pour être mise à l'abri en prévision d'une mer agitée. La mission de la jetée est définitivement abandonnée le 17 juillet.

2.

Les attaques contre le système de santé, les soignants et les humanitaires



Un convoi de MSF attaqué à Gaza, le 20 novembre 2023.

© MSF

Introduction

La fabrique du chaos

Leila Bourguiba

Pendant des mois, les structures médicales et le personnel médical et humanitaire ont été exposés dans la bande de Gaza à un niveau de violence extrême qui a sévèrement limité leurs capacités à atteindre les patients, à un moment où ils avaient pourtant le plus désespérément besoin de soins.

Des opérations militaires ont été lancées contre des hôpitaux *encore* fonctionnels, prenant en charge de nombreux patients. Des établissements de santé ont été endommagés ou complètement détruits, bombardés, assiégés, pris d'assaut et rendus inutilisables. Des membres du personnel médical et humanitaire ont été tués, détenus ou intimidés. Des transports sanitaires ont été ciblés ou empêchés de se déplacer. Ces actes de violence ont mené le système de santé dans la bande de Gaza au bord de l'effondrement. Selon l'Organisation mondiale de la santé, à la mi-mai 2024 plus aucun hôpital n'était complètement fonctionnel. Seuls 42 % le

demeuraient partiellement mais sans le personnel médical spécialisé nécessaire pour faire face au grand nombre de malades et de blessés, sans les médicaments, les fournitures médicales, le fuel, l'eau, la nourriture nécessaires pour les patients et les soignants.

Pourtant, les établissements de santé et autres unités sanitaires, comme les hôpitaux, ainsi que le personnel de santé, ne doivent pas faire l'objet d'attaques, les soins médicaux en temps de guerre doivent être garantis. Le droit international humanitaire (DIH), aussi appelé droit des conflits armés, leur accorde une protection spéciale qui comporte peu d'exceptions. En effet, depuis la signature de la première convention de Genève en 1864, un principe fondamental du DIH est que les blessés et les malades seront recueillis et soignés, qu'il s'agisse de civils ou des combattants blessés considérés comme étant hors de combat. La quatrième convention de Genève et les règles coutumières du DIH étendent la protection aux unités médicales où ces blessés et malades sont soignés, à l'instar des hôpitaux. Il y a moins de dix ans, le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait à l'unanimité la résolution 2286 (2016), et exprimait ainsi le consensus autour de la protection des soins médicaux dans les situations de conflit armé.

Malgré tout, aujourd'hui, en particulier à Gaza, les États ne sont pas à la hauteur de cette promesse et de leurs engagements découlant du DIH, notamment des conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels. Si dans de nombreux conflits les belligérants ignorent complètement le DIH, la guerre à Gaza va au-delà : l'ampleur de la destruction du système de santé est justifiée par une interprétation dévoyée du DIH et de sa mise en œuvre,

notamment en transformant les établissements médicaux, censés jouir d'une protection spéciale, en des cibles légitimes.

Cette application erronée ou de mauvaise foi des principes fondamentaux du DIH relatifs à la protection des civils, des structures et personnels de santé, aux principes de précaution et proportionnalité, aux circonstances de perte de protection, doit être dénoncée et corrigée. En avançant que les structures médicales seraient utilisées à des fins militaires ou terroristes, les autorités israéliennes prétendent qu'elles auraient alors perdu leur immunité et légitiment ainsi la mise à terre de tout un système de santé.

La mécanique rhétorique n'est pas nouvelle, elle a déjà été éprouvée dans d'autres conflits : elle consiste à dire que ces biens civils ou ces structures médicales sont utilisés par des « terroristes » pour se dissimuler, que les civils ou autres personnes protégées par le DIH y servent de boucliers humains, plus ou moins volontaires. Cette rhétorique non seulement permet, par des raccourcis de raisonnement et de sémantique, de rendre acceptable politiquement et dans l'opinion publique de détruire tout un système de santé, mais aussi fait circuler une interprétation erronée et dangereuse des principes fondamentaux du DIH, sans qu'elle soit contredite, du moins pour l'instant.

Rappelons-le avec force et conviction : ces établissements de santé, ces hôpitaux, bénéficient d'une protection spéciale. Celle-ci, soyons clairs, n'est pas absolue. Si l'utilisation d'installations médicales à des fins militaires est évidemment immorale, elle est aussi illégale et expose les patients et le personnel de santé à d'importants risques. Cette protection spéciale peut donc être

perdue *si* l'hôpital, par exemple, est utilisé « pour commettre, en dehors des devoirs humanitaires, des actes nuisibles à l'ennemi ». Elle est en revanche conservée lorsque des militaires blessés ou malades sont simplement traités dans ces hôpitaux, ce qui, précise le DIH, « ne sera pas considéré comme acte nuisible ». Cela ne signifie pas pour autant que dans l'hypothèse où des « actes nuisibles à l'ennemi » y seraient commis, l'hôpital pourrait automatiquement faire l'objet d'une attaque. La condition préalable à toute attaque est de démontrer que l'hôpital contribuerait effectivement à l'action militaire *au moment de l'attaque*, et que cette attaque procurera à celui qui la lance un *avantage militaire certain*.

Même si ces conditions sont réunies et que l'hôpital peut être considéré comme un objectif militaire, le DIH précise que non seulement l'hôpital doit être averti : « la protection ne cessera qu'après une sommation fixant, dans tous les cas opportuns, un délai raisonnable et demeuré sans effet », mais aussi que si l'attaque est malgré tout lancée, celle-ci doit se conformer aux principes de précaution et de proportionnalité. En d'autres termes, toutes les mesures possibles pour réduire au minimum les dommages causés aux civils et aux infrastructures civiles, ce qui inclut les hôpitaux, doivent être prises (principe de précaution) et toute attaque dont on peut *raisonnablement* prévoir que les dommages causés aux civils et/ou aux infrastructures civiles l'emporteront sur l'avantage militaire *concret et direct* est une attaque disproportionnée et ne doit pas être poursuivie (principe de proportionnalité).

L'avantage militaire attendu doit donc être défini et spécifique pour chaque attaque planifiée et toute allégation de perte de protection doit être étayée de manière claire et transparente. Or, ce à quoi nous assistons depuis le début des opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza interroge sur la décision d'attaquer un établissement médical, ainsi que le personnel médical et humanitaire, sans justifier leur prétendue perte de protection ni définir un avantage militaire direct.

Les effets incidents (collatéraux) sur les civils doivent être pris en compte, qu'ils soient directs ou indirects, dès lors qu'ils sont prévisibles. Les effets de la mise hors service ou de la réduction drastique des capacités de soins, les effets immédiats, à long terme et irréversibles causés aux civils du fait de ces attaques sur les infrastructures médicales doivent donc être considérés pour évaluer de bonne foi la proportionnalité de chacune de ces attaques. La systématisme des attaques sur les infrastructures médicales, l'ampleur des destructions, conduisent à légitimement douter d'une appréciation correcte ou de bonne foi de la proportionnalité.

Ne pas dénoncer et enrayer cette dérive, c'est accepter de délivrer un blanc-seing pour attaquer les installations médicales à Gaza et partout dans le monde, c'est renier l'essence des principes fondamentaux du droit international humanitaire.

Leila Bourguiba est conseillère juridique en droit international humanitaire à Médecins sans frontières.

Hôpitaux bombardés, assiégés, évacués : l'ONU alerte sur l'effondrement du système de santé et les conditions « horribles » des soins.

ONU Info, « Peu d'hôpitaux fonctionnels à Gaza, et parfois les conditions sont "inimaginables" ». Rapport du **28 mars 2024**.

[...] Selon l'OCHA¹, le système de santé de Gaza s'effondre en raison des hostilités en cours et des difficultés d'accès, ce qui se traduit par un nombre croissant d'hôpitaux hors service.

Si 24 des 36 hôpitaux de Gaza ne fonctionnent pas, deux sont peu fonctionnels et 10 sont partiellement fonctionnels – quatre dans le nord et six dans le sud de la bande, selon un décompte effectué mercredi 27 mars 2024.

Depuis plusieurs jours, les combats qui opposent l'armée israélienne au Hamas dans l'enclave palestinienne se cristallisent autour des complexes hospitaliers, notamment ceux des villes de Gaza et de Khan Younès.

Pour les agences humanitaires, l'intensité des affrontements n'a pas baissé malgré le vote, lundi 25 mars à New York, d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à un « cessez-le-feu immédiat ».

Les détails contenus dans le dernier rapport de situation d'OCHA sont alarmants. Le document fait ainsi état des conditions à l'hôpital européen de Gaza (HEG) à Khan Younès. Elles y sont décrites comme « inimaginables » et « dépassant l'entendement ».

Témoins de scènes horribles de patients mourant d'infections, ils soulignent à quel point l'hôpital est

submergé de patients. Conçu avec une capacité de seulement 200 lits, l'hôpital s'est agrandi à 1 000 lits, mais cette capacité accrue reste insuffisante pour répondre aux besoins en raison d'une grave pénurie de fournitures médicales de base, des dommages subis par les infrastructures et des contraintes qui pèsent sur l'accès à l'aide.

Environ 22 000 personnes déplacées ont également trouvé refuge et sécurité à l'hôpital, « s'abritant dans les couloirs et dans des tentes à l'intérieur de l'hôpital ».

À l'hôpital Kamal Adwan de Gaza, quinze enfants souffrant de malnutrition sont accueillis chaque jour, [l'hôpital] s'efforçant de maintenir ses services dans un contexte de pénurie d'eau, de nourriture et d'assainissement. Le seul générateur de l'hôpital a été gravement endommagé, et les agents de santé et patients ont désespérément besoin d'une assistance en nourriture, en eau et en installations sanitaires.

L'hôpital Al-Shifa est assiégé depuis 10 jours et les forces israéliennes ont confiné le personnel et les patients dans un bâtiment utilisé par les ressources humaines, qui « n'est pas conçu pour la fourniture de soins de santé ».

À Khan Younès, au cours d'opérations militaires intensives, l'armée israélienne a forcé le personnel hospitalier et les patients blessés à évacuer l'hôpital Al-Amal et a fermé les entrées avec des barrières de terre. Mardi, l'hôpital et le siège de la Société du Croissant-Rouge palestinien, situé à proximité, ont cessé de fonctionner.

« La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a indiqué que la fermeture forcée de l'hôpital Al-Amal, l'une des rares installations médicales restantes dans le sud [et le deuxième hôpital du Croissant-Rouge palestinien à fermer], a de profondes implications, mettant en danger d'innombrables vies », a regretté l'OCHA.

Dès novembre 2023, l'ONG de médecins pour les droits humains dénonce le ciblage des hôpitaux et appelle à des enquêtes internationales sur le respect du droit humanitaire.

PHR, « Physicians for Human Rights demande une enquête indépendante sur les attaques israéliennes contre des civils et des infrastructures de santé à Gaza² ». Déclaration du **21 novembre 2023**.

[...] Les attaques massives d'Israël contre les infrastructures de santé à Gaza sont particulièrement préoccupantes. Elles se traduisent notamment par le ciblage et la destruction de bâtiments hospitaliers, l'assassinat du personnel soignant et des patients, et le blocage de l'accès aux fournitures et à l'électricité qui permettent de faire fonctionner les équipements. Des milliers de personnes, dont nombre de blessés ou de malades, se voient interdire l'accès aux soins sans danger et dans des conditions décentes et ne peuvent pas exercer leur droit à la santé, ce qui a un impact dévastateur à court et à long terme. De son côté, Israël affirme que des hôpitaux et d'autres centres de santé sont utilisés par le Hamas ou d'autres groupes armés palestiniens pour des opérations militaires. Si cette affirmation est exacte, de telles actions constitueraient des crimes de guerre et devraient dès lors faire l'objet d'une enquête menée par des observateurs impartiaux et indépendants.

En réponse à ces allégations, le juriste Sam Zarifi, directeur exécutif de Physicians for Human Rights, déclare :

« Les affirmations selon lesquelles le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens auraient militarisé les hôpitaux en s'en servant pour protéger leurs combattants ou comme dépôts d'armes, ce en violation du droit humanitaire international, doivent faire l'objet d'une enquête menée par des observateurs indépendants et crédibles. Si des journalistes parviennent à se rendre sur ces sites, des enquêteurs professionnels doivent aussi pouvoir le faire.

Même si des hôpitaux ont effectivement été militarisés, les autorités israéliennes sont légalement tenues de veiller à ce que leurs interventions armées soient proportionnées aux objectifs militaires et minimisent les dommages causés aux civils. Le nombre considérable de morts parmi les civils de Gaza et les attaques et intrusions répétées visant les établissements de santé soulèvent des questions très graves quant au respect par l'armée israélienne des principes juridiques humanitaires internationaux de discrimination, de proportionnalité et de précaution. Tous les efforts doivent être déployés pour éviter, et en tout cas pour minimiser, les pertes en vies humaines parmi les civils, ainsi que pour soigner les blessés et garantir le droit à la santé pour tous.

L'assassinat brutal par le Hamas de plus de 1 200 Israéliens le 7 octobre, la prise de 240 otages, pour la plupart des civils, et les violences sexuelles signalées à cette occasion doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les preuves de ces atrocités doivent être recueillies et soumises à un organisme d'enquête indépendant et

impartial, capable d'établir la vérité et de rendre un verdict fondé sur des preuves crédibles.

Les représailles d'Israël à Gaza, qui ont entraîné la mort de plus de 14 000 personnes à ce jour, pour la plupart des civils, doivent également être considérées comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; elles doivent être documentées et faire l'objet d'une enquête susceptible d'aboutir à des procédures judiciaires. Signalons en particulier qu'il y a eu plus de 350 attaques contre des établissements de santé à Gaza, dont des frappes aériennes et des raids contre des hôpitaux, ainsi que des entraves à la prestation de soins. Tout cela exige à la fois une enquête et des efforts de reconstruction rapides.

Ceux qui détiennent les otages, parmi lesquels on compte des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont l'obligation de les traiter humainement et de fournir des soins médicaux aux personnes qui en ont besoin. Tous les otages doivent être libérés immédiatement et dans des conditions garantissant leur sécurité.

Les autorités israéliennes et palestiniennes doivent coopérer avec des enquêteurs internationaux indépendants et les inviter sur place pour qu'ils puissent mener une enquête systématique, impartiale et crédible. La Cour pénale internationale, qui a compétence sur ce conflit et enquête sur les crimes graves qui y ont été commis depuis 2021, est bien placée pour mener à bien cette investigation. On peut envisager le recours à la Commission d'enquête internationale indépendante sur Israël et les territoires palestiniens occupés, mandatée par

les Nations unies, ou à d'autres mécanismes, pour établir la vérité et promouvoir le minimum de justice nécessaire à la paix. »

Un convoi médical de l'OMS à l'hôpital Al-Ahli de Gaza a été entravé, contrôlé, attaqué et ses personnels illégalement arrêtés.

Organisation mondiale de la santé, « L'OMS appelle à la protection de l'espace humanitaire à Gaza à la suite d'incidents graves survenus lors d'une mission à haut risque de transfert de patients et de livraison de fournitures médicales ». Rapport du **12 décembre 2023**.

L'OMS réitère son appel à la protection des soins de santé et de l'aide humanitaire à Gaza, à la suite des longues attentes aux postes de contrôle militaires et de la détention de partenaires de santé lors d'une mission de transfert de patients dans un état critique et de livraison de fournitures à un hôpital du nord de Gaza. Au cours de la mission, un patient serait décédé.

Le 9 décembre 2023, en collaboration avec le Croissant-Rouge palestinien et le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et avec le soutien du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies (UNDSS), une équipe de l'OMS a mené une mission à haut risque à l'hôpital Al-Ahli de la ville de Gaza pour livrer des fournitures médicales, évaluer la situation dans l'hôpital, et transférer les patients grièvement blessés vers un hôpital du sud. La mission a permis de livrer à l'hôpital du matériel de traumatologie et de chirurgie en quantité suffisante pour traiter 1 500 patients, et de transférer 19 patients dans un état critique et 14 accompagnants vers le complexe médical Nasser dans le sud de Gaza, où ils peuvent bénéficier d'un niveau de soins plus élevé.

Sur sa route vers le nord, le convoi de l'ONU a été inspecté au poste de contrôle de Wadi Gaza, et les membres du personnel des ambulances ont dû quitter les véhicules pour identification. Deux membres du personnel du Croissant-Rouge palestinien ont été détenus pendant plus d'une heure, ce qui a encore retardé la mission. Le personnel de l'OMS a vu l'un de ses membres être forcé de s'agenouiller sous la menace d'une arme, puis emmené à l'abri des regards, où il aurait été harcelé, battu, déshabillé et fouillé.

Lorsque la mission est entrée dans la ville de Gaza, le camion d'aide transportant les fournitures médicales et l'une des ambulances ont été touchés par des tirs d'armes à feu.

Sur le chemin du retour vers le sud de Gaza, avec à son bord les patients de l'hôpital Al-Ahli, le convoi a de nouveau été arrêté au poste de contrôle de Wadi Gaza, où le personnel du Croissant-Rouge palestinien et la plupart des patients ont dû quitter les ambulances pour des contrôles de sécurité. Les patients dans un état critique qui se trouvaient encore dans les ambulances ont été fouillés par des soldats armés.

L'un des deux membres du personnel du Croissant-Rouge palestinien qui avaient été temporairement détenus plus tôt à l'aller a été emmené pour interrogatoire une deuxième fois. La mission a fait de nombreuses tentatives pour coordonner sa libération, mais a finalement dû – après plus de deux heures et demie d'attente – prendre la décision difficile de quitter cette zone très dangereuse et de poursuivre sa route, pour la sécurité et la santé des

patients et des travailleurs humanitaires. (Trois ambulances transportant des patients dans un état extrêmement critique avaient déjà poursuivi leur route plus tôt, tandis que trois autres étaient restées avec le convoi.) Le Croissant-Rouge palestinien a rapporté par la suite qu'au cours du processus de transfert, l'un des patients blessés était décédé des suites de ses blessures, faute de soins.

Le membre du personnel du Croissant-Rouge palestinien a été libéré plus tard dans la nuit après des efforts conjoints de l'ONU. Hier, l'équipe de l'OMS l'a rencontré, ainsi que son père, son supérieur et ses collègues. Il a dit qu'il avait été harcelé, battu, menacé, dépouillé de ses vêtements et qu'on lui avait bandé les yeux. Il avait les mains attachées derrière le dos et il a été traité de manière dégradante et humiliante. Une fois relâché, il a dû marcher vers le sud, les mains toujours attachées derrière le dos, sans vêtements ni chaussures.

Des détentions ont déjà eu lieu lors de missions humanitaires à Gaza

Le 22 novembre, six personnes du ministère de la Santé et du Croissant-Rouge palestinien ont été arrêtées lors d'une mission dirigée par l'OMS visant à transférer des patients de l'hôpital Al-Shifa. Trois semaines plus tard, quatre personnes – trois membres du ministère de la Santé et un membre du personnel du Croissant-Rouge palestinien – sont toujours en détention. Il n'y a aucune information sur leur état de santé ou sur l'endroit où ils se trouvent. Cette situation est inacceptable. L'OMS, ainsi

que leurs familles, leurs collègues et leurs proches, sont profondément inquiets de leur état de santé. Nous réitérons notre appel au respect de leurs droits fondamentaux et droits humains.

Il est inadmissible de faire obstacle aux ambulances et d'attaquer le personnel humanitaire et le personnel de santé.

Les soins de santé, y compris les ambulances, sont protégés par le droit international. Ils doivent être respectés et protégés en toutes circonstances.

Les difficultés rencontrées par cette mission illustrent le rétrécissement de l'espace dont disposent les acteurs humanitaires pour fournir de l'aide à Gaza, alors même que l'accès est désespérément nécessaire pour atténuer la situation humanitaire catastrophique, comme il est demandé dans la résolution adoptée par les membres du Conseil exécutif de l'OMS le 10 décembre.

L'OMS et ses partenaires restent fermement déterminés à rester à Gaza et à aider la population. Mais alors que les hostilités s'intensifient partout à Gaza, l'aide n'est pas à la hauteur des besoins et le système de soutien humanitaire est sur le point de s'effondrer.

La seule solution viable est un cessez-le-feu durable, afin que l'OMS et ses partenaires puissent travailler en toute sécurité et sans entrave pour renforcer un système de santé qui se détériore, reconstituer les réserves essentielles de carburant, de médicaments et d'autres aides essentielles, et prévenir les maladies, la faim et d'autres souffrances dans la bande de Gaza.

Note aux rédactions concernant l'hôpital Al-Ahli

Au cours de la mission citée ci-dessus dans la ville de Gaza lourdement détruite, le personnel de l'OMS a vu des centaines de personnes, dont des femmes, des personnes âgées, des jeunes et des enfants, qui semblaient surpris de voir des travailleurs humanitaires dans cette zone compte tenu de la situation très instable et de l'insécurité.

Le personnel de l'OMS a décrit l'hôpital Al-Ahli comme étant dans un état de « chaos total et une zone de catastrophe humanitaire ». Il abrite un nombre très important de personnes déplacées et plus de 200 patients, alors qu'il ne dispose de ressources que pour prendre en charge 40 lits, soit la moitié de sa capacité initiale en lits. Le bâtiment a subi d'importants dommages en raison des hostilités.

Les médecins ont déclaré que la situation était « hors de contrôle » car ils sont confrontés à des pénuries de carburant, d'oxygène et de fournitures médicales essentielles, ainsi qu'à un manque de nourriture et d'eau pour les patients comme pour eux-mêmes. Les capacités en personnel de santé sont minimales, les soins infirmiers sont extrêmement limités et l'hôpital s'appuie beaucoup sur les bénévoles.

Face à un grand nombre de patients victimes de traumatismes à l'intérieur de l'hôpital, et à l'extérieur dans la rue, les médecins sont contraints de déterminer qui reçoit des soins et qui n'en reçoit pas. Ils traitent de nombreux cas graves dans les couloirs de l'hôpital, à même le sol, dans la chapelle de l'hôpital et même dans la rue. L'hôpital manque cruellement de personnel, et n'a pas

la capacité d'effectuer des opérations de chirurgie vasculaire. Les amputations d'un membre sont décidées en dernier recours pour sauver des vies.

Reportage d'un journaliste palestinien après le siège israélien de l'hôpital Al-Shifa à Gaza.

Abdallah Aljamal³, *The Palestine Chronicle*, « "L'armée la plus immorale du monde" : *The Palestine Chronicle* évalue les dommages subis par l'hôpital Al-Shifa de Gaza⁴ ». Article du 1^{er} avril 2024.

À l'aube du lundi 1^{er} avril, les forces d'occupation israéliennes se sont brusquement retirées du complexe médical Al-Shifa au terme d'un siège de deux semaines et d'attaques constantes. Dès qu'ils ont été mis au courant, les habitants de la ville de Gaza ont convergé vers la zone ouest de l'agglomération pour constater les dégâts provoqués par l'incursion israélienne et évaluer l'état de leurs domiciles, qu'ils avaient été contraints d'évacuer. Ce qu'ils ont trouvé sur place est choquant. *The Palestine Chronicle* s'est entretenu avec trois témoins oculaires, dont deux journalistes, qui ont été confrontés à des scènes de dévastation absolue lorsqu'ils sont arrivés à proximité de l'hôpital.

Israël a tout saccagé

« Tout le complexe hospitalier est détruit. Tous les bâtiments ont été bombardés et ne sont plus utilisables », a déclaré à *The Palestine Chronicle* le journaliste palestinien Badr Abdel Aal. « Le complexe médical Al-Shifa est le plus grand hôpital de la bande de Gaza, son rôle est vital pour la santé publique à Gaza. Mais aujourd'hui, il est détruit et l'occupation l'a mis

complètement hors service. Israël doit rendre des comptes pour les crimes qu'il a commis à Al-Shifa, explique Abdel Aal. Tous les médias ont documenté ces crimes depuis des mois, et ils sont toujours là. Mais celui-ci est vraiment impardonnable. Les occupants ont tout profané dans la bande de Gaza, et personne dans le monde ne semble déterminé à les arrêter. Au contraire, les grandes puissances mondiales sont complices et auxiliaires du massacre du peuple palestinien.

« Nous ne nous attendions pas à un tel niveau de destruction »

Ayman Hattou est un autre journaliste qui a été témoin du degré de dévastation laissé derrière elle par l'armée israélienne. Il compare le niveau de destruction actuel avec celui qu'il a pu observer en novembre dernier, lorsque les forces israéliennes ont pris d'assaut l'hôpital pour la première fois : « En novembre, les destructions étaient limitées aux aires extérieures et seule une partie des bâtiments avait été endommagée. Nous ne nous attendions pas à un tel désastre. Cette fois, ce sont tous les bâtiments du complexe hospitalier qui ont été détruits et dévastés par l'armée israélienne. Ils ont tous été bombardés et incendiés. Il n'y a plus aucun bâtiment ni étage utilisable. »

« La scène que nous avons eue sous les yeux ce matin ressemble aux destructions causées par les Mongols lorsqu'ils ont envahi l'Irak il y a huit cents ans, observe M. Hattou. Mais cette fois-ci, tout a été filmé par des caméras. Il est clair comme de l'eau de roche que l'armée

israélienne est l'armée la plus immorale du monde, elle n'a aucune ligne rouge. »

« Où sont mes enfants ? »

Abu Anas Al-Shanshiri est un habitant de la ville de Gaza. Son fils Anas et sa fille Aisha ont été tués il y a près de trois mois par une frappe israélienne et leurs corps ont été enterrés dans la cour d'Al-Shifa. « Je n'ai pas trouvé d'autre endroit pour les enterrer à ce moment-là. Nous avons dû les enterrer dans le complexe médical, et je me rendais régulièrement sur leurs tombes », a-t-il déclaré à *The Palestine Chronicle*. Al-Shanshiri espérait que les corps resteraient sur place pour qu'il puisse les réenterrer dans un vrai cimetière après la fin de la guerre. « Lorsque j'ai appris que les occupants avaient pris d'assaut Al-Shifa, il y a deux semaines, j'ai commencé à suivre les informations de manière obsessionnelle. Ma plus grande crainte était qu'ils déterrent les tombes et déplacent les corps. Mais lorsque je me suis rendu sur place ce matin, la destruction et la dévastation dont j'ai été témoin étaient indescriptibles. Si un tremblement de terre avait frappé le complexe, il aurait fait moins de dégâts que les ruines laissées par l'occupant. » Arrivé sur l'emplacement de la sépulture de ses enfants, Al-Shanshiri n'y a trouvé qu'un trou au milieu des décombres. « Je n'ai pas retrouvé les corps de mes enfants, et je ne sais pas où ils sont, nous a-t-il expliqué en larmes. Peut-être que les forces d'occupation les ont emportés, ou peut-être que leurs bulldozers les ont exhumés et déplacés avec les décombres à un autre endroit du complexe hospitalier. Je

continue à chercher, j'ai encore l'espoir de les retrouver. Les atrocités qu'ils ont commises à Al-Shifa, notamment en détruisant des tombes, sont tout simplement indescriptibles. »

Aucun *safe space* n'existe à Gaza pour les habitants, les blessés et les personnels de santé. Médecins sans frontières rend compte au jour le jour des attaques systématiques contre les hôpitaux, des conditions sanitaires épouvantables, et de la mort de nombreux soignants.

MSF, « Gaza : nos réponses à vos questions ». Compte rendu mis à jour le 22 mars 2023.

[...] De nombreux hôpitaux sont hors service et ceux qui parviennent encore à délivrer des soins le font avec une grande difficulté et un accès aux fournitures médicales extrêmement restreint. Les amputations et les opérations chirurgicales sont effectuées sans anesthésie appropriée. Le système de santé est confronté à un effondrement total alors que les rapports des autorités sanitaires locales font état de près de 31 000 morts et plus de 73 000 blessés au 14 mars 2023.

Ces cinq derniers mois, les attaques contre les hôpitaux, les ambulances et le personnel de santé sont devenues systématiques. Selon les autorités sanitaires locales, entre le 7 octobre et le 29 février, 348 travailleurs de santé ont été tués dans la bande de Gaza et 126 ambulances ont été touchées. [...]

Actuellement, selon l'OMS, seuls 12 hôpitaux, sur les 36 existants dans la bande de Gaza, seraient encore partiellement fonctionnels [...]. Après les appels de l'armée israélienne à la population à quitter le nord de la bande de Gaza, l'équipe internationale de MSF déjà présente à Gaza avant le 7 octobre s'est déplacée dans le sud.

Ces 22 membres du personnel international de MSF ont rejoint l'Égypte via le poste-frontière de Rafah le 1^{er} novembre. Une nouvelle équipe MSF de 15 personnes, comprenant une équipe médicale spécialisée, est entrée le 14 novembre dans la bande Gaza et a repris des activités dans le sud du territoire. Depuis, dans le cadre de rotations programmées, nous avons en moyenne entre 15 à 20 staffs internationaux présents à Gaza.

Nous avons encore quelque 300 collègues palestiniens dans la bande de Gaza. Nous tentons comme nous pouvons de les soutenir et de nous assurer de leur état de santé et de sécurité. Toutefois, les difficultés de communication dues aux coupures d'électricité et de réseau ne nous permettent pas de rester en contact avec tous. Nous savons que certains d'entre eux se sont déplacés vers le sud. D'autres sont restés dans le nord pour continuer à soigner là où ils le peuvent. D'autres encore sont piégés chez eux avec leur famille à cause de l'insécurité permanente.

Depuis le 7 octobre, nous déplorons le décès de cinq collègues. Mohamed Al-Ahel, qui était technicien de laboratoire pour MSF depuis deux ans, a été tué avec plusieurs membres de sa famille le 6 novembre, alors qu'il se trouvait chez lui dans le camp de réfugiés d'Al-Shate au moment où la zone a été bombardée. Le 21 novembre, deux médecins MSF ont été tués lors d'une frappe sur l'hôpital Al-Awda, le docteur Mahmoud Abu Nujaila et le docteur Ahmad Al-Sahar. Le 18 novembre 2023, Alaa Al-Shawa, un infirmier volontaire travaillant à côté des équipes MSF à l'hôpital Al-Shifa, ainsi qu'un autre membre

de familles d'employés de MSF, sont décédés suite à une attaque contre un convoi de MSF transportant 137 personnes – des membres palestiniens du personnel MSF et leurs familles – bloquées depuis une semaine sans eau ni nourriture dans les locaux de MSF, situés près de l'hôpital Al-Shifa et tentant de rejoindre le sud de la bande de Gaza. Reem Abu Lebdeh, membre du conseil d'administration de MSF Royaume-Uni et ancienne employée de MSF à Gaza, aurait vraisemblablement été tuée au cours du mois de décembre 2023 avec des membres de sa famille, lors de l'offensive israélienne à Khan Younis.

Dans le contexte actuel de bombardements continus de l'armée israélienne, les civils n'ont plus aucun endroit où se réfugier. Il n'existe pas de *safe space* aujourd'hui pour la population gazaouie. Gaza étant sous siège total, les habitants, y compris le personnel MSF, n'ont nulle part où aller pour échapper aux bombardements. Mener des campagnes de bombardements intensifs dans un environnement enclavé et densément peuplé revient à assumer un niveau très élevé de victimes parmi les civils. Les autorités sanitaires locales font état de près de 31 000 morts et plus de 73 000 blessés au 14 mars 2024. Les bombardements israéliens se poursuivent activement dans le sud, alors même qu'Israël a demandé à la population de s'y déplacer pour être à l'abri [...].

Depuis octobre 2023, les attaques contre les hôpitaux, les ambulances et le personnel de santé sont devenues systématiques. Selon les autorités locales, 406 attaques ont été recensées contre les services de santé et

348 travailleurs de santé ont été tués dans la bande de Gaza au 14 mars 2024.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, seuls 12 hôpitaux, sur les 36 existants dans la bande de Gaza, sont encore fonctionnels [...].

Dans le nord

L'hôpital Al-Awda est le dernier hôpital principal dans le nord de Gaza et il est à peine fonctionnel. L'établissement a été frappé par des bombardements début octobre et au moins cinq membres du personnel hospitalier, dont deux médecins de MSF, ont été tués alors qu'ils s'occupaient de leurs patients. Le 17 décembre, après de violents combats, les forces israéliennes ont pris le contrôle de l'hôpital et ont ordonné aux hommes de rester à l'intérieur de l'hôpital et de ne pas bouger. Au 5 février, plusieurs membres du personnel MSF y travaillaient encore, de leur propre initiative. L'hôpital est à court de fournitures et de nourriture.

Avant que l'hôpital Al-Shifa dans la ville de Gaza soit de nouveau la cible d'opérations militaires israéliennes lancées le 18 mars, quelques membres des équipes MSF s'y rendaient de façon volontaire. Selon les conditions de sécurité, ils proposent aussi des soins, principalement des changements de pansements, dans l'ancienne clinique MSF dans la ville de Gaza.

Dans le centre

Le 6 janvier, MSF a dû évacuer l'hôpital d'Al-Aqsa en raison des combats et des ordres d'évacuation, qui ont rendu inaccessible la pharmacie de MSF. Trois membres du personnel soutenu par MSF sont restés sur place, travaillant de manière autonome. Le 6 février, MSF est retournée à Al-Aqsa et a préparé les lieux pour un retour complet aux activités précédentes. Depuis le 7 février, MSF offre de la chirurgie orthopédique et reconstructrice, des soins postopératoires, de la physiothérapie, de la promotion de la santé et un soutien en santé mentale. Au total, 2 498 pansements ont été réalisés entre le 7 février et le 7 mars et 83 % de ces blessures sont des traumatismes liés à la guerre.

Le 10 mars, une équipe MSF a commencé une activité de traitement des blessures et de dépistage de la malnutrition à l'hôpital des Martyrs. Au cours du premier jour d'activités, MSF a soigné 40 blessés et évalué l'état de santé de 40 enfants, dont quatre présentaient une malnutrition aiguë sévère.

Dans le sud

Nasser était le principal centre chirurgical du sud de la bande de Gaza, situé à Khan Younès, et était devenu le plus grand hôpital de Gaza après qu'Al-Shifa a été paralysé par les opérations militaires israéliennes en novembre. Le 23 janvier, la zone entourant Nasser a reçu un ordre d'évacuation, après des semaines de bombardements et de combats intenses. Cela a poussé

90 % du personnel à partir, y compris la plupart du personnel de MSF, même si une poignée d'entre eux ont décidé de rester sur place. Le personnel international MSF est parti le 26 décembre. Après des semaines de combats intenses, le personnel restant de MSF a décrit de graves pénuries, des lits aux anesthésiques, en passant par le carburant, la nourriture et l'eau. Le 13 février, les forces israéliennes ont donné un ordre d'évacuation aux personnes déplacées qui habitaient autour et dans l'hôpital, précisant que le personnel médical et les patients pouvaient rester, à raison d'un soignant par patient. Cependant, deux jours plus tard, le personnel MSF restant a été contraint de fuir et d'abandonner les patients après qu'un obus a frappé le service d'orthopédie aux premières heures du 15 février. Plusieurs membres du personnel médical ont été arrêtés par l'armée israélienne, dont un collègue MSF.

MSF soutient le service ambulatoire de l'hôpital indonésien de Rafah, et offre des soins postopératoires aux personnes souffrant de blessures liées à la guerre, avec des changements de pansements et de la physiothérapie. Ces activités permettent d'accueillir des patients des hôpitaux Nasser, européen et Abu Yousef Al-Najjar, et ainsi de soulager les équipes sur place. Les activités pour les patients hospitalisés ont été étendues à 60 lits en janvier avec une salle d'intervention pour réaliser de petites interventions chirurgicales (greffe de peau, débridement, retrait des fixateurs externes). Les activités ambulatoires se déroulent désormais six jours sur sept avec environ 150 consultations par jour.

MSF soutient la maternité de l'hôpital Émirati en fournissant du matériel médical et du personnel comprenant notamment des gynécologues et des infirmières travaillant 24 heures sur 24. L'équipe MSF propose des soins post-partum et prend en charge les complications de la grossesse, tandis que les accouchements sont gérés par l'équipe de l'hôpital Émirati. Les équipes ont construit une extension de la maternité sur le parking de l'hôpital pour augmenter la capacité du service post-partum à 26 lits, à compter du 10 mars, permettant ainsi à davantage de patientes de bénéficier d'un suivi adéquat après l'accouchement. En février, l'équipe a effectué 1 144 admissions, pour la plupart des femmes en post-partum ou après césarienne [...].

Nous faisons face à des contraintes significatives pour le renouvellement de nos stocks puisque la bande de Gaza est en état de siège.

Les hôpitaux du ministère de la Santé rapportent des ruptures de nombreux médicaments et matériels médicaux. Nos collègues rapportent des pénuries d'antidouleur et nous parlent de blessés et patients qui hurlent de douleur, ainsi que d'interventions chirurgicales réalisées avec des demi-doses d'anesthésiants.

Nous travaillons en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Croissant-Rouge égyptien (CRE) pour faciliter l'entrée d'un maximum de fournitures à Gaza le plus vite possible. Cependant, la situation reste difficile et l'organisation de ces livraisons dépend également de négociations plus larges concernant

l'accès aux fournitures humanitaires, ainsi que de la coordination avec les autorités sanitaires de Gaza.

Le siège complet de la bande de Gaza imposé par le gouvernement israélien provoque des effets catastrophiques, car la situation était déjà très précaire en termes humanitaires et en termes d'accès aux biens essentiels et aux médicaments. La réponse du gouvernement israélien aux attaques du Hamas ne peut pas être de priver d'aide et d'accès aux biens de première nécessité toute la population de Gaza, ce qui revient à considérer tous ses habitants comme des combattants.

En particulier, l'accès à l'eau potable est particulièrement compromis aujourd'hui à Gaza, à cause notamment des pénuries en carburant. Mais l'accès à la nourriture et aux médicaments est également très précaire. En raison du manque d'acheminement de nourriture dans le territoire, la totalité de la population de Gaza (environ 2,3 millions de personnes) a été classée, par l'IPC (Integrated Food Security Phase Classification), en phase de crise en termes d'insécurité alimentaire. Cela se traduit par une malnutrition aiguë élevée, supérieure à la normale.

Les coupures d'électricité mettent à rude épreuve la capacité des hôpitaux à prendre en charge les blessés et les patients. Et faute de carburant, ils ne pourront pas assurer le fonctionnement des générateurs.

MSF demande que l'aide humanitaire dont la population a urgemment besoin puisse être acheminée de toute urgence à Gaza [...].

Israël a annoncé [...] prévenir systématiquement par sms, via les réseaux sociaux, par téléphone, ou autres moyens

de communication, les habitants d'un quartier qui va être bombardé. Nous avons cependant constaté que ce n'est pas toujours le cas. Et même si des alertes continuent à être diffusées par les autorités israéliennes, elles sont difficilement accessibles aux habitants de Gaza en raison des fréquentes coupures d'électricité et de réseau, l'usage des téléphones portables et de tout autre moyen de communication reste extrêmement limité.

De façon générale, ce genre de messages laisse très peu de temps aux gens pour fuir. Mener des campagnes de bombardements intensifs dans un environnement enclavé et densément peuplé revient à assumer un niveau très élevé de victimes parmi les civils. Ce sont, de fait, des bombardements indiscriminés.

Depuis jeudi 12 octobre, l'armée israélienne a appelé la population à quitter le nord de la bande de Gaza et à se déplacer dans le sud, pour sa sécurité. Cependant, même le sud, présenté par Israël comme un lieu sûr, est bombardé. Actuellement, plus aucun endroit n'est sûr pour les civils dans la bande de Gaza. MSF demande la mise en place de toute urgence de cessez-le-feu et la définition de lieux sécurisés et épargnés par les bombardements dans la bande de Gaza [...].

À propos de la présence du Hamas et des otages
à l'hôpital Al-Shifa

Nous sommes conscients des allégations d'Israël concernant la présence d'un centre de commandement du Hamas sous l'hôpital Al-Shifa et dans les établissements de santé en général. MSF ne dispose pas d'informations

sur cette présence : nos équipes ont travaillé pour fournir des soins de santé et ont en revanche vu l'hôpital déborder de patients et de civils déplacés cherchant à s'abriter des bombes. Nous avons été profondément alarmés par ces allégations, car nous savions que les opérations militaires menées à l'intérieur ou aux alentours de l'hôpital constitueraient une menace directe pour les centaines de patients, le personnel médical et les milliers de civils hébergés à Al-Shifa. Les hôpitaux, le personnel médical et les patients doivent être respectés en toutes circonstances.

Depuis que nous travaillons à Al-Shifa, nous n'avons jamais eu connaissance de la présence d'armes à l'intérieur de l'hôpital. Nous savons que lorsque les forces israéliennes sont entrées dans le bâtiment, des centaines de patients, de membres du personnel médical et de personnes déplacées se trouvaient encore à l'intérieur.

Concernant la vidéo diffusée par l'armée israélienne montrant que des otages du Hamas ont été emmenés à l'hôpital Al-Shifa, nous n'avons pas connaissance de la détention ou du passage d'otages à Al-Shifa pour recevoir des soins. Il est également important de considérer que le nombre de personnels MSF travaillant à l'hôpital Al-Shifa – qui est constitué de plusieurs bâtiments séparés, et abrite des centaines de lits – a été extrêmement réduit à partir du 7 octobre, en raison notamment de l'insécurité et de la difficulté à se déplacer. Notre travail en tant que médecins est de fournir des soins de santé à toutes les personnes qui en ont besoin. C'est un principe fondamental de l'éthique médicale et, conformément à ces principes, MSF

fournit des soins médicaux dans le meilleur intérêt des patients et sans agir sous la contrainte.

Entre le 21 janvier et le 15 février, l'hôpital Nasser au sud de Gaza a été assiégé puis mis à sac par l'armée israélienne. Les médecins documentent de l'intérieur ces semaines de saccage.

MSF, « Gaza : comment l'armée israélienne a assiégé et attaqué l'hôpital Nasser ⁵ ». Mars 2024.

Dans la nuit du 14 au 15 février 2024, l'hôpital Nasser, auparavant le plus important du sud de la bande de Gaza, est frappé par un tir d'obus de l'armée israélienne touchant le service orthopédique, faisant un mort et huit blessés. Après plusieurs semaines consécutives de combats intenses avec des groupes armés palestiniens à Khan Younis, les troupes israéliennes prennent d'assaut l'établissement qu'elles assiégeaient jusqu'alors. Les membres du personnel de Médecins Sans Frontières qui y travaillent en sont les témoins directs. Leurs récits, corroborés par d'autres sources, retracent les événements qui ont précédé la nuit du 15 février et l'évacuation de l'hôpital. Les éléments dont nous disposons mettent en lumière des attaques délibérées et répétées de l'armée israélienne contre l'hôpital Nasser, ses patients et son personnel médical. Dès novembre 2023, MSF avait documenté des attaques similaires contre les hôpitaux Al-Shifa, Al-Quds et Al-Nasr, dans le nord de la bande de Gaza.

Les sources auxquelles nous avons eu accès incluent des témoignages de première main des membres du personnel de MSF ; des échanges d'informations entre

l'équipe de coordination à Jérusalem et les équipes à Gaza, consignés dans le registre MSF ; des publications de médias et d'acteurs humanitaires. Toutes ces sources corroborent ce récit.

Début décembre, les bombardements aériens et les combats terrestres s'intensifient dans le sud de la bande de Gaza, à la suite d'une trêve de sept jours qui a débuté le 24 novembre. De nombreuses personnes se réfugient à proximité et à l'intérieur de l'hôpital Nasser, situé à Khan Younès. Le complexe médical reçoit alors des afflux massifs de blessés de façon récurrente ; il prend également en charge des personnes déplacées et celles qui ne peuvent pas être soignées ailleurs à Gaza, où deux tiers des hôpitaux ont été forcés à l'arrêt. Le 21 janvier, le personnel médical sur place rapporte que l'hôpital est encerclé par les forces israéliennes. Le 23 janvier, ces dernières envoient des ordres d'évacuation aux résidents des blocs 107 à 112, incluant l'hôpital Nasser. À partir de ce moment-là, Nasser se retrouve au cœur de combats intenses et est considéré par le personnel médical qui s'y trouve comme assiégé. Personne ne peut entrer ni sortir de l'établissement sans risquer sa vie ; les ambulances ne peuvent pas y accéder. Dès le 8 février, les membres de MSF rapportent des tirs de snipers dirigés vers l'hôpital, faisant plusieurs morts et blessés. Le 13 février, un ordre d'évacuation concernant les personnes déplacées qui ont trouvé refuge à l'intérieur de Nasser est donné par l'armée israélienne. Le personnel médical, leurs familles, les patients ainsi qu'un accompagnant par patient sont autorisés à rester à l'intérieur de l'hôpital. Dans la nuit du

14 au 15 février, alors même que l'armée israélienne a donné des garanties de sécurité aux personnes qui se trouvent encore dans le complexe médical, un tir d'obus israélien frappe le service orthopédique, faisant un mort et huit blessés. Les forces israéliennes ordonnent cette fois-ci à toutes les personnes se trouvant à l'intérieur de Nasser d'évacuer. Elles prennent d'assaut l'hôpital à l'aube du 15 février. Toutes les personnes quittant l'établissement sont contrôlées ; un membre du personnel MSF est retenu par les forces israéliennes. Il a depuis été libéré. Dans les jours qui suivent le 15 février, des patients sont évacués par petits groupes vers plusieurs hôpitaux de campagne alentour. Le 22 février, l'armée israélienne se retire de l'hôpital Nasser, mis à sac et à l'arrêt total.

Plus de 80 000 Palestiniens grièvement blessés et sans soins, 266 travailleurs humanitaires tués, et tous les points de passage bloqués par Israël. Un appel au cessez-le-feu de 20 ONG.

Médecins du monde, « À Gaza, les ONG veulent un cessez-le-feu, pas des mesures superficielles ». Appel du **29 mai 2024**.

Les organisations d'aide humanitaire n'ont cessé d'avertir que toute tentative d'acheminement de l'aide dans la bande de Gaza par voies aériennes et maritimes (qui demeurent des voies inefficaces, coûteuses et même dangereuses) ne pourra pas remplacer la quantité d'aide transportée via les passages terrestres et risque d'occulter les obstacles rencontrés par les organisations humanitaires sur le terrain. Avant le 7 octobre, le nombre moyen de camions entrant dans la bande de Gaza était de 500 par jour, carburant compris.

Entre le 7 et le 23 mai, 906 camions d'aide sont entrés dans la bande de Gaza par tous les points de passage terrestres et maritimes combinés, et 160 autres camions d'aide sont entrés entre le 24 et le 26 mai, soit un total de 1 066.

Plus de 81 026 Palestiniens sont toujours grièvement blessés et toutes les évacuations médicales hors de Gaza ont cessé depuis qu'Israël a pris le contrôle du point de passage de Rafah le 7 mai. On estime à 14 000 le nombre de patients gravement malades ou blessés qui ont besoin d'être pris en charge à l'étranger pour recevoir des soins nécessaires à leur survie.

4 500 camions, commerciaux et humanitaires, restent bloqués à la frontière égyptienne, au point de passage de Rafah.

Au point de passage de Kerem Shalom, les autorités israéliennes favorisent désormais les camions commerciaux par rapport à ceux transportant de l'aide humanitaire, ce qui signifie que la nourriture et le matériel acheminés ne seront pas distribués à ceux qui en ont le plus besoin.

L'accès via Erez-Ouest West (Zikim) demeure fortement entravé.

Plus de 266 travailleurs humanitaires, en majorité palestiniens, ont été tués.

Depuis le 7 mai, les organisations humanitaires du Cluster Logistique n'ont pas pu accéder aux entrepôts de stockage, faciliter les services de stockage ou exploiter le système de notifications des cargaisons pour soutenir les acteurs humanitaires.

À date du 7 mai, plus de 450 000 personnes sont dans la zone d'Al-Mawasi⁶, selon l'UNRWA et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Témoignage de Rami Abou Jamous : « Samedi, ils ont détruit la plus grande fabrique de médicaments de Gaza. »

Orient XXI, « Journal de bord de Gaza 21 ». Message du **22 avril 2024**.

« L'armée israélienne a détruit le système de santé à Gaza. Elle a détruit des hôpitaux, en commençant par l'hôpital Al-Shifa. Elle a dit que les sous-sols de l'hôpital abritaient le commandement militaire du Hamas. Une vidéo en 3D a même été réalisée pour montrer qu'il y avait quatre niveaux de sous-sols. Mais les Israéliens n'ont rien trouvé. C'était fin novembre, ou début décembre, je ne sais plus. J'ai un peu perdu la notion du temps depuis le début de la guerre.

Il n'y avait pas de sous-sols, il n'y avait pas d'infrastructure militaire. Il n'y avait rien du tout. Plus tard ils sont revenus, ils ont détruit tout le complexe hospitalier, ils ont tué 200 personnes et en ont arrêté 300, en prétendant qu'ils étaient tous membres de la branche militaire du Hamas. Comme d'habitude, tout le monde a repris leurs déclarations sans les vérifier. Maintenant l'hôpital Al-Shifa n'est plus qu'une carcasse. Les Israéliens ont aussi détruit l'hôpital principal du nord de la bande, Kamal Adwan. Le seul qui fonctionne encore, c'est l'hôpital Baptiste (Al-Ahli), à Gaza-ville, mais très partiellement. Il n'arrive même plus à soigner les maladies saisonnières. L'hôpital Nasser de Khan Younès a également été attaqué avec les mêmes prétextes. Il n'a ni électricité ni groupe électrogène aujourd'hui.

Le vrai but de tout cela, c'est de détruire le système de santé, comme les Israéliens ont fait avec le système d'éducation ; détruire les piliers de toute société. Samedi, ils ont rasé la plus grande usine de fabrication de médicaments de la bande de Gaza, à Deir al-Balah. »

1. United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.
2. Titre original : « PHR demands independent verification and accountability for attacks on civilians, health care in Israel and Gaza ».
3. Abdallah Aljamal est journaliste indépendant, correspondant à Gaza de *The Palestine Chronicle*. Voir la présentation des sources en fin de volume.
4. Titre original : « “Most unethical army in the world” – Palestine Chronicle assesses the damage at Gaza’s Al-Shifa Hospital ».
5. Le document complet, avec photos et témoignages vidéo, est consultable en ligne sur le site de MSF France. Voir la liste des références en fin de volume.
6. Petite parcelle de terre de 15 kilomètres carrés sur le littoral sud de Gaza désignée unilatéralement par Israël comme « zone humanitaire », où sont censés se réfugier les Gazaouis déplacés, sous tentes de fortune, sans eau potable ni sanitaires.

3.

L'information empêchée, les journalistes visés³



*Un graffiti en hommage aux journalistes palestiniens,
à Londres.*

© Mark Kerrison / Getty

Introduction

Comment Israël étouffe le journalisme à Gaza

Jonathan Dagher

Les journalistes de Gaza connaissent bien le bruit des bombes. Alors quand ce bruit les a réveillés tôt le samedi 7 octobre 2023, ils ont vite compris que la guerre reprenait. Les lignes téléphoniques ont été brouillées et Internet interrompu. Une attaque du Hamas contre Israël était en cours et une partie du mur grillagé élevé autour du territoire avait été brisé. La riposte sera brutale. Dès les premières heures, l'armée israélienne a imposé un *black-out* médiatique absolu sur l'enclave palestinienne et a tué un premier journaliste, Ibrahim Laffi, qui couvrait, pour la société de production palestinienne Ain Media, les bombardements israéliens sur le nord de Gaza.

Ces entraves au travail de la presse, pratiquées avec une radicalité jamais atteinte sur d'autres terrains de guerre, ont utilisé plusieurs moyens. Et d'abord les pires : plus d'une centaine de

journalistes ont été tués par les tirs israéliens à Gaza. Un bilan terrifiant, qui fait de la Palestine le pays le plus dangereux au monde pour les journalistes sur cette période. « Je n'aurais jamais pensé couvrir le meurtre de plus de 100 de mes collègues », témoigne la journaliste gazaouie Ola Al-Zaanoun, correspondante de Reporters sans frontières (RSF) depuis 2018.

Violences : journalistes tués, médias détruits, reporters emprisonnés

Au fil des semaines et des mois de guerre, la stratégie de cette répression s'est révélée. D'abord, faire taire les journalistes à l'intérieur de Gaza : sous les bombes quotidiennes, le cabinet de guerre israélien a transformé le journalisme en une profession mortelle.

Sur les 118 journalistes tués à Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 1^{er} juin 2024, au moins 27 sont des victimes de crimes de guerre puisqu'il existe suffisamment d'informations pour démontrer qu'ils ont été pris pour cible parce qu'ils faisaient leur travail. C'est ainsi que Samer Abu Daqqa, journaliste d'Al-Jazeera, a été tué alors qu'il était en train de filmer à Khan Younès, muni de son gilet « presse », ou encore Ahmed Badir, le journaliste de *Hadaf News* tué alors qu'il était en reportage devant un hôpital à Deir al-Balah.

La plupart des bureaux des médias ayant été détruits par les bombardements, près de 90 des journalistes ont été tués à leur

domicile parmi d'autres civils. Des familles entières ont alors été éliminées. Le chef du bureau de la chaîne qatarie d'informations internationales d'Al-Jazeera à Gaza, Wael Al-Dahdouh, a perdu sa femme, ses deux petits-fils et trois enfants, dont le journaliste Hamza Al-Dahdouh. « Ils [les Israéliens] ont choisi l'arme la plus cruelle pour tenter de nous faire taire », a-t-il déclaré à RSF depuis Doha où il a pu trouver refuge en janvier 2024.

Déjà sous la pression des frappes quotidiennes, les journalistes de Gaza craignent aussi les arrestations. Ainsi Diaa Al-Kahlout, correspondant du média en ligne *The New Arab*, arrêté à son domicile en décembre 2023, a fait état à RSF de tortures subies au cours des trois mois qu'il a passés dans les prisons israéliennes. Il fait partie d'au moins 36 journalistes arrêtés par les forces d'occupation israéliennes à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est depuis le 7 octobre, sans charges ni justifications.

Frontières fermées, communications coupées

Autre composante du *black-out* médiatique imposé par Israël sur Gaza, empêcher la transmission d'images par tous les moyens : couper l'accès à Internet et à l'électricité, détruire les infrastructures de communication, les tours téléphoniques et les bureaux de dizaines de rédactions, dont celles de l'Agence France-Presse (AFP) et d'Al-Jazeera. Des zones de Gaza sont alors devenues des trous noirs de l'information. Les journalistes ont

d'abord évacué le nord, puis le centre, puis le sud, pour s'installer à Rafah, dont la porte d'accès au désert du Sinaï est fermée par le blocus israélien avec la complicité égyptienne. En mai 2024, alors que la pression de l'opinion publique internationale montait pour réclamer un cessez-le-feu, Israël a ordonné aux réfugiés d'évacuer Rafah, et les journalistes se sont retrouvés comme eux, sans abri, se cachant des bombes dans les rues.

Étouffer le journalisme et l'information sur Gaza, c'est aussi empêcher les journalistes internationaux d'entrer et bloquer la sortie de ceux qui veulent s'en extirper. Aucun accès à Gaza n'est autorisé depuis le 7 octobre, sauf sous stricte surveillance militaire. Pendant les premières semaines, personne n'a été autorisé à sortir, et aucune aide n'a pu être acheminée aux journalistes. Au fil des semaines, très peu d'entre eux ont fait partie des civils qui ont pu sortir clandestinement, en échange d'une somme pouvant atteindre 6 000 dollars par personne. Quand les évacuations ont finalement été autorisées, les journalistes devaient obtenir au moins trois permissions pour sortir : le feu vert des autorités israéliennes, une autorisation égyptienne, et une invitation d'un pays tiers, sans oublier une escorte à la frontière, un billet d'avion et un visa. Chanceux étaient ceux dont les noms apparaissaient à la porte de Rafah, autorisés à s'exiler de leur pays, sans certitude de retour. La correspondante de RSF, Ola Al-Zaanoun, a pu quitter Gaza en février 2024, avec ses enfants et son mari Adel Al-Zaanoun, correspondant de l'AFP, après des semaines d'incertitudes et de peur. « Nous n'avons jamais vécu une telle situation à Gaza », martèle-t-elle.

Propagande et censure : « journalistes terroristes »

Anéantir le journalisme à Gaza passe aussi par la décrédibilisation de tous les journalistes de l'enclave, orchestrée pour remettre en cause leur intégrité, via des campagnes de propagande et des accusations de « terrorisme », reprises dans les médias israéliens et les discours politiques. De nombreux journalistes de Gaza ont été indûment désignés comme militants du Hamas et même combattants. En novembre 2023, une photo non datée montrant un photographe de presse en compagnie d'un dirigeant du Hamas a été publiée par une organisation israélienne, accompagnée d'un article mettant en cause l'intégrité de cinq autres reporters de Gaza travaillant pour les médias étrangers Reuters, Associated Press, *The New York Times* et CNN. L'article laissait entendre qu'ils étaient au courant à l'avance de l'attaque du Hamas le 7 octobre. Malgré les démentis des agences de presse et l'absence de preuves, plusieurs représentants du gouvernement israélien ont complaisamment repris ces fausses informations. Parmi eux, un membre du bureau du Premier ministre a qualifié ces journalistes de « complices de crimes contre l'humanité » et a demandé « que des mesures immédiates soient prises », alimentant ainsi la décrédibilisation générale du travail des reporters enfermés à Gaza, les seuls qui peuvent encore continuer à informer le monde sur cette guerre depuis l'intérieur, au péril de leur vie. En mai 2024, le gouvernement israélien vote à l'unanimité la fermeture d'Al-Jazeera en Israël, « porte-parole du Hamas » selon Netanyahu,

« qui menace l'armée israélienne », alors même qu'au moins trois journalistes d'Al-Jazeera ont été tués par elle depuis le 7 octobre. Deux autres de la chaîne qatarie ont été blessés lors d'une frappe ciblée à la frontière libanaise, qui a tué également Issam Abdallah, de l'agence Reuters, clairement identifiable comme journaliste selon une enquête de RSF.

S'ajoute à cela le mépris total par Israël du droit international et notamment de la résolution 2222 de l'ONU sur la protection des journalistes en période de conflit. Or si le gouvernement israélien affirme ne pas viser les journalistes, il rejette jusqu'à ce jour (mai 2024) tout devoir de les protéger quand il ne justifie pas officiellement le meurtre des reporters palestiniens en les assimilant à des « terroristes ». Et l'impunité perdure. Depuis le 7 octobre, RSF a déposé trois plaintes auprès de la Cour pénale internationale pour les crimes de guerre commis contre les journalistes.

Héros de vérité et de courage

Malgré le danger inouï, les journalistes de Gaza ont travaillé jour et nuit pour empêcher que la presse ne soit réduite au silence, et que la désinformation, au service des pouvoirs politiques et militaires, ne vienne remplir ce vide. Ils et elles sont devenus des noms connus dans le monde entier : des blogueurs tels Motaz Azaiza et Plestia Alaqad, ou des journalistes professionnels comme Ola et Adel Al-Zaanoun ou Anas Al-Sharif d'Al-Jazeera sont devenus les yeux et les oreilles du monde, partout à Gaza. Ils et

elles sont devenus des héros. Des symboles de vérité et de courage dans un climat de mensonges et de violence. Le 3 mai 2024, lors de la journée mondiale de la liberté de la presse, les journalistes palestiniens couvrant Gaza ont reçu le prestigieux prix Guillermo Cano de l'Unesco pour la liberté de la presse, à la suite de leur nomination par RSF. Un acte modeste de reconnaissance, face à d'immenses sacrifices.

RSF reste déterminée à protéger les journalistes en Palestine et à défendre leur droit de travailler librement et le droit du public de savoir, et enfin à obtenir justice pour leurs collègues assassinés. Le *black-out* médiatique imposé par Israël sur Gaza ne porte pas seulement atteinte au journalisme dans l'enclave palestinienne, il entrave le droit du public à l'information où qu'il se trouve, et celui d'une information libre, indépendante et pluraliste sur une catastrophe humaine qui continue d'avoir des répercussions partout dans le monde.

Jonathan Dagher est responsable du bureau Moyen-Orient de Reporters sans frontières (RSF).

Reporters sans frontières documente la chronologie du terrifiant bilan des journalistes tués à Gaza.

14 octobre 2023 :

« 7 journalistes tués dans l'exercice de leur métier à Gaza et au Liban en 7 jours : la "semaine sanglante" du journalisme au Proche-Orient »

Avant la mort du journaliste de l'agence de presse Reuters à la frontière Sud du Liban, six reporters avaient été tués lors des bombardements israéliens sur Gaza, sans compter ceux qui ont été tués en dehors de leur travail au cours de cette semaine sanglante.

31 octobre 2023 :

« Israël-Palestine : le début de conflit le plus meurtrier depuis 2000 »

Un total ahurissant. 34 journalistes tués depuis le 7 octobre, dans un territoire minuscule. Parmi eux, au moins 12 reporters tués durant cette première quinzaine de jours, dans le cadre de leurs fonctions, dont 10 par des bombardements israéliens à Gaza. Les journalistes sont coincés dans une prison à ciel ouvert de 40 kilomètres de long, pris en étau dans une zone pilonnée sans relâche, quand ce ne sont pas leurs bureaux ou eux-mêmes qui sont visés. Ces statistiques établies par Reporters sans frontières (RSF) démontrent l'ampleur inédite de la tragédie pour le journalisme à Gaza.

Si les débuts de guerre sont des périodes particulièrement mortifères, les deux premières semaines de ce conflit sont

les plus meurtrières depuis le début du ^{xxi}^e siècle à l'échelle internationale.

« Sur un début de conflit, on n'avait jamais vu une telle violence contre les journalistes depuis 2000. L'attaque d'Israël à Gaza en réponse au massacre commis par le Hamas restera dans les livres d'histoire et dans les annales du journalisme comme l'un des épisodes les plus cruels pour les reporters, et pour tous les autres civils. Le gouvernement israélien devrait se rendre compte que l'horreur ne justifie pas l'horreur. L'État d'Israël devra assumer devant l'Histoire la responsabilité de la mort de journalistes à une échelle inconnue au ^{xxi}^e siècle. Nous appelons ses autorités à mettre fin à des bombardements qui relèvent de crimes de guerre. Ce funeste record ajoute une tache rouge couleur de sang sur une histoire déjà tragique. Plus de journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions en deux semaines au Proche-Orient que depuis février 2022 en Ukraine du fait de l'invasion russe. Voilà la triste réalité d'un sinistre record » (Déclaration de Christophe Deloire, directeur général de RSF) [...].

3 novembre 2023 :

« Ces vestes de protection et ces casques ne nous protègent pas. Rien ne protège les journalistes », reprise d'une dépêche d'Associated Press ¹

Salman Al-Bashir, journaliste de Palestine TV, a déclaré le 2 novembre en direct de l'extérieur de l'hôpital Nasser, dans le sud de Gaza, en retirant son gilet pare-balles et son casque : « Ces vestes de protection et ces casques ne nous protègent pas. Rien ne protège les journalistes. » Il couvrait la mort de son collègue Mohammed Abu Hatab,

tué avec 11 membres de sa famille par une frappe aérienne sur leur maison de Khan Younès, selon l'Associated Press.

22 novembre 2023 :

« Israël éradique le journalisme à Gaza : dix journalistes tués en trois jours, 48 depuis le début de la guerre »

C'est le week-end le plus meurtrier pour les professionnels de l'information depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas le 7 octobre. En trois jours seulement, du 18 au 20 novembre, dix journalistes palestiniens ont péri à Gaza – dont au moins trois dans le cadre de leurs fonctions. Cela porte à 48 le nombre total de journalistes tués par des frappes israéliennes à Gaza – dont 11 en raison de leur mission d'informer le monde de l'actualité –, selon les informations recueillies à ce jour par RSF.

« Les forces israéliennes ont tué près de 50 journalistes en 45 jours à Gaza, dont 11 dans le cadre de leurs fonctions : l'un des bilans les plus meurtriers de ce siècle. Les journalistes internationaux ont interdiction d'y entrer. Les reporters sur place n'ont pas de refuge sûr et n'ont aucun moyen de sortir de l'enclave. Ils sont tués les uns après les autres. Depuis le 7 octobre, le territoire palestinien subit ainsi une véritable éradication du journalisme. Nous exhortons la communauté internationale à intervenir pour protéger les journalistes sur place, à ouvrir la porte de Rafah, et à permettre aux reporters internationaux d'y entrer » (Déclaration de Jonathan Dagher) [...].

7 février 2024 :

« Gaza : 4 mois de guerre, le journalisme palestinien décimé en toute impunité »

[...] « En quatre mois de conflit, le journalisme palestinien a été décimé, jour après jour, par les forces armées israéliennes en toute impunité : plus de 84 journalistes ont été tués, au moins 20 dans l'exercice de leurs fonctions. Le bilan est glaçant. Après deux plaintes à la Cour pénale internationale et des appels répétés aux États et aux organisations internationales, RSF lance une nouvelle fois un appel fort au Conseil de sécurité de l'ONU, afin qu'il fasse appliquer, en urgence, sa résolution 2222 (2015) sur la protection des journalistes » (Bureau Moyen-Orient, RSF).

Les journalistes piégés à Rafah

À ce jour, les journalistes à Gaza n'ont plus aucune échappatoire ni refuge. Forcés, depuis le 7 octobre, à fuir vers le sud de l'enclave, la grande majorité d'entre eux ont dû se réfugier à Rafah, où le point de passage avec l'Égypte leur est toujours fermé et où une invasion de la ville risquerait de provoquer un nouveau bain de sang. Rafah était pourtant qualifiée par Israël de « zone de sécurité » au début du conflit. Malgré les appels de RSF à l'ouverture de la porte de Rafah, les autorités israéliennes continuent d'empêcher les journalistes de Gaza de sortir et de bloquer l'accès de l'enclave aux journalistes extérieurs.

Un bilan glaçant

Depuis le 7 octobre, en plus d'un bilan terriblement meurtrier, une cinquantaine de médias locaux et internationaux ont été totalement ou partiellement détruits à Gaza par l'armée israélienne selon le Syndicat des journalistes palestiniens (PJS). [...]

5 avril 2024 :

« Plus de 100 journalistes tués à Gaza en six mois, un territoire bloqué : où est la communauté internationale ? »

[...] « La protection » : c'est la réponse sans équivoque partagée par les journalistes gazaouis qui ont témoigné à RSF de ce dont les reporters ont le plus besoin aujourd'hui à Gaza. Depuis le 7 octobre, ils vivent dans la terreur quotidienne, comptabilisant les décès de leurs proches et de leurs collègues – à ce jour, au moins 105 journalistes ont été tués par des tirs ou des frappes israéliennes à Gaza selon les chiffres de RSF, dont au moins 22 dans l'exercice de leurs fonctions.

Malgré les appels répétés des ONG, comme RSF, à l'ouverture de la porte de Rafah, seuls des journalistes embarqués par Tsahal ont pu entrer dans Gaza, circonscrits à couvrir les zones autorisées par Israël. Seuls quelques journalistes gazaouis ont pu être évacués.

« Six mois de guerre, six mois de trop où plus de 100 journalistes ont été tués à Gaza. Ce massacre doit cesser. Les reporters de Gaza doivent être protégés. Ceux qui le souhaitent doivent être évacués et les portes du territoire doivent être ouvertes aux médias internationaux.

Les rares reporters qui ont pu sortir témoignent d'une même réalité terrifiante : celle de journalistes attaqués, blessés, tués... L'armée israélienne réduit au silence ceux qui sont mus par le devoir d'informer. RSF appelle la communauté internationale, ses dirigeants et ses gouvernements à tout faire pour renforcer la pression sur les autorités israéliennes pour qu'elles stoppent ce désastre. Le journalisme palestinien doit être protégé de toute urgence » (Déclaration de Jonathan Dagher).

Le ciblage des journalistes, en toute impunité ?

Trois plaintes pour crimes de guerre déposées par RSF auprès de la CPI depuis le 7 octobre et un appel à la mobilisation internationale.

1^{er} novembre 2023 :

« RSF dépose plainte devant la Cour pénale internationale pour des crimes de guerre commis contre les journalistes en Palestine et en Israël »

RSF a déposé une plainte pour crimes de guerre auprès du bureau du procureur de la CPI le 31 octobre 2023. Celle-ci détaille les cas de 9 des journalistes tués depuis le 7 octobre dernier, et de deux blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Elle mentionne également la destruction intentionnelle, totale ou partielle, des locaux de plus de 50 médias à Gaza. 34 journalistes ont été tués depuis le début du conflit entre Israël et le Hamas, dont au moins 12 ont trouvé la mort dans l'exercice de leur activité – 10 à Gaza, un en Israël et un au Liban –, selon le décompte de l'organisation.

« L'ampleur, la gravité et la récurrence des crimes internationaux visant les journalistes en particulier à Gaza appellent une enquête prioritaire du procureur de la CPI. Nous l'y appelons depuis 2018. Les événements tragiques en cours démontrent l'extrême urgence de sa mobilisation » (Déclaration de Christophe Deloire).

Plainte pour crime de guerre

Cette plainte de RSF auprès de la CPI concerne 8 journalistes palestiniens, tués dans des bombardements de zones civiles à Gaza par Israël, et un journaliste israélien, tué le 7 octobre alors qu'il couvrait l'attaque de son kibboutz par le Hamas.

Les attaques dont ont été victimes les journalistes palestiniens à Gaza correspondent à la définition donnée par le droit international humanitaire d'une attaque indiscriminée, et relèvent donc de crimes de guerre au sens de l'article 8.2.b. du Statut de Rome. Même à considérer que ces journalistes ont été victimes d'attaques visant des cibles militaires légitimes, comme le prétendent les autorités israéliennes, ces attaques ont néanmoins causé des dommages manifestement excessifs et disproportionnés sur les civils, et relèvent toujours d'un crime de guerre au sens du même article.

La mort du journaliste israélien relève de l'homicide intentionnel d'une personne protégée par les conventions de Genève, un crime de guerre au sens de l'article 8.2.a. du Statut de Rome de la CPI.

Il reviendra au procureur de la CPI de qualifier ces crimes et de retenir éventuellement au terme de son enquête, d'autres qualifications applicables. [...]

22 décembre 2023 :

« RSF dépose une deuxième plainte devant la Cour pénale internationale pour des crimes de guerre commis contre les journalistes à Gaza depuis le 7 octobre »

Face à la tragédie en cours à Gaza, RSF a déposé une nouvelle plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) ce 22 décembre 2023 pour crimes de guerre commis par l'armée israélienne contre sept reporters palestiniens. RSF a des motifs raisonnables de croire que les journalistes concernés par cette plainte ont été victimes d'attaques relevant de crimes de guerre. Selon des éléments recueillis par RSF, ces journalistes ont pu être ciblés délibérément en tant que journalistes. C'est pourquoi RSF invoque la qualification d'homicide intentionnel de civils.

Les journalistes tués évoqués dans la plainte sont Asem Al-Barsh, journaliste de la radio Al-Najah tué par un tir de sniper ; Bilal Jadallah de la Maison de la presse palestinienne, victime d'un tir de missile direct sur sa voiture alors qu'il quittait son lieu de travail ; Montaser Al-Sawaf, dont la maison a été ciblée deux fois par des tirs de missiles ; Rushdi Al-Siraj, victime d'un tir direct sur son domicile ; Hassouna Salim de l'agence de presse Quds News, tué par un missile après avoir reçu des menaces de mort ; Sari Mansour, photjournaliste pour Quds News, mort dans la même attaque ; Samer Abu Daqqa, correspondant d'Al-Jazeera qui semble avoir été tué par tir de précision par drone, attaque lors de laquelle le chef de bureau d'Al-Jazeera Wael Dahdouh a été blessé. [...]

27 mai 2024 :

« Gaza : RSF dépose une troisième plainte devant la Cour pénale internationale pour crimes de guerre commis par Israël contre les journalistes »

[...] Dans un message adressé le 5 janvier 2024 à RSF, le bureau du procureur de la CPI avait pour la première fois

affirmé que les crimes contre les journalistes sont inclus dans le champ de son enquête. RSF lui soumet neuf nouveaux cas et réitère sa demande d'enquêter sur l'ensemble des journalistes tués depuis le 7 octobre à Gaza par l'armée israélienne. [...]

16 février 2024 :

« “Pour que vive le journalisme à Gaza” : l'appel de RSF et de la FIJ depuis l'Institut du monde arabe à Paris »

Réunis par l'association Journalisme et Citoyenneté (J&C), à l'occasion d'une journée de dialogue entre journalistes des deux rives de la Méditerranée, les deux organisations internationales, RSF et la FIJ, ont fermement condamné le massacre de journalistes palestiniens et appelé solennellement les États et les organisations internationales à faire pression sur Israël pour que cesse le carnage.

RSF et la FIJ ont également formulé des exigences adressées à Israël et son gouvernement, comme celles de :

- assurer la protection des journalistes en vertu du droit international humanitaire et de donner de toute urgence des instructions fermes et explicites aux forces armées de respecter ces obligations.
- définir des zones refuges pour mettre à l'abri les journalistes qui couvrent le conflit depuis la bande de Gaza.
- faciliter l'acheminement de matériel de protection et d'équipements professionnels pour les journalistes qui

continuent leur travail dans et autour de la zone de guerre.

Dans leur appel, les organisations ont rappelé l'urgence de l'ouverture des portes du poste-frontière de Rafah afin de permettre enfin l'entrée de médias internationaux dans Gaza et l'évacuation des journalistes palestiniens qui souhaitent en sortir. [...]

Dès les premiers jours de la riposte israélienne, les locaux d'une cinquantaine de médias, y compris internationaux, leur matériel et leurs outils professionnels ont été détruits.

Deux rapports de RSF.

10 octobre 2023 :

« Cinq reporters tués et des locaux de médias détruits à Gaza »

[...] Destruction de locaux de médias

Les locaux de plusieurs médias à Gaza ont été touchés par des tirs. Le siège du quotidien indépendant local *Al-Ayyam*, situé dans la tour Palestine à Gaza, a été complètement détruit à la suite d'une frappe israélienne qui a ciblé l'immeuble le 7 octobre. Le bureau de l'agence de presse palestinienne Ma'an, créée en 2005 à Bethléem, avec une antenne à Gaza située dans la tour Watan, a également été endommagé par une frappe. Selon le directeur du média, Imad Eid, la frappe a été lancée sans avertissement préalable, détruisant le matériel et les équipements qui se trouvaient dans les bureaux. Des débris causés par une autre frappe ont atterri sur la terrasse des bureaux de l'Agence France-Presse (AFP) où s'étaient installés des journalistes. Aucun blessé n'a été recensé. Les bureaux de la radio locale Gaza FM et de l'agence de presse Chehab ont également été touchés.

[...]

20 octobre 2023 :

« Comment Israël étouffe le journalisme à Gaza »

C'est un véritable *black-out* médiatique que les autorités israéliennes risquent d'imposer à Gaza. Les mesures générales comme le blocus imposé depuis longtemps et renforcé récemment, et ces derniers jours le déplacement forcé de civils, affectent les journalistes locaux et leurs familles. Mais il y a aussi une mise en danger spécifique des rédactions et des professionnels de l'information, sous des formes multiples. [...]. La logique de l'étouffement médiatique prend aussi d'autres formes. Depuis le 7 octobre, de nombreux médias ont été entièrement ou partiellement détruits à Gaza par les frappes aériennes israéliennes. Selon le Syndicat palestinien de la presse, ce nombre s'élève à 50. La plupart des 24 stations de radio émettant sur les ondes et en ligne, et qui comptent parmi les principales sources d'information sur la zone, ont été mises hors service par les frappes ou par le blocus israélien, qui empêche l'approvisionnement en carburant. Le 19 octobre, une frappe a détruit une rédaction éphémère sous tente abritant des équipes de la BBC, Reuters, Al-Jazeera, l'AFP, et des agences de presse locales, sans faire de blessés, à proximité de l'hôpital Nasser de Khan Younès.

Multiplication des entraves à l'information

Alors qu'ils risquent leur vie au quotidien, au moins 50 journalistes – selon les estimations de RSF – ont dû évacuer précipitamment leurs maisons dans la ville de Gaza ces derniers jours, suite aux ordres d'évacuation

israéliens. Ils ont dû abandonner leur matériel, documents et équipements de protection dans ce déplacement forcé.

« J'ai évacué ma maison à Gaza City hier soir. J'ai du mal à vous parler. Nous n'avons pratiquement pas d'Internet ici et nous ne pouvons pas recharger nos téléphones. Je fais de mon mieux pour recueillir des informations, déclare la correspondante de RSF après plus de six heures passées sans réseau accessible. Nous vivons dans la peur, c'est insupportable, partage-t-elle le samedi 14 octobre, une semaine après le début du conflit. Ce n'est pas la première guerre que je couvre à Gaza, mais je n'ai jamais rien vu de tel. » [...]

Depuis le 7 octobre, aucun journaliste ne peut ni entrer ni sortir de la bande de Gaza.

RSF appelle à l'ouverture du poste-frontière de Rafah et dénonce la complicité égyptienne dans le blocus informationnel imposé par Israël.

7 décembre 2023 :

« Poste-frontière de Rafah à Gaza : “pour que des journalistes puissent sortir et d'autres entrer, ouvrez les portes !” »

« Ouvrez les portes ! » C'est l'appel lancé par Reporters sans frontières (RSF) aux autorités israéliennes et égyptiennes afin que les journalistes puissent enfin aller et venir de part et d'autre de la frontière entre Gaza et l'Égypte. Sauf quelques exceptions, les journalistes n'ont pas été autorisés à sortir de Gaza depuis le 7 octobre, et ceux qui ont pu passer la frontière ne sont pas autorisés à y revenir. Dans l'autre sens, les rares journalistes qui ont

pu pénétrer dans la bande de Gaza ont été embarqués avec l'armée israélienne et soumis à des restrictions.

Les journalistes palestiniens sont littéralement emprisonnés dans la bande de Gaza, dont ils ne peuvent sortir pour se mettre à l'abri. Une infraction à la résolution 2222 du Conseil de sécurité de l'ONU qui oblige les États membres à protéger les journalistes, comme les autres civils. À l'inverse, les journalistes étrangers sont empêchés d'avoir accès au territoire palestinien. En deux mois de guerre, aucun reporter n'a été autorisé à entrer dans la bande de Gaza par Rafah, ce qui porte clairement atteinte à la capacité des médias à couvrir le conflit.

Le point de passage de Rafah vers l'Égypte est la seule connexion de Gaza avec le monde extérieur. Cependant, Israël surveille toutes les activités à la frontière Sud et a bombardé à quatre reprises cette porte frontalière au début de la guerre. Ce contrôle strict permet à Israël d'empêcher toute aide adéquate d'entrer dans la bande de Gaza à la suite de l'attaque du Hamas. Alors que plus de 400 camions d'aide arrivaient chaque jour avant le 7 octobre, la moyenne est désormais de 14, selon Reuters. Le blocus a entraîné une pénurie des ressources nécessaires à la population civile de Gaza, y compris les journalistes.

Après avoir été contraints d'évacuer toute la partie nord du territoire, les journalistes palestiniens se sont installés, au sud, autour de l'hôpital Nasser à Khan Younès. « Après les menaces israéliennes contre Khan Younès, les journalistes se déplacent à Rafah, qui ne dispose pas d'Internet, de services de communication ni de soutien logistique pour

les médias, témoigne auprès de RSF le journaliste Saeed Al-Khatib, photojournaliste de l'Agence France-Presse (AFP) à Gaza. Cela crée beaucoup de pression et de difficultés pour les reporters. Nous essayons de trouver des alternatives avec des cartes sim égyptiennes ou israéliennes. »

Depuis la fin de la trêve humanitaire entre Israël et le Hamas le 1^{er} décembre, le sud de Gaza est aussi devenu la cible des incursions israéliennes. La seule option « sûre » pour les journalistes est donc désormais Rafah, le village à la frontière égyptienne. Mais même là, les bombes ne cessent de tomber, selon les informations recueillies par RSF, et il est de plus en plus difficile pour les reporters de travailler et de transmettre des informations au monde. [...]

13 décembre 2023 :

« Enquête RSF : Comment l'Égypte se rend complice du blocus informationnel imposé à Gaza »

Dans de rares confidences faites à la presse le 16 novembre dernier et dont RSF a pu obtenir un enregistrement audio, le ministre des Affaires étrangères égyptien Sameh Choukri indiquait que toute « décision unilatérale » de son pays concernant le fait de laisser entrer des journalistes à Gaza pourrait avoir « des conséquences néfastes sur d'autres éléments comme l'acheminement de l'aide humanitaire ». Un tel choix risquerait selon lui d'être perçu comme « inapproprié » par Israël. Chantage à l'aide humanitaire ? Simple volonté de ne pas froisser Israël ? L'Égypte n'a en tout cas nullement l'intention d'ouvrir la porte de Rafah pour les journalistes

comme le réclament RSF et de nombreux reporters installés dans le pays.

Au cours de notre enquête, plusieurs journalistes établis au Caire, la capitale égyptienne, ont confirmé qu'ils avaient reçu pour consigne de solliciter l'accord d'Israël pour entrer dans Gaza *via* le poste-frontière de Rafah. Pourtant ce dernier est censé être sous le contrôle des autorités égyptiennes. Celles et ceux qui ont effectué cette démarche se sont heurtés à une fin de non-recevoir de l'État hébreu. Dans une réponse audio que s'est procurée RSF, une chargée de relations presse du gouvernement israélien, interrogée par un journaliste à ce sujet, affirme ainsi ne pas être en mesure de délivrer une autorisation pour un point de passage sans contrôle israélien. « J'ai l'impression que c'est un prétexte. Je pense qu'ils vous font tourner en rond », conclut-elle en parlant du processus d'accréditation en Égypte.

Selon une source à l'intérieur de la bande de Gaza qui connaît bien ce point de passage, c'est bien l'Égypte qui est aux commandes concernant les entrées comme les sorties par Rafah. Mais Israël contrôle le ciel. Dans les jours ayant suivi l'attaque du 7 octobre, les bombardements de Tsahal sur ce poste-frontière ont été interprétés au Caire comme un avertissement lancé à l'intention des autorités égyptiennes si ces dernières se mettaient à utiliser ce point de passage dans un sens contraire aux intérêts de l'État hébreu.

« Cette navette entre Israël et l'Égypte qui se rejettent la responsabilité des refus d'accès montre qu'il existe un intérêt réciproque entre les deux États pour empêcher une

couverture internationale de la situation dans la bande de Gaza. Si Israël est la première responsable de ce blocus informationnel, l'Égypte n'a cessé de s'en rendre complice ces dernières semaines. On ne peut faire semblant de déplorer une couverture médiatique inégale du conflit d'un côté, et empêcher les journalistes de se rendre sur place de l'autre » (Arnaud Froger, responsable du bureau investigation de RSF) [...].

Arrestations arbitraires, humiliations, tortures : comment les journalistes palestiniens, y compris les correspondants de médias internationaux, sont réduits au silence.

RSF, « Vague record de détentions arbitraires à l'ombre de la guerre Israël-Hamas : au moins 31 journalistes palestiniens dans les prisons israéliennes ». Rapport du **9 janvier 2024**.

La libération du journaliste Diaa Al-Kahlout ce 9 janvier après plus d'un mois de détention ne saurait dissimuler l'ampleur des enfermements arbitraires de journalistes dans les geôles israéliennes. Au moins 31 autres journalistes arrêtés depuis le 7 octobre croupissent encore à ce jour, pour la plupart sans notification d'aucune charge, dans les prisons israéliennes. Parmi eux, 29 ont été arrêtés en Cisjordanie, un à Gaza et un à Jérusalem-Est. Cette vague d'arrestations et de détentions inédites, dans l'ombre de la guerre à Gaza, témoigne d'une volonté de réduire au silence la presse palestinienne. Tous ces journalistes arrêtés sont des professionnels de l'information indépendants ou travaillant pour des médias palestiniens tels que J-Media, Maan News Agency, Sanad, et Radio Al-Karama.

[...] « Au moins 31 reporters palestiniens sont toujours détenus dans les prisons israéliennes en raison de leur travail d'information. Ces intimidations, cette terreur, ces tentatives incessantes de réduire au silence le journalisme palestinien, que ce soit par des détentions arbitraires, des balles ou des bombes, doivent cesser. RSF appelle à la libération immédiate de tous les journalistes détenus et à

la protection urgente de tous les journalistes palestiniens »
(Déclaration de Jonathan Dagher).

À Gaza, le calvaire des journalistes arrêtés

Les journalistes détenus subissent, pour certains, des traitements cruels, inhumains ou dégradants, comme en témoigne l'arrestation de Diaa Al-Kahlout, correspondant du média en ligne *The New Arab*. Ses proches l'ont identifié dans une vidéo divulguée le 7 décembre par un soldat de l'armée israélienne au nord de Gaza : le journaliste apparaît agenouillé dans la rue au milieu d'un groupe de détenus à moitié nus. Il a été arrêté quelques heures plus tôt par une patrouille israélienne, chez lui, à Beit Lahia. Sa maison a été incendiée. Ses deux frères arrêtés avec lui ont été relâchés. Le journaliste était détenu dans une base militaire israélienne près de Karam Abu Salem à la frontière Sud avec l'Égypte, et a été victime de tortures selon les sources de RSF. Durant plus d'un mois de détention, les autorités israéliennes sont restées silencieuses quant au sort du journaliste, jusqu'à sa libération ce 9 janvier. La majorité des professionnels de l'information arrêtés sont ainsi détenus sans qu'aucune information ne soit communiquée à leurs proches sur leur sort et leur situation.

À ce jour, s'il reste un journaliste arrêté à Gaza détenu dans les prisons israéliennes, plusieurs reporters ont subi de violentes arrestations de moins de 48 heures. Le photjournaliste indépendant Said Kilani en a fait les frais. Il est l'un des rares reporters restés à Beit Lahia, travaillant comme correspondant pour des agences internationales

telles qu'Associated Press et l'Agence France-Presse (AFP). Le 13 décembre, alors que les forces israéliennes avançaient sur l'hôpital Kamal Adwan, le reporter, qui couvrait les affrontements, est arrêté avec une équipe médicale : « Je savais que les journalistes étaient une cible de l'armée israélienne, j'avais peur. J'ai d'abord dissimulé mon casque et mon gilet presse. » Said Kilani est détenu pendant 14 heures dans une base militaire au nord de Gaza. « Nous avons été déshabillés, insultés, humiliés », raconte le reporter qui affirme avoir révélé dès le début de sa détention son identité de journaliste.

À sa libération, il a retrouvé sa femme et ses enfants, eux aussi arrêtés puis relâchés. Leur maison a été, pendant le laps de temps de leur enfermement, incendiée, et le matériel professionnel qu'il avait caché à l'hôpital a été brûlé. « Les soldats israéliens nous ont tout pris, raconte Said Kilani, joint par RSF. Nous sommes sans abri, dans le froid, sans nulle part où aller. » Cinq jours après sa détention, le fils du reporter âgé de seize ans a été tué par un sniper israélien sous les yeux de son père qui était à ses côtés.

Comment, au nom de la loi antiterroriste, les autorités israéliennes pratiquent la propagande et la censure contre les journalistes palestiniens et les médias.

RSF dénonce l'appel au meurtre de journalistes, l'interdiction d'Al-Jazeera, l'empêchement d'Associated Press.

10 novembre 2023 :

« Israël-Gaza : RSF dénonce l'appel au meurtre de journalistes »

Ce jeudi 9 novembre, une organisation non gouvernementale israélienne a publié un article accompagné d'une photo non datée où figure un photographe indépendant avec un dirigeant du Hamas, pour mettre en doute son intégrité ainsi que celle de cinq autres reporters travaillant pour les médias internationaux Reuters, Associated Press (AP), le *New York Times* et CNN. Cette publication laisse entendre que des journalistes travaillant à Gaza étaient au courant de l'attaque du Hamas du 7 octobre avant qu'elle ne se produise.

À partir de ces spéculations, sans enquêtes étayées à ce jour, plusieurs médias israéliens ont relayé la publication, qui a été reprise au niveau international. Le ministère israélien des Affaires étrangères a partagé un tweet qui reprend les accusations, en publiant des photos des journalistes concernés, les mettant ouvertement en danger. La direction nationale de la diplomatie publique du cabinet du Premier ministre considère, de manière vindicative, que « ces journalistes ont été complices de

crimes contre l'humanité » et demande que « des mesures immédiates soient prises ». Le ministre israélien de la Défense Benny Gantz a signifié sur le réseau X que si les journalistes étaient au courant du massacre, ils « ne seraient pas différents des terroristes et mériteraient le même sort ». Et quelques heures plus tard, un appel plus explicite au meurtre de reporters à Gaza a été lancé par un membre du Parlement, Danny Danon, sur son compte X, appelant à « l'élimination » des photojournalistes « qui ont participé à la couverture du massacre ».

En quelques déclarations publiques, ce jeudi 9 novembre, des personnalités israéliennes de premier plan ont alors nourri un narratif qui lie les journalistes qui couvrent la guerre depuis Gaza aux terroristes. Ils s'inscrivent dans une campagne de commentaires en ligne faisant peser des soupçons sur l'affiliation des reporters de Gaza au Hamas, ou les qualifiant de « porte-parole de l'organisation terroriste ».

Reuters et AP ont démenti avoir été au courant des attaques avant qu'elles ne se produisent, tandis que la direction de CNN a coupé les liens avec le photographe indépendant concerné, tout en expliquant qu'elle n'avait aucune raison de douter de l'intégrité de son travail de journaliste. Le *New York Times* a déclaré que l'accusation selon laquelle son personnel avait connaissance des attaques du Hamas ou accompagnait les terroristes était « fausse et scandaleuse » et qu'il n'y avait « aucune preuve des insinuations » de l'ONG, concernant le photographe indépendant avec lequel ils travaillent.

Depuis le début de la guerre, déclenchée à la suite de l'attaque meurtrière du Hamas, Israël affirme ne pas cibler les journalistes. Mais depuis le 7 octobre, 36 professionnels des médias ont été tués à Gaza, dont dix dans l'exercice de leurs fonctions, par des frappes, contre lesquelles l'armée israélienne a récemment reconnu « ne pas pouvoir protéger les journalistes ». Un aveu qui vient en contradiction totale avec les principes de protection des civils, dont les journalistes, énoncés par le droit international.

« Les autorités israéliennes sont passées de l'affirmation qu'elles ne pouvaient pas garantir la protection des journalistes à Gaza à des menaces de mort sur des reporters couvrant le conflit, sur la base de suspicions non argumentées ni étayées à ce jour. Par ailleurs, sur cette base, les déclarations jetant le discrédit sur l'intégrité de toute une profession sont inadmissibles. Elles justifient et incitent les persécutions contre ceux qui risquent leur vie pour informer. RSF condamne ces propos et rappelle que le ciblage des journalistes qui documentent le conflit est un crime de guerre » (Déclaration d'Anne Bocandé, directrice éditoriale de Reporters sans frontières).

Renforcement de la loi antiterroriste

Le 7 novembre, le Parlement israélien a par ailleurs approuvé un amendement à la loi antiterroriste qui punit d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison les personnes qui « consomment systématiquement et continuellement des publications terroristes » qui diffusent « un appel direct à commettre un acte de terrorisme » ou

« des mots d'éloge, de sympathie ». Si la loi exclut de son champ d'application la diffusion de messages à des fins d'information, ses termes flous et d'interprétation large sont porteurs de risques pour la liberté de la presse.

Quelques jours avant l'approbation de l'amendement, le ministre israélien de l'Information a déclaré que la chaîne d'information qatarienne Al-Jazeera est le « porte-voix de la propagande du Hamas ». Si une telle qualification était officialisée, non seulement le média pourrait être interdit, mais l'amendement à la loi pourrait incriminer ceux qui le suivent. Adalah, le centre juridique pour les droits des minorités arabes en Israël, compte quant à lui déposer une requête auprès de la Cour suprême pour contester le projet de loi.

2 avril 2024 :

« Al-Jazeera bientôt interdite en Israël : une censure sans précédent au terme de mois d'acharnement »

« La chaîne terroriste Al-Jazeera ne diffusera plus depuis Israël. » C'est avec ces mots que le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a annoncé, sur le réseau social X, le vote accéléré d'une loi pour interdire les activités de la chaîne qatarie. Cette loi votée par la Knesset le 1^{er} avril à 71 voix contre 10 permet d'interdire temporairement « la diffusion en Israël de médias étrangers portant atteinte à la sécurité de l'État », et aussi d'ordonner la fermeture des bureaux des médias en Israël, la confiscation de leurs équipements et la mise hors ligne de leurs sites Internet. Cette loi vise particulièrement Al-Jazeera, l'une des rares chaînes internationales qui peuvent encore couvrir la guerre depuis Gaza. [...]

Après avoir accusé la chaîne d'être « un organe de propagande du Hamas », et qualifié à plusieurs reprises les journalistes d'Al-Jazeera d'« agents terroristes », Israël a désormais les moyens législatifs de mettre à exécution ses menaces de fermeture du bureau de la chaîne. Celle-ci pourrait avoir lieu très prochainement – le parti à la tête de la coalition au pouvoir, le Likoud, ayant déjà indiqué que le Premier ministre « agirait immédiatement pour fermer Al-Jazeera » [...].

5 mai 2024 :

tweet RSF

« Le gouvernement israélien a voté à l'unanimité l'arrêt des opérations d'Al-Jazeera en Israël sans préciser quand la décision prendra effet. RSF condamne fermement une législation liberticide qui censure la chaîne pour sa couverture de la guerre à Gaza. »

21 mai 2024 :

tweet RSF

« Après avoir interdit Al-Jazeera, Israël s'en prend à Associated Press. RSF dénonce la saisie d'une caméra de l'agence de presse et la coupure d'une captation en continu filmant Gaza, sous prétexte que ces images sont fournies, entre autres médias, à Al-Jazeera. Une censure scandaleuse. »

21 mai 2024 :

tweet RSF

« Le ministre des Communications israélien a ordonné au gouvernement de restituer à Associated Press la caméra

saisie lors d'un direct de Gaza mardi dernier (tweet Associated Press). RSF est soulagée du retrait d'une décision scandaleuse mais AP n'aurait jamais dû être empêchée de couvrir Gaza, pas plus que les autres médias. L'interdiction d'Al-Jazeera doit aussi être annulée et la communauté internationale doit lui apporter le même soutien qu'elle a manifesté aujourd'hui. »

Témoignages : « Chaque jour, un journaliste est tué ou blessé, c'était mon devoir de raconter ce qui se passait. »

RSF a rencontré Mahmoud Al-Hams, Moussa Al-Zaanoun, Ola Al-Zaanoun et Waël Al-Dahdouh.

5 avril 2024 :

« Plus de 100 journalistes tués à Gaza en six mois, un territoire bloqué : où est la communauté internationale ? »

[...] Parmi les journalistes évacués de Gaza, RSF a pu rencontrer à Doha Waël Al-Dahdouh, journaliste emblématique d'Al-Jazeera, Mahmoud Al-Hams, correspondant de l'Agence France-Presse (AFP), Ola Al-Zaanoun, correspondante de RSF, et son fils Moussa Al-Zaanoun, journaliste indépendant. Ils témoignent des risques encourus pour poursuivre leur mission d'informer dans un contexte de fermeture totale du territoire. « Nous sentions que c'était à nous de transmettre l'information au monde entier », explique Ola ; un sentiment partagé par Moussa Al-Zaanoun. « Chaque jour, un journaliste est tué ou blessé, raconte le reporter de 24 ans. J'avais toujours peur de perdre mon père, ma mère et ma propre vie. Mais j'ai compris que c'était mon devoir de raconter ce qui se passait. »

Pour ces reporters, évacués de Gaza entre janvier et février, la crainte d'être la cible d'une frappe israélienne était devenue omniprésente, au point que les civils craignaient de se retrouver à leurs côtés. C'est ce que

raconte Mahmoud Al-Hams, photojournaliste de l'AFP. « Certaines personnes, lors de l'évacuation de la ville de Gaza [en octobre], ne voulaient pas que je sois à leurs côtés, de peur que je sois ciblé en tant que journaliste. D'autres ont refusé de nous louer des maisons pour nous loger, pour travailler, pour nous reposer, parce qu'ils avaient la conviction inébranlable que tous les journalistes de Gaza étaient des cibles. »

16 février 2024 :

« La correspondante de RSF à Gaza, Ola Al-Zaanoun, est sortie du territoire avec le soutien de l'organisation : “Je n'avais jamais pensé que j'aurais un jour à couvrir la mort de dizaines de mes collègues.” »

[...] Un matin de novembre, Ola Al-Zaanoun était au téléphone avec RSF depuis Rafah lorsqu'une explosion a retenti près d'elle. « Où sont les enfants ? » s'est-elle aussitôt inquiétée avant de raccrocher. Cinq minutes plus tard, elle a rappelé le responsable du bureau Moyen-Orient de RSF, Jonathan Dagher, avec qui elle est en contact quotidien. Ses enfants sont sains et saufs, les frappes israéliennes ont touché la maison voisine. « C'est comme ça ici. Nous sommes reconnaissants d'être en vie », glisse-t-elle avec soulagement et un certain fatalisme.

Une semaine après le début de la guerre, la maison d'Ola et de sa famille dans la ville de Gaza a été endommagée par un bombardement à proximité. Deux nuits plus tard, Ola, quatre de ses enfants et son mari Adel Al-Zaanoun, le correspondant de l'AFP à Gaza, ont évacué leur habitation

sans savoir s'ils pourront y revenir un jour. En novembre, alors qu'elle est installée à Rafah avec ses proches, la journaliste s'est fracturé la cheville en sautant du deuxième étage d'une maison pour se mettre à l'abri d'une frappe israélienne. Malgré tout, la journaliste n'a jamais cessé son travail.

Âgée de 43 ans, Ola est journaliste par vocation et aussi par transmission. L'information, c'est une histoire de famille. Outre son mari, son frère et l'un de ses fils ont aussi choisi ce métier. « Quand je couvrais les violations commises contre un journaliste à Gaza, chaque fois je tremblais de peur qu'il s'agisse de mon mari, de mon fils, de mon frère. »

Arrivée depuis moins de 24 heures à Doha, Ola Al-Zaanoun pense à l'après : « Je ne souhaite rien de plus que de retourner après la fin de cette guerre à Gaza, confie-t-elle à RSF. Retourner dans ma maison et dans ma Gaza bien-aimée, mon premier amour. »

19 mars 2024 :

« Waël Al-Dahdouh, chef du bureau d'Al-Jazeera à Gaza, témoignage à RSF depuis Doha² »

« En effet, plus de 130 collègues ont été pris pour cible et tués ; certains reçoivent encore des soins, et de nombreuses familles ont également été prises pour cible, y compris leurs bureaux et leurs maisons. La vie des journalistes est mise à rude épreuve depuis le début de cette guerre éprouvante contre Gaza. Cette réalité reflète une intention délibérée de cibler plutôt que de simples dommages accidentels ou collatéraux. Il y a eu des cas évidents, filmés, de missiles israéliens qui ne peuvent pas

manquer leur cible, comme ce fut le cas pour moi et d'autres collègues. Cela suscite la peur chez les journalistes palestiniens. Les forces israéliennes ne veulent pas que les journalistes palestiniens se trouvent à proximité des événements ou soient témoins des crimes commis contre Gaza ; elles cherchent à étouffer la vérité et à empêcher les journalistes de faire la lumière sur la situation. Elles ciblent les journalistes pour les intimider et les empêcher de transmettre la vérité au monde, un droit accordé par la loi aux journalistes travaillant dans les zones de conflit. Malheureusement, ce qu'endurent les journalistes palestiniens est sans précédent, même dans les guerres les plus graves du monde. Les pays qui ont ratifié des traités visant à protéger les journalistes doivent prendre des mesures décisives pour faire pression sur Israël afin qu'il mette fin à cette agression. »

1. Titre original : « Emotional outburst on live TV from Gaza over death of reporter encapsulates collective grief », Associated Press, 3 novembre 2023.
2. Extrait des témoignages vidéo inclus dans l'article « RSF s'est rendu à Doha pour rencontrer les journalistes évacués de Gaza et exprimer sa solidarité avec la presse palestinienne », 19 mars 2024.
3. Ce chapitre a été conçu en partenariat avec Reporters sans frontières.

4.

La population civile prise pour cible



L'exode des gazaouis.
© Ahmed Zakot / SOPA

Introduction

Une indécente bataille des chiffres

Agnès Levallois

Le blocus complet imposé par Israël sur la bande de Gaza, et ce contre le droit international humanitaire qui vise à protéger les civils y compris en temps de guerre, est lourd de conséquences sur une population dont la densité est l'une des plus élevées au monde (environ 6 000 habitants/km²). Cette dernière subit des bombardements massifs, et donc indiscriminés, qui provoquent des milliers de morts et mettent en cause le principe de proportionnalité des dommages, ceux-ci ne devant pas être excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct recherché. De fait, la majorité des victimes est constituée de civils, avec un pourcentage élevé d'enfants car la population de ce territoire est jeune (en 2023, 65 % avaient moins de 25 ans). Les estimations du ministère palestinien de la Santé font état de 14 000 enfants déjà tués à la fin avril, plus de 12 000 blessés, et l'Unicef parlait en février d'au moins 17 000 enfants non accompagnés ou séparés. La privation de

nourriture et d'accès aux soins primaires est responsable également de nombreux décès ainsi que les déplacements forcés, sans que l'on puisse en déterminer le nombre à ce jour.

Le bilan des victimes se fait à partir du décompte du ministère de la Santé gazaoui contrôlé par le Hamas et, à ce titre, il est contesté par Washington et Tel-Aviv. Pourtant, de nombreux acteurs – organisations internationales, chercheurs, journalistes – s'accordent à dire que ces chiffres sont probablement sous-estimés et que lors des conflits précédents, les comptes donnés quotidiennement par les autorités locales ont été confirmés une fois que des observateurs internationaux ont été en mesure de travailler sur le terrain⁶. Rappelons qu'à ce jour, ces derniers ne peuvent pas accéder à Gaza en raison de l'interdiction émise par Israël en dépit de demandes sans cesse renouvelées. Il est donc indécent de polémiquer sur ce sujet, d'autant que le nombre des morts sera substantiellement augmenté dans les mois qui viennent à la suite de la malnutrition, des épidémies et de la destruction des hôpitaux (voir [chapitre 2](#)) : plusieurs centres de recherche recensent déjà un nombre conséquent de blessés qui, ne pouvant être soignés, meurent, ainsi que des malades privés de médicaments. Le 13 mai, le ministère de la Santé de la bande de Gaza avertissait que faute « du carburant nécessaire pour faire fonctionner les générateurs des hôpitaux, les ambulances et les moyens de transport du personnel », le système de soins était à « quelques heures de l'effondrement ». Le chef de l'OMS d'ajouter, début juin, que seul l'hôpital de campagne du CICR à Rafah Al-Mawasi restait pleinement opérationnel. Le bilan provisoire au 26 août 2024 fait

état de 40 405 morts, majoritairement des civils d'après le ministère de la Santé de Gaza, plus de 10 000 personnes portées disparues sous les décombres d'après l'OCHA et un million de Gazaouis sans domicile. Le président américain a déclaré le 8 mai : « Des civils ont été tués à Gaza à cause de ces bombes et munitions fournies par les États-Unis et c'est inacceptable. » À la question de savoir si les États-Unis considéraient que davantage de civils que de membres du Hamas avaient été tués à Gaza, son secrétaire d'État Antony Blinken a répondu « oui » le 12 mai lors d'une interview sur la chaîne américaine CBS.

Les enfants sont particulièrement touchés en raison du manque de nourriture et d'un accès à l'eau restreint ou à une eau fortement polluée et porteuse d'épidémies. L'Unicef révèle qu'un enfant de moins de deux ans sur six souffre de malnutrition aiguë. Le 12 mars, le directeur de l'UNRWA déclare : « Vertigineux. Le nombre d'enfants présumés tués en seulement quatre mois à Gaza est plus élevé que le nombre d'enfants tués en quatre ans dans l'ensemble des conflits dans le monde. » MSF parle de « décès silencieux » dus au chaos généralisé dont on découvrira les ravages une fois le conflit terminé. Les images de convois humanitaires bloqués à la frontière avec l'Égypte donnent la mesure des obstacles mis par le gouvernement israélien et de la complicité égyptienne.

Des informations parviennent aussi sur les mauvais traitements reçus par les prisonniers gazaouis dans les prisons israéliennes. Un rapport de l'UNRWA publié à la mi-avril à partir de témoignages fait état de 1 506 détenus dont 43 enfants obligés, entre autres

séances, de rester de longues heures à genoux, les mains liées et les yeux bandés. L'armée israélienne nie ces accusations mais, en interdisant depuis le 7 octobre au Comité international de la Croix-Rouge l'accès aux centres de détention, elle ne permet pas une évaluation du sort des prisonniers. Elle a en revanche reconnu des décès de Gazaouis lors de leur détention sans en préciser le nombre. Enfin, selon un haut responsable des Nations unies, il faudrait environ quatorze ans pour déblayer l'immense quantité de décombres, y compris les munitions non explosées, laissés par la guerre, ce qui augmentera encore un peu plus le nombre de victimes civiles.

En interdisant non seulement l'acheminement de toute aide mais aussi l'accès au terrain à tout observateur international, la particularité de cette guerre est de se dérouler entièrement sous le regard de l'armée israélienne, ce qui contribue à invisibiliser les victimes et, au-delà, les Palestiniens.

Bilan provisoire des victimes et de l'impact de la guerre dans la bande de Gaza.

OCHA (Bureau de coordination des Nations unies pour les affaires humanitaires).
Actualisé au **5 juin 2024**¹.

D'après le ministère de la Santé du Hamas, le conflit a fait 36 586 morts dans la bande de Gaza, majoritairement des civils. Sur ces quelque 36 586 morts, près de « 25 000 ont été identifiés » par le ministère au 30 avril – il s'agit de données factuelles –, auxquels s'ajoutent 10 000 morts non identifiés. Sur les 25 000 identifiés, les chiffres du ministère font état de 40 % d'hommes, 20 % de femmes, 32 % d'enfants et 8 % de personnes âgées, hommes ou femmes. Le nombre de blessés s'élève, lui, à 83 074 personnes.

20 hôpitaux sont hors service et 16 sont en partie fonctionnels ; 39 % des centres de soins de santé primaires sont partiellement fonctionnels (38 sur 97) et 25 % des centres de santé de l'UNRWA fonctionnaient au 29 mai, soit 6 sur 24.

1,7 million de Gazaouis sont déplacés.

Comment Israël fait activement obstacle à toute aide à la population civile.

Oxfam, « Le gouvernement israélien continue de bloquer l'aide humanitaire malgré l'arrêt de la Cour internationale de justice sur le génocide ». Communiqué du **18 mars 2024**.

Les autorités israéliennes bloquent un entrepôt de fournitures d'aide internationale, notamment d'oxygène, de couveuses et de matériel d'assainissement et d'approvisionnement en eau d'Oxfam, qui s'empilent désormais à El-Arich, à une quarantaine de kilomètres de la frontière et des 2,3 millions de Palestinien·nes désespéré·es de Gaza auxquelles elles sont destinées.

L'aide provient de nombreuses organisations humanitaires du monde entier. Cela fait des semaines et des mois qu'elle est bloquée en raison d'un régime d'approbation, d'analyse et d'inspection aussi imprévisible que chaotique, contrôlé en dernier ressort par les autorités israéliennes. Oxfam estime que les motifs de rejet sont nébuleux.

Dans un nouveau rapport publié aujourd'hui, Oxfam déclare que ce blocage de l'aide n'est qu'un exemple parmi d'autres de la manière dont Israël rend la réponse humanitaire globale tellement dangereuse et dysfonctionnelle que les agences d'aide sont dans l'incapacité totale d'opérer à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour sauver des vies, malgré tous les efforts déployés.

D'après Oxfam, le gouvernement israélien est le premier responsable de l'échec de la réponse internationale à la

crise à Gaza. Il manque à ses obligations légales envers les populations dont il occupe le territoire et enfreint l'une des dispositions clés exigées par la Cour internationale de justice (CIJ), à savoir intensifier l'aide humanitaire face au risque de génocide dans la bande de Gaza.

À moins qu'Israël ne prenne des mesures immédiates pour mettre fin à ces violations, Oxfam estime que les habitant·es de Gaza mourront massivement de maladies et de famine et que le bilan risque de dépasser largement les 31 000 victimes civiles actuelles de la guerre.

« L'arrêt de la CIJ aurait dû inciter les dirigeant·es israélien·nes à changer de cap, mais la situation à Gaza n'a fait qu'empirer », regrette Sally Abi Khalil, directrice régionale d'Oxfam pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le fait que d'autres gouvernements n'aient pas assez fermement mis Israël face à ses obligations, optant au lieu de cela pour des méthodes moins efficaces comme les largages aériens et les couloirs maritimes, est un signe très inquiétant qu'Israël continue de faire entrave au plein potentiel de meilleurs moyens de fournir plus d'aide. Non contentes de ne pas faciliter les efforts d'aide internationale, les autorités israéliennes y font activement obstacle. Nous avons la conviction qu'Israël ne prend pas toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher un génocide. »

Le rapport d'Oxfam intitulé « Inflicting unprecedented suffering and destruction² » identifie sept façons déterminantes dont Israël empêche activement l'acheminement de l'aide internationale à Gaza et punit

l'ensemble de la population palestinienne de Gaza en la privant délibérément de ressources vitales et de sécurité.

D'après le rapport, les autorités israéliennes :

- ne permettent l'entrée de l'aide dans la bande de Gaza que par deux points de passage, Rafah et Kerem Abu Salem/Shalom, alors qu'il serait possible d'en ouvrir d'autres, créant ainsi des goulets d'étranglement évitables pour l'aide et le commerce ;
- perpétuent un système d'inspection dysfonctionnel et sous-dimensionné qui engorge l'aide, avec des procédures bureaucratiques onéreuses, répétitives et imprévisibles qui contribuent à bloquer les camions dans d'interminables files d'attente pendant vingt jours en moyenne ;
- rejettent régulièrement et arbitrairement des articles d'aide au motif qu'ils auraient un « double usage (militaire) », interdisant totalement le carburant et les générateurs vitaux, ainsi que d'autres articles essentiels à une réponse humanitaire significative, comme les équipements de protection et les kits de communication. Une grande partie de l'aide rejetée doit passer par un système complexe d'« approbation préliminaire » ou se retrouve à l'entrepôt d'El-Arich en Égypte, avec un devenir incertain ;
- ont réprimé des missions humanitaires, en bouclant en grande partie le nord de la bande de Gaza et en restreignant l'accès des équipes humanitaires internationales non seulement à Gaza, mais aussi à Israël et à la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Israël a autorisé l'entrée de 15 413 camions dans la bande de Gaza au cours des 157 derniers jours de guerre. Selon Oxfam, il en aurait fallu cinq fois plus pour répondre aux stricts besoins minimums de la population de Gaza. En février, Israël a autorisé l'entrée de 2 874 camions, soit 44 % de moins que le mois précédent.

Israël compromet également l'aide internationale en poursuivant l'assaut militaire à l'intérieur de Gaza. D'une intensité, d'une brutalité et d'une ampleur inégalées, celui-ci est même qualifié de « siège total » par les dirigeant-es israélien·nes. Oxfam souligne ainsi que :

- l'assaut d'Israël a pris au piège les équipes humanitaires et les partenaires des agences internationales à Gaza dans un environnement « pratiquement inhabitable », en proie aux déplacements massifs et aux privations, où 75 % des déchets solides s'accumulent dans des décharges improvisées, où 97 % des eaux souterraines sont maintenant impropres à l'usage humain et où l'État israélien utilise la famine comme une arme de guerre ;
- à cause d'Israël, plus aucun endroit de Gaza n'est sûr en raison des déplacements forcés et souvent multiples de la quasi-totalité de la population, ce qui rend la distribution structurée de l'aide non viable, et sape également la capacité des agences à aider à restaurer les services publics vitaux à grande échelle ;
- Israël mène des attaques disproportionnées et aveugles contre les ressources civiles et humanitaires (y compris les personnes), comme les installations solaires, d'eau, d'électricité et d'assainissement, les

locaux des Nations unies, les hôpitaux, les routes, les convois d'aide et les entrepôts, même lorsque ces actifs sont censés faire l'objet d'une « déconfliction » après que leurs coordonnées ont été partagées à des fins de protection.

« L'État d'Israël a réuni toutes les conditions pour un effondrement humanitaire, et il est le seul à pouvoir y remédier », a déclaré Mme Khalil.

Céline Maayeh, responsable du plaidoyer et de la recherche pour Juzoor for Health and Social Development, l'une des organisations partenaires d'Oxfam à Gaza, a déclaré : « Juzoor a reçu énormément de soutien du monde entier, mais nous déplorons vraiment notre impuissance et notre incapacité à acheminer suffisamment d'aide à Gaza. Les premières semaines, nous avons réussi à nous procurer tout ce que nous pouvions trouver sur les marchés locaux. Aujourd'hui, il n'y a presque plus rien. Aucune ressource, aucune fourniture. Dans le nord, la situation est plus que désastreuse. Les cas de malnutrition chez les enfants ont explosé de façon alarmante au cours du dernier mois, et les seuls aliments que l'équipe arrive à se procurer pour nourrir les personnes vivant dans 45 abris sont des légumes. Nous sommes incontestablement en présence d'une privation intentionnelle de l'aide qui étouffe consciencieusement l'ensemble des opérations humanitaires, y compris les nôtres. »

Oxfam demande un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour mettre fin aux morts et aux souffrances, car les mesures destinées à protéger les

civil·es ou à leur apporter de l'aide ne fonctionnent pas. Les groupes armés palestiniens doivent libérer les otages civil·es qu'ils détiennent. Les personnes déplacées doivent pouvoir rentrer chez elles en toute sécurité.

Les autres États doivent impérativement prendre toutes les mesures diplomatiques, économiques et politiques nécessaires pour empêcher le génocide à Gaza, permettre l'acheminement de davantage d'aide et empêcher que des Palestinien·nes ne soient déplacé·es de force en dehors de Gaza. Les États doivent cesser leurs ventes d'armes et interrompre toute autre forme d'assistance en matière de sécurité qui faciliterait le risque de génocide et les crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés par Israël à Gaza.

Selon Oxfam, le blocus illégal infligé depuis seize ans par Israël avait déjà grandement affaibli Gaza. « La communauté internationale manque à son devoir envers les Palestinien·nes et les Israélien·nes en ignorant les causes profondes de ce conflit qui remonte à plusieurs décennies, a déclaré Mme Khalil. Il est on ne peut plus clair que la force militaire ne saurait venir à bout de ce problème, mais ne fait qu'intensifier les cycles de violence. Israël doit lever son blocus total de Gaza et mettre fin à son occupation belliqueuse du territoire palestinien. Nous appelons toutes les parties à enfin œuvrer en faveur d'une paix équitable, juste et durable entre Israélien·nes et Palestinien·nes, fondée sur le droit international. »

Tués, affamés, traumatisés : un million d'enfants affectés par la guerre.

Unicef, « Les enfants paient le prix de la guerre ». Communiqué du **5 avril 2024**.

Après les attaques du 7 octobre en Israël, l'escalade des hostilités qui dure dans la bande de Gaza est la plus meurtrière depuis 2006. Au 5 avril, le bilan en Israël faisait état d'au moins 1 200 morts dont 37 enfants et plus de 7 500 blessés. 138 personnes seraient encore retenues en otage, dont deux enfants. « L'Unicef n'a eu de cesse de demander la libération sans délai des deux enfants israéliens pris en otage le 7 octobre 2023. Nous continuerons de nous préoccuper de leur sort, tant qu'ils ne seront pas sains et saufs », déclare Adeline Hazan, présidente de l'Unicef France.

Dans la bande de Gaza, 33 091 personnes, dont 13 800 enfants et au moins 3 250 femmes, seraient décédées. Près de 75 750 personnes auraient été blessées, dont 12 300 enfants. Plus de 17 000 enfants sont séparés de leurs parents. Des dizaines de milliers d'autres sont portés disparus. Les femmes et les enfants représentent 70 % des victimes. Le bilan s'alourdit chaque jour de façon stupéfiante. La bande de Gaza est aujourd'hui l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant. [...] Selon les dernières estimations, dans la bande de Gaza :

- 2,2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire ;
- 1 million d'enfants sont affectés par la guerre ;

- 90 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire aiguë ;
- 2/3 des hôpitaux ne fonctionnent plus.

Les images et les récits sont sans équivoque. Les enfants sont les premières victimes de ce conflit. Et pour les survivants, une vie bouleversée à jamais. Depuis six mois, ils sont confrontés à la violence la plus extrême, à des scènes d'horreur, à la perte de leurs proches. Des états de traumatisme profond qui affectent leur développement et leur avenir. « La santé mentale des enfants est gravement affectée. Ils présentent des niveaux d'anxiété extrêmement élevés, de l'insomnie et une perte d'appétit. Ils subissent des crises émotionnelles et des crises de panique dès qu'ils entendent le bruit des bombardements », a déclaré Jonathan Crickx, responsable de la communication du bureau Unicef Palestine.

D'ailleurs, avant même cette dernière escalade, 540 000 enfants de Gaza, soit la moitié de la population infantile, avaient été identifiés comme ayant besoin d'un soutien psychosocial et en santé mentale. Désormais, ils sont plus d'un million. [...] Chaque enfant, de quelque côté qu'il soit des lignes de front, doit être protégé. Tous les enfants de la région vivent dans une insécurité permanente, vivent des traumatismes extrêmes liés à la violence qu'ils ont subie ou dont ils ont été témoins, aux privations, aux déplacements, à la perte ou la disparation de leurs proches. Seule une paix durable pourra les aider à se reconstruire.

Une enquête journalistique dans les hôpitaux de Gaza révèle que les enfants sont ciblés par des snipers israéliens.

Chris McGreal, *The Guardian*, « Ce n'est pas une guerre normale³ ». Article du 2 avril 2024.

C'était le dernier jour de la docteure Fozia Alvi à l'hôpital public européen du sud de Gaza. Cette médecin canadienne faisait sa tournée dans l'unité de soins intensifs lorsque son attention fut attirée par deux jeunes patients blessés au visage, avec un tube respiratoire relié à la trachée : « J'ai demandé à l'infirmière ce qui leur était arrivé. Elle m'a répondu qu'ils avaient été amenés il y a quelques heures et que leur cerveau avait été impacté par des balles de sniper. Ils étaient âgés de sept ou huit ans. » La docteure Alvi était bouleversée. Ce n'étaient pas les premiers enfants qu'elle traitait et dont on lui avait dit qu'ils avaient été pris pour cible par des soldats israéliens ; elle connaissait bien les dégâts que peut provoquer une seule balle de gros calibre dans un corps fragile d'enfant. « Ils étaient paraplégiques, incapables de prononcer un seul mot. Gisant sur leur lit comme de vrais légumes. Et ils n'étaient pas les seuls. J'ai même vu de tout petits gosses avec des blessures de sniper à la tête et à la poitrine. Ce n'étaient pas des combattants, mais des petits enfants », rapporte Fozia Alvi.

Selon le ministère palestinien de la Santé, les enfants représentent plus d'un tiers des 32 000 personnes tuées lors de l'assaut israélien contre Gaza, qui dure depuis des

mois. Des dizaines de milliers d'autres mineurs ont subi de graves blessures, y compris des amputations. Neuf médecins, tous des volontaires étrangers sauf un, ont raconté au *Guardian* leur expérience dans les hôpitaux de Gaza cette année. D'après leur témoignage, la plupart des enfants morts ou blessés qu'ils ont traités ont été atteints par des éclats d'obus ou brûlés vifs lors des bombardements massifs des quartiers résidentiels par Israël, qui ont parfois anéanti des familles entières. D'autres ont été tués ou blessés par l'effondrement d'un immeuble, et d'autres encore sont portés disparus sous les décombres. Mais les médecins rapportent aussi avoir été régulièrement confrontés à des cas d'enfants, de personnes âgées et d'autres victimes qui n'étaient manifestement pas des combattants et qui avaient été blessés d'une seule balle à la tête ou à la poitrine.

Pour certains de ces médecins, ce type de blessure et leur localisation, ainsi que les récits des Palestiniens qui ont transporté les enfants à l'hôpital, laissent à penser que les victimes ont été directement visées par les soldats israéliens.

D'autres ont déclaré ignorer les circonstances précises de ces tirs, mais se sont déclarés profondément troublés par le nombre d'enfants gravement blessés ou tués par un seul coup de feu, parfois par des balles de gros calibre causant d'importants dommages à leur fragile constitution. À la mi-février, un groupe d'experts des Nations unies a accusé l'armée israélienne d'avoir pris pour cible des civils palestiniens n'étant manifestement pas des combattants, y compris des enfants, alors qu'ils cherchaient à s'abriter :

« Nous sommes choqués par les informations faisant état du ciblage délibéré et de l'assassinat extrajudiciaire de femmes et d'enfants palestiniens dans des endroits où ils cherchaient refuge, ou pendant qu'ils tentaient de fuir. On nous dit que certains d'entre eux agitaient des morceaux de tissu blanc au moment où ils ont été tués par l'armée israélienne ou par des forces auxiliaires. » Le *Guardian* a communiqué les descriptions et les images des blessures par balle subies par huit enfants à des experts militaires et des médecins légistes. Ces spécialistes ont déclaré qu'il était difficile de déterminer de manière concluante les circonstances des tirs sur la seule base de ces descriptions et de ces photos, mais que dans certains cas ils pouvaient identifier les munitions utilisées par l'armée israélienne.

Les témoignages et les enregistrements vidéo semblent confirmer les affirmations selon lesquelles les soldats israéliens auraient délibérément tiré sur des civils, y compris des enfants, en dehors de situations de combat avec le Hamas ou d'autres groupes armés. Dans certains cas, les témoins décrivent avoir essuyé des tirs alors qu'ils brandissaient des drapeaux blancs. Le quotidien israélien *Haaretz* a rapporté samedi qu'Israël tirait régulièrement sur des civils dans des zones déclarées « zones de combat » par l'armée. Tsahal déploie sur le champ de bataille des snipers – ou des tireurs d'élite, selon la terminologie militaire – appartenant souvent à des unités d'élite. Ils sont entraînés à « cibler et éliminer les menaces terroristes présentant le plus de difficulté », selon la formule utilisée par l'armée. Plusieurs organisations de

défense des droits humains israéliennes et étrangères ont documenté depuis fort longtemps de nombreux cas de snipers tirant sur des Palestiniens désarmés, y compris des enfants, à Gaza et en Cisjordanie. Les Palestiniens font également état d'une innovation terrifiante au cours de la dernière guerre de Gaza : des drones armés capables de survoler l'espace urbain pour cibler des individus spécifiques. Certains de ces drones, appelés quadrirotors ou quadricoptères, font office de snipers télécommandés et, selon les Palestiniens, prennent parfois pour cible des civils. L'armée israélienne a déclaré « rejeter totalement » les allégations selon lesquelles ses tireurs d'élite viseraient délibérément des civils, ajoutant qu'elle ne pouvait vérifier les circonstances de tel ou tel incident « sans disposer des coordonnées spécifiques » le concernant.

« L'armée israélienne ne vise que les terroristes et les cibles militaires. Contrairement aux attaques délibérées du Hamas contre des civils israéliens, hommes, femmes et enfants, Tsahal respecte le droit international et prend toutes les précautions possibles pour minimiser les dommages causés aux civils. »

L'opinion contraire des médecins

La docteure Vanita Gupta, médecin en soins intensifs dans un hôpital de New York, s'est portée volontaire à l'hôpital européen de Gaza en janvier. Un matin, elle a vu arriver l'un après l'autre trois enfants gravement blessés. Les familles lui ont expliqué qu'ils étaient tous les trois ensemble dans la rue lorsqu'ils ont essuyé des coups de feu et qu'il n'y avait pas eu d'autres tirs dans le secteur.

Aucun adulte blessé, ajoute la docteure Gupta, n'avait été transporté à l'hôpital au même moment et depuis le même endroit : « J'ai constaté qu'un des enfants avait reçu une balle dans la tête. Malgré une tentative de réanimation cardiopulmonaire, une fillette de cinq ou six ans est décédée. » [...]

Une nouvelle menace

En décembre, le Croissant-Rouge palestinien a déclaré qu'Amir Odeh, âgé de 13 ans, a été tué par un drone israélien au siège de cette organisation dans l'enceinte de l'hôpital Al-Amal de Khan Younès. La famille a expliqué à Euro-Med Monitor qu'il avait été abattu à travers une fenêtre alors qu'il jouait avec ses cousins au septième étage de l'immeuble où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux combats. Ce meurtre est particulièrement notable parce que la balle dans la poitrine qui a tué Amir a été tirée par un type de drone jamais observé en situation de combat auparavant à Gaza : un quadricoptère équipé d'une arme à feu, d'une caméra et d'un haut-parleur. Contrairement à d'autres drones, les quadricoptères sont capables de planer au-dessus de leurs cibles. D'après le docteur Thaer Ahmad, un médecin de Chicago qui s'est porté volontaire dans la salle d'urgence de l'hôpital Nasser, ce type de quadricoptères apparaissaient parfois en essais, donnant l'ordre aux Palestiniens d'évacuer un secteur : « Nous avons reçu une quantité incroyable de témoignages de personnes traitées pour des blessures provoquées par ces quadricoptères, qui leur tirent dessus depuis le ciel. »

[...] Le professeur Ghassan Abu-Sittah, chirurgien britannique-palestinien récemment élu recteur de l'université de Glasgow, a déclaré à Mondoweiss, un site d'information de gauche israélo-palestinien, qu'à l'hôpital Al-Ahli de la ville de Gaza, « nous avons traité beaucoup de gens qui s'étaient fait tirer dessus par des quadricoptères, ces drones équipés de fusils de sniper ». M. Abu-Sittah, qui a souvent opéré des Palestiniens blessés par des tireurs d'élite israéliens lors de ses séjours à Gaza au cours des dernières années, décrit les cibles des tirs de quadricoptères comme victimes « d'une seule balle ultra-rapide » : « Nous avons reçu plus de 20 personnes blessées par balle à la poitrine et au cou par des quadricoptères. » D'après Euro-Med Monitor, deux enfants ont été tués le 21 janvier lorsque des drones israéliens ont ouvert le feu sur l'université Al-Aqsa, près de Khan Younès, où des milliers de Palestiniens ayant fui leur domicile s'étaient réfugiés. Le mois suivant, un drone a abattu devant sa tente dans un camp de personnes déplacées à Rafah un jeune homme de 17 ans, Elyas Abu Jama, dont la famille a déclaré qu'il souffrait de divers handicaps mentaux et physiques. Toujours d'après Euro-Med Monitor, le même jour, un quadricoptère a tué Mahmoud Al-Assar, 16 ans, et sa sœur Asmaa, 21 ans. Thaer Ahmad a passé trois semaines à l'hôpital Nasser en janvier en tant que volontaire de l'organisation humanitaire médicale MedGlobal. En temps normal, il travaille dans un centre de traumatologie des quartiers sud de Chicago, où il a fréquemment affaire à des blessures par balle. « J'ai effectué plus de procédures de traumatologie sur des

patients pédiatriques au cours des trois semaines que j'ai passées à l'hôpital Nasser qu'au cours des dix années pendant lesquelles j'ai exercé aux États-Unis », a-t-il déclaré. [...]

Le docteur Irfan Galaria, chirurgien basé en Virginie et lui aussi volontaire en janvier à l'hôpital européen de Gaza, a dû dormir à même le sol de la salle d'opération entre deux tours de garde. Il témoigne également avoir vu arriver des enfants gravement blessés par des balles de gros calibre.

Un garçon de 14 ans est ainsi arrivé à l'hôpital avec un impact de balle dans le dos. Lorsque les chirurgiens l'ont opéré, ils ont retrouvé le projectile dans son estomac : « Il a eu beaucoup de chance, car la balle a manqué la plupart des organes vitaux, mais elle est restée dans son abdomen. » Le chirurgien en a pris une photo, et d'anciens soldats de Tsahal interrogés par le *Guardian* l'ont identifiée comme un gros projectile de calibre 50, tel qu'en lancent fréquemment les mitrailleuses montées sur des véhicules blindés, mais qui est aussi parfois utilisé par des fusils de sniper. D'après eux, les mitrailleuses en question sont souvent dotées de systèmes de visée perfectionnés qui leur permettent une grande précision dans le ciblage des tirs, mais il arrive aussi que des balles de ce calibre soient utilisées dans des tirs plus aléatoires, ce qui rend difficile d'établir si l'enfant blessé était spécifiquement visé. D'autres jeunes Palestiniens avaient été atteints par des balles de 5,56 mm, qui font partie de l'équipement standard de tous les fusils d'infanterie de Tsahal et sont également utilisées par les tireurs d'élite attachés à toutes les unités d'infanterie.

Mme Gupta a fourni au *Guardian* des scanographies de crânes d'enfants ayant subi des blessures à la tête – entre autres celle d'une fillette de huit ans, décrite par un pathologiste comme montrant une « blessure par balle ayant pénétré dans le crâne par le côté droit, le projectile s'étant alors logé dans le cerveau (lobe temporal médian droit) ». Bien que les médecins aient été choqués par le nombre d'enfants victimes de ce type de blessures, elles s'inscrivent à leur avis dans un contexte plus large de ciblage systématique des civils palestiniens, y compris des personnes âgées. « La grande majorité des personnes que nous avons reçues n'étaient pas des combattants, a déclaré M. Ahmad. Une femme âgée qui se trouvait à l'arrière d'une charrette tirée par un âne a ainsi été atteinte par une balle qui s'est logée dans sa colonne vertébrale ; elle est restée paralysée des membres inférieurs à partir de la taille et a subi un collapsus pulmonaire. Elle avait entre 60 et 70 ans. »

« Les blessures dues à des tirs de snipers étaient fréquentes »

Le docteur Osaid Alser est membre fondateur d'un collectif de médecins basés hors de Gaza qui aident à distance le seul chirurgien palestinien encore présent à l'hôpital Nasser, lequel n'avait qu'une expérience limitée en matière de blessures de guerre. « Il y avait souvent des blessures dues à des tirs de snipers ou de quadricoptères », déclare Osaid Alser, qui a grandi à Gaza-ville et vit aujourd'hui au Texas. D'après les médecins, les tirs de snipers sont également à l'origine de

nombreuses amputations et de handicaps durables, d'autant plus graves chez les enfants qu'une balle de ce type fait souvent plus de dégâts lorsque le corps de la personne ciblée est de petite taille. D'après le docteur Alser, il est souvent possible de distinguer les tirs de snipers : « Lorsqu'il s'agit d'un sniper, la balle est généralement de plus gros calibre et provoque beaucoup plus de dégâts ; son onde de choc est nettement plus forte que celle d'un fusil plus petit ou d'un pistolet. Et dans ce type de tirs, la balle peut entraîner l'amputation du membre concerné parce qu'elle endommage sa structure vasculaire – nerfs, os, tissus mous, tout est affecté. Il y a aussi les cas de lésion de la moelle épinière, lorsque la personne est touchée au milieu de l'abdomen ou du dos. Les lésions de la moelle épinière ne sont pas nécessairement mortelles, sauf si elles se produisent au niveau du cou, mais elles peuvent être invalidantes. »

L'un des parents âgés du docteur Alser, lui-même pionnier de la dentisterie à Gaza, figure parmi les victimes présumées de snipers. Le docteur Mohammed Al-Madhoun a en effet disparu en décembre après s'être rendu dans un hôpital de l'ouest de Gaza-ville géré par une organisation caritative afin d'y suivre un traitement pour une maladie chronique. Le corps de cet homme de 73 ans a été retrouvé une semaine plus tard aux côtés de celui de son petit-neveu à proximité dudit hôpital. Tous deux avaient été blessés par balle. « La nature des blessures et l'ampleur des dégâts provoqués indiquent qu'il s'agit très probablement d'une balle de sniper, explique Osaid Alser, qui a examiné les scanographies de

la blessure. Être la cible d'un sniper à 73 ans, c'est plutôt insolite : tout le monde pouvait voir qu'il s'agissait d'une personne âgée. » Parmi les cas que le docteur Alser a examinés à distance, il y avait d'autres personnes âgées, dont une femme de 70 ans : « Elle a été atteinte par une balle de sniper, avec pour conséquence une très forte hémorragie crânienne. Elle n'avait aucune chance de survivre, et elle est décédée un ou deux jours plus tard. » En octobre, le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, a décrit Tsahal comme « l'armée la plus morale du monde ». L'armée israélienne affirme en effet être guidée par une doctrine dite de « la pureté des armes », qui interdit aux soldats de prendre pour cible des « civils non impliqués dans les combats ».

Mais les organisations israéliennes et internationales de défense des droits humains affirment depuis longtemps qu'en n'appliquant pas son propre code de comportement – et en protégeant ceux qui le violent –, Tsahal a contribué à créer un climat d'impunité pour les soldats qui prennent pour cible des civils. Ces organisations affirment qu'il est extrêmement difficile à ce stade de quantifier l'ampleur de ce type d'attaques contre les civils à Gaza, notamment parce que leur propre personnel est souvent expulsé du champ de bataille ou attaqué. Mais pour Miranda Cleland, de l'ONG Defense for Children International Palestine, cela fait des années qu'on observe clairement « une pratique régulière des forces israéliennes consistant à cibler des enfants palestiniens avec l'intention de tuer dans des situations où ces enfants ne représentent pas une menace pour les soldats ».

[...] Fozia Alvi, la médecin canadienne, a quitté Gaza pendant la troisième semaine de février, alors que les forces israéliennes menaçaient de lancer un assaut terrestre contre Rafah. Elle a fondé une organisation caritative, Humanity Auxilium, basée aux États-Unis et ayant déjà porté assistance aux réfugiés rohingyas au Bangladesh, aux Syriens déplacés par la guerre civile dans leur pays et aux survivants du tremblement de terre en Turquie.

« Ce n'est pas une guerre normale. Pendant le conflit en Ukraine, il y a eu 500 enfants tués en deux ans ; on compte plus de 10 000 enfants morts en moins de cinq mois à Gaza. Des guerres, nous en avons déjà connu, mais celle-ci marque d'une tache indélébile ce qui fait notre humanité commune. »

Les prisonniers palestiniens sont traités en violation de toutes les règles du droit international.

Amnesty International, « Il faut enquêter sur les disparitions forcées et les traitements inhumains infligés aux détenus palestiniens de Gaza ». Communiqué du **20 décembre 2023**.

Amnesty International est vivement préoccupée par le sort réservé aux Palestiniens de la bande de Gaza occupée détenus par les forces israéliennes, alors que des informations font état de disparitions forcées massives.

Le 16 décembre, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a déclaré avoir reçu « de nombreuses informations inquiétantes » du nord de Gaza faisant état « de détentions massives, de mauvais traitements et de disparitions forcées » qui concerneraient des milliers de Palestiniens, dont des mineurs. Des photos et des vidéos vérifiées par le Laboratoire de preuves du programme Réaction aux crises d'Amnesty International montrent le traitement inhumain et dégradant infligé par les forces israéliennes aux détenus à Beit Lahia, une ville du nord de Gaza. On ignore toujours ce qu'il est advenu de nombre d'entre eux, ainsi que le lieu où ils se trouvent.

D'autres Palestiniennes et Palestiniens de la bande de Gaza, dont des travailleurs ou des personnes détenant un permis d'entrer en Israël, ont également « disparu ». Les autorités israéliennes ont confirmé la mort en détention d'au moins six Palestiniens, dont deux travailleurs de Gaza, en octobre et novembre.

« Nous enquêtons actuellement sur les informations faisant état de disparitions forcées massives de détenus palestiniens par les forces israéliennes. L'armée israélienne doit révéler sans attendre le sort réservé à toutes les personnes qu'elle détient depuis le 7 octobre et le lieu où elles se trouvent, y compris Nidal al Waheidi et Haitham Abdelwahed, deux journalistes de Gaza dont on est sans nouvelles depuis plus de deux mois. Les forces israéliennes doivent préciser les motifs d'arrestation et faire tout leur possible pour fournir des informations aux familles, d'autant que les coupures des télécommunications isolent les Gazaouis les uns des autres et du reste du monde, a déclaré Heba Morayef, directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International. Tous les détenus doivent être traités avec humanité et bénéficier du droit à un procès équitable et à une procédure régulière. Toutes les personnes détenues arbitrairement doivent être libérées. Israël présente un triste bilan en matière d'impunité pour les violations commises par ses forces et il est donc nécessaire qu'une enquête indépendante et efficace soit menée sur les décès en détention, les informations faisant état de disparitions forcées, d'actes de torture et de mauvais traitements infligés à des Palestiniens de Gaza. »

Nidal al Waheidi et Haitham Abdelwahed, deux journalistes de la bande de Gaza occupée, ont été arrêtés par les forces israéliennes le 7 octobre alors qu'ils couvraient les attaques dirigées par le Hamas en Israël depuis le périmètre de la bande de Gaza. Ils ont été vus pour la dernière fois au point de passage d'Erez entre la bande de

Gaza et Israël. Depuis, les autorités israéliennes, à savoir l'armée, la police et les services pénitentiaires refusent de divulguer le lieu où ils se trouvent ou les motifs légaux de leur arrestation, ce qui équivaut à une disparition forcée.

Amnesty International est préoccupée par le sort des détenus de Gaza, notamment à la lumière des photos et des vidéos authentifiées par son Laboratoire de preuves et diffusées ces dernières semaines, qui montrent des hommes palestiniens dévêtus et contraints de s'agenouiller par terre en sous-vêtements, les mains attachées, tandis que des soldats israéliens se tiennent au-dessus d'eux. Le Laboratoire a géolocalisé trois photos et une vidéo publiées sur les réseaux sociaux le 7 décembre montrant des dizaines d'hommes détenus par les forces israéliennes dans les rues de Beit Lahia, une ville du nord de la bande de Gaza. Sur les photos, des détenus en sous-vêtements, certains avec semble-t-il des documents d'identité posés devant eux. Sur l'un de ces clichés, on peut voir des détenus transportés avec les mains liées vers un autre endroit sans qu'aucun vêtement ne leur soit fourni.

« Ces hommes ont été privés de leur dignité et déshumanisés en violation du droit international. Rien ne justifie les moqueries ou les humiliations délibérées à l'égard des détenus. Le droit des détenus de ne pas être torturés ni traités de manière inhumaine ou dégradante est absolu et s'applique à tous, indépendamment d'une quelconque participation aux hostilités. La torture, les traitements inhumains, les disparitions forcées et les atteintes à la dignité de la personne commis dans des

situations de conflit armé et d'occupation sont des crimes de guerre ; lorsqu'ils sont commis dans le cadre d'une attaque systématique ou généralisée contre des civils, ils s'apparentent à des crimes contre l'humanité, a déclaré Heba Morayef. Face aux scènes désolantes qui se déroulent à Gaza, la communauté internationale doit condamner, ouvrir une enquête et adopter des mesures visant à prévenir la torture, les disparitions forcées et les crimes relevant du droit international. Le monde doit veiller à ce que de tels actes ne soient pas normalisés, mais reconnus comme un affront à l'humanité. »

Amnesty International demande une nouvelle fois au Hamas et aux groupes armés présents à Gaza de libérer immédiatement et sans condition tous les otages civils, de traiter les captives et les captifs avec humanité et d'autoriser le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à se rendre auprès des personnes retenues en otage ou captives. La prise d'otages et l'enlèvement de civil·e·s constituent des crimes de guerre. L'enregistrement et la diffusion auprès du grand public de témoignages d'otages, à l'image de la vidéo de trois hommes civils âgés retenus en otage que la branche armée du Hamas a diffusée le 18 décembre, représentent un traitement cruel et inhumain.

Le 18 décembre, *Haaretz* a rapporté plusieurs décès de détenus de Gaza à la base militaire de Beersheba Airfield, où trois centres de détention, plus un autre récemment construit, peuvent accueillir jusqu'à 200 détenus chacun. D'après l'article de *Haaretz*, les détenus, dont des mineurs

et des personnes âgées, « ont les yeux bandés et sont menottés pendant la majeure partie de la journée ».

Une destruction physique et économique de Gaza avec des conséquences à long terme.

ReliefWeb, portail d'information humanitaire des Nations unies, « Planifier la reconstruction et le redressement de Gaza après la guerre⁴ ». Article du **6 avril 2024**.

La destruction de la bande de Gaza par Israël au cours des six mois qui ont suivi le massacre de citoyens israéliens et autres par le Hamas le 7 octobre 2023 est un spectacle terrifiant. Plus de 33 000 personnes ont été tuées et, selon la Banque mondiale, plus d'un million de Palestiniens sont sans domicile ; près de 90 % des établissements de santé ont été endommagés ou détruits et les écoles ont été anéanties ou transformées en refuges pour les nouveaux sans-abri.

[...] L'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'environ 25 % des personnes tuées à Gaza étaient des hommes en âge de travailler – en général, les femmes ne travaillent pas. Mme Jaafar, économiste à l'OIT, a déclaré que la perte de ces « soutiens de famille » signifiera que les ménages « seront confrontés à de sérieuses difficultés économiques après la fin de la guerre ». Une des conséquences pourrait en être l'entrée d'un plus grand nombre de mineurs sur le marché du travail gazaoui, avec tous les risques d'exploitation du travail des enfants que cela comporte.

Dans l'immédiat après-guerre, une série de programmes de création d'emplois d'urgence seront « essentiels pour assurer un revenu aux travailleurs qui ont perdu leur

emploi » et qui cherchent à subvenir aux besoins de leur famille, explique Mme Jaafar. Dans le contexte de la reprise de leurs activités et aux fins de relancer l'économie locale, les micro-entreprises et les PME auront sans doute besoin de subventions d'urgence et d'aide aux salaires. Des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences seront également nécessaires.

Une tâche essentielle pour tout futur gouvernement de Gaza, ajoute Mme Jaafar, est « d'identifier des stratégies économiques visant non seulement à améliorer les conditions économiques, mais aussi à garantir que la croissance crée des emplois décents ». Un rôle important sera joué dans ce cadre par les programmes de l'OIT à forte intensité d'investissement qui offrent des sources d'emploi aux communautés locales tout en appuyant la reconstruction ou la réhabilitation des infrastructures détruites.

Témoignage : Heba était kiné, Sayel étudiant, Ahmed garagiste, Siwar adorait les chocolats Kinder... Un récit paru dans la presse israélienne raconte l'histoire des victimes palestiniennes de Gaza.

Gideon Levy, *Haaretz*, « Chaque personne tuée à Gaza a un nom ⁵ ». 20 mars 2024.

C'est une photo de famille. Une jolie femme, la tête appuyée sur sa main, fixe l'objectif avec douceur. L'ombre d'un sourire éclaire son visage, elle est consciente de sa beauté. À sa droite, une autre femme, qui est peut-être sa sœur, fait le signe de la victoire, tandis qu'à leurs côtés, celle qui est peut-être leur mère sourit aussi de manière plus réservée. L'occasion de ce portrait de famille est une cérémonie de remise des diplômes. Il n'y en aura pas d'autres pour ces trois femmes. Jannat Iyad Abu Zbeada, au premier plan, rêvait d'enseigner à l'université de Gaza. Au début du mois, son visage a fait la une du *New York Times*. Elle avait 21 ans. Dans une initiative qui ne peut laisser indifférent, le quotidien américain a voulu présenter quelques-uns des visages qui se cachent derrière les chiffres, raconter certaines des histoires de vie dissimulées par les listes de morts, et mettre le projecteur sur une poignée d'êtres humains derrière la façade des discours sur le terrorisme. Au lieu de la froide statistique des 31 000 morts de la guerre, 23 récits incarnés : « Ils servaient des cappuccinos, réparaient des voitures et faisaient du théâtre. Ils élevaient leurs enfants et prenaient soin de leurs vieux parents. Ils traitaient des blessures,

cuisinaient des pizzas et mettaient un peu trop de sucre dans leur thé. »

Dans les médias, sur les réseaux sociaux, dans les rues, les portraits de nos otages et de nos morts nous accompagnent, leurs histoires nous sont narrées sans relâche depuis près de six mois. Mais sans doute faut-il aussi porter ailleurs notre regard, contempler l'envers de cette réalité, un envers encore plus obscur que nous refusons de respecter, d'enregistrer, de ressentir ou même de simplement observer.

Heba Jourany était une kinésithérapeute qui rêvait de visiter l'Irlande. Youssef Salama, un ancien ministre des Affaires religieuses de l'Autorité palestinienne. Jeries Sayegh appartenait à la minorité grecque orthodoxe ; il y a plusieurs décennies, il avait travaillé comme comptable dans une banque en Israël. Selon le *New York Times*, il est décédé des suites d'un mal soudain et non diagnostiqué, les combats l'ayant empêché d'accéder à un hôpital. Farajallah Tarazi, également membre de la minorité grecque orthodoxe, avait « étudié l'ingénierie aéronautique en Égypte et travaillé pour des compagnies aériennes en Libye et en Ouganda avant de retourner à Gaza et d'y gérer un programme d'aide pour les Nations unies. Il habitait près de la plage et allait souvent nager dans la Méditerranée quand il faisait chaud. Réfugié dans une église avec d'autres chrétiens pendant les combats, lui non plus n'a pas pu rejoindre un hôpital ; il est mort d'une rupture de la vésicule biliaire. »

Sayel Al-Hinnawi, 22 ans, était étudiant en droit. Il était à l'origine d'une campagne de protestation contre le régime

du Hamas à Gaza, avec comme slogan « Nous voulons vivre ». Osama Al-Haddad élevait des pigeons et des chèvres. Belal Abu Samaan était professeur de gymnastique à l'American International School. Faïda Al-Krunz avait 15 petits-enfants et s'apprêtait à quitter la bande de Gaza pour la première fois de sa vie pour se rendre en Turquie. Elle avait déjà préparé sa valise et y avait empaqueté de l'huile d'olive et du zaatar.

La fille de Mahmoud Elian s'appelait Lubna et avait 14 ans. Mahmoud lui avait acheté un violon. Elle étudiait au conservatoire et rêvait de devenir concertiste.

Le docteur Abdallah Shehada était chirurgien et avait dirigé l'hôpital Abu Yousef Al-Najjar à Rafah jusqu'à sa retraite. Ahmed Abu Shaeera, 39 ans, était garagiste. Il n'avait quitté la bande de Gaza qu'une seule fois dans sa vie, pour aller assister à la Coupe du monde au Qatar. Le portrait de Salah Abo Harbed le montrait en train d'effectuer une stupéfiante acrobatie de parkour sur le littoral de Gaza ; il enseignait les arts du cirque à des enfants au Free Gaza Circus Center. Hedaya Hamad était infirmière psychiatrique.

Yousef Abu Moussa avait 7 ans et une belle tignasse bouclée ; sa mère l'avait surnommé « médaillon » et son père rêvait qu'il devienne médecin, comme lui. Farah Alkhatib avait 12 ans ; sa sœur jumelle Marah a survécu aux bombardements. Sa cadette, née pendant la guerre, porte son nom. Youmna Shaqalih avait quatre mois. Sa mère aussi a été tuée, dans un autre bombardement. Nada Abdulhadi avait 10 ans au moment de sa mort. Le

cadavre de sa sœur Leen, âgée de 8 ans, a été retrouvé sous les décombres quatre jours plus tard.

Siwar et Selena Al-Raiss avaient respectivement 3 ans et 21 mois. L'aînée adorait les chocolats Kinder, la cadette adorait jouer avec une petite Jeep ornée d'une image de canard. Sur la photo, elles sont toutes les deux en train de jouer avec ce qui semble être des briques Duplo.

1. Titre original : « Reported impact snapshot, Gaza strip, 5 june 2024 ». Les chiffres sont encore à vérifier par l'ONU et sont attribués à leurs sources.
2. Rapport publié le 15 mars 2024, disponible sur le site www.oxfam.org.
3. Titre original : « “Not a normal war” : doctors say children have been targeted by Israeli snipers in Gaza ».
4. Titre original : « Planning the post-war reconstruction and recovery of Gaza ».
5. Titre original : « Every person killed in Gaza has a name ».
6. Benjamin Q. Huynh, Elizabeth T. Chin, Paul B. Spiegel, « No evidence of inflated mortality reporting from the Gaza Ministry of Health », *The Lancet*, 6 décembre 2023.

5.

La disproportion des armes



Un char israélien en position le long de la frontière avec la bande de Gaza, le 19 mars 2024. © Jack Guez / AFP

Introduction

Des armes inadaptées, si ce n'est pour dévaster

Guillaume Ancel

Après l'attaque terroriste du 7 octobre menée par le Hamas, le gouvernement Netanyahu décide de lancer une offensive militaire de grande ampleur contre la bande de Gaza. Officiellement, il s'agit de « détruire militairement le Hamas et de libérer les otages ».

Mais pour l'ancien militaire que je suis, ce qui frappe immédiatement dans cette offensive est l'utilisation massive d'armements adaptés pour lutter contre une armée structurée, mais surtout pas pour cibler une organisation terroriste intriquée dans un immense camp de réfugiés de 2,3 millions de Palestiniens.

L'armée israélienne va faire un usage massif des bombardements. Bombardements par les airs avec des missiles guidés et des bombes de 250, 500 kg, et parfois même des bombes de 1 000 kg dont le pouvoir de dévastation est considérable. Bombardements terrestres à partir de canons d'artillerie et de

mortiers, dont la précision est insuffisante pour assurer une frappe ciblée. Pour mémoire, une salve d'artillerie est constituée de trente obus, tirés par cinq canons, qui vont ravager à peu près l'équivalent d'un terrain de foot... Autrement dit, pour tuer un « joueur », l'armée israélienne détruit tout le terrain et ceux qui s'y trouvent.

Loin d'opérations ciblées contre des miliciens du Hamas, la guerre décidée par Netanyahu consiste pour l'essentiel à ravager la bande de Gaza. Rappelons à ce propos que vouloir détruire militairement une organisation terroriste relève de la chimère : alors même que l'état-major israélien communique sur les « bataillons » du Hamas, comme s'il s'agissait d'une armée structurée, la milice de ce mouvement terroriste est en réalité un système chaotique de clans, très peu structurés et mal organisés.

Mais ce n'est pas à la « structure » du Hamas que l'armée israélienne a reçu l'ordre de s'attaquer, structure qui n'existe quasiment pas, mais bien à tout ce qui structure la bande de Gaza. Du fait du type d'armement utilisé, il est facile d'en déduire que l'objectif réel de Netanyahu n'a jamais été de détruire cette armée d'ombres qu'est le Hamas – ni d'ailleurs de libérer les otages qui survivent en général assez mal à ces épisodes de bombardement – mais bien de transformer en tas de ruines cet étroit territoire surpeuplé de réfugiés palestiniens.

L'intensité et la puissance des bombardements ont été telles que ce ne sont pas des personnes qui ont été ciblées, mais des infrastructures : et pas seulement les immeubles qui auraient pu servir de « postes de commandement » au Hamas, qui d'ailleurs pourrait utiliser n'importe quel local pour ce faire, mais bien

d'abattre systématiquement tout ce qui peut permettre aux Palestiniens de vivre sur cette zone. Une bombe de 250 kg est en effet destinée à détruire une maison, une bombe de 500 kg réduit en poussière un immeuble de plusieurs étages. Alors il est facile d'imaginer les dégâts que commet une bombe de 1 000 kg...

Les bombardements ont été tellement intenses qu'une des questions qu'a dû résoudre l'état-major israélien a été de trouver suffisamment de cibles. Et pour cela, il a eu recours à l'intelligence artificielle pour accélérer le travail des « planificateurs », qui nécessite en général des dizaines de spécialistes pour élaborer et organiser ces multiples frappes, pour préparer ce « targeting ». Pour cette opération, l'intelligence artificielle a malheureusement permis d'accélérer le rythme de bombardement et de détruire assez systématiquement tout ce qui était érigé sur la bande de Gaza.

Aussi, l'offensive Netanyahu se terminera probablement quand la bande de Gaza aura été transformée en champ de ruines. Ce n'est pas une opération ciblée contre le Hamas, mais bien une destruction systématique du territoire palestinien, immeubles, hôpitaux, écoles, mosquées... tout ce qui permet à une société de vivre.

Quant aux soldats engagés dans les combats directs au sol, leurs consignes de tir étaient tellement libres que même les otages qui avaient réussi à se libérer de leurs geôliers n'ont pas pu survivre aux conditions d'ouverture du feu de Tsahal qui consistaient à « engager » (« tirer sur » en langage militaire) toute personne se présentant devant eux comme si elle était une menace de fait... Là où les règles d'engagement sont normalement assez restrictives

pour viser les individus, sur la bande de Gaza c'est malheureusement un « tir libre » qui était instauré, sous prétexte de préserver la vie des soldats israéliens, et au détriment de toute vie palestinienne réduite au stade de cible, quels que soient sa nature, sa taille et son âge.

L'heure du bilan sera dramatique pour une société israélienne traumatisée par l'attaque du 7 octobre qui a fait 1 420 morts et otages, mais qui a laissé commettre une opération de dévastation en représailles, causant des dizaines de milliers de morts, un cataclysme inutile de violence absolue.

Guillaume Ancel, ancien officier et écrivain français, auteur de Saint-Cyr, à l'école de la Grande Muette (Flammarion).

Détruire les tunnels du Hamas à Gaza ? Avant même le début de l'offensive terrestre de l'armée israélienne, un expert militaire détaille la stratégie ciblée à adopter et met en garde sur la possibilité d'atteindre cet objectif.

John Spencer, Modern War Institute of West Point, « Un cauchemar souterrain : les tunnels du Hamas, un vrai casse-tête pour l'armée israélienne ¹ ». Article du 17 octobre 2023.

Au cas où Israël lancerait une offensive terrestre à Gaza pour nettoyer les grandes concentrations de ressources militaires du Hamas – et tout indique que c'est bien son intention –, l'armée israélienne serait certainement confrontée à toute une série de défis. Certains sont des caractéristiques familières de l'histoire des guerres modernes en milieu urbain, tandis que d'autres découlent des spécificités du terrain à Gaza. Un de ces défis appartient aux deux catégories à la fois : les tunnels. Les espaces souterrains ont pu servir de ressources dans d'autres conflits en terrain urbain, aujourd'hui comme hier, et même depuis l'Antiquité. Mais l'ampleur du phénomène dans la bande de Gaza, sillonnée par des centaines de kilomètres de tunnels, est sans comparaison. Ce vaste réseau souterrain pose un problème complexe aux forces terrestres – un problème auquel il n'existe pas de solution parfaite.

[...] La hiérarchie de l'armée israélienne est tout à fait consciente de la présence des tunnels du Hamas dans la bande de Gaza. Les militaires en parlent souvent comme du « métro ». La destruction de ce labyrinthe était l'un des objectifs des précédentes offensives terrestres à Gaza, en

2008 et 2014. Au total, on estimait qu'il y avait plus de 300 kilomètres de tunnels en 2021, lorsqu'Israël a affirmé en avoir détruit 60 kilomètres au cours d'une campagne de bombardement de onze jours. Même si ces derniers n'ont pas été reconstruits ou remplacés, cela signifie qu'il subsiste encore probablement un réseau complexe et construit en profondeur de centaines de kilomètres de tunnels à Gaza. Soit une véritable cité sous les villes de la surface.

En cas d'attaque terrestre d'Israël, le Hamas utiliserait ces tunnels à des fins défensives et offensives. La manière dont il y a eu recours contre l'armée lors de l'opération *Bordure protectrice* en 2014 nous donne une idée de ce à quoi il faut s'attendre dans les jours et les semaines à venir.

Au niveau défensif, le Hamas utilisera les tunnels pour échapper à l'observation et aux attaques de l'armée israélienne. Toutes les infrastructures et les équipements militaires du Hamas susceptibles de survivre à l'actuelle campagne aérienne d'Israël seront pour l'essentiel profondément enfouis sous terre. En vue de se préparer à l'offensive terrestre des forces israéliennes, ce réseau souterrain abrite déjà les dirigeants de l'organisation, ses combattants, son quartier général, son matériel de communication, ses armes et ses réserves d'eau, de nourriture et de munitions. Les tunnels permettront aux combattants de se déplacer librement et en toute sécurité entre plusieurs postes de combat sous des immeubles massifs, même après qu'ils auront été pilonnés par des bombes de 500 kg. Ils sont souvent équipés de

générateurs, de systèmes de ventilation, de canalisations et de dépôts de nourriture grâce auxquels les miliciens du Hamas pourront mieux résister aux difficultés les plus élémentaires, comme le stress naturel de la survie en état de siège et en condition d'isolement. Les chefs et la troupe pourront recourir à ces tunnels pour assurer leur mobilité et évacuer des pans entiers de la zone de combat dès qu'ils se sentiront sur le point de subir une attaque ou un encerclement majeurs. Il est important de signaler que le Hamas a creusé une grande partie de ses tunnels sous des sites civils tels que les écoles, les hôpitaux et les mosquées, dans des zones à forte densité urbaine, avec des passages d'accès à ces sites. Entre autres considérations, ce dispositif fait partie de la stratégie de défense politico-juridique de l'organisation palestinienne.

Au niveau offensif, les tunnels du Hamas permettront à ses troupes de mener des attaques-surprises en restant relativement protégées. Ils leur offrent le moyen de s'infiltrer derrière les lignes des forces israéliennes afin de surprendre des unités qui ne seront peut-être pas aussi bien préparées ou équipées pour le combat que les troupes de première ligne – comme par exemple les unités occupant les zones logistiques. Grâce à ce réseau interconnecté dans le sous-sol des zones urbaines, les combattants du Hamas pourront se déplacer rapidement entre des positions d'attaque équipées de caches garnies de fusils de précision, de munitions antichars, de grenades à fusil et d'autres armements. Une telle infrastructure souterraine sera l'élément crucial de la stratégie de guérilla du Hamas. De petites équipes de chasseurs-

tueurs pourront y circuler sans être vues, en surgir brusquement, frapper leurs cibles et retourner rapidement dans leur tunnel. Le réseau de tunnels permet aussi au Hamas de dissimuler et de déplacer des roquettes pouvant être déclenchées à distance ou transportées à la dernière minute sur des sites de lancement clandestins. Enfin, une fois remplis de centaines de kilos d'explosifs, nombre de ces tunnels constitueront un piège redoutable sous la surface des principaux axes routiers et des bâtiments dans lesquels les troupes israéliennes pourraient être attirées.

L'accès aux tunnels présente des défis tactiques uniques, dont beaucoup ne peuvent être affrontés sans un équipement spécialisé. Dans certains cas, en fonction de la profondeur et de la ventilation de ces passages souterrains, il pourra être impossible de respirer sans bouteille d'oxygène. La visibilité y sera peut-être aussi pratiquement nulle. La plupart des lunettes de vision nocturne militaires dépendent de la présence d'un minimum de lumière ambiante et ne peuvent fonctionner en l'absence totale de celle-ci. Les matériels de navigation et de communication qui reposent sur des signaux satellitaires ou en ligne de visée ne fonctionnent pas sous terre. Un projectile propulsé dans l'espace compact d'un tunnel, même s'il s'agit d'un simple fusil, peut produire un effet de concussion susceptible de blesser le tireur. Un seul défenseur peut tenir un tunnel étroit contre un groupe d'attaquants bien plus nombreux.

[...] Il est important de signaler deux caractéristiques spécifiques des tunnels du Hamas. En premier lieu, ils

sont presque tous extrêmement étroits, en grande partie à cause des parois et des plafonds préfabriqués en béton privilégiés par le Hamas pour les construire. En moyenne, un tunnel creusé par le Hamas ne mesure que deux mètres de haut sur un mètre de large, ce qui en rend l'accès très difficile, ainsi que la capacité de s'y déplacer et d'y mener des combats. En deuxième lieu, en réaction aux progrès réalisés par Israël en matière de détection et de destruction, le Hamas a creusé ses tunnels de plus en plus loin de la surface. En 2020, l'armée israélienne a ainsi découvert à Gaza un tunnel creusé à 70 mètres de profondeur, un record jusqu'à présent.

Cela dit, elle dispose d'un certain nombre de techniques et de compétences spécifiques pour relever le défi des tunnels du Hamas. En tant que membre fondateur du premier et seul groupe de travail international sur la guerre souterraine, et pour mieux comprendre le rôle des infrastructures souterraines dans les conflits urbains, j'ai étudié le phénomène dans le monde entier et travaillé avec des chercheurs de renom et des experts militaires chevronnés. Parmi toutes les forces armées sur lesquelles je me suis penché, c'est l'armée israélienne qui a fait le plus d'efforts pour se préparer à affronter le problème des tunnels en temps de guerre.

Elle a la capacité d'identifier les tunnels, d'y récupérer des otages, de les nettoyer, de les neutraliser et de les détruire. Il existe à cette fin des unités spécialisées telles que Yahalom, un commando d'élite appartenant au Corps des ingénieurs militaires et dont les membres se consacrent à la recherche, au nettoyage et à la démolition

des tunnels. Il s'agit d'une unité de taille substantielle qui comprend des composantes subordonnées telles que Sayfan, spécialisée dans la gestion de la menace des armes non conventionnelles, et Samur, dont le domaine est la pénétration des tunnels, leur nettoyage et leur destruction. Yahalom est l'un des exemples les plus importants au monde de troupe spécialisée dans l'expérimentation et le développement de nouvelles méthodes de guerre souterraine, et formée et équipée à cette fin. L'unité canine, Oketz, dispose de chiens eux aussi entraînés à opérer sous terre. Enfin, l'armée, les forces de police et les services de renseignement ont tous des unités spéciales – tels que Sayeret Matkal, Yamam et d'autres – qui partagent entre elles les meilleures pratiques permettant d'affronter les terroristes et les ennemis combattants dans des espaces souterrains.

Yahalom et d'autres unités de l'armée disposent également d'équipements *ad hoc*. Les commandos de reconnaissance des tunnels, par exemple, utilisent des capteurs terrestres et aériens, des radars à pénétration de sol, du matériel de forage et d'autres systèmes permettant d'identifier les tunnels. Il existe des radios et des technologies de navigation pouvant fonctionner sous terre, des lunettes de vision nocturne utilisant entre autres des technologies thermiques pour voir dans l'obscurité totale, ainsi que divers types de robots volants ou rampants télécommandés ou filoguidés capables d'explorer et de cartographier les tunnels sans risque physique pour les soldats. L'armée israélienne utilise également des simulateurs qui permettent aux soldats de s'entraîner à la

guerre souterraine en réalité virtuelle, à savoir même lorsqu'ils ne se trouvent pas sur des sites d'entraînement incluant des environnements souterrains.

Israël a également mis au point des tactiques spéciales pour affronter le défi des tunnels une fois qu'ils sont découverts. Son armée dispose d'une large gamme de bombes à charge pénétrantes, comme la GBU-28, qui peut percer une épaisseur de 30 mètres de terre ou de 6 mètres de béton. L'armée de terre possède également plusieurs types d'explosifs pour démolir les tunnels ou les obstruer définitivement. Elle peut aussi utiliser à cette fin une grande quantité de bulldozers, technique déjà employée par les Marines américains lorsqu'ils ont enterré les combattants japonais dans leurs grottes et leurs tunnels pendant la dernière séquence de la bataille d'Iwo Jima en 1945. Lorsqu'une série de tunnels du Hezbollah ont été découverts le long de la frontière Nord d'Israël lors de l'opération *Bouclier du nord* en 2017, l'armée a versé des bennes entières de ciment frais dans les tunnels pour les sceller. Au sud de Gaza, on sait que les autorités égyptiennes s'efforcent de neutraliser les tunnels utilisés par le Hamas pour ses opérations de contrebande transfrontalière en les inondant d'eau de mer et d'eaux usées.

Mais la triste réalité, c'est que la profondeur et le nombre des tunnels creusés par le Hamas à Gaza dépassent les capacités *ad hoc* d'Israël. L'infanterie et le génie israéliens devront sans doute traiter les tunnels au cas par cas, au fur et à mesure qu'ils les découvrent.

Il est d'autres raisons pour lesquelles le problème ne consistera pas simplement à identifier et détruire les tunnels du Hamas. On n'a pas affaire, par exemple, à un terrain montagneux et peu peuplé comme l'Afghanistan, où l'armée américaine a largué en 2017 son engin explosif non nucléaire le plus puissant – la bombe de 10,3 tonnes à effet de souffle massif GBU-43/B – sur un complexe de grottes et de tunnels appartenant à Daesh. En outre, le Hamas installera probablement dans ses tunnels des armes et des explosifs susceptibles de déclencher des explosions non planifiées ailleurs ou d'impacter d'autres segments du réseau souterrain, provoquant des dommages à des endroits où l'armée n'aura pas prévu de le faire. Enfin, le Hamas se servira sans doute de civils et d'otages retenus sous terre comme boucliers humains. Tout cela signifie qu'Israël devra adopter une approche spécifique pour chacun des tunnels qu'il découvrira.

Il n'existe pas de solution uniforme au problème posé par les tunnels à l'armée de terre israélienne, qui est sans doute l'un des plus importants auxquels elle se verra confrontée à Gaza. Le traitement de chaque tunnel exigera une combinaison de techniques et d'approches qui dépendra de la situation. Mais surtout, compte tenu de l'ampleur et de la complexité de l'infrastructure souterraine de Gaza, une chose est sûre : il faudra beaucoup de temps pour relever ce défi.

Les attaques aériennes indiscriminées dans les zones où l'armée israélienne a ordonné aux civils de se réfugier sont passibles de poursuites (de sanctions) pour crime de guerre.

Amnesty International, « Gaza : des munitions fabriquées aux États-Unis ont tué au moins 43 civils lors de deux frappes aériennes israéliennes ». Rapport du 6 décembre 2023.

Des bombes munies d'un système de guidage de type JDAM (Joint Direct Attack Munitions) de fabrication américaine ont été utilisées par l'armée israélienne dans deux attaques aériennes illégales meurtrières contre des habitations remplies de civil-es dans la bande de Gaza occupée. Selon notre enquête, ces frappes aériennes étaient soit des attaques directes contre des personnes ou des biens civils, soit des attaques menées sans discrimination. Nous demandons que des enquêtes pour crimes de guerre soient ouvertes.

Le 10 octobre, une frappe aérienne sur la maison de la famille Al-Najjar, à Deir al-Balah, a fait 24 morts. Le 22 octobre, une autre frappe aérienne sur celle de la famille Abu Mueileq, dans la même ville, a tué 19 personnes. Un bilan tragique : deux familles ont été décimées par ces frappes. 43 civil-es, dont 19 enfants, 14 femmes et 10 hommes ont perdu la vie.

Dans les deux cas, les habitations se trouvaient au sud de Wadi Gaza, dans la zone où, le 13 octobre, l'armée israélienne a ordonné aux habitant-es du nord de Gaza de se réinstaller. Dans les deux cas, des personnes ayant échappé de ces attaques ont dit à l'organisation que les

habitant·es n'avaient pas été prévenus d'une frappe imminente.

Une nouvelle preuve que l'armée israélienne se rend coupable d'homicides illégaux et de blessures sur la personne de civil·es dans le cadre de ses bombardements de Gaza.

Dans les ruines d'habitations détruites dans le centre de la bande de Gaza après ces deux frappes, nous avons retrouvé des éclats caractéristiques des bombes munies d'un système de guidage de type JDAM (Joint Direct Attack Munitions) de fabrication américaine.

Lorsqu'elle attaque un objectif militaire, l'armée israélienne a l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour éviter et, en tout cas, réduire au minimum les pertes en vies humaines dans la population civile, les blessures aux personnes civiles et les dommages aux biens de caractère civil. Elle doit notamment faire tout son possible pour vérifier qu'une cible est bien un objectif militaire, choisir des moyens et méthodes d'attaque limitant au minimum les dommages civils, évaluer si une attaque risque d'être disproportionnée, prévenir la population civile à l'avance dans la mesure du possible, et annuler toute attaque qui se révélerait illégale.

Or, nos experts n'ont trouvé aucun élément indiquant qu'il y avait des objectifs militaires sur les sites des deux frappes ni que les personnes présentes dans les bâtiments étaient des cibles militaires, et n'ont reçu d'Israël aucune information prouvant le contraire, ce qui laisse craindre que ces frappes ne constituent des

attaques directes contre la population civile ou des biens de caractère civil.

Notre organisation a cherché dans les médias des informations sur ces attaques, mais n'a trouvé aucune déclaration des autorités israéliennes ni autre affirmation selon lesquelles des objectifs militaires se trouvaient à ces endroits. Par ailleurs, même s'il y avait eu un objectif militaire légitime à proximité d'un des bâtiments bombardés, ces frappes n'ont pas respecté l'obligation de faire la distinction entre les objectifs militaires et les biens de caractère civil.

En outre, la pratique systématique et de longue date, par Israël, des attaques irresponsables frappant des biens de caractère civil, qu'Amnesty International a constatée tout au long du conflit actuel, ainsi que lors des conflits de 2008-2009, 2014 et 2021, pourrait s'apparenter à des attaques directes contre des personnes et des biens civils, qui sont aussi des crimes de guerre.

L'arsenal déployé à Gaza en fait la vitrine des nouveaux moyens de destruction et de surveillance d'Israël. Une enquête journalistique.

Gwenaëlle Lenoir, *Mediapart*, « “Testées et approuvées” : la bande de Gaza, zone d'essai pour les armes israéliennes ». Article du **31 janvier 2024**.

L'armée israélienne ne s'en cache pas : des armes nouvelles ainsi que des algorithmes sont utilisés pour la première fois dans la bande de Gaza. La guerre contre le Hamas est également une vitrine du savoir-faire israélien en la matière.

Le petit territoire palestinien est donc ouvertement une vitrine de l'armée israélienne, un showroom de l'industrie militaire du pays, de ses innovations, et des armes qu'elle achète auprès de ses fournisseurs étrangers, en particulier les États-Unis. [...] « Ce n'est pas la première fois, c'est même un argument de vente, affirme à *Mediapart* Shir Hever, économiste israélien et dirigeant de la campagne BDS² pour l'embargo sur les armes à destination d'Israël. En revanche, ce qui est inédit, c'est le moment : juste au milieu d'une offensive contre Gaza. Il faut dire que la durée de celle que nous vivons est exceptionnelle. »

Auteur d'un essai paru en 2023 sur le « laboratoire palestinien³ », Antony Loewenstein explique, lors d'un entretien accordé le 12 janvier 2024 au Malcom H. Kerr Carnegie Middle East Center, que « depuis des années, Israël teste et essaie un nombre considérable de technologies d'oppression sur les Palestiniens en Palestine, qui sont ensuite promues sur les champs de

bataille tout autour de la planète. Gaza a souvent été considéré comme le terrain d'essai ultime pour les armes de destruction et de surveillance. [...] Ce que nous avons vu ces trois derniers mois, après le massacre brutal du Hamas, c'est que la réponse israélienne a été d'une brutalité accablante. Mais au-delà, Israël fait ce qu'il fait toujours, c'est-à-dire tester et essayer de nouvelles armes de destruction et de surveillance ».

L'armée israélienne admet inonder les tunnels du Hamas à Gaza

L'armée israélienne a reconnu, mardi 30 janvier, envoyer « de gros volumes d'eau » dans des tunnels utilisés par le mouvement islamiste palestinien Hamas dans la bande de Gaza pour les « neutraliser », assurant ne pas compromettre pour autant l'accès à l'eau potable de la population civile. « Divers outils ont été développés pour envoyer de larges volumes d'eau dans les tunnels », a indiqué l'armée dans un communiqué. « Cette capacité a été développée de façon professionnelle, y compris l'analyse des caractéristiques du sol et des canalisations » dans les zones concernées pour s'assurer qu'il n'y ait aucun dégât sur les nappes phréatiques, a-t-elle précisé, évoquant une méthode utilisée uniquement dans les lieux où cela serait « approprié ».

Surnommé « le métro de Gaza » par les militaires israéliens, le dédale de galeries creusées par le Hamas sous la bande de Gaza a d'abord servi à contourner le blocus imposé par Israël après la prise de pouvoir du Hamas dans ce territoire en 2007. Des centaines de

galeries ont été creusées sous la frontière avec le Sinaï égyptien voisin pour faire circuler personnes, marchandises, armes et munitions entre Gaza et le monde extérieur. Après la guerre entre Israël et le Hamas en 2014, le Hamas a étendu le réseau, d'où peuvent surgir ses combattants pour tirer leurs roquettes vers le sol israélien. Dans une étude publiée le 17 octobre 2023, l'Institut de la guerre moderne de l'académie militaire américaine West Point⁴ évoque 1 300 galeries sur 500 kilomètres.

L'armée israélienne les présente toujours comme visant à plus d'efficacité et d'« humanité », dans le but, en somme, d'épargner les non-combattants. Le site de l'armée israélienne vante ainsi le nouveau missile de mortier Iron Sting : « Le système dans son ensemble permet aux troupes des FDI [Forces de défense d'Israël, nom officiel de l'armée – ndlr] de cibler et de frapper les cellules et les véhicules terroristes avec une précision chirurgicale. Il peut même pénétrer par les fenêtres de manière à minimiser les dégâts environnants et donc les dommages causés aux civils non impliqués, ce qui est actuellement l'une des principales priorités de Tsahal. »

Des victimes aux blessures inédites

Sauf que la guerre en cours débouche bel et bien sur un carnage, avec un bilan effroyable : lundi 29 janvier, le bilan du ministère de la Santé de Gaza, contrôlé par le Hamas, et adopté par l'ONU, faisait état de 26 400 Palestinien·nes, majoritairement des femmes et des enfants, tué·es dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023. Il est impossible,

pour le moment, d'imputer à telle ou telle munition, neuve ou ancienne, l'ampleur des pertes humaines et des destructions. Non seulement parce qu'Israël a lancé toutes ses armes dans la guerre, aviation, infanterie, marine, mais aussi parce que la censure militaire est particulièrement pointilleuse cette fois-ci, bien plus que lors des opérations précédentes.

« Déterminer si Gaza est aujourd'hui encore plus un laboratoire ou un showroom de l'industrie militaire israélienne que lors des offensives précédentes est difficile, car l'armée, en fait, donne peu d'informations, constate Shir Hever. Elle ne communique, en fait, que sur des armements étrangers ou mineurs. On voit bien la publicité que font les petites entreprises, comme Smartshooter, qu'on ne connaissait pas il y a encore quelques mois [elle a développé un viseur du nom de Smash – ndlr], mais les grosses sociétés sont assez discrètes. » Shir Hever, comme d'autres, relève les témoignages de médecins de l'hôpital Al-Shifa, qui ont constaté des blessures inédites sur des victimes de bombardements, qu'ils n'avaient jamais eu à soigner auparavant. « Selon un des chirurgiens, c'est comme une lame qui fait des coupes très nettes dans la chair et l'os. J'ai vu des photos de quelque chose qui ressemble à un missile en rotation qui coupe en avançant. D'un point de vue technologique, il semble que ce soit un pas en arrière, en coupant avec des lames plutôt qu'avec des explosifs. Mais nous ne connaissons pas encore cette nouvelle arme », affirme-t-il. L'armée israélienne, sollicitée

notamment sur ce point, n'a pas donné suite à nos demandes d'information.

Des coins du voile ont été soulevés. Ainsi, CNN a révélé le 14 décembre une évaluation du bureau du directeur du renseignement national américain. Selon cette étude, 40 à 45 % des 29 000 munitions air-sol larguées au cours des deux premiers mois de la guerre sur l'enclave palestinienne n'étaient pas guidées. Il n'est pas fait état, dans cette étude, du système de guidage JDAM dont l'utilisation est vantée par le *Jerusalem Post*.

L'utilisation de bombes de forte puissance expliquerait en partie le nombre effarant de morts et de blessés civils, notamment de familles entières décimées en une frappe. Elle est aussi documentée, dans certains cas, par des organisations de défense des droits humains, comme Amnesty International⁵. L'armée israélienne elle-même a reconnu au moins une fois l'utilisation de munitions « non appropriées ». C'était après le bombardement aérien de deux immeubles dans le camp de réfugié-es d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza, qui a fait au moins 85 morts le 24 décembre dernier.

Une « usine à cibles » nourrie par l'IA

Une autre explication tiendrait à l'intelligence artificielle (IA), ou plutôt à un nouveau système de définition des cibles par l'IA. On s'approche là d'une science-fiction digne des plus mauvais films. Son nom, déjà : *Habsora* (« *The Gospel* » en anglais). La méthode : le système « mouline » des quantités astronomiques d'informations à une vitesse fulgurante et livre des « cibles » en temps réel,

en nombre supérieur à ce que « des dizaines de milliers d'officiers pourraient faire », selon un officier cité dans l'enquête de Yuval Abraham publiée dans le magazine israélien +972⁶.

Un nombre trop élevé de « cibles » pour qu'elles soient vérifiées avant les tirs, la décision de rendre acceptable un niveau inégalé de morts civiles pour atteindre un objectif militaire, autrement dit un combattant du Hamas, quel que soit son rang : voici appliquée à Gaza la « doctrine Dahiya », du nom du quartier de Beyrouth fief du Hezbollah. Autrement dit, la destruction à très grande échelle. Le concepteur de cette doctrine, le général Gadi Eizenkot, ancien chef d'état-major, est aujourd'hui membre de la Knesset, le Parlement israélien, et siège au cabinet de guerre.

« C'est la première fois que l'intelligence artificielle est utilisée comme une arme, assure Shir Hever. C'est une guerre gérée par l'intelligence artificielle. Nous devrions vraiment nous demander qui contrôle qui... Le soldat reçoit un tel nombre de cibles à "traiter" qu'il ne vérifie qu'une chose : le sexe de la cible désignée. Si c'est une femme, il peut ne pas tirer. Si c'est un homme et qu'on lui indique que le tir peut causer 80 victimes collatérales, il tire quand même. »

Il est à parier que *Habsora* retiendra l'attention des clients de l'industrie militaire israélienne. « L'usine à cibles qui fonctionne 24 heures sur 24 » fait l'objet d'un communiqué flatteur sur le site de l'armée israélienne.

L'intelligence artificielle, c'est l'étape supérieure de la technologie, sur laquelle le secteur militaro-industriel a

construit sa réputation ces dernières décennies. Certes, la high-tech a été incapable d'empêcher les combattants du Hamas de franchir le 7 octobre la barrière de sécurité entourant la bande de Gaza. Elle devait, en garantissant l'enfermement des Palestiniens, assurer une protection sans faille au territoire israélien. Mais cet échec ne devrait guère porter préjudice au secteur et aux grosses entreprises, comme Elbit Systems, Rafael Advanced Systems et Israel Aerospace Industries, particulièrement réputée pour ses drones très utilisés dans les assassinats ciblés. « Je pensais que cet échec de la technologie conduirait à son rejet, mais ce que les entreprises israéliennes rapportent est l'exact contraire, constate Shir Hever. Elles affirment avoir beaucoup de clients. Et ceux qui achètent des armes à Israël aujourd'hui, ce sont principalement des États occidentaux. La Suède en premier lieu. Parce qu'elle vient de rejoindre l'OTAN et qu'elle a peur de la Russie. Viennent ensuite l'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie. C'est au point qu'Elbit Systems a annoncé faire appel à ses anciens employés, aujourd'hui retraités, pour répondre aux commandes. »

Il y a onze ans sortait *The Lab*, un documentaire réalisé par Yotam Feldman sur l'industrie militaire israélienne, sa place dans l'économie, ses liens avec la classe politique et les décisions que prend cette dernière. « Quand Israël vend une arme, elle a déjà été testée, expérimentée. C'est pour cela que la demande est si forte, ça rapporte des milliards de dollars au pays », y assène le général Benyamin Ben-Eliezer, alors ministre du Commerce et de

l'Industrie. La différence avec aujourd'hui tient au nombre de vies palestiniennes perdues dans les ruines de Gaza.

Une enquête dévoile pour la première fois l'usage déshumanisant de l'IA dans la définition de milliers de cibles palestiniennes à assassiner.

Yuval Abraham, *+972 Magazine*, « "Lavender" : la machine à intelligence artificielle qui dirige les bombardements israéliens à Gaza ⁷ ». Article du **3 avril 2024**.

[...] Une nouvelle enquête menée par *+972 Magazine* et *Local Call* ⁸ révèle que l'armée israélienne a développé un programme d'intelligence artificielle connu sous le nom de « *Lavender* » dont nous dévoilons ici l'existence pour la première fois. Selon six officiers de renseignement israéliens, tous en service actif pendant l'offensive en cours contre la bande de Gaza et tous directement impliqués dans l'utilisation de l'IA pour définir des cibles à assassiner, *Lavender* a joué un rôle central dans le bombardement sans précédent de la population palestinienne, en particulier pendant les premières phases de la guerre. De fait, d'après les sources consultées, l'influence de ce programme sur les opérations militaires était si grande que les résultats de la sélection effectuée par l'IA étaient traités « comme s'il s'agissait d'une décision humaine ».

Officiellement, le programme *Lavender* est conçu pour estampiller tous les membres présumés des branches militaires du Hamas et du Jihad islamique palestinien (JIP), y compris les plus subalternes, comme des cibles potentielles de frappes aériennes. Les sources interrogées ont déclaré à *+972* et à *Local Call* que, pendant les premières semaines de la guerre, l'armée s'est presque

entièrement appuyée sur ce programme, qui a désigné comme suspects près de 37 000 Palestiniens – et leur domicile –, pour planifier ses frappes.

Au cours des premières phases de la guerre, l'armée a laissé le champ libre à ses officiers pour valider ces listes de personnes à abattre, sans exiger aucune vérification approfondie des raisons pour lesquelles *Lavender* avait fait ces choix, ni aucun examen des données de renseignement brutes traitées par le programme. D'après une de nos sources, le personnel humain ne faisait souvent qu'entériner les décisions de la machine ; normalement, ajoutait-il, les militaires ne consacraient qu'environ « 20 secondes » à vérifier l'identité de chaque cible avant d'autoriser une frappe – juste pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'un individu de sexe masculin. Ce tout en sachant que le programme commet ce que l'on considère comme des « erreurs » dans près de 10 % des cas, et qu'on sait qu'il définit parfois comme cibles des individus qui n'ont qu'un lien ténu, voire aucun lien, avec tel ou tel groupe militant.

En outre, l'armée israélienne a systématiquement attaqué les personnes ciblées à leur domicile, généralement la nuit et en présence de toute leur famille, plutôt qu'au cours d'une activité militaire. Selon nos sources, cela s'explique par le fait que, du point de vue du renseignement, il est plus facile de localiser des individus lorsqu'ils sont dans leur foyer. D'autres systèmes automatisés, dont un connu sous le nom de « *Where's Daddy ?* » et dont l'existence est elle aussi révélée ici pour la première fois, servent spécifiquement à suivre les déplacements des individus

ciblés et à les bombarder une fois qu'ils sont revenus au domicile familial.

Le résultat, comme en témoignent nos sources, est que des milliers de Palestiniens – pour la plupart des femmes, des enfants ou des non-combattants – ont été éliminés par les frappes aériennes israéliennes, en particulier au cours des premières semaines de la guerre, sur la base des décisions du programme d'intelligence artificielle. « Nous ne voulons pas tuer les militants [du Hamas] seulement lorsqu'ils se trouvent dans un bâtiment militaire ou qu'ils participent à une activité militaire, a déclaré A., un officier de renseignement, à +972 et à Local Call. Au contraire, Tsahal n'a eu aucune hésitation à les frapper à leur domicile, comme première option. Il est beaucoup plus facile de bombarder un domicile privé. Le système est conçu pour les cibler dans ce type de contexte. »

Le programme *Lavender* vient compléter un autre système d'IA, dit « *The Gospel* », dont nous avons parlé dans une enquête précédente de +972 et Local Call en novembre 2023, ainsi qu'à travers des informations divulguées par les publications de l'armée israélienne. Une des différences fondamentales entre les deux systèmes est la définition de la cible : *The Gospel* signale les bâtiments et les infrastructures d'où opèrent les militants selon l'armée, tandis que *Lavender* cible les humains – et les inscrit sur une liste de personnes à abattre.

En outre, toujours selon nos sources, lorsqu'il s'agissait de cibler des militants censément de moindre importance signalés par *Lavender*, l'armée préférait n'utiliser que des missiles non guidés, communément appelés bombes

« idiots » (par opposition aux bombes de précision « intelligentes »), capables de faire s'effondrer des bâtiments entiers sur leurs occupants et de provoquer d'importantes pertes humaines. D'après C., l'un des officiers de renseignement interrogés, « pas question de gaspiller des bombes qui coûtent très cher sur des cibles humaines d'importance secondaire – c'est vraiment un coût trop élevé pour notre pays, et il y a pénurie [de ce type de bombes] ». Une autre source militaire nous a déclaré avoir personnellement autorisé le bombardement de « centaines » de domiciles privés de militants de rang inférieur signalés par *Lavender*, avec comme résultat la mort de civils et de familles entières en tant que « dommages collatéraux ».

Selon deux de nos sources, l'armée a également décidé au cours des premières semaines de la guerre que, pour chaque militant de rang inférieur du Hamas signalé par *Lavender*, il était permis de tuer jusqu'à 15 ou 20 civils ; par le passé, l'armée n'autorisait aucun « dommage collatéral » lors de l'assassinat de militants de moindre importance. Dans le cas où la cible était un haut responsable du Hamas ayant le rang de commandant de bataillon ou de brigade, ont précisé nos sources, l'armée a autorisé à plusieurs reprises le meurtre de plus de 100 civils pour l'assassinat d'un seul commandant.

La fourniture d'armes à Israël, une question sensible en Europe. État des lieux.

Jean-Philippe Lefief, *Le Monde*, « Israël : qui sont ses principaux fournisseurs d'armes ? ». Article du **22 mars 2024**.

[...] Qui fournit quoi et en quelle quantité ? La question des exportations d'armes en Israël n'a jamais été aussi sensible, y compris aux États-Unis, de très loin leur premier fournisseur, qui ont fait de la sécurité de l'État hébreu une raison d'État, tout comme l'Allemagne, qui se classe au deuxième rang.

D'abord quasi inconditionnel, le soutien apporté à l'État hébreu après l'incursion meurtrière du 7 octobre 2023 menée par les commandos du mouvement islamiste palestinien, le Hamas, s'est peu à peu étiolé à mesure que les pertes civiles s'accumulaient dans la bande de Gaza. L'ordonnance rendue le 26 janvier par la Cour internationale de justice (CIJ), enjoignant à titre conservatoire à Israël « de s'abstenir de commettre des actes entrant dans le champ d'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », a encore exacerbé les tensions entre ses fournisseurs et une partie de leur opinion publique. Plusieurs, comme l'Espagne et l'Italie, avaient déjà suspendu leur aide militaire.

[...] Tous les fournisseurs d'Israël ne détaillent pas leurs exportations de matériel militaire. Il est donc difficile d'en connaître la nature et le volume, mais quelques données permettent d'en faire un bref état des lieux.

Les États-Unis sont, de très loin, le premier partenaire d'Israël en matière de défense. L'État hébreu est le premier bénéficiaire de l'aide étrangère américaine depuis la Seconde Guerre mondiale. À ce jour, Washington lui a fourni 158 milliards de dollars (en dollars courants non corrigés en fonction de l'inflation) sous forme d'aide bilatérale et de financement du dispositif antiaérien *Dôme de fer*. [...] Après le coup de force du Hamas, Washington a fourni plusieurs milliers de bombes et de missiles guidés à Israël, mais le volume total des importations d'armes en provenance des États-Unis est resté stable en 2023, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Fin octobre, Joe Biden a demandé au Congrès d'approuver des ventes d'armes supplémentaires d'un montant de 14,3 milliards de dollars dans le cadre d'un « paquet » qui comprend également une assistance en faveur de l'Ukraine et de Taïwan, mais les élus républicains de la Chambre des représentants font obstacle à l'examen du projet, adopté en février au Sénat. Aucun inventaire des armes fournies à Israël depuis le 7 octobre n'a été communiqué. Selon le *Times of Israël*, 250 avions-cargos et une vingtaine de navires avaient livré, fin janvier, une dizaine de milliers de tonnes d'armement et d'équipements militaires, dont on ignore la nature. Le *New York Times*, qui a enquêté spécifiquement sur les bombes MK-84, modèle non guidé de près d'une tonne, dont l'emploi dans la bande de Gaza suscite de vives critiques, avançait fin décembre le chiffre de 5 000 exemplaires fournis.

Les États-Unis autorisent par ailleurs l'armée israélienne à puiser dans l'arsenal qu'ils stockent sur place pour éviter d'avoir à l'acheminer en cas de conflit armé dans la région. Ces cessions permettent à Washington de se passer de l'aval du Congrès. L'« urgence nationale » décrétée par Joe Biden après le 7 octobre a également permis à la Maison-Blanche de s'affranchir de l'étape parlementaire pour fournir des munitions à l'armée israélienne.

Depuis les années 1960, l'administration américaine fait en sorte que l'État hébreu dispose d'un « avantage militaire qualitatif » (Qualitative Military Edge) sur ses voisins et les acteurs non étatiques de cette zone, ce qui lui a permis d'être le premier pays de la région à acquérir l'avion de combat furtif F-35, dont Israël possède une cinquantaine d'exemplaires.

La République fédérale d'Allemagne, deuxième fournisseur d'Israël, représentait 30 % de ses importations d'armes entre 2013 et 2022, selon le SIPRI, mais les autorisations de livraison ont été multipliées par dix entre 2022 et 2023, et la majeure partie de cette hausse spectaculaire a eu lieu après le 7 octobre. Selon le ministère de l'Économie et de la Protection du climat allemand, elles ont atteint l'an dernier 326 millions d'euros. Les armes offensives ne représentent toutefois que 6 % de ce montant (contre un peu plus de 2 % en 2022), d'après l'agence Deutsche Presse-Agentur. Le reste est constitué de « biens militaires » tels que des véhicules blindés ou de transport de troupes et de matériel de protection. Le gouvernement ne communique pas le détail

des livraisons, notamment pour que les entreprises allemandes impliquées ne soient pas identifiables.

L'Italie a cessé de livrer des armes à Israël après le 7 octobre, a annoncé le 21 janvier le ministre des Affaires étrangères, Antonio Tajani. Le pays représentait 5,9 % des importations d'armes conventionnelles entre 2011 et 2020, ce qui en faisait le troisième fournisseur de l'État hébreu, selon une analyse des données du SIPRI réalisée par l'organisation non gouvernementale (ONG) britannique Campaign Against Arms Trade (CAAT), qui milite pour l'arrêt du commerce mondial des armes.

[Du côté du **Royaume-Uni**], en 2023, le gouvernement britannique a donné son aval à l'exportation en Israël de biens militaires d'une valeur de 42 millions de livres sterling, soit le même montant que l'année précédente. Le secrétaire à la Défense, Grant Shapps, le jugeait alors « relativement modeste ». Les informations sur les autorisations accordées depuis le 7 octobre 2023 n'ont pas été communiquées. Le 18 décembre, la secrétaire d'État aux Affaires et au Commerce, Kemi Badenoch, a annoncé que leur attribution ne serait pas suspendue, mais a ajouté que le gouvernement se réservait le droit de rejeter les demandes ou de révoquer celles qui ont été approuvées « compte tenu des hostilités » dans la bande de Gaza. [...]

La France, qui a ravi à la Russie en 2023 le deuxième rang mondial des exportateurs d'armement, assure ne pas fournir d'armes « létales » à Israël, mais dit lui livrer seulement de quoi « assurer sa défense », selon le rapport annuel sur les exportations d'armes du ministère des

Armées publié en juillet 2023. [...] Comme 113 autres pays, dont tous ceux de l'Union européenne, la France a ratifié le traité sur le commerce des armes, qui interdit à un État de vendre des armes s'il a « connaissance [...] que ces armes ou ces biens pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité, des violations graves des conventions de Genève de 1949, des attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil et protégés comme tels, ou d'autres crimes de guerre », disposition qui prend une résonance particulière depuis l'ordonnance de la CIJ.

Il faudra attendre la publication, à l'été 2024, du prochain rapport annuel sur les exportations d'armes pour avoir une idée plus précise de la nature et du volume des armes fournies en 2023 à Israël. En l'absence de chiffres officiels, le ministère des Armées a assuré fin janvier que « la France respect[ait] strictement ses engagements internationaux dans ses exportations d'armes vers Israël [...]. À ce titre, elle n'exporte pas et n'exportait pas avant les événements dramatiques du 7 octobre de matériels létaux susceptibles d'être employés contre des populations civiles dans la bande de Gaza ».

Le Canada va cesser de fournir des armes à Israël, a annoncé le 19 mars la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly. Le Parlement avait adopté la veille une motion non contraignante en faveur d'un « cessez-le-feu immédiat » demandant au gouvernement de « cesser l'approbation et le transfert [d'armes à] destination d'Israël ». Depuis le 7 octobre, Ottawa dit n'avoir autorisé que l'exportation de matériel non létal. « Compte tenu de

l'évolution rapide de la situation sur le terrain, nous n'avons approuvé aucun permis depuis le 8 janvier », a en outre assuré la cheffe de la diplomatie. Le Canada a exporté plus de 21 millions de dollars canadiens (14,5 millions d'euros) de matériel militaire en Israël en 2022, selon les chiffres officiels.

[En **Espagne**], « depuis le 7 octobre 2023, il n'y a eu aucune opération de vente d'armes à Israël », a assuré le 5 décembre le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Albares. Selon le quotidien espagnol *El Diario*, dont l'enquête s'appuie sur les données publiées sur le portail officiel du commerce extérieur, l'Espagne a toutefois exporté pour près d'un million d'euros de munitions en Israël. Ces livraisons « correspondent à des autorisations accordées avant le 7 octobre » et ne concernent que « du matériel d'essais ou de démonstrations, en aucun cas destiné à un usage final ou susceptible d'être utilisé dans le conflit », a par la suite assuré le secrétariat d'État au Commerce. [...]

[Aux **Pays-Bas**], la cour d'appel de La Haye a ordonné le 12 février au gouvernement néerlandais de cesser d'exporter des composants du F-35 stockés au centre régional de distribution du constructeur américain Lockheed Martin de Woensdrecht, dans l'ouest des Pays-Bas. La cour, qui se prononçait dans le cadre d'une action intentée par trois organisations non gouvernementales, a estimé qu'il existe « un risque clair » que les F-35 utilisés par l'État hébreu permettent des « violations graves du droit humanitaire » dans la bande de Gaza. L'exécutif s'est pourvu en cassation [...].

Et après ? Il faudra des années de travail pour déminer Gaza, estime l'ONU.

ONU Info, « Des millions de dollars seront nécessaires pour nettoyer Gaza des bombes non explosées ». Entretien du **4 avril 2024**.

La quantité énorme de bombes larguées sur Gaza depuis le 7 octobre signifie qu'il faudra des millions de dollars, et de nombreuses années, pour décontaminer l'enclave des munitions non explosées, a déclaré Mungo Birch, le chef du Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) en Palestine, à l'occasion de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines.

ONU Info : Avant le 7 octobre, combien de bombes explosives non explosées vous attendiez-vous à trouver ?

Mungo Birch : On éliminait environ une bombe aérienne profondément enfouie par mois. Depuis la guerre de 2021 entre le Hamas et Israël, 21 bombes aériennes profondément enfouies nous avaient été signalées, et nous avons presque terminé ce travail. De toute évidence, ce travail aura été complètement réduit à néant par le conflit depuis le 7 octobre, et l'ampleur de la contamination sera telle qu'il est peu probable que nous commencions à examiner les munitions enfouies profondément avant un certain temps. La plupart de nos efforts porteront sur les munitions de surface.

ONU Info : La reconstruction éventuelle de Gaza sera une tâche monumentale. Quelle sera l'importance du retrait des munitions dans ce processus ?

Mungo Birch : Nous partons du principe empirique selon lequel 10 % des munitions ne fonctionnent pas comme prévu. Il y a désormais plus de décombres à Gaza qu'il n'y en a en Ukraine et, dans le cadre du processus d'enlèvement des décombres, une tâche énorme en soi, le déminage des explosifs et munitions doit être pris en compte. Cela représente des années et des années de travail. Ce sera une opération sans précédent [...].

ONU Info : Dans la perspective de la reconstruction, y a-t-il un grand écart entre ce dont vous avez besoin et les fonds disponibles ?

Mungo Birch : Il y a un écart énorme. Nous estimons que, pour commencer le déminage de Gaza, il nous faudra environ 45 millions de dollars. Jusqu'à présent, nous avons 5,5 millions de dollars en préparation. Espérons que les donateurs seront plus ouverts au financement une fois la guerre terminée, car nous avons désespérément besoin de fonds.

Témoignage de Rami Abou Jamous : « Je ne comprends pas comment un être humain peut tuer des gens de cette façon. »

Orient XXI, « Journal de bord de Gaza 15 ». Message du 8 avril 2024.

« J'ai suivi les révélations sur les logiciels de ciblage par intelligence artificielle que l'armée israélienne utilise pour nous tuer. Nous le savons ici à Rafah parce que, même dans cette situation atroce, nous pouvons régulièrement nous connecter à Internet et lire les révélations de sites israéliens opposés au massacre des Palestiniens. Je vous recommande de lire les déclarations de ces six officiers qui ont travaillé sur le logiciel, et qui ne le regrettent pas. Au contraire, ils disent que ça accélère la guerre, que ça accélère le rythme des bombes. L'intelligence artificielle leur fournit des listes de très nombreuses personnes à tuer, et il faut, disent-ils, réserver les bombes "intelligentes", précises, aux dirigeants importants du Hamas. Pour les cibles "de rang inférieur", on peut utiliser des bombes "stupides", qui tuent en même temps beaucoup de gens autour de la cible. Les militaires admettent un "dégât collatéral" de quinze à vingt civils tués pour un combattant.

Je ne comprends pas comment un être humain peut tuer des gens de cette façon, sans pitié, sans réfléchir. C'est peut-être à cause de l'aspect technologique. On est derrière un écran, donc il n'y a pas d'affrontement, on ne voit pas les gens, on voit juste des personnages de jeu vidéo. Et puis il y a l'aspect de la vengeance aveugle : ils

6.

La dévastation des lieux



Le minaret de la mosquée Shuhada (Martyrs), au milieu des ruines du bâtiment principal, à Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, le 16 mai 2024. © AFP

Introduction

La stratégie de la table rase

Peter Harling

Une guerre est affaire de mots, pas seulement de morts. Si la destruction de l'adversaire est un acte militaire, la construction de l'ennemi est un acte rhétorique. C'est grâce au verbe que l'on rallie sa base et que l'on tente de justifier ses propres actions, par exemple au regard du droit international. La définition de la victoire elle-même va rarement de soi : autant les coûts et les souffrances liés à la guerre sont évidents, autant les gains exigent un effort sémantique. Dans le contexte de Gaza, ce qui fait débat dans cette guerre c'est avant tout la destruction intégrale, minutieuse, assidue, de tout un territoire. Comment met-on cela en mots ?

La question se pose parce qu'une dévastation de cette nature n'est pas courante. D'autres villes, régions et territoires ont certes été par le passé sacrifiés aux bombardements. Les pillages, saccages, profanations de bâtiments sont fréquents lors d'un conflit

armé. Incendier délibérément des habitations, dans le feu de l'action, n'est pas rare non plus. Mais Gaza a subi, en plus de tout ce qui précède, la démolition à froid d'universités, d'écoles, de lieux de culte, de cimetières, d'hôpitaux, de monuments historiques, de centres culturels, de clubs de plage, de tours résidentielles, d'avenues et de ronds-points, de champs cultivés et de potagers, en somme de tout ce qui fait une société, son quotidien, son identité. C'est face à cette accumulation, qui va bien au-delà des impératifs de la guerre, que les mots nous manquent ou nous mentent. En voici quelques-uns à décortiquer.

Terrorisme, contre-terrorisme. Ce déchaînement de violence s'inscrit, du point de vue de ceux qui le pratiquent ou le soutiennent, dans la logique de la guerre contre le terrorisme, qui en pose le cadre cognitif. L'ennemi incarnant l'horreur absolue, toutes les mesures de représailles non seulement sont permises, mais indiscutables et impérieuses. Leur contestation est en elle-même un crime, une trahison. Le terrorisme se prête aussi à tous les floutages : le combattant ennemi n'est-il pas indiscernable du civil ? Le terroriste n'est-il pas plutôt le produit de sa société, qui tout entière nous menace ? C'est ainsi que le *contre-terrorisme* en vient à porter si bien son nom : il vise non pas à neutraliser des capacités de nuisance précises, mais à soumettre la société qui les génère et les abrite, en se donnant les moyens de la terroriser en retour.

À Gaza, Israël entend certes réduire à néant l'aile militaire du Hamas. Mais il s'agit aussi d'infliger à la population alentour une douleur tellement insupportable que le Hamas en sera contraint de

changer de tactique. D'où une violence extraordinairement intime, s'étendant des infrastructures souterraines du Hamas à tout ce qui pouvait rendre aux habitants la vie plus douce en surface. La vision d'un réseau infini de tunnels dans les entrailles de Gaza a soutenu cette approche, en renforçant la notion d'une société qui recèle du terrorisme en son sein, et qu'il faut donc traverser de part en part pour atteindre enfin le cœur du mal.

Génocide, urbicide, écocide. Du point de vue des opposants à cette guerre, il s'agit plus simplement de dévaster un territoire parmi les plus densément peuplés au monde, pour en finir avec ses habitants. Les dégâts colossaux dus aux opérations militaires sont de fait assortis d'innombrables dégradations et démolitions gratuites, souvent filmées par des soldats israéliens qui se réjouissent ouvertement des souffrances ainsi causées aux civils. Ils s'accompagnent aussi d'une ribambelle d'appels à l'éradication totale des habitants de Gaza, provenant de hauts responsables israéliens. La guerre en vient donc à être interprétée non pas comme une lutte sans merci contre le Hamas, mais sous l'angle d'une destruction systématique de l'habitat (écocide), de la ville (urbicide) ou de la population même de Gaza (génocide).

L'écocide et l'urbicide sont incontestables : cette guerre se sera traduite par une profusion d'actes, assumés et promus par les troupes impliquées, visant explicitement à rendre Gaza à la fois invivable et méconnaissable à l'avenir, et ce pour de longues années. La population demeurera, pour l'essentiel, parquée dans des camps au milieu des décombres, en attendant une reconstruction qui tardera inévitablement, puisqu'Israël craindra

que soit fait un usage militaire des matériaux requis. La survie des Gazaouis dans les ruines restera d'ailleurs un argument de choix pour les partisans de cette guerre : certes dévastatrice pour la ville, elle aura épargné le gros de ses résidents.

Ce qui se joue, donc, c'est l'évolution de la définition de génocide. S'agit-il seulement d'un processus d'extermination planifié et exécuté dans un laps de temps relativement court ? Ou cette notion s'étend-elle aux formes plus lentes, plus ambiguës, plus informelles d'éradication de l'Autre, notamment celles mises en œuvre par les États occupants ou colonisateurs ? À Gaza, il faudra pour répondre prendre en compte une surmortalité durable, liée à un habitat devenu précaire, à la famine et à une malnutrition désormais structurelle, à l'effondrement du secteur de la santé, à la pollution des eaux et des sols, à d'innombrables munitions qui n'ont pas encore explosé, ou encore à l'obstruction de l'aide humanitaire. On peut éradiquer l'Autre sans avoir à le tuer soi-même : il suffit pour cela de créer les conditions de sa disparition progressive.

Archaisme, anachronisme. La tactique du tapis de bombes est un phénomène relativement récent, qui remonte à la Seconde Guerre mondiale. Elle tendait ces dernières années à être remplacée par des opérations plus précises et moins dispendieuses rendues possibles par la sophistication croissante des systèmes d'armement et de renseignement. Israël a choisi à Gaza d'inverser cette tendance, en recourant à une profusion de bombes peu discriminantes, et peu coûteuses puisqu'elles lui sont fournies par des alliés obligeants. Sur le plan technologique, Israël a utilisé des

systemes informatiques eux-mêmes régressifs, qui permettent non pas d'améliorer le ciblage et l'évaluation des résultats, mais d'augmenter la cadence des tirs et donc de maximiser les dégâts. D'où un niveau de destruction qui surpasse par exemple le bombardement de Dresde en février 1945 – en fait, un niveau de destruction qui n'a pas d'équivalent à l'époque moderne.

Il faut plonger plus loin dans le temps pour trouver des parallèles. Raser la ville ennemie et ravager le territoire adverse, de façon qu'ils n'aient quasiment aucune chance de renaître, étaient des pratiques récurrentes de l'Antiquité. Il s'agissait alors, pour continuer d'exister, d'oblitérer la civilisation de l'Autre, en l'arrachant au sol qui l'avait vu naître, en renversant ses murs, en massacrant, en asservissant ou en dispersant sa population. Cette expérience a un écho tout particulier en Israël : la mémoire des dévastations subies par le peuple juif, à des époques anciennes et plus récentes, occupe une place centrale dans un récit national qui se pose en revanche sur l'histoire. Les massacres du 7 octobre sont perçus à travers ce prisme d'une éradication toujours possible, à laquelle il convient de faire face avec une violence elle-même cataclysmique. Pour beaucoup d'Israéliens, les Palestiniens incarnent un risque existentiel y compris en période de paix, surtout s'ils émettent la moindre attente de justice, d'indépendance et de souveraineté. Dans cette logique, construire Israël revient, d'une manière ou d'une autre, à détruire cette menace voisine, approchante, une fois pour toutes.

En cela, cette guerre est aussi anachronique, et c'est ainsi qu'Israël risque de compromettre de manière irrémédiable sa

légitimité internationale.

Assujettissement, invisibilité. Cette guerre serait tout de même plus lisible si elle avait des objectifs clairs. À la place, elle conjugue des proclamations irréalistes (la destruction totale du Hamas), des éléments de langage mensongers (une guerre propre et humaine contre le terrorisme), des émotions puissantes mais peu opérationnelles (le désir de vengeance, le sentiment de toute-puissance), un discours de légitimation à caractère paranoïaque (toute critique est antisémite), sans parler des calculs politiques mesquins, des déclarations sanguinaires et des visées messianiques de l'actuel gouvernement israélien. Ce méli-mélo de mots nous dit au fond assez peu de choses. Ce qui se prête davantage à l'analyse, c'est cette réalité en apparence contradictoire : la destruction voulue, systématique, intégrale, d'un territoire qui demeure néanmoins extraordinairement peuplé. Que sont censés faire, que sont censés devenir ces habitants sans habitat ?

Cet impensé est peut-être une des meilleures clés de lecture du conflit. En effet, les Palestiniens de Gaza sont à peu près invisibles dans l'espace public israélien, ainsi que dans de nombreux médias internationaux. La guerre a d'ailleurs été menée comme s'ils n'existaient pas du tout. Quand des abris étaient proposés aux civils, ceux-ci devaient pouvoir s'y téléporter, et le faire à répétition à mesure que l'abri d'un jour devenait la cible des bombardements du lendemain. De même, quand de l'aide humanitaire était fournie, elle l'était sans rapport aucun avec les besoins des concernés. Tout ce qui pouvait toucher à la vie concrète des résidents de Gaza s'est transformé en une pure abstraction.

Cette guerre a tué des gens de chair et d'os comme s'ils n'étaient que des ombres : en ignorant leur existence, en niant leur réalité, plus qu'en les ciblant tous délibérément, ce qui aurait fait beaucoup plus de morts encore. Une telle invisibilité est une forme aboutie de déshumanisation, qui permet de parler de l'Autre et d'agir à son encontre comme s'il n'était déjà plus là.

Un autre mot idoine, c'est l'assujettissement, à savoir le sort que l'on réserve aux populations que l'on rend invisibles. Les Palestiniens peuvent bien mourir, ou vivoter dans les ruines, ou partir chercher d'improbables refuges dans un monde peu disposé à les accueillir. Peu importe à vrai dire. Ce qui compte, c'est de les faire disparaître mentalement. Pour cela, il faut les écraser, les défaire, les disperser, les humilier, les priver non seulement de tout avenir mais aussi de leur passé. Voilà ce que signifie faire table rase à Gaza.

Peter Harling est directeur de Synaps, un centre de recherche sur la Méditerranée, et ancien conseiller des Nations unies.

Habitations, bâtiments publics et terres agricoles : jamais terrain de guerre n'aura été aussi vite réduit en ruine que Gaza. Dès février, une équipe de la BBC mesurait l'ampleur des dégâts.

Daniele Palumbo, Paul Cusiatic et Erwan Rivault, BBC Verify & BBC Arabic, « Au moins la moitié des bâtiments de Gaza endommagés ou détruits ¹. » Article du **3 février 2024**.

Plus de la moitié des bâtiments de Gaza ont été endommagés ou détruits depuis qu'Israël a lancé ses représailles contre les attaques du Hamas du 7 octobre, comme le révèle une nouvelle analyse consultée par la BBC. Des images détaillées avant et après montrent également que le bombardement du sud de la bande de Gaza s'est intensifié au cours des dernières semaines, la ville de Khan Younès étant la plus touchée par l'action militaire d'Israël.

Israël a demandé à plusieurs reprises aux habitants de Gaza de se déplacer vers le sud pour leur propre sécurité. Dans toute la bande de Gaza, des zones résidentielles ont été laissées en ruine, des rues commerçantes autrefois très fréquentées ont été réduites à l'état de décombres, des universités ont été détruites et des terres agricoles ont été ravagées, tandis que des villages de tentes ont vu le jour à la frontière Sud pour héberger les milliers de sans-abri qui s'y trouvent. Selon les Nations unies, environ 1,7 million de personnes, soit plus de 80 % de la population de Gaza, sont déplacées, près de la moitié d'entre elles étant entassées à l'extrême sud de la bande de Gaza.

Une analyse plus poussée, réalisée par BBC Verify, révèle l'ampleur de la destruction des terres agricoles, identifiant de multiples zones de dégâts considérables. Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont déclaré qu'elles visaient à la fois les combattants du Hamas et les « infrastructures terroristes », lorsqu'elles ont été interrogées sur l'ampleur des dégâts.

Aujourd'hui, une analyse de données satellitaires obtenue par la BBC montre la véritable ampleur des destructions. L'analyse suggère qu'entre 144 000 et 175 000 bâtiments ont été endommagés ou détruits dans l'ensemble de la bande de Gaza. Cela représente entre 50 et 61 % des bâtiments de Gaza. L'analyse, réalisée par Corey Scher de la City University of New York et Jamon Van Den Hoek de l'Oregon State University, compare les images pour détecter les changements soudains dans la hauteur ou la structure des bâtiments qui indiquent des dommages.

La ville de Khan Younès, dans le sud du pays, a été particulièrement touchée ces dernières semaines, avec plus de 38 000 bâtiments (soit plus de 46 %) détruits ou endommagés, selon l'analyse. Rien qu'au cours des quinze derniers jours, plus de 1 500 bâtiments ont été détruits ou endommagés dans cette ville.

La tour Al-Farra, un immeuble résidentiel de 16 étages situé au centre de la ville et le plus haut bâtiment de la région, a été rasée le 9 janvier, comme le montrent les images avant et après de la ligne d'horizon de la ville. Une grande partie du quartier dans lequel elle se trouve a été rasée par les attaques israéliennes depuis la fin du mois de décembre.

[...] Les FDI ont à plusieurs reprises justifié leurs actions en notant que le Hamas s'installe délibérément dans des zones civiles et en expliquant la destruction de bâtiments par le fait qu'elles visaient des combattants. Mais des questions ont été posées sur la destruction de bâtiments apparemment sous le contrôle des FDI. C'est le cas de l'université Israa, dans le nord de la bande de Gaza, qui a d'abord été gravement endommagée avant d'être complètement détruite par ce qui ressemblait à une explosion massive et contrôlée. La vidéo a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et les FDI affirment que le processus de décision de l'explosion fait actuellement l'objet d'une enquête. De nombreux sites historiques de Gaza ont subi des dégâts considérables, notamment la mosquée Al-Omari, construite à l'origine au VII^e siècle.

M. Scher, l'un des universitaires qui ont travaillé sur l'évaluation des dommages à Gaza, a déclaré que cette zone se distinguait des autres zones de guerre qu'il avait analysées. « Nous avons travaillé sur l'Ukraine, nous avons également étudié Alep et d'autres villes, mais l'étendue et le rythme des dégâts sont remarquables. Je n'ai jamais vu autant de destructions se produire aussi rapidement. »

[...] Bien que la bande de Gaza ait été fortement dépendante des importations avant le début de la guerre, une grande partie de sa subsistance provenait de l'agriculture et de la production alimentaire à l'intérieur du territoire. Les agences humanitaires affirment que la moitié de la population de Gaza est aujourd'hui menacée de famine. BBC Arabic s'est entretenue avec un agriculteur,

Saeed, qui a fui Beit Lahia, au nord de Gaza, à la mi-novembre. Âgé de 33 ans, il cultivait des goyaves, des figes, des citrons, des oranges, de la menthe et du basilic et gagnait environ 6 000 dollars (5 535 livres sterling) par an grâce à ces cultures, seule source de revenus pour lui, son père et sa sœur. Il s'occupait de la ferme, héritée de ses grands-parents, depuis quinze ans. Mais il raconte que, quelques jours après avoir fui, il a su par un parent que la ferme avait été détruite par les FDI, ainsi que cinq maisons environnantes qui appartenaient à ses proches.

Dans le nord et le centre de la bande de Gaza, où se pratiquait l'essentiel de l'agriculture avant la guerre, de vastes étendues de terre semblent dévastées. Dans de nombreux endroits, les dégâts sont dus à la construction de défenses israéliennes temporaires, de talus de terre pour protéger les véhicules blindés, et au défrichage des terres environnantes. [...]

Outre la reconfiguration des terres par le tracé de routes et la construction de postes militaires, il s'agit, selon certaines allégations, de destruction délibérée de la part des forces de défense israéliennes. Dans une vidéo mise en ligne le 4 novembre, le colonel Yogev Bar-Shesht, chef adjoint de l'administration civile, a déclaré lors d'une interview réalisée dans la bande de Gaza : « Quiconque reviendra ici, s'il revient, trouvera de la terre brûlée. Pas de maisons, pas d'agriculture, rien. Ils n'ont pas d'avenir. » [...]

80 % des écoles de Gaza ont été détruites ou endommagées, selon un rapport de l'ONU.

ONU Info, « Plus de 200 écoles directement touchées depuis le début de l'opération militaire israélienne ». Rapport du **27 mars 2024**.

Selon une récente évaluation du secteur de l'éducation des Nations unies à Gaza, 212 bâtiments scolaires ont été directement touchés depuis le 7 octobre 2023, ce qui représente 37 % du nombre total d'écoles touchées sur les 563 bâtiments scolaires de Gaza. La précédente évaluation de mi-février faisait état de 162 bâtiments scolaires directement touchés.

L'analyse des données satellitaires a révélé qu'au moins 53 écoles ont été totalement détruites (27 écoles de plus par rapport à la période précédente). Selon les agences humanitaires onusiennes, 38 autres écoles ont perdu au moins la moitié de leurs structures.

Quelque 228 000 élèves et plus de 8 550 enseignants ont vu leurs écoles directement touchées par les hostilités. Cet exercice de vérification des dommages par satellite indique que plus de 80 % des écoles ont subi des dommages plus ou moins importants à leurs bâtiments, c'est-à-dire qu'elles ont été directement touchées, endommagées ou probablement endommagées². Près de 60 % des bâtiments scolaires qui ont été utilisés par les personnes déplacées comme abris sont soit directement touchés, soit endommagés.

Près de 165 des 212 écoles directement touchées se trouvent dans la zone visée par les ordres d'évacuation de

l'armée israélienne. De plus, 57 % (107) des bâtiments scolaires de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, l'UNRWA, ont été directement touchés ou endommagés. Des écoles gouvernementales ont été également visées par les raids israéliens ou les combats. Le rapport montre aussi que le nord de Gaza est le plus touché avec 86 % de ses bâtiments scolaires directement touchés ou endommagés, suivi par le gouvernorat de Gaza avec 81 % de l'ensemble de ses bâtiments scolaires.

Plus largement, le rapport rappelle que dix-sept années de blocus combinées à des conflits récurrents ont endommagé et détruit une infrastructure éducative déjà fragile, augmentant la pression sur les établissements scolaires. Les récentes hostilités à Gaza ont tragiquement donné lieu à un grand nombre d'attaques contre des établissements scolaires, exacerbant ainsi une situation humanitaire déjà désastreuse.

Face à ces destructions, au moins 67 % des écoles de Gaza auront besoin d'une reconstruction complète ou de travaux de réhabilitation importants pour être à nouveau fonctionnelles.

La publication de ce document intervient alors que, malgré l'appel à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, les forces de sécurité israéliennes ont poursuivi leurs opérations militaires, notamment dans la zone d'Al-Rimal, près de l'hôpital Al-Shifa dans la ville de Gaza, dans le centre de Khan Younès, et dans les environs des hôpitaux Al-Amal et Nasser (Khan Younès) [...].

Les attaques contre les universités de Gaza, les mosquées ou le musée national relèvent du crime de guerre, dénonce l'Observatoire méditerranéen des droits de l'homme.

Euro-Med Monitor, « La démolition d'institutions éducatives et de sites culturels à Gaza est une manifestation supplémentaire du caractère génocidaire de l'offensive israélienne³ ». Rapport du **16 février 2024**.

Selon l'Observatoire méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Monitor), le ciblage délibéré et généralisé d'établissements d'enseignement et de sites culturels par l'armée israélienne dans la bande de Gaza est une manifestation supplémentaire du crime de génocide dont Israël se rend coupable depuis le 7 octobre 2023.

L'actuelle offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza a complètement perturbé le fonctionnement de l'enseignement supérieur dans toutes les universités de la région, explique Euro-Med Monitor. Trois présidents d'université ont été tués depuis le 7 octobre, ainsi que plus de 95 doyens et enseignants, dont 68 étaient titulaires d'un diplôme de professeur. Par ailleurs, 88 000 étudiants n'ont pas pu suivre les cours et 555 étudiants bénéficiant d'une bourse internationale n'ont pas pu se rendre à l'étranger en raison des combats.

Cinq des six universités de la bande de Gaza ont été totalement ou partiellement détruites. Trois d'entre elles ont été complètement détruites, selon la première analyse de la gravité des destructions provoquées par l'offensive génocidaire menée par Israël dans la bande de Gaza.

Dans la ville de Gaza, le 6 février, l'armée israélienne a pris pour cible l'université Al-Aqsa, causant de graves dommages ; deux de ses bâtiments ont été complètement détruits par les frappes aériennes. Auparavant, Israël avait aussi totalement détruit l'université Al-Israa, signale Euro-Med Monitor, faisant sauter tous ses bâtiments et infrastructures le 17 janvier, plus de deux mois après les avoir transformés en cantonnement militaire et en centre de détention.

Les immeubles, les bibliothèques et les laboratoires de cet établissement ont tous été anéantis à cette occasion, de même que la mosquée de l'université, et leur contenu a été pillé. L'armée israélienne a également pris pour cible le Musée national, qui se situait sur le campus d'Al-Israa et abritait plus de 3 000 objets rares sous la tutelle du ministère palestinien des Antiquités. Dans une déclaration officielle, l'administration de l'université a affirmé que la collection d'antiquités du musée ainsi détruit aurait été volée par les militaires israéliens.

Toujours selon Euro-Med Monitor, le siège principal de l'université Al-Azhar dans la ville de Gaza et sa succursale à Al-Mughraqa ont été complètement détruits par des frappes aériennes israéliennes répétées les 11 octobre, 4 novembre et 21 novembre 2023. L'université Al-Quds a également subi d'importants dommages ; son siège principal et d'autres bâtiments appartenant à sa succursale dans la ville de Gaza ont été partiellement ou totalement détruits lorsque l'armée israélienne les a pris d'assaut le 15 novembre.

L'université islamique de la ville de Gaza a été complètement anéantie le 11 octobre lors d'une vague intense de frappes aériennes israéliennes. Le bâtiment de la faculté des sciences, celui du département des services sociaux et de la formation continue et celui de la faculté des technologies de l'information ont subi de graves dommages qui ont affecté leur mobilier, leurs laboratoires et leurs équipements. La mosquée de l'université a également été détruite, en violation des règles du droit international, qui interdisent les attaques contre les lieux de culte.

Dans de toutes autres circonstances, affirme Euro-Med Monitor, la destruction délibérée des deux mosquées susmentionnées serait considérée par la communauté internationale comme une violation du droit humanitaire international et un crime de guerre.

Le 9 octobre, l'armée israélienne a également lancé plusieurs raids aériens contre le collège Al-Rabat dans la ville de Gaza, détruisant complètement son siège principal. Euro-Med Monitor souligne que, d'après les estimations du Fonds monétaire international, 70 % des établissements universitaires de la bande de Gaza ont été détruits, ce qui représente un dommage de 720 millions de dollars pour le secteur de l'éducation local.

En vertu des conventions de Genève et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Israël a commis des crimes de guerre qui constituent de graves violations du droit international. Ces crimes comprennent la destruction généralisée et intentionnelle de bâtiments

destinés à des fins éducatives, artistiques, scientifiques et religieuses, ainsi que de monuments historiques. [...]

La destruction des sites archéologiques et culturels de la bande de Gaza équivaut à effacer l'identité et l'histoire palestiniennes.

Al-Haq, ONG palestinienne de défense des droits humains, « Les projets israéliens de pompage d'eau de mer pour noyer les tunnels souterrains de Gaza risquent de rendre la bande de Gaza inhabitable et de détruire plusieurs sites appartenant à son patrimoine historique et culturel⁴ ». Rapport du **19 décembre 2023**.

[...] Depuis le 7 octobre 2023, au cours de sa campagne de bombardements aériens et de son invasion terrestre de Gaza, Israël aurait endommagé ou détruit plusieurs sites et centres historiques et culturels palestiniens, dans la lignée de ses efforts délibérés pour effacer tout signe de présence palestinienne, qu'elle soit humaine ou patrimoniale. Selon l'ONG espagnole Heritage for Peace, au 7 novembre 2023, 104 des 325 sites historiques de la bande de Gaza ont été entièrement détruits ou partiellement endommagés. On signale en particulier que l'armée israélienne a gravement endommagé la grande mosquée Al-Omari, la plus vaste et la plus ancienne de la bande de Gaza. On compte également au nombre des monuments victimes de dégâts dus à ces attaques le monastère de Saint-Hilarion, à Tell Umm Amer, qui figure sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'Unesco, et le Hammam de Smara, bâti il y a plus de 1 000 ans. L'armée israélienne aurait également bombardé plusieurs institutions culturelles, dont le centre culturel orthodoxe, aujourd'hui complètement détruit, et le musée de Rafah.

Le littoral de Gaza, dont l'importance archéologique est bien connue dans la région, était déjà menacé avant l'offensive militaire et la campagne génocidaire en cours par des bombardements israéliens répétés et un bouclage du territoire qui durait depuis seize ans. Les fouilles archéologiques avaient permis de faire d'importantes découvertes, notamment un mur d'enceinte datant de l'époque romaine et les rues et bâtiments adjacents, un rempart datant de l'âge du fer – vers la fin du VI^e siècle avant notre ère – ainsi qu'une fontaine, des maisons, un port de commerce et une villa de la cité gréco-romaine d'Anthédon, qui remonte aux périodes hellénistique et romaine, entre 332 et 324 avant J.-C. Selon l'analyse effectuée par l'ONG Forensic Architecture, ces monuments ont aujourd'hui été en grande partie détruits par l'offensive militaire israélienne en cours et par l'invasion terrestre de Gaza. Les frappes aériennes, le nivellement du terrain au bulldozer et l'installation en cours de pompes à eau souterraines sont à l'origine du niveau de destruction actuel. Anthédon, par exemple, est parsemée d'une trentaine de cratères résultant de frappes aériennes et dont la taille varie de 8 à 16 mètres de diamètre. L'armée israélienne a également utilisé de gros véhicules (probablement des bulldozers et des chars) pour transformer la zone côtière en ce qui ressemble à un avant-poste militaire, avec des monticules de terre de 3 ou 4 mètres de haut qui contiennent probablement des vestiges et des artefacts archéologiques endommagés. Conformément aux sentences édictées par les tribunaux internationaux, cette destruction du riche patrimoine

culturel de Gaza, concomitante du massacre à grande échelle de Palestiniens, témoigne de manière significative de l'intention des responsables politiques et militaires israéliens de détruire le peuple palestinien et d'effacer son identité. [...]

Depuis le 7 octobre 2023, Israël est allé bien au-delà de la conduite normale d'un conflit armé, et il existe des indices patents de l'intention des responsables politiques et militaires israéliens d'effacer et de détruire le peuple palestinien dans la bande de Gaza. En particulier, la détérioration et la destruction du patrimoine culturel de Gaza et les effets environnementaux potentiellement dévastateurs du pompage d'eau de mer par Israël sont des preuves supplémentaires de l'intention génocidaire des responsables politiques et militaires israéliens. En effet, au vu des avertissements lancés par les experts sur ses conséquences dévastatrices à court et à long terme, l'inondation des tunnels de Gaza est une tentative délibérée de priver la population palestinienne du territoire des ressources indispensables à sa survie, alors qu'elle souffre déjà de la faim et de la soif en raison du siège total imposé par Israël depuis plus de deux mois. Cette politique sert également le projet colonial d'Israël et renforce son régime d'apartheid en oblitérant l'identité palestinienne. En conséquence de quoi nous demandons à la communauté internationale et aux États tiers de respecter leurs obligations légales et de prendre des mesures concrètes et efficaces pour empêcher l'inondation des tunnels de Gaza, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et contraindre Israël à rétablir

l'approvisionnement en eau, en nourriture, en électricité et en carburant, ainsi que l'aide médicale et humanitaire, nécessaires à la survie de la population palestinienne de Gaza.

En dépit des principes élémentaires du droit humanitaire international, Israël « n'a même pas épargné les morts » en détruisant la majorité des cimetières de Gaza.

Euro-Med Monitor, « Israël démolit les cimetières de Gaza et séquestre les cadavres des Palestiniens ⁵ ». Déclaration du **14 décembre 2023**.

À plusieurs reprises, l'armée israélienne a pris pour cible des cimetières de la bande de Gaza, provoquant des destructions massives, vandalisant certaines tombes et volant des cadavres, a déclaré jeudi l'Observatoire méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Monitor).

Selon la documentation de terrain rassemblée par cette organisation, l'armée israélienne a pris pour cible la majorité des cimetières de la bande de Gaza, y compris celui d'Al-Falujah au nord, ceux d'Ali bin Marwan, Sheikh Radwan, Al-Shuhada et Sheikh Shaaban, ainsi que le cimetière de l'église Saint-Porphyre dans la ville de Gaza et le cimetière Al-Shuhada à Beit Lahia, également au nord de Gaza, détruisant des dizaines de tombes au mépris du caractère inviolable des sépultures humaines.

Ces cimetières sont parsemés de cratères résultant des fréquentes attaques israéliennes, engloutissant ainsi des dizaines de tombes. Des fragments de dépouilles ont été dispersés ou ont disparu, tandis que des dizaines de tombes sont gravement endommagées.

Euro-Med Monitor a reçu des rapports confirmant que l'armée israélienne a violé plusieurs tombes dans le cimetière d'Al-Falujah et dérobé des cadavres censés être

ceux de militants palestiniens. D'aucuns craignent que leurs organes n'aient été volés.

Face à une complicité internationale répugnante et injustifiable, Euro-Med souligne que, dans sa guerre génocidaire contre la bande de Gaza, qui a débuté le 7 octobre, Israël n'a même pas épargné les morts.

Israël profane systématiquement le caractère sacré des sépultures et des cimetières, déclare cette organisation de défense des droits de l'homme, ce en violation flagrante des principes du droit international humanitaire et des règles de la guerre relatives à la protection des cimetières pendant les conflits armés.

La norme 115 du droit international humanitaire coutumier stipule : « Les dépouilles mortelles doivent être traitées avec respect et leurs sépultures doivent être respectées et convenablement entretenues. » L'article 130 de la convention de Genève de 1949 stipule lui aussi que les tombes doivent être respectées, convenablement entretenues et signalisées de manière à être toujours reconnaissables.

Selon Euro-Med Monitor, plus de 120 fosses communes ont récemment été créées dans la bande de Gaza pour enterrer les victimes du génocide israélien en cours, du fait de la difficulté d'accès aux principaux cimetières et des constantes attaques israéliennes.

Les familles de la bande de Gaza ont dû improviser l'excavation de ces fosses au milieu de quartiers résidentiels, dans des cours, sur des routes, dans des salles de mariage et des stades.

Euro-Med Monitor rappelle qu'Israël – comme tous les autres pays – est tenu de se conformer aux principes du droit international, qui stipulent que les morts doivent être respectés et protégés pendant les conflits armés, et que les parties impliquées doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher la confiscation et le démembrement des cadavres.

Avec le saccage des terres agricoles, la pollution des sols, de l'air et de l'eau, Israël mène aussi une guerre contre l'environnement. Le crime d'écocide peut-il être retenu ? Enquête.

Philippe Pernot, *Reporterre*, « À Gaza, des activistes dénoncent un crime d'écocide ». Article du **29 avril 2024**.

Des champs retournés, des arbres déracinés, une terre contaminée au phosphore blanc : à Gaza, l'environnement est la victime silencieuse de la guerre. À la place des vergers, des plages de sable et des champs de fraise, qui faisaient la fierté des Gazaouis, se dresse un paysage dystopique fait de bases militaires, de cratères et de ruines. « Nous vivons actuellement une catastrophe environnementale qui engendrera d'autres catastrophes à l'avenir », dit Samar Abou Saffia, activiste écologiste gazaouie.

Ses notes vocales, envoyées par WhatsApp à *Reporterre*, brossent un portrait sombre de la situation sur place. « Plus de 80 000 tonnes de bombes israéliennes n'ont épargné ni les champs, ni les oliviers, ni les citronniers. Ces destructions environnementales accompagnent les massacres et le génocide, dit celle qui vit maintenant sous une tente à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Lorsque les chars d'assaut pénètrent sur nos terres, ils en détruisent également la fertilité. »

Après l'attaque du Hamas du 7 octobre dernier, l'offensive israélienne à Gaza entre dans son huitième mois, tuant plus de 34 000 Gazaouis et faisant 77 000 blessés. Alors

que plus de la moitié de la population de Gaza est au bord de la famine, des voix s'élèvent pour critiquer la destruction de l'environnement et de la production alimentaire à Gaza.

Une guerre contre l'environnement

« L'environnement n'est pas juste un dommage collatéral, mais bien une cible de l'armée israélienne », affirme Lucia Rebolino, coautrice d'une étude de Forensic Architecture, un collectif qui travaille avec des données satellites en *open source*. « Des bulldozers rasant des champs et vergers pour dégager une zone tampon de plus de 300 mètres de profondeur » le long de la frontière au nord entre Israël et la bande de Gaza, explique-t-elle à *Reporterre*. « L'armée y construit des digues, des monticules en terre, afin de protéger ses tanks et de dégager la vue. »

Les chiffres de son étude parlent d'eux-mêmes : sur les 170 kilomètres carrés de terres agricoles que comptait Gaza avant la guerre – soit la moitié du territoire –, 40 % auraient été détruites. Deux mille sites agricoles, dont des fermes et des serres, ont été bombardés. Le nord de Gaza étant le plus touché, avec 90 % de ses serres disparues.

Une étude conjointe menée par l'Organisation des Nations unies (ONU), la Banque mondiale et l'Union européenne estime à plus de 1,5 milliard de dollars (environ 1,4 milliard d'euros) les dommages causés à l'agriculture, aux aires naturelles et aux infrastructures de traitement des déchets – sans même compter la restauration et la reconstruction de l'environnement.

« Guerre herbicide »

Ces destructions sont partie intégrante d'une stratégie israélienne affirmée depuis une dizaine d'années, explique Lucia Rebolino. Lors des guerres de 2014 et 2021, Israël avait également pris des installations agricoles pour cibles, mais à moindre échelle. « Nous avons régulièrement observé des avions israéliens larguer des herbicides sur des zones agricoles frontalières au début et à la fin des saisons de récolte de 2014 à 2019, profitant de vents favorables pour toucher le maximum de surface », témoigne-t-elle. Forensic Architecture a publié plusieurs rapports sur cette « guerre des herbicides » qui aurait ainsi détruit les moyens de subsistance de nombreux agriculteurs.

Un autre exemple frappant, plus au sud, est la réserve naturelle de Wadi Gaza, rivière dont les berges ont été nettoyées à grands frais par des ONG internationales quelques mois avant la guerre. « C'était redevenu une région pleine de vie et d'agriculture, dotée de bonnes infrastructures, dit Samar Abou Saffia dans une note vocale. Maintenant, tout est détruit et il est interdit aux Palestiniens d'y entrer, c'est très dangereux. » La zone est traversée par une route militaire qui sépare Gaza en deux, un *no man's land* de terre déblayé à coups de bulldozers et devenu un champ de bataille.

Pollution de l'eau, de l'air, des sols

Outre les objectifs militaires israéliens, la guerre génère une pollution importante. Les émissions de gaz à effet de

serre générées au cours des deux premiers mois de la guerre à Gaza ont été plus importantes que l'empreinte carbone annuelle de plus de vingt des nations les plus vulnérables au climat dans le monde, selon une étude anglo-américaine⁶. Elle équivaldrait ainsi à la combustion d'au moins 150 000 tonnes de charbon. De quoi enfoncer la région encore plus profondément dans la crise climatique.

L'ONU estime en outre que les bombardements ont créé 37 millions de tonnes de débris. « C'est plus que toute l'Ukraine en deux ans », souligne Wim Zwijnenburg, chercheur sur les effets des conflits sur l'environnement à PAX, une organisation néerlandaise. Or, les dangers sont multiples : contamination à l'amiante et aux métaux lourds, poussières et particules fines, déchets toxiques des hôpitaux et industries, les maladies propagées par les corps en décomposition... « Comment va-t-on disposer de tous ces débris, alors qu'il n'y a aucune infrastructure de tri des déchets encore debout ? »

Alors que la majeure partie des infrastructures publiques sont détruites, des décharges improvisées ont vu le jour un peu partout dans la bande de Gaza. « Grâce aux images satellites, on peut observer comment des milliers de polluants infiltrent les sols et les eaux souterraines, et même comment des fumées toxiques rendent l'air irrespirable », explique-t-il. En parallèle, plus de 130 000 mètres cubes d'eaux usées seraient déversés chaque jour dans la mer Méditerranée, causant d'importants dégâts pour la faune et la flore sous-marines, avertit l'ONU.

Accusations d'écocide

Des organisations accusent Israël de commettre un génocide doublé d'un écocide. « La destruction de la terre est une pratique génocidaire systématique au même titre que la destruction de la production alimentaire, des écoles, des hôpitaux », affirme ainsi Lucia Rebolino, de Forensic Architecture. Pour Saeed Bagheri, conférencier en droit international humanitaire à l'université de Reading, en Angleterre, la réponse est moins tranchée. « Du point de vue juridique, l'écocide n'a pas de définition claire. La convention de Genève et le Statut de Rome listent des crimes de guerre contre l'environnement et les civils, mais encore faut-il pouvoir remplir leurs critères », explique-t-il à *Reporterre*. La discussion entre juristes porte sur la notion de proportionnalité : « En vertu du droit international, même si l'on admet qu'Israël a le droit de se défendre en attaquant le Hamas, l'environnement naturel ne peut être pris pour cible, sauf nécessité militaire impérative. »

C'est donc ainsi que l'armée israélienne tente de se justifier. « Le Hamas opère souvent à partir de vergers, de champs et de terres agricoles, explique ainsi un porte-parole, cité par le *Guardian*⁷. L'armée ne porte pas intentionnellement atteinte aux terres agricoles et s'efforce d'éviter tout impact sur l'environnement en l'absence de nécessité opérationnelle. » Mais, pour Saeed Bagheri, « le principe d'humanité prime sur tout le reste, c'est-à-dire l'obligation de ne pas causer de souffrances inhumaines et évitables » aux civils et à l'environnement. Et c'est là qu'Israël pourrait être poursuivi devant la Cour pénale

internationale ou la Cour internationale de justice. « Dans tous les cas, il doit y avoir une enquête », affirme le juriste. Signe de la gravité de la situation, l'ONU a ouvert une enquête sur la destruction de l'environnement. Ces démarches prendront du temps, et il faudra attendre la fin de la guerre pour en connaître les conclusions. C'est aussi ce qu'attendent les Gazaouis, piégés dans une dystopie sanglante. « Je souhaite seulement que la guerre prenne fin pour que nous puissions récupérer nos terres et rétablir nos sols, nos nappes phréatiques et notre mer, qui ont été détruits par les Israéliens », soupire Samar Abou Saffia.

Le dossier d'accusation d'Israël pour écocide.

Forensic Architecture, « Aucune trace de vie : l'écocide d'Israël à Gaza 2023-2024⁸ ». Dossier du **29 mars 2024**.

[...] La destruction des terres et des équipements agricoles à Gaza est un acte délibéré d'écocide et un aspect fondamental de la campagne génocidaire d'Israël. Les exploitations et les serres visées jouent un rôle essentiel dans la production locale d'aliments pour une population soumise à un siège qui dure déjà depuis plusieurs décennies. Les effets de cette destruction systématique des infrastructures agricoles sont aggravés par d'autres actions délibérées visant à priver les Palestiniens de Gaza de ressources essentielles à leur survie. Mentionnons notamment une série d'actions bien documentées comme la famine catastrophique imposée par Israël à Gaza, le blocage permanent de l'aide humanitaire, la destruction des infrastructures de santé et les dommages irrémediables subis par d'autres cibles civiles, notamment les boulangeries, les écoles, les mosquées, les églises et les monuments culturels.

Et après ? Quand la bande de Gaza sera-t-elle à nouveau habitable et qui paiera les dizaines de milliards de dollars nécessaires à la reconstruction ?

Reliefweb (OCHA), « Planifier la reconstruction et le redressement de Gaza après la guerre ⁹ », Rapport du **6 avril 2024**.

[...] Relancer la production locale

« Les habitants de Gaza sont prêts à relancer la production locale, déclare M. Elwaer, sous-directeur général de la FAO, mais ils ont besoin de semences, d'engrais et de pesticides. » S'il est relativement facile de faire redémarrer les petites exploitations agricoles, il sera plus difficile de redynamiser l'agriculture commerciale à grande échelle pour la ramener à son niveau d'avant le 7 octobre. « Plus de 50 % de toutes les ressources agricoles ont été détruites, et on aura donc besoin d'investissements massifs, poursuit M. Elwaer. Nous devons réparer les dommages, reconstruire les infrastructures et espérer que le secteur privé s'investira de nouveau sur le terrain. » D'après lui, la récupération du secteur, sous l'égide de l'aide humanitaire, prendra au moins deux ans, jusqu'à ce qu'on atteigne « un certain niveau de stabilité et de confiance » qui permettra aux gens de revenir et de relancer leurs entreprises.

[...] Il est trop tôt pour dire combien coûtera la reconstruction de Gaza, car les destructions se poursuivent. Toutefois, estime Rami Alazzeh, représentant de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le

développement (CNUCED), « il faudra des décennies et une forte volonté de la communauté internationale pour réunir les dizaines de milliards de dollars d'investissement nécessaires à la reconstruction de Gaza ». La Banque mondiale estime le montant de ces investissements à 18,5 milliards de dollars, mais ce chiffre ne tient compte que des dommages subis jusqu'à la fin du mois de janvier 2024. Les logements seront les plus coûteux à reconstruire (72 % du coût total), suivis par les infrastructures de services publics telles que l'eau, la santé et l'éducation (19 %).

Bien entendu, ce montant n'inclut pas non plus le coût de l'aide humanitaire destinée à maintenir la population en vie au cours des prochaines années. Il faudra aussi déblayer et désamorcer les bombes non explosées qui parsèment la bande de Gaza, ce qui prendra plusieurs années, d'après le service de lutte antimines de l'ONU.

Témoignage d'Ahmed Zakot¹⁰ : « Je n'ai pas reconnu les rues et les quartiers jonchés de pierres. »

Hala Kodmani, *Libération*, « Les larmes et la détresse resteront gravées à jamais dans ma mémoire ». Interview du **9 avril 2024**.

Libération : Vous étiez lundi matin à Khan Younès, au lendemain du retrait de l'armée israélienne après quatre mois de bombardements de la grande ville du sud de Gaza. Qu'avez-vous vu sur place ?

Ahmed Zakot : Un vrai séisme ! Un champ de ruines. La ville est carbonisée. C'était la plus grande et la plus peuplée après la ville de Gaza. Tous les bâtiments, petits ou grands, sont détruits. Je n'ai pas reconnu les rues et les quartiers jonchés de pierres, alors que j'y ai vécu pendant vingt ans à partir de 1994, quand on est rentrés d'Arabie Saoudite, où je suis né. Ma famille est originaire de Khan Younès. J'ai donc suivi et photographié toute la journée des milliers d'habitants venus découvrir ce qu'il restait de leur ville, leur maison, leurs affaires. Ils fouillaient dans les décombres pour retrouver quelques objets ou souvenirs. Beaucoup de gens pensent revenir chez eux plutôt que de rester entassés sous les tentes à Rafah. Même si 80 % des logements sont détruits, ils pourraient s'installer à une condition essentielle : qu'il y ait de l'eau.

1. Le dossier complet, avec les images satellites, est disponible en ligne (voir la liste des références en fin de volume). La

traduction française de l'article, issue du site de BBC News Afrique, a été légèrement modifiée par nos soins.

2. Les experts de l'ONU parlent dans un rapport du 19 avril 2024 de « scholasticide » pour décrire l'anéantissement systématique des institutions éducatives par le biais de l'arrestation, de la détention ou de l'assassinat d'enseignants, d'étudiants et d'autres membres de leur personnel, ainsi que par la destruction de leur infrastructure, <https://palestine.un.org/en/266459-un-experts-decry-%E2%80%98systemic-obliteration%E2%80%99-education-system>
3. Titre original : « Israel's demolition of educational institutions, cultural objects in Gaza is additional manifestation of genocide ».
4. Titre original : « Israeli plans to pump seawater into alleged tunnels under Gaza could render it uninhabitable and destroy historical cultural heritage sites ».
5. Titre original : « Israel demolishes Gaza cemeteries, confiscates dead bodies of Palestinians ».
6. Benjamin Neimark, Patrick Bigger, Frederick Otu-Larbi, Reuben Larbi, « A multitemporal snapshot of greenhouse gas emissions from the Israel-Gaza conflict », Social Science Research Network (SSRN, site de prépublication d'articles scientifiques), 5 janvier 2024.
7. Kaamil Ahmed, Damien Gayle, Aseel Mousa, « Ecocide in Gaza : does scales of environmental destruction amount to a war crime ? », *The Guardian*, 29 mars 2024.
8. Titre original : « “No traces of life” : Israel's ecocide in Gaza 2023-2024 ». Le dossier complet, avec documents visuels, est consultable sur le site forensic-architecture.org.
9. Titre original : « Planning the post-war reconstruction and recovery of Gaza ».
10. Ahmed Zakot est photoreporter à Gaza, il couvre la guerre depuis le 7 octobre au péril de sa vie. Une de ses photos est

publiée en page 000.

7.

Rendre des comptes



Un jeune garçon blessé dans la bande de Gaza. © AFP

Introduction

Combattre l'impunité pour sortir de l'abîme

Johann Soufi

La folie, disait Einstein, « c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ». Pour les Israéliens comme pour les Palestiniens, la violence s'est avérée être une impasse. La brutalité coloniale que l'État hébreu inflige aux Palestiniens depuis la Nakba ne lui a apporté ni la paix ni la sécurité auxquelles sa population aspire légitimement. De même, les attaques terroristes du Hamas et d'autres groupes armés contre les civils israéliens n'ont pas fait avancer la cause du peuple palestinien dont les aspirations à la liberté et à l'autodétermination sont pourtant largement soutenues et juridiquement reconnues.

Palestine, soixante-quinze ans de violence et d'impunité

L'impunité pour ces crimes prévaut depuis des décennies. Elle alimente, de part et d'autre, haines et rancœurs dans un cycle mortifère de violence. Elle nourrit le cycle perpétuel de vengeance qui compromet une paix durable entre les deux peuples. C'est le constat unanime des commissions d'enquête indépendantes établies par les Nations unies depuis 2006 qui, après chaque nouvel épisode sanglant, recommandent aux parties en conflit et à la « communauté internationale » de faire de la lutte contre l'impunité une des priorités de leur politique au Proche-Orient. Pourtant, force est de constater que ces appels restent, jusqu'à aujourd'hui, lettre morte, tant les acteurs de ce conflit historique semblent peu disposés à s'attaquer à l'impunité généralisée dont bénéficient les auteurs de ces crimes.

Les raisons sont connues et multiples. Dans chaque camp, on ferme les yeux sur les exactions de ses soldats pour ne pas fragiliser davantage une réputation déjà bien ternie sur la scène internationale. Les principaux responsables politiques et militaires impliqués dans les crimes, en Israël comme en Palestine, craignent pour leur carrière ou leur liberté. Les négociateurs et les diplomates internationaux, soucieux de mettre rapidement fin aux combats et aux souffrances des populations, relèguent la justice au second plan, de peur que la perspective d'éventuelles poursuites judiciaires n'entrave leur travail et ne retarde un cessez-le-feu. L'impunité est tolérée, voire promise, pour attirer les parties à la table des

négociations, laissant les victimes sans espoir de reconnaissance et de réparation. C'est cette logique, qui prévaut depuis des décennies, que l'on a vue réapparaître, lorsque le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a sollicité un mandat d'arrêt contre les responsables israéliens et palestiniens soupçonnés d'avoir commis des crimes internationaux. Alors que les deux peuples continuent de s'enfoncer vers l'abîme, sans perspective de paix ni de réconciliation, peut-être est-il temps d'envisager un changement de paradigme.

Un devoir moral, juridique et politique

La lutte contre l'impunité représente, en réalité, la seule façon de briser le cycle de violence qui englutit Israéliens et Palestiniens depuis des décennies. Pour ces deux peuples, comme pour la « communauté internationale », elle constitue un devoir moral, juridique et politique.

Un devoir moral, d'abord, car le monde ne peut plus tolérer que les violations flagrantes du droit international et les atrocités commises à Gaza et en Cisjordanie demeurent impunies, comme elles l'ont toujours été. La négation des droits fondamentaux des Palestiniens, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'armée israélienne, et le risque de génocide reconnu par la Cour internationale de justice en janvier 2024 choquent profondément notre conscience collective. C'est la raison pour laquelle des millions de personnes de tous âges, religions et

cultures mani-festent à travers le monde pour réclamer un cessez-le-feu et le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien. L'attitude ambiguë, voire hypocrite, de certaines démocraties occidentales face aux crimes des forces israéliennes, et les restrictions à la liberté d'expression de ces manifestants trahissent les valeurs et les principes qu'elles prétendent défendre. De même, rien ne saurait justifier les crimes du Hamas, à commencer par les meurtres et la prise en otages de centaines de civils le 7 octobre.

Une obligation juridique, ensuite, qui résulte à la fois du droit conventionnel et de la coutume internationale. La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), les conventions de Genève (1949) et leurs protocoles additionnels (1977), ainsi que d'autres instruments internationaux comme la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et la Convention contre la torture (1984) – qu'Israël a ratifiés et auxquels la Palestine a adhéré – imposent aux États d'enquêter sur ces crimes et d'en poursuivre les auteurs. C'est aussi ce qu'exige le Statut de Rome⁶ auquel la Palestine a adhéré en 2015 et qui s'impose à l'ensemble des 124 États parties. L'obligation pour les États de poursuivre les auteurs de certains crimes internationaux a également une valeur coutumière reconnue par la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux, des cours régionales de protection des droits de l'Homme et par la doctrine⁷.

Une exigence politique, enfin, puisque, contrairement à ce qui est parfois suggéré, la lutte contre l'impunité peut contribuer à la paix. Les poursuites et condamnations des responsables de crimes

internationaux ont un effet dissuasif en sanctionnant les combattants coupables de violations du droit international humanitaire. Elles permettent également d'individualiser la responsabilité pénale, en visant, dans chaque camp, les plus violents et les plus extrémistes, contribuant ainsi à leur marginalisation politique au sein de leur groupe et sur la scène politique internationale. Elles réduisent ainsi le risque de stigmatisation de toute une communauté, comme c'est malheureusement le cas encore trop souvent concernant le conflit israélo-palestinien. Surtout, elles offrent aux victimes un espoir, celui de connaître un jour la vérité et d'obtenir justice et réparation pour les crimes subis. Dans un contexte où les principaux responsables des crimes s'accrochent au pouvoir et où l'impunité historique nourrit le ressentiment et l'esprit de vengeance, la justice s'impose dès lors comme un instrument essentiel à une paix durable entre les deux peuples.

La justice : un instrument essentiel à la paix

Le besoin de justice étant acté, reste à en définir les modalités. Elle doit se déployer à la fois au niveau local et international.

Au niveau local, d'abord, puisqu'il revient en priorité aux juridictions nationales d'enquêter sur ces crimes et de poursuivre les individus suspectés de violations du droit international. Le système judiciaire israélien, souvent présenté comme indépendant et robuste, est de plus en plus critiqué pour sa contribution à un

système d'apartheid contre les Palestiniens. Alors que le pouvoir judiciaire fait l'objet d'attaques sans précédent de la part du gouvernement de Benyamin Netanyahu, il est impératif qu'il démontre, par le biais d'enquêtes indépendantes et crédibles, sa capacité à sanctionner les soldats et les responsables politiques israéliens qui violent allègrement le droit international à Gaza comme en Cisjordanie. Compte tenu de l'ampleur des crimes commis par l'armée et par les colons en Cisjordanie, et du nombre important de citoyens israéliens possédant une double nationalité, il est aussi impératif que les États occidentaux enquêtent sur la participation éventuelle de leurs ressortissants à des crimes internationaux. C'est notamment le cas de la France, qui compterait plus de 4 000 citoyens engagés dans l'armée israélienne.

Au niveau international, la CPI apparaît comme le principal espoir de justice pour les victimes palestiniennes. La compétence de la Cour, à la fois territoriale et personnelle, couvre les crimes de droit international commis sur le territoire de la Palestine (Gaza et la Cisjordanie y compris Jérusalem-Est) et par des citoyens palestiniens, depuis le 13 juin 2014⁸. Le procureur de la Cour pénale internationale, souvent critiqué pour sa sélectivité présumée et son manque d'action sur les crimes en Palestine, a demandé le 20 mai 2024, dans une démarche historique, des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Gallant, ainsi que contre les dirigeants du Hamas, Yahya Sinwar, Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri et Ismail Haniyeh. Ces mandats concernent des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en Israël et à

Gaza depuis le 7 octobre 2023. Il revient désormais aux juges de la Chambre préliminaire I de déterminer, de manière indépendante et impartiale, si les conditions sont réunies pour délivrer ces mandats d'arrêt, sans céder aux pressions extraordinaires exercées par Israël et par les États-Unis pour les empêcher. Les États parties au Statut de Rome, notamment européens, doivent condamner fermement ces menaces et soutenir la Cour tant financièrement que politiquement, comme ils l'ont fait pour l'Ukraine. La crédibilité de leur engagement en faveur de la justice internationale et l'avenir d'un ordre global fondé sur le droit international en dépendent. Si l'impunité pour les crimes commis en Palestine persiste, comme cela a été le cas jusqu'à présent, c'est le monde entier qui, demain, pourrait basculer vers le chaos. Au Proche-Orient, comme ailleurs, il n'y aura pas de paix sans justice.

Johann Soufi, avocat et expert en justice internationale, ancien conseiller juridique pour les Nations unies, est le fondateur et le directeur stratégique de l'Institute for International Legal and Advocacy Training (IILAT).

Pour rappel, les textes fondamentaux du droit international humanitaire et pénal. Extraits.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR), « Les conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels », 1^{er} janvier 2014.

Les conventions de Genève (1949) et leurs protocoles additionnels (1977) sont des traités internationaux qui contiennent les règles essentielles fixant des limites à la barbarie de la guerre. Ils [...] sont au cœur du droit international humanitaire, la branche du droit international qui régit la conduite des conflits armés et vise à limiter leurs conséquences.

Ces traités protègent tout particulièrement les personnes qui ne participent pas aux hostilités (les civils, les membres du personnel sanitaire et religieux ou d'organisations humanitaires) ainsi que celles qui ne prennent plus part aux combats (les blessés, les malades, les naufragés et les prisonniers de guerre).

Les conventions et leurs protocoles prévoient que des mesures seront prises pour prévenir ce que l'on appelle les « infractions graves » ou y mettre un terme ; les auteurs de ces infractions doivent être punis.

[...] Les conventions de Genève adoptées avant 1949 ne concernaient que les combattants, et non les personnes civiles. Les événements de la Seconde Guerre mondiale devaient montrer à quel point était déplorable l'absence d'une convention internationale protégeant les civils en temps de guerre. La convention adoptée en 1949 prend en considération les expériences de la Seconde Guerre

mondiale. Composée de 159 articles, elle contient une courte section relative à la protection générale des populations contre certains effets de la guerre, qui ne porte toutefois pas sur la conduite des hostilités en tant que telle (ce point sera abordé ultérieurement, dans les protocoles additionnels de 1977). La convention traite essentiellement du statut et du traitement des personnes protégées, et fait la distinction entre la situation des ressortissants étrangers sur le territoire d'une des parties au conflit et celle des civils en territoire occupé. Elle définit les obligations de la puissance occupante vis-à-vis de la population civile et contient des dispositions détaillées sur les secours humanitaires en faveur des populations en territoire occupé. Elle décrit également un régime spécifique pour le traitement des internés civils. La convention compte trois annexes comprenant un accord type relatif aux zones sanitaires et de sécurité, un règlement type concernant les secours humanitaires et des modèles de cartes.

Peut-on parler de génocide ? Dès novembre 2023, les rapporteurs des Nations unies alertent.

Nations unies, « Palestine : éviter un génocide à Gaza et une nouvelle "Nakba" ». Communiqué du **16 novembre 2023**.

Plus d'une vingtaine de rapporteurs¹ des Nations unies ont réitéré jeudi² leurs inquiétudes sur « un génocide en cours » et « une seconde Nakba », la « catastrophe », nom donné à l'exode massif des Palestiniens suite à la guerre israélo-arabe de 1948.

« Les graves violations commises par Israël à l'encontre des Palestiniens au lendemain du 7 octobre, en particulier à Gaza, indiquent qu'un génocide est en cours », ont déclaré ces experts indépendants, qui rédigent des rapports pour l'ONU dans divers domaines liés aux droits humains. Ils ont mis en évidence les preuves d'une incitation croissante au génocide, d'une intention manifeste de « détruire le peuple palestinien sous occupation », d'appels bruyants à une « seconde Nakba ». Ils dénoncent également « l'utilisation d'armes puissantes aux effets intrinsèquement indiscriminés, entraînant un nombre colossal de morts et la destruction d'infrastructures essentielles à la vie ».

« Nous sommes profondément choqués par l'incapacité d'Israël à accepter un cessez-le-feu immédiat et par le manque de volonté de la communauté internationale de faire pression de manière plus décisive en faveur d'un tel cessez-le-feu. L'absence de mise en œuvre urgente d'un cessez-le-feu risque de faire basculer la situation dans un

génocide mené avec les moyens et les méthodes de guerre du XXI^e siècle », ont averti les experts.

Mercredi³, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution demandant des « pauses humanitaires urgentes et prolongées et des corridors dans l'ensemble de la bande de Gaza pendant un nombre suffisant de jours ».

Rhétorique génocidaire et déshumanisante

Les rapporteurs se sont inquiétés de « la rhétorique manifestement génocidaire et déshumanisante de hauts responsables du gouvernement israélien, ainsi que de certains groupes professionnels et personnalités publiques », qui appellent à la « destruction totale » et à « l'effacement » de Gaza, à la nécessité de « les achever tous » et de forcer les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est à se réfugier en Jordanie.

Les experts ont averti qu'Israël a démontré qu'il avait la capacité militaire de mettre en œuvre de telles intentions criminelles. « Nombre d'entre nous ont déjà tiré la sonnette d'alarme sur le risque de génocide à Gaza », ont déclaré les experts. En effet, le 2 novembre, sept rapporteurs de l'ONU avaient alerté sur ce risque et estimaient qu'il était « encore temps d'éviter un génocide et une catastrophe humanitaire ». « Nous sommes profondément troublés par le fait que les gouvernements n'ont pas tenu compte de notre appel et n'ont pas obtenu un cessez-le-feu immédiat. Nous sommes également profondément préoccupés par le soutien de certains gouvernements à la stratégie de guerre d'Israël contre la population assiégée de Gaza, et par l'incapacité du

système international à se mobiliser pour empêcher le génocide », ont-ils ajouté.

Respecter le droit humanitaire international

Les bombardements et le siège de Gaza auraient fait plus de 11 000 morts, plus de 27 000 blessés et 1,6 million de personnes déplacées depuis le 7 octobre 2023. Pour les experts, Israël renforce « son blocus illégal de Gaza, qui dure depuis seize ans et qui empêche les gens de s'échapper et les laisse sans nourriture, eau, médicaments et carburant depuis des semaines, en dépit des appels internationaux à fournir un accès à l'aide humanitaire essentielle ». « Comme nous l'avons déjà dit, la famine intentionnelle équivaut à un crime de guerre », ont déclaré les experts. Les destructions de bâtiments, habitations, hôpitaux, écoles, et infrastructures sont pour eux « une façon de rendre impossible la poursuite de la vie des Palestiniens à Gaza ».

« Des violations aussi flagrantes ne peuvent être justifiées au nom de la légitime défense après les attaques du Hamas du 7 octobre, que nous avons condamnées avec la plus grande fermeté », ont rappelé les experts. « Pour être légitime, la réponse d'Israël doit s'inscrire strictement dans le cadre du droit international humanitaire », ont déclaré les experts de l'ONU. [...]

Responsabilité de la communauté internationale dans la prévention d'un génocide

« La communauté internationale a l'obligation de prévenir les crimes d'atrocité, y compris le génocide, et devrait immédiatement envisager toutes les mesures diplomatiques, politiques et économiques à cette fin », ont déclaré les experts. Ils ont exhorté les États membres des Nations unies et le système des Nations unies dans son ensemble à prendre des mesures immédiates.

À court terme, les experts ont réitéré leur appel à Israël et au Hamas pour qu'ils mettent en œuvre un cessez-le-feu immédiat, et pour :

1. Permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dont la population de Gaza a désespérément besoin.
2. Assurer la libération inconditionnelle, en toute sécurité, des otages pris par le Hamas.
3. Veiller à ce que les Palestiniens détenus arbitrairement par Israël soient immédiatement libérés.
4. Ouvrir des corridors humanitaires vers la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Israël, en particulier pour les personnes les plus touchées par cette guerre, les malades, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants.

Ils ont également recommandé :

5. Le déploiement d'une présence internationale de protection dans le territoire palestinien occupé sous la supervision de l'ONU.
6. La collaboration de toutes les parties avec la commission d'enquête sur le territoire palestinien occupé,

y compris Jérusalem-Est, et Israël, et le procureur de la Cour pénale internationale sur l'enquête ouverte en mars 2021, ainsi que sur les crimes découlant des événements récents, soulignant que les crimes commis aujourd'hui sont en partie dus à l'absence de dissuasion et à l'impunité persistante.

7. Mettre en œuvre un embargo sur les armes à l'encontre de toutes les parties belligérantes.

8. S'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit en mettant fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien.

« La communauté internationale, y compris les États mais aussi les acteurs non étatiques tels que les entreprises, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin immédiatement au risque de génocide contre le peuple palestinien et, en fin de compte, à l'apartheid israélien et à l'occupation du territoire palestinien », ont déclaré les experts. « Nous rappelons aux États membres que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le sort des Israéliens et des Palestiniens, mais une grave conflagration du conflit dans la région, entraînant davantage de violations des droits de l'homme et de souffrances pour les civils innocents », ont-ils ajouté.

Que peut faire le droit international ? L'ordonnance de la Cour internationale de justice après la saisine de l'Afrique du Sud sur le non-respect par Israël de la convention sur le génocide.

CIJ, extraits de l'Ordonnance du **26 janvier 2024**, rappelée par la Cour dans son ordonnance du 24 mai 2024.

1. Le 29 décembre 2023, la République sud-africaine (ci-après l'« Afrique du Sud ») a déposé au greffe de la Cour une requête introductive d'instance contre l'État d'Israël (ci-après « Israël ») concernant des manquements allégués, dans la bande de Gaza, aux obligations découlant de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (ci-après la « convention sur le génocide » ou la « convention »).

2. Dans sa requête, l'Afrique du Sud entend fonder la compétence de la Cour sur le paragraphe 1 de l'article 36 du Statut de celle-ci et sur l'article IX de la convention sur le génocide.

[...] 5. Après avoir entendu les parties, la Cour, par ordonnance du 26 janvier 2024, a indiqué les mesures conservatoires suivantes :

« 1) L'État d'Israël doit, conformément aux obligations lui incombant au titre de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir la commission, à l'encontre des Palestiniens de Gaza, de tout acte entrant dans le champ d'application de l'article II de la convention, en particulier les actes suivants :

- a) meurtre de membres du groupe ;
 - b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
 - c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; et
 - d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe.
- 2) L'État d'Israël doit veiller, avec effet immédiat, à ce que son armée ne commette aucun des actes visés au point 1 ci-dessus.
- 3) L'État d'Israël doit prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre le génocide à l'encontre des membres du groupe des Palestiniens de la bande de Gaza.
- 4) L'État d'Israël doit prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence afin de remédier aux difficiles conditions d'existence auxquelles sont soumis les Palestiniens de la bande de Gaza.
- 5) L'État d'Israël doit prendre des mesures effectives pour prévenir la destruction et assurer la conservation des éléments de preuve relatifs aux allégations d'actes entrant dans le champ d'application des articles II et III de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide commis contre les membres du groupe des Palestiniens de la bande de Gaza.

6) L'État d'Israël doit soumettre à la Cour un rapport sur l'ensemble des mesures qu'il aura prises pour donner effet à la présente ordonnance dans un délai d'un mois à compter de la date de celle-ci. »

Le blocage de l'aide humanitaire perdure malgré la famine, en dépit des ordonnances de la CIJ. Un rapport de Human Rights Watch.

HRW, « Gaza : Israël bafoue les ordonnances de la Cour internationale de justice ». Rapport du **7 mai 2024**.

Israël bafoue les ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ), pourtant juridiquement contraignantes, en faisant obstacle à l'entrée d'aide humanitaire et de services vitaux à Gaza, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui. Depuis janvier 2024, dans le cadre de la plainte portée par l'Afrique du Sud alléguant qu'Israël viole la convention sur le génocide de 1948, la CIJ a émis deux ordonnances exigeant qu'Israël prenne des « mesures conservatoires » afin de fournir des services de base et une assistance humanitaire aux habitants de la bande de Gaza.

Le 5 mai, les autorités israéliennes ont fermé le passage de Kerem Shalom après une attaque aux tirs de roquette du Hamas, et le 7 mai, elles ont saisi le contrôle du passage de Rafah, empêchant ainsi l'aide d'entrer ou les gens de quitter Gaza via les principaux points de passage utilisés ces derniers mois. Lors des récentes semaines, les autorités israéliennes ont autorisé l'entrée de davantage de camions humanitaires et ouvert un passage supplémentaire ainsi qu'un port pour l'entrée de l'aide ; mais ces mesures ont été modestes et loin de suffire pour répondre aux forts besoins, selon les Nations unies et les agences humanitaires non gouvernementales. Ces

agences ont déclaré qu'Israël continuait de bloquer l'apport d'aide essentielle et que seule une petite proportion de cette aide, déjà limitée, parvenait au nord de la bande de Gaza où elle est vitale.

« Bien que des enfants soient en train de mourir de faim à Gaza, les autorités israéliennes continuent de bloquer l'aide essentielle à la survie de la population de Gaza, ignorant les ordonnances de la Cour internationale de justice », a déclaré Omar Shakir, directeur pour Israël et la Palestine à Human Rights Watch. « Chaque jour où les autorités israéliennes bloquent l'aide vitale, davantage de Palestiniens risquent de mourir. »

Le 26 janvier, la CIJ a émis une ordonnance qui enjoignait à Israël de « prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence ». Le 28 mars, face à la « propagation de la famine », le tribunal a émis une nouvelle ordonnance enjoignant à Israël d'assurer la fourniture sans entrave de l'aide humanitaire, en pleine coopération avec l'ONU, notamment en ouvrant de nouveaux points de passage terrestres.

La deuxième ordonnance de la Cour exigeait qu'Israël fasse rapport à la CIJ sur la mise en œuvre des mesures de la Cour dans un délai d'un mois. Cependant, depuis le 2 mai, les autorités israéliennes ont continué à faire obstacle aux services de base et à l'entrée du carburant et de l'aide vitale, des actes qui constituent des crimes de guerre et incluent le recours à la famine des civils comme arme de guerre.

[...] Les autorités israéliennes soutiennent que l'ONU est responsable des retards de distribution, mais, en tant que puissance occupante, Israël est obligé d'assurer le bien-être de la population occupée et de veiller à ce que les besoins humanitaires de la population de Gaza soient satisfaits.

Le 1^{er} mai, en réponse aux pressions du gouvernement américain, les autorités israéliennes ont ouvert le passage d'Erez – un point de contrôle entre Israël et le nord de Gaza – pour les livraisons d'aide, permettant ainsi à 30 camions d'entrer. On ne sait pas si d'autres camions sont entrés depuis lors via Erez. En avril, les autorités avaient également commencé à permettre l'arrivée d'une certaine aide depuis le port d'Ashdod, situé au sud de Tel-Aviv. Dans une réponse du 30 avril à une requête de la Haute Cour contestant les restrictions sur l'aide, le gouvernement israélien a déclaré qu'il prévoyait également d'ouvrir un point de passage supplémentaire pour l'aide au nord.

[...] Début avril, des chercheurs de Human Rights Watch se sont rendus dans la région égyptienne du Nord-Sinaï, qui jouxte la bande de Gaza, et se sont entretenus avec des travailleurs de 11 agences des Nations unies et d'organisations humanitaires envoyant de l'aide à Gaza. Tous ont déclaré que les autorités israéliennes continuent d'empêcher l'entrée de l'aide via l'Égypte. Ils ont affirmé que l'insuffisance de l'aide, malgré une récente hausse, et le rejet arbitraire de l'entrée d'articles essentiels, ne répondent pas au besoin colossal d'aide.

Plusieurs personnes ont déclaré que les autorités israéliennes interdisent, dans certains cas, les articles qu'elles considèrent comme « à double usage », c'est-à-dire qui pourraient être utilisés à des fins militaires, mais il n'existe pas de liste claire de tels articles. En réponse à une demande d'accès à l'information concernant des listes d'« articles à double usage », les autorités israéliennes ont déclaré qu'elles utilisaient toujours une liste qu'elles avaient publiée en 2008. Tania Hary, directrice exécutive de Gisha, une organisation israélienne de défense des droits humains, a déclaré à Human Rights Watch : « Nous voyons que [les autorités israéliennes] interprètent cette liste de manière très large, ce qui n'est pas nouveau, sauf que ceci se déroule sur fond de catastrophe humanitaire. » [...] L'unité de coordination israélienne des activités gouvernementales dans les territoires (Coordinator of the Government Activities in the Territories, COGAT), l'organisme militaire chargé de coordonner l'aide humanitaire à Gaza, contrôle totalement ce qui peut être transporté à Gaza. Après avoir été inspectés en Égypte, les camions d'aide humanitaire doivent passer par deux sites d'inspection contrôlés par Israël : Nitzana et Kerem Shalom. Les personnes interrogées par Human Rights Watch ont déclaré que les camions doivent souvent attendre des jours, voire des semaines, pour être inspectés en raison des horaires de travail limités, du temps requis pour utiliser des scanners, ainsi que des procédures d'inspection supplémentaires rajoutées depuis les attentats du 7 octobre en Israël.

Human Rights Watch a écrit au COGAT le 2 avril pour solliciter des commentaires concernant l'obstruction de l'aide par Israël, mais n'a pas reçu de réponse. [...]

Nouvelle ordonnance de la CIJ contre l'offensive militaire d'Israël à Rafah.

ONU Info, « La CIJ ordonne à Israël d'arrêter "immédiatement" son offensive militaire à Rafah ». Article du **24 mai 2024**.

[...] Dans son ordonnance, la Cour internationale de justice souligne que « la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, dont elle avait, dans son ordonnance du 26 janvier 2024, noté qu'elle risquait fort de se détériorer, s'est entre-temps dégradée, et encore davantage depuis qu'elle a rendu son ordonnance du 28 mars 2024 ».

La Cour considère que ces développements, qui sont d'une gravité exceptionnelle, constituent « un changement dans la situation au sens de l'article 76 du Règlement ». Elle est en outre d'avis que les mesures conservatoires indiquées dans son ordonnance du 28 mars 2024, ainsi que celles qui y ont été réaffirmées, ne couvrent pas intégralement les conséquences découlant de ce changement dans la situation, ce qui justifie une modification de ces mesures.

La Cour considère également que, d'après les informations dont elle dispose, « les risques immenses associés à une offensive militaire à Rafah ont commencé à devenir réalité, et augmenteront encore si l'opération se poursuit ».

Face à cette situation, dans son ordonnance du vendredi 24 mai, la Cour réaffirme, par 13 voix contre deux, les mesures conservatoires indiquées dans ses ordonnances

des 26 janvier et 28 mars 2024, qui doivent être immédiatement et effectivement mises en œuvre.

[...] Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a pris note de l'ordonnance de la CIJ, rendue vendredi à La Haye, a dit son porte-parole, Stéphane Dujarric. « Le Secrétaire général rappelle que, conformément à la Charte et au Statut de la Cour, les décisions de la Cour internationale de justice sont contraignantes et espère que les parties se conformeront dûment à l'ordonnance de la Cour », a-t-il ajouté. « Conformément au Statut de la Cour, le Secrétaire général transmettra également dans les meilleurs délais au Conseil de sécurité la notification des mesures conservatoires ordonnées par la Cour. »

Le chef de l'humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, a également réagi à la décision prise par la CIJ. « Bien qu'Israël ait rejeté les appels de la communauté internationale à épargner Rafah, la clameur mondiale en faveur d'un arrêt immédiat de cette offensive est devenue trop forte pour être ignorée. Avec l'adoption aujourd'hui de la résolution 2730 du Conseil de sécurité appelant à la protection des travailleurs humanitaires et l'ordonnance de la Cour internationale de justice d'ouvrir le terminal de Rafah pour fournir une aide à grande échelle et mettre fin à l'offensive militaire là-bas, c'est un moment de clarté », a dit M. Griffiths dans une déclaration. Selon lui, « c'est le moment d'exiger le respect des règles de la guerre auxquelles tous sont liés : les civils doivent être autorisés à rechercher la sécurité ». « L'aide humanitaire doit être facilitée sans obstruction. Les travailleurs humanitaires et

le personnel des Nations unies doivent pouvoir effectuer leur travail en toute sécurité », a-t-il ajouté.

Comment la Cour pénale internationale enquête depuis 2021 sur les faits commis en Palestine.

CPI, « Déclaration du Procureur de la Cour pénale internationale, Karim A.A. Khan KC, sur la situation dans l'État de Palestine : réception d'un renvoi émanant de cinq États parties ». **17 novembre 2023.**

Le 17 novembre 2023, cinq États parties ont déféré la situation dans l'État de Palestine à mon Bureau : l'Afrique du Sud, le Bangladesh, l'État plurinational de Bolivie, les Comores et Djibouti.

Conformément au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, un État partie peut déférer au Procureur une situation dans laquelle un ou plusieurs crimes relevant de la compétence de la Cour paraissent avoir été commis, et le prier d'enquêter sur la situation afin de déterminer si une ou plusieurs personnes identifiées devraient être accusées de ces crimes.

Après réception de ce renvoi, mon Bureau confirme qu'il mène actuellement une enquête sur la situation dans l'État de Palestine. Cette enquête, qui a débuté le 3 mars 2021, porte sur des faits commis depuis le 13 juin 2014 à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, qui pourraient constituer des crimes relevant du Statut de Rome. Elle se poursuit et s'étend à l'escalade des hostilités et de la violence depuis les attentats du 7 octobre 2023. Conformément au Statut de Rome, mon Bureau est compétent pour connaître des crimes commis sur le territoire d'un État partie et par les ressortissants d'un tel État.

Dès le début de mon mandat en juin 2021, j'ai mis en place pour la première fois une équipe dédiée à l'enquête relative à la situation dans l'État de Palestine. Comme je l'ai indiqué lors de ma récente visite au point de passage de Rafah, cette équipe unifiée s'efforce, conformément à son mandat, de recueillir, de préserver et d'analyser les informations et les communications transmises par les principales parties prenantes concernant les faits pertinents. Le Bureau a recueilli un volume important d'informations et de preuves, notamment par le biais de renseignements transmis via OTP Link, notre plateforme sécurisée de transmission d'informations. Je réitère mon appel à l'intention de tous ceux qui ont des renseignements pertinents et les invite à prendre contact avec mon Bureau.

Le Bureau poursuivra son dialogue avec tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des autorités nationales, de la société civile, des groupes de survivants ou des partenaires internationaux, afin de faire avancer cette enquête. Je poursuivrai également mes efforts pour me rendre dans l'État de Palestine et en Israël afin de rencontrer des survivants, de dialoguer avec des organisations de la société civile et avec mes homologues nationaux concernés. Je suis prêt à travailler avec toutes les parties, notamment pour compléter les efforts nationaux visant à amener les auteurs de crimes relevant du Statut de Rome à rendre des comptes et à rendre justice aux personnes touchées par ces crimes. Je demande à tous les acteurs concernés de coopérer pleinement avec mon Bureau. [...]

La CPI demande des mandats d'arrêt contre des dirigeants du Hamas et de l'État d'Israël.

CIP, « Déclaration du Procureur de la CPI, Karim A.A. Khan KC : dépôt de requêtes aux fins de délivrance de mandats d'arrêt concernant la situation dans l'État de Palestine ». **20 mai 2024.**

Compte tenu des éléments de preuve recueillis et examinés par mon Bureau, j'ai de bonnes raisons de penser que la responsabilité pénale de Yahya Sinwar (chef du Mouvement de résistance islamique [Hamas] dans la bande de Gaza), Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri, plus connu sous le nom Deif (commandant en chef de la branche armée du Hamas, communément appelée « les brigades Al-Qassam ») et Ismail Haniyeh (chef de la branche politique du Hamas) est engagée pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ci-après commis sur le territoire d'Israël et dans l'État de Palestine (dans la bande de Gaza) depuis le 7 octobre 2023 au moins :

- L'extermination en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-1-b du Statut.
- Le meurtre en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-1-a et en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-i.
- La prise d'otages en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-iii.
- Le viol et autres formes de violence sexuelle en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-1-g et également en tant que crime de guerre, en

violation de l'article 8-2-e-vi dans le contexte de la captivité.

- La torture en tant que crime contre l'humanité, visé à l'article 7-1-f et en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-i, dans le contexte de la captivité.
- D'autres actes inhumains en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-l-k, dans le contexte de la captivité.
- Les traitements cruels en tant que crime de guerre en violation de l'article 8-2-c-i, dans le contexte de la captivité ; et
- Atteintes à la dignité de la personne en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-ii, dans le contexte de la captivité.

[...] Compte tenu des preuves recueillies et examinées par mon Bureau, j'ai de bonnes raisons de penser que la responsabilité pénale de Benyamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, et de Yoav Gallant, ministre de la Défense d'Israël, est engagée pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ci-après commis sur le territoire de l'État de Palestine (dans la bande de Gaza) à compter du 8 octobre 2023 au moins :

- Le fait d'affamer délibérément des civils comme méthode de guerre en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-b-xxv du Statut.
- Le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou à la santé, en violation de l'article 8-2-a-iii ou les traitements cruels en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-i.

- L'homicide intentionnel, en violation de l'article 8-2-a-i ou le meurtre en tant que crime de guerre, en violation de l'article 8-2-c-i.
- Le fait de diriger intentionnellement des attaques contre la population civile en tant que crime de guerre en violation des articles 8-2-b-i ou 8-2-e-i.
- L'extermination et/ou le meurtre en tant que crime contre l'humanité, en violation des articles 7-1-b et 7-1-a, y compris en lien avec le fait d'affamer des civils ayant entraîné la mort, en tant que crime contre l'humanité.
- La persécution en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-1-h.
- D'autres actes inhumains en tant que crime contre l'humanité, en violation de l'article 7-1-k.

Réaction de Al-Haq, ONG palestinienne de défense des droits humains, à la décision de la CPI.

Al-Haq, « Netanyahu et Gallant accusés de crimes internationaux d'extermination, de persécution et de provocation de la famine dans le conflit avec la Palestine ⁴ ». Article du **20 mai 2024**.

[...] Pour Raji Sourani, directeur général du Centre palestinien pour les droits humains, « la démarche du Procureur [de la Cour pénale internationale] requérant des mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre et du ministre de la Défense israéliens est un pas important sur la voie de la justice à Gaza, où ont été commis des crimes internationaux graves selon la définition du Statut de Rome, et même si cette décision n'intervient qu'au terme de 226 jours de génocide retransmis en direct, au cours desquels Israël a tué plus de 35 000 Palestiniens, en a blessé plus de 75 000, a déplacé 90 % de la population de la bande de Gaza, en a affamé la population civile et en a détruit les infrastructures. Étant donné le délai extraordinairement long dont a disposé le Bureau du Procureur pour examiner les crimes commis depuis le 13 juin 2014, en particulier ceux commis pendant la Grande Marche du retour et l'opération *Bordure protectrice*, ainsi que la poursuite de la colonisation et l'expulsion de Palestiniens en Cisjordanie, y compris dans Jérusalem-Est occupée, il est essentiel que soient aussi engagées des poursuites dans ce cas. Nous demandons instamment au Procureur de délivrer des mandats d'arrêt pour crime de génocide, compte tenu des preuves

flagrantes d'actes et d'intentions génocidaires de la part de hauts responsables israéliens. Nous poursuivrons notre lutte pour qu'Israël rende enfin des comptes et que le droit prévale jusqu'au jour où les victimes palestiniennes obtiendront justice et dignité et que les responsabilités de l'État israélien dans l'occupation, le nettoyage ethnique et le génocide du peuple palestinien seront reconnues. »

Réaction de B'Tselem, ONG israélienne de défense des droits humains dans les territoires occupés, à la décision de la CPI.

B'Tselem, « L'ère de l'impunité pour les décideurs israéliens est révolue ⁵ ». Article du 20 mai 2024.

Les mandats d'arrêt requis par le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et du ministre de la Défense Yoav Gallant, soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre à Gaza, illustrent la dérive irrésistible d'Israël vers un abîme d'immoralité.

La communauté internationale signale ainsi à l'État israélien qu'il ne peut plus perpétuer sa politique de violence, de meurtre et de destruction sans avoir à rendre des comptes. De même, la requête de mandats d'arrêt contre les dirigeants du Hamas pour les crimes du 7 octobre est un signal important et trace une ligne en matière de crimes contre les civils.

Face à l'escalade de la violence, il est de notre devoir d'affirmer clairement que le régime israélien qui contrôle le territoire situé entre le Jourdain et la mer Méditerranée ne peut pas, et ne veut pas, enquêter sur les crimes qu'il commet à l'encontre des Palestiniens. Pendant des décennies, Israël a utilisé son propre système judiciaire comme un mécanisme de blanchiment et de diversion afin de neutraliser les critiques internationales. Comme l'explique l'organisation de défense des droits humains B'Tselem dans son rapport intitulé « The occupation's fig

leaf » (« La feuille de vigne de l'occupation ») : « Le système n'enquête pas sur les ordres eux-mêmes, ni sur la responsabilité de ceux qui les émettent ou des décideurs qui planifient la politique mise en œuvre. »

La violence israélienne exercée contre les Palestiniens pour perpétuer l'occupation est une violence d'État inhérente au régime d'apartheid mis en place par Israël. C'est vrai en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et partout ailleurs. L'intervention de la CPI et les décisions de la CIJ sont une occasion pour nous, Israéliens, de prendre conscience de ce que nous aurions dû comprendre depuis longtemps : le maintien d'un régime de domination, de violence et d'oppression implique nécessairement des crimes et de graves violations des droits de l'homme.

Nous appelons la communauté internationale à intervenir d'urgence pour obtenir un cessez-le-feu et un accord pour la libération de tous les otages, afin de mettre fin au bain de sang et à la catastrophe humanitaire.

En France, une première action en justice pour crimes de guerre contre un soldat franco-israélien.

Stéphanie Maupas et Madjid Zerrouky, *Le Monde*, « Un soldat franco-israélien visé par une première plainte pour “actes de torture” à l’encontre de Palestiniens ». Article du **16 avril 2024**.

Une plainte pour torture visant Y. O., un soldat franco-israélien, a été adressée mardi 16 avril au procureur général de Paris. L’homme est « actuellement au service de l’armée israélienne », énonce la plainte « contre X » déposée par Gilles Devers, avocat au barreau de Lyon, au nom de trois associations : l’Association des Palestiniens de France – Al Jaliya, Justice et droits sans frontières (JDSF) et le Mouvement du 30 mars, basé à Bruxelles. Les plaignants reprochent à Y. O. d’avoir commis un crime de guerre par « actes de torture » dans le contexte d’une « attaque militaire génocidaire ».

Fin février, dans une vidéo de cinquante-huit secondes réalisée par le militaire et diffusée sur la messagerie Telegram, on peut voir un prisonnier dans une combinaison blanche, les yeux bandés et les poignets attachés dans le dos. Il essaie de descendre d’un camion. Le soldat de l’armée israélienne commente la scène qu’il filme lui-même : « Tu as vu ces enculés, mon neveu, ces fils de putain. Allez descends, fils de pute... sur les pierres... Là, enculé de ta mère... » Le prisonnier descend du camion. « Tu as vu ce fils de putain. Là, regarde, il s’est pissé dessus. Regarde, je vais te montrer son dos, tu vas rigoler, regarde ! » Le prisonnier est maintenant dos à la

caméra. « Ils l'ont torturé pour le faire parler. Tu as vu son dos. »

Dans la séquence suivante, des détenus sont assis par terre. « Ah, fils de putain, continue l'auteur de la vidéo. Fermez vos gueules, bande de salopes. Ah, vous étiez contents le 7 octobre, bande de fils de putes. » Selon la plainte, les prisonniers sont transférés vers une prison israélienne qualifiée de « secrète ». Dans une troisième séquence, on les voit dans un autobus. « Ils sont soumis à cette torture bien connue de l'armée israélienne, écrivent les avocats dans leur plainte, [qui leur impose] des heures durant une musique obsessionnelle. »

« Supériorité, mépris, provocation »

Selon les plaignants, après un interrogatoire initial, les prisonniers seraient alors « triés ». Certains sont relâchés, d'autres conduits en Israël, et « placés au secret, dans des conditions de détention inhumaines, puis jugés pour des incriminations liées au "terrorisme" par des tribunaux militaires ignorant tout droit de la défense ». L'État hébreu les considère comme des « combattants illégaux » et leur refuse la protection prévue par la 3^e convention de Genève.

L'avocat des plaignants estime que Y. O. « porte au plus haut l'humiliation en passant parmi les Palestiniens menacés et prostrés sur le sol avec une attitude odieuse faite de supériorité, de mépris, de provocation ». Selon la plainte, il a fait « le choix vicieux de filmer ce jeune Palestinien, sachant que le simple fait de filmer un

prisonnier, surtout dans cette précarité, est une atteinte illégale à sa dignité ».

Au-delà du cas du soldat incriminé, les plaignants dénoncent une politique plus générale de torture. « Cette agression est vécue par l'opinion israélienne comme légitime, après tout un travail de déshumanisation des Palestiniens, qui d'ailleurs explique ce recours apaisé à une politique générale de torture », écrivent les avocats. Ils joignent aussi des documents qui démontreraient le mode opératoire de l'armée israélienne. Dans la bande de Gaza, « les soldats israéliens procèdent à d'impressionnantes rafles, poursuivent-ils, qui s'accompagnent immédiatement de violentes humiliations – mises à nu au prétexte de mesures de sécurité, positions vexatoires, entraves douloureuses, coups généralisés – avant de premiers regroupements sur place, dans des locaux réquisitionnés ».

« Crimes de guerre »

À Lyon, où il se trouve, le neveu du militaire a diffusé la vidéo sur les réseaux sociaux fin février. Il commente alors : « Je suis bien content qu'elles soient sorties, ces vidéos, comme ça, vous savez dans le monde entier que quand nous on attaque des terroristes, on les torture. »

D'abord timorée sur la question des Franco-Israéliens engagés au sein de l'armée israélienne – et qui seraient environ 4 000 selon les autorités israéliennes, la position de la diplomatie française a évolué après la diffusion de la vidéo. « La binationalité, c'est une double allégeance. On n'enquêtera pas sur ce que feront les Franco-Israéliens

vis-à-vis de leurs obligations militaires en Israël », déclarait Christophe Lemoine, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, le 14 mars.

« La justice française est compétente pour avoir connaissance de crimes commis par des ressortissants français à l'étranger y compris dans le cadre du conflit en cours », précisait pourtant le même diplomate le 21 mars. Un rétropédalage sans doute suscité par le contenu de la vidéo, devenue entre-temps virale sur les réseaux sociaux. [...]

Dans un premier temps, la justice doit d'abord se prononcer sur la recevabilité de la plainte.

1. Les rapporteurs spéciaux, les experts indépendants et les groupes de travail font partie de ce que l'on appelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.
2. Jeudi 16 novembre 2023.
3. Mercredi 15 novembre 2023.
4. Titre original : « Netanyahu and Gallant charged with international crimes of extermination, persecution and starvation in the situation in Palestine ».
5. Titre original : « The era of impunity for Israeli decision-makers is over 20/05 ».
6. Le Statut de Rome est le traité qui a établi la Cour pénale internationale (CPI), signé le 17 juillet 1998 et entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002. Il définit le mandat, la compétence et le fonctionnement de la CPI. Son préambule rappelle « qu'il est du devoir de chaque État de soumettre à sa juridiction criminelle les responsables de crimes internationaux ».

Chronologie de la guerre à Gaza

7 octobre 2023 – 26 août 2024¹

Octobre 2023

- 7 octobre : **attaque du Hamas en Israël** faisant 1 170 morts et au moins 250 personnes enlevées et retenues en otage.
- 9 : annonce du siège complet de Gaza par le ministre de la Défense. Début des bombardements.
- 12 : l'armée israélienne ordonne à la population de Gaza d'évacuer vers le sud du territoire.
- 17 : explosion dans la cour extérieure de l'hôpital Al-Ahli ; le Hamas et l'armée se renvoient la responsabilité ; une enquête du *Monde* deux semaines après les faits ne permet pas d'établir avec certitude la cause de l'explosion.
- 18 : l'Égypte autorise l'entrée d'un convoi humanitaire de 20 camions dans la bande de Gaza.

- 19 : raid contre l'église grecque-orthodoxe de Saint-Porphyre (Gaza), la plus ancienne église encore active dans le quartier historique du Vieux Gaza, où reposent selon la tradition les reliques de cet ermite et évêque de Gaza du v^e siècle.
- 21 : intensification des frappes sur Gaza en vue de préparer la prochaine phase de l'opération *Glaive de fer* visant à investir la bande de Gaza ; sommet pour la paix au Caire avec le secrétaire général de l'ONU (SG/ONU), dirigeants palestinien, jordanien, égyptien, qatarien, européens... ; 20 camions d'aide humanitaire entrent dans la bande de Gaza.
- 22 : 17 camions d'aide humanitaire entrent dans la bande de Gaza ; 29 employés de l'UNRWA tués depuis le début de la guerre ; Roshdi Sarraj, journaliste et fixeur palestinien âgé de 31 ans, qui travaillait pour de nombreuses ONG et médias internationaux, tué.
- 23 : Israël prépare une offensive combinée par « voie aérienne, terrestre et maritime », selon Yoav Gallant, le ministre de la Défense ; deux otages israéliennes libérées par la branche militaire du Hamas « pour raisons humanitaires pressantes » ; Volker Türk, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, appelle à un « cessez-le-feu humanitaire immédiat » à Gaza.
- 24 : Emmanuel Macron en Israël, puis en Cisjordanie et en Jordanie ; Washington considère qu'un « cessez-le-feu à ce stade ne bénéficierait qu'au Hamas » ; un quatrième convoi d'aide humanitaire est arrivé dans la bande de Gaza par le terminal de Rafah, a fait savoir le Croissant-Rouge palestinien.

- 25 : Israël réclame la démission du SG/ONU ; deux nouvelles résolutions portant sur la réponse à la crise humanitaire rejetées au Conseil de sécurité de l'ONU (CS/ONU).
- 27 : début de l'opération terrestre dans la bande de Gaza,** qualifiée de deuxième phase ; l'armée israélienne déclare ne pas pouvoir garantir la sécurité des journalistes à Gaza ; l'Assemblée générale de l'ONU (AG/ONU) demande une « trêve humanitaire immédiate » par 120 voix favorables, 14 défavorables et 45 abstentions ; l'accès à Internet est bloqué ; le Hamas conditionne la libération des otages à un cessez-le-feu.
- 28 : Israël déclare avoir tué le responsable du réseau aérien du Hamas ; avertissement d'Israël aux habitants du nord de la bande et de la ville de Gaza de se déplacer vers le sud de l'enclave ; le Hamas exige la libération de tous les prisonniers palestiniens pour relâcher les otages.
- 29 : le Croissant-Rouge palestinien (CRP) fait état de « sérieuses menaces de la part [d'Israël] pour évacuer immédiatement l'hôpital Al-Qods dans la bande de Gaza car il devrait être bombardé » ; Washington considère qu'Israël se doit de faire la « distinction » dans ses opérations militaires entre le Hamas et les civils palestiniens ; la Cour pénale internationale (CPI) estime qu'« empêcher l'acheminement de l'aide peut constituer un crime ».
- 30 : libération d'une soldate israélienne retenue en otage ; Washington défavorable à un cessez-le-feu « pour le moment » ; l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé

200 attaques contre les services de santé ; l'armée déclare avoir tué Nissim Abu Ajina, commandant du bataillon Beit Lahya de la division nord du Hamas, « qui a dirigé les attaques meurtrières du Hamas le 7 octobre contre le kibboutz Erez et le mochav Netiv Haasar ».

31 : le CRP rapporte des frappes près de l'hôpital Al-Qods ; l'ONU compte 143 camions d'aide humanitaire depuis le 21 octobre ; la Norvège considère que la proportionnalité et le droit humanitaire ne sont pas pleinement respectés par Israël ; bombardement du camp de réfugiés de Jabaliya ; Amnesty International accuse l'armée d'avoir utilisé du phosphore blanc.

Novembre

1^{er} : les premiers étrangers ou binationaux peuvent sortir de la bande de Gaza par le point de Rafah. Quatre jours plus tard, le territoire est coupé en deux et Israël affirme que le Hamas a perdu le contrôle du Nord ; l'armée affirme avoir tué Ibrahim Biari, un des dirigeants du Hamas ; communications et accès Internet à nouveau coupés ; Reporters sans frontières (RSF) saisit la CPI pour crimes de guerre commis contre des journalistes.

2 : selon l'OMS, 14 des 36 hôpitaux de Gaza ne fonctionnent pas ; pour les experts mandatés par l'ONU le peuple palestinien « court un grave risque de génocide » ; 4 écoles de l'ONU abritant des déplacés touchées par des bombardements à Gaza.

- 3 : Israël renvoie chez eux les travailleurs gazaouis et coupe tout contact avec l'enclave ; arrivée d'Antony Blinken à Tel-Aviv ; l'armée dit avoir tué Moustapha Daloul, commandant du bataillon Sabra Tel al-Hawa ; le bureau de l'AFP gravement endommagé et l'Institut français visé par une frappe ; bombardement de l'entrée du principal hôpital de Gaza, Al-Shifa.
- 4 : frappe contre un convoi d'ambulances, 15 morts et 60 blessés ; attaque contre une école où s'étaient réfugiés des déplacés, 20 morts.
- 7 : l'armée demande aux civils de quitter la ville de Gaza avant de donner l'assaut ; un convoi humanitaire de Médecins sans frontières (MSF) est pris pour cible alors qu'il acheminait du matériel médical.
- 8 : Israël déclare avoir détruit 130 tunnels ; 92 membres de l'UNRWA tués depuis le 7 octobre.
- 9 : le Jihad islamique publie une vidéo de 2 otages israéliens qu'il dit détenir ; déclaration de la directrice exécutive de l'Unicef : « Gaza est devenu un cimetière pour les enfants » ; Joe Biden ne voit « aucune possibilité » de cessez-le-feu ; tenue à Paris d'une conférence internationale pour Gaza avec des engagements d'aide de 1,2 milliard de dollars ; appel collectif à la CPI pour une enquête sur le « génocide » à Gaza ; un urgentiste, Maysara Rayyes, travaillant pour Médecins du monde tué avec sa famille dans le bombardement de leur immeuble ; Israël accepte de faire des pauses quotidiennes de quatre heures dans le nord de Gaza.

- 10 : le porte-parole du ministère de la Santé du Hamas dénonce des frappes ciblant des hôpitaux et l'impossibilité pour les ambulances de se rendre à l'hôpital pour enfants Al-Nasr ; 13 morts dans une attaque contre l'hôpital Al-Shifa ; selon le CRP, des snipers israéliens tirent sur l'hôpital Al-Qods ; « La destruction des hôpitaux à Gaza devient insupportable et doit cesser », déclare William Schomburg, chef de la sous-délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Gaza ; 101 employés de l'UNRWA morts depuis le début de la guerre ; rencontre du président égyptien et de l'émir du Qatar pour un cessez-le-feu ; le prince héritier saoudien dénonce « l'agression » contre Gaza.
- 11 : l'armée israélienne encercle l'hôpital Al-Shifa, dans l'ouest de Gaza-Ville, et accuse le Hamas d'exploiter ce vaste complexe comme base stratégique et d'utiliser les civils comme boucliers humains. Quatre jours plus tard, l'armée pénètre dans l'hôpital Al-Shifa, qui compte alors, selon l'ONU, plus de 3 000 patients, soignants, déplacés, dans l'incapacité d'évacuer.
- 12 : l'OMS affirme avoir perdu le contact avec ses interlocuteurs d'Al-Shifa ; l'armée israélienne dément avoir bombardé Al-Shifa ; le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) annonce « un nombre important de morts et de blessés » dans le bombardement de son siège, situé dans la ville de Gaza ; le CRP annonce que l'hôpital Al-Qods est « hors service » en raison de « l'épuisement du carburant disponible et des coupures de courant ».

- 13 : Israël dit avoir des « indices » montrant que le Hamas a détenu des otages sous l'hôpital Rantissi ; le gouvernement israélien affirme que le Hamas a perdu le contrôle à Gaza-Ville.
- 14 : le chef de l'ONU alerte sur la « situation horrible » dans les hôpitaux à Gaza et appelle à un cessez-le-feu « au nom de l'humanité ».
- 15 : le CICR est extrêmement inquiet « de l'impact de l'opération militaire menée par l'armée israélienne dans l'hôpital Al-Shifa ».
- 16 : le port de pêche de Gaza passe sous contrôle de l'armée israélienne ; communications à nouveau hors service selon Paltel ; le CRP fait état d'une violente attaque de chars qui assiègent l'hôpital Al-Ahli (centre-ville de Gaza) ; l'hôpital indonésien de Gaza annonce l'arrêt total de son fonctionnement ; frappe contre l'hôpital militaire jordanien ; le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte sur le risque immédiat de famine ; l'ONU ne peut pas assurer les opérations d'aide humanitaire à cause de la coupure des télécommunications.
- 17 : Benyamin Netanyahu admet qu'il y a trop de victimes civiles à Gaza ; rétablissement partiel de l'accès à Internet et à la téléphonie mobile.
- 18 : attaque contre un convoi de MSF, un infirmier volontaire tué ainsi qu'un membre de la famille d'un employé ; 26 personnes tuées dans un bombardement à Khan Younès ; ordre d'évacuation de l'hôpital Al-Shifa « sous une heure », ce que dément l'armée ; le Hamas annonce 50 morts dans le

bombardement d'une école, Al-Fakhoura (camp de Jabaliya), abritant des déplacés ; le commissaire général de l'UNRWA dénonce ce bombardement ; Biden exclut toujours un cessez-le-feu.

- 19 : l'ONU travaille à l'évacuation d'Al-Shifa qu'elle qualifie de « zone de mort ». L'hôpital n'est plus en mesure de fonctionner ; 31 bébés prématurés évacués d'Al-Shifa vers l'Égypte mais seuls 28 arriveront en Égypte.
- 20 : accélération des négociations pour la libération des otages ; une clinique de MSF touchée par des tirs.
- 21 : selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), au moins 53 journalistes et professionnels des médias tués depuis le 7 octobre ; 3 médecins tués selon MSF dans une frappe contre l'hôpital Al-Awda.
- 22 : le gouvernement israélien approuve l'accord sur une trêve contre la libération d'otages à Gaza et annonce qu'il « poursuivra sa guerre » au terme de la trêve ; 4 membres du personnel de l'UNRWA tués ; l'armée fait visiter aux médias les tunnels neutralisés sous Al-Shifa.
- 23 : arrestation du directeur d'Al-Shifa ; le ministre des Communications israélien propose de suspendre ses subventions publiques au quotidien *Haaretz*.
- 24 : trêve de 4 jours annoncée par le Qatar. L'accord prévoit le passage de camions d'aide humanitaire par Rafah ainsi que la libération de 50 otages israéliens contre 150 prisonniers palestiniens. Les 13 premiers otages – femmes et enfants – israéliens sont libérés le jour même. Onze otages thaïlandais et

un philippin également. Entrée des premiers camions d'aide dans la bande de Gaza ; Israël décide de libérer 24 femmes et 15 adolescents en échange de 13 otages.

25 : 4 Thaïlandais et 39 prisonniers palestiniens libérés.

26 : la branche militaire du Hamas annonce la mort d'Ahmed Al-Ghandour, dit Abou Anas, membre du conseil militaire des Brigades Ezzedine Al-Qassam et commandant de la brigade du nord de Gaza.

28 : l'ONU alerte sur un « risque élevé de famine ».

29 : 2 otages russes libérés puis 10 Israéliens, 4 Thaïlandais et 30 Palestiniens.

30 : la trêve est prolongée jusqu'au vendredi 1^{er} décembre ; au total, 105 otages sont libérés pendant la trêve contre 210 prisonniers palestiniens.

Décembre

1^{er} : fin de la trêve, reprise des combats et poursuite des négociations ; le *New York Times* soutient que des responsables israéliens avaient eu connaissance un an auparavant du plan du Hamas pour une attaque sans précédent contre Israël, mais avaient jugé ce scénario irréaliste.

2 : l'armée israélienne confirme la mort de 5 otages dans la bande de Gaza.

3 : l'armée israélienne dit avoir mené 10 000 frappes aériennes depuis le début de la guerre.

- 4 : Israël appelle les civils à se réfugier après la fin de la trêve dans la zone sud ; frappe sur une entrée de l'hôpital Kamal Adwan ; le Hamas nie avoir commis des viols lors de l'attaque du 7 octobre ; toutes les communications sont coupées.
- 5 : l'OMS annonce avoir recensé 212 attaques sur les infrastructures médicales dans l'enclave depuis le 7 octobre ; entrée des tanks israéliens dans Khan Younès ; le CPJ déclare que 63 journalistes et professionnels des médias ont été tués depuis le 7 octobre dont 56 Palestiniens, 4 Israéliens et 3 Libanais ; l'armée envisage d'inonder les tunnels ; Biden plaide de nouveau pour un État palestinien, Netanyahu pour la démilitarisation de Gaza.
- 6 : l'armée encercle Khan Younès et affirme avoir « éliminé » 5 hauts responsables du Hamas ; Antonio Guterres, le SG/ONU, invoque l'article 99 de la charte pour « attirer l'attention du Conseil » sur la guerre d'Israël à Gaza qui « pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationale » ; le ministre israélien des Affaires étrangères affirme que Guterres à la tête de l'ONU est un « danger pour la paix mondiale ».
- 7 : Israël force les Gazaouis à un nouvel exode vers Rafah ; RSF demande l'ouverture aux journalistes du poste-frontière de Rafah pour qu'ils puissent faire leur travail ; les États-Unis pressent Israël d'en faire plus pour protéger les civils.
- 8 : résolution du CS/ONU appelant à un cessez-le-feu humanitaire immédiat : veto américain ; le poète palestinien Refaat Alareer tué dans une frappe ; l'ONG Euro-Med Human Rights Monitor

dénonce des « campagnes d'arrestation aléatoires et arbitraires de personnes déplacées, parmi lesquelles des médecins, des chercheurs et des journalistes » après la diffusion d'images montrant des dizaines d'hommes en sous-vêtements assis par terre, les mains attachées dans le dos ; le Hamas appelle l'Unesco à sauver les trésors de Gaza.

- 9 : près d'un million d'enfants « déplacés de force », selon l'Unicef.
- 10 : le département d'État américain contourne le Congrès et autorise la vente de munitions à Israël.
- 11 : le CRP fait état de « plusieurs raids violents » autour de l'hôpital Al-Amal, près de Khan Younès ; l'armée annonce avoir « éliminé » Emad Karika, commandant du bataillon Chadjaya du Hamas après que son prédécesseur avait lui-même été tué dans les combats avec Israël ; le directeur de l'UNRWA estime « qu'il n'y a pas d'endroit vraiment sûr dans la bande de Gaza » ; *Washington Post* selon laquelle Israël aurait utilisé du phosphore blanc américain.
- 12 : une école de l'UNRWA bombardée dans le nord de Gaza ; 18 % des infrastructures de la bande de Gaza ont été endommagées depuis le début de la guerre, selon l'ONU.
- 13 : plusieurs dizaines des personnels soignants de l'hôpital Kamal Adwan conduits par l'armée israélienne vers un lieu inconnu, affirme le chef de service de pédiatrie.
- 14 : selon RSF, **63 journalistes sont morts au Proche-Orient depuis le 7 octobre**, « tués sans lien évident avec leur métier » ;

l'armée israélienne affirme sur X avoir arrêté plusieurs « dizaines de terroristes » dans l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Gaza : plusieurs vidéos diffusées par l'armée montrent des hommes sortant du bâtiment, parfois torse nu, les bras en l'air, déposant leurs armes avant de s'éloigner, escortés par des soldats israéliens ; Internet et télécommunications arrêtés.

15 : les forces israéliennes ont détruit ou endommagé « au moins six cimetières », selon l'analyse d'images satellites effectuée par le *New York Times* ; deux journalistes d'Al-Jazeera, Wael Al-Dahdouh, blessé, et Samer Abou Daqqa, tué, après une frappe de missile tiré depuis un drone à Khan Younés.

16 : l'armée annonce avoir tué 3 otages israéliens « identifiés par erreur » comme une « menace ».

17 : communications coupées à Gaza.

18 : destruction de l'hôpital Kamal Adwan (nord de Gaza) ; Human Rights Watch (HRW) accuse Israël d'affamer délibérément les civils ; Josep Borrell, vice-président de la Commission européenne, déplore « un affligeant manque de discernement dans les opérations militaires ».

19 : mort du journaliste palestinien Adel Zorob dans un bombardement à Rafah ; le directeur de l'hôpital Al-Ahli affirme que son établissement a été pris d'assaut par l'armée ; selon l'UNRWA, plus de 90 % des Gazaouis ont été déplacés et 60 % des infrastructures détruites.

20 : le chef politique du Hamas, Ismaël Haniyeh, est au Caire pour des discussions sur une trêve ; **le gouvernement du Hamas**

annonce un premier bilan de 20 000 morts à Gaza.

- 21 : Israël ordonne des évacuations à Khan Younès, l’OMS appelle à un cessez-le-feu humanitaire après l’attaque sur l’hôpital Al-Ahli.
- 22 : l’armée appelle les habitants du centre de la bande à se déplacer vers Deir al-Balah au sud ; le CS/ONU adopte une résolution sur l’aide humanitaire envoyée à Gaza : abstention de la Russie et des États-Unis.
- 29 : l’Afrique du Sud dépose une plainte contre Israël pour génocide devant la Cour internationale de justice ; l’UNRWA affirme que l’armée israélienne a tiré sur l’un de ses convois d’aide.
- 31 : Bezalel Smotrich, le ministre des Finances et chef du parti Sionisme religieux, préconise un retour de colons juifs dans la bande de Gaza après la guerre et l’émigration « encouragée » de la population palestinienne.

Janvier 2024

- 1^{er} : Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale et chef du parti d’extrême droite pro-colons Force juive, appelle, lui aussi, à un retour de colons juifs à Gaza.
- 2 : assassinat à Beyrouth de Saleh Al-Aroui, numéro deux du bureau politique du Hamas, cible prioritaire d’Israël.
- 4 : le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l’homme se dit « très troublé » par les déclarations de Smotrich et Ben

Gvir : « Le droit international interdit le transfert forcé de personnes protégées à l'intérieur d'un territoire occupé ou leur expulsion de ce territoire. »

- 8 : il se dit aussi « très préoccupé » par le bilan « élevé » de journalistes palestiniens tués dans la bande de Gaza. Au moins 81 tués selon RSF dont 18 dans l'exercice de leurs fonctions.
- 9 : la Cour suprême israélienne rejette une demande des médias internationaux d'accéder librement à la bande de Gaza.
- 10 : 4 membres du CRP tués ainsi que 2 malades qu'ils transportaient.
- 11 : première audience de la CIJ après la saisine de l'Afrique du Sud du 29 décembre.
- 14 : centième jour de la guerre ; la mobilisation des familles d'otages s'intensifie en Israël pour obtenir leur libération ; poursuite des bombardements sur Khan Younès ; l'ONU estime que 1,9 million de Gazaouis (1,7 selon l'UNRWA), soit près de 85 % de la population, ont dû quitter leur logement ; 29 000 bombes larguées depuis le 7 octobre.
- 15 : attentat à la voiture bélier près de Tel-Aviv : un mort et 17 blessés.
- 16 : l'UE ajoute Yahya Sinouar sur sa liste de « terroristes ».
- 19 : discussion entre Biden et Netanyahu, ce dernier rejette l'idée de deux États, déclarant : « Israël doit avoir le contrôle de la sécurité sur l'ensemble du territoire situé à l'ouest du Jourdain. Il s'agit d'une condition nécessaire, qui est en contradiction avec l'idée de souveraineté [palestinienne]. »

- 20 : l'OMS déplore des « conditions de vie inhumaines » dans le territoire ; selon l'OCHA, 375 000 personnes y sont menacées de « sous-alimentation sévère ».
- 21 : le Hamas reconnaît pour la première fois des « erreurs » ayant provoqué la mort de civils pendant son attaque du 7 octobre ; Ismaïl Haniyeh, son chef politique basé au Qatar, en visite en Turquie.
- 22 : 24 soldats israéliens dont 21 réservistes meurent en une journée.
- 23 : Gaza menacée d'une famine imminente selon le PAM.
- 24 : poursuite d'intenses combats à Khan Younès, devenu l'épicentre des combats ; affrontements autour de 3 hôpitaux de la ville dont l'hôpital Nasser ; 13 morts suite à des tirs israéliens contre un centre de formation de l'ONU où 800 Gazaouis ont trouvé refuge.
- 26 : ordonnance de la CIJ demandant à Israël de prendre « toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre le génocide » ; l'UNRWA limoge plusieurs de ses employés accusés par Israël d'être impliqués dans l'attaque du Hamas contre Israël.
- 27 : plusieurs pays dont les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Italie, l'Allemagne et la France suspendent leur aide à l'UNRWA.
- 28 : le chef de l'ONU appelle les pays donateurs à garantir la poursuite des activités menées en faveur des civils à Gaza par l'UNRWA ; rassemblement à Jérusalem de plusieurs milliers de

personnes dont 11 ministres prônant le « transfert » des Palestiniens hors de la bande de Gaza.

31 : le Hamas étudie une proposition de trêve ; l'armée israélienne a admis inonder les tunnels creusés par le Hamas dans le sous-sol de Gaza afin de les « neutraliser », assurant ne pas compromettre pour autant l'accès à l'eau potable de la population civile.

Février

1^{er} : Israël affirme avoir tué 10 000 combattants du Hamas et en avoir blessé et mis hors de combat le même nombre.

3 : fortes frappes israéliennes sur la ville de Rafah où s'entassent plus de 1,3 million de personnes.

4 : nouvelle tournée de Blinken au Moyen-Orient pour soutenir la négociation d'une nouvelle trêve entre Israël et le Hamas ; le Hamas exige un cessez-le-feu définitif, ce que refuse le Premier ministre israélien.

5 : Blinken en Arabie saoudite ; l'UNRWA accuse l'armée israélienne d'avoir effectué une frappe navale sur un convoi d'aide alimentaire ; Guterres, le SG/ONU, annonce la création d'un comité indépendant chargé d'évaluer la « neutralité » de l'UNRWA et son fonctionnement.

6 : le Hamas affirme avoir remis aux médiateurs égyptiens et qataris sa réponse sur un projet de cessez-le-feu avec Israël ;

quelque 8 000 personnes évacuées de l'hôpital Al-Amal de Khan Younès, encerclé par les combats.

- 7 : Netanyahu rejette l'idée d'une trêve et annonce vouloir cibler la ville de Rafah : « La victoire est à portée de main. Cela ne se compte pas en années ou en décennies, c'est une affaire de mois. »
- 8 : les États-Unis avertissent Israël du risque d'un « désastre » à Rafah, en cas de nouvelle offensive ; Biden estime « que la riposte à Gaza a été excessive » ; poursuite des discussions au Caire entre une délégation du Hamas, le Qatar et l'Égypte.
- 9 : les bombardements s'intensifient sur Rafah ; le projet israélien d'offensive terrestre sur Rafah est « alarmant », déclare le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell.
- 10 : Netanyahu affirme que l'armée assurera un « passage sécurisé » aux civils avant l'assaut prévu à Rafah ; l'armée israélienne affirme avoir découvert une « entrée de tunnel » du Hamas sous le quartier général de l'UNRWA dans la ville de Gaza ; l'agence de l'ONU précise que le bâtiment a été inspecté pour la dernière fois en septembre 2023.
- 11 : communiqué du Quai d'Orsay : « Une offensive israélienne à grande échelle à Rafah créerait une situation humanitaire catastrophique d'une nouvelle dimension et injustifiable » ; le Hamas avertit que l'attaque de Rafah menacerait les négociations ; libération de 2 otages détenus par le Hamas à Rafah.
- 12 : les Pays-Bas cessent d'exporter vers Israël des pièces d'avions de combat F 35 ; selon la FAO près de 550 000 personnes à

Gaza sont dans une insécurité alimentaire catastrophique ; l'ONG Sinai Foundation for Human Rights révèle qu'Israël a délimité un terrain vague de 20 kilomètres carrés entouré de barrières de béton entre les terminaux des postes-frontière de Rafah et Kerem Shalom pour accueillir les réfugiés palestiniens.

13 : appels de la communauté internationale pour une trêve ; négociations au Caire entre directeurs des renseignements américain et israélien, le Premier ministre qatari et des responsables égyptiens ; deux journalistes d'Al-Jazeera grièvement blessés par une frappe israélienne dans le secteur de Rafah.

14 : Macron : « Le bilan humain et la situation humanitaire sont intolérables » ; Mahmoud Abbas appelle le Hamas à « conclure rapidement » un accord avec Israël ; Israël autorise moins de la moitié des missions de l'OMS visant à acheminer de l'aide à Gaza.

15 : Israël bloque une cargaison d'aide alimentaire de l'ONU destinée à nourrir plus d'un million de Gazaouis ; opération de l'armée israélienne contre l'hôpital Nasser à Khan Younès.

16 : l'armée israélienne prend le contrôle de l'hôpital Nasser à Khan Younès et déclare avoir arrêté « plus de 20 terroristes qui ont participé » aux attaques du 7 octobre, 7 patients sont morts à la suite de coupures d'électricité ; Biden appelle à un « cessez-le-feu temporaire » pour faire sortir les otages ; Macron assure que la reconnaissance unilatérale d'un État palestinien n'est plus un tabou.

- 17 : le Hamas menace de quitter les pourparlers si une aide supplémentaire n'est pas rapidement acheminée dans la bande de Gaza.
- 18 : Israël annonce qu'il lancera l'offensive contre Rafah si les otages israéliens ne sont pas libérés avant le ramadan ; l'hôpital Nasser, deuxième plus grand établissement hospitalier de la bande de Gaza, est complètement hors service.
- 19 : audiences de la CIJ sur les conséquences juridiques de l'occupation par Israël de territoires palestiniens depuis 1967, avec un nombre inédit de 52 pays appelés à témoigner.
- 20 : le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, au Caire pour discuter d'une nouvelle trêve ; le PAM suspend la distribution de son aide dans le nord du territoire en proie au chaos et à la violence ; nouveau veto américain au CS/ONU sur un cessez-le-feu « humanitaire immédiat ».
- 21 : pour le directeur de l'OMS, « Gaza est devenue une zone de mort ».
- 22 : destruction de la mosquée Al-Faruq et bombardements de l'hôpital Al-Amal.
- 23 : Türk, pour l'ONU, dénonce « les violations grossières » des droits humains « par toutes les parties », en Israël, à Gaza et en Cisjordanie ; Netanyahu propose son premier plan d'après-guerre qui ne prévoit pas la création d'un État de Palestine indépendant ; destruction de la maison d'un célèbre comédien palestinien, il a été blessé dans le bombardement ainsi qu'une cinquantaine de personnes, au moins 23 autres ont été tuées ;

Blinken réaffirme que les États-Unis s'opposent à toute « réoccupation » de Gaza.

24 : feu vert du cabinet de guerre israélien pour l'envoi d'une délégation au Qatar afin de poursuivre les négociations en vue d'un nouvel accord de trêve.

25 : Netanyahu prévient que l'offensive terrestre à Rafah ne serait que « retardée » par la trêve.

26 : Biden affirme qu'Israël cessera ses « opérations » à Gaza lors du ramadan. L'armée israélienne présente au cabinet de guerre un plan pour l'évacuation des populations des zones de combat dans la bande de Gaza.

27 : démission du Premier ministre de Mahmoud Abbas, le chef de l'Autorité palestinienne à Ramallah.

29 : 118 morts et 760 blessés lors d'émeutes de la faim à l'arrivée d'un convoi humanitaire dans la ville de Gaza ; le ministère de la Santé de Gaza annonce le chiffre de 30 000 morts ; une délégation de représentants de factions palestiniennes est reçue à Moscou.

Mars

1^{er} : le Hamas affirme que 7 otages retenus dans l'enclave ont péri au cours des dernières semaines à cause des bombardements israéliens ; l'UE débloque 50 millions d'euros pour financer l'UNRWA.

- 2 : les États-Unis parachutent de l'aide humanitaire (38 000 repas) dans une opération conjointe avec la Jordanie.
- 3 : reprise des négociations au Caire en vue d'une trêve de six semaines, la libération de 42 otages en échange de prisonniers palestiniens et une augmentation de l'aide humanitaire.
- 4 : publication d'un rapport de l'ONU : il existe « des motifs raisonnables de croire » que des victimes de l'attaque du Hamas du 7 octobre ont été violées, tout comme certains otages détenus dans la bande de Gaza.
- 5 : poursuite du largage d'aide humanitaire sur Gaza ; un convoi de 14 camions du PAM bloqué par l'armée au checkpoint de Wadi Gaza est pillé par une « foule désespérée qui s'est emparée du chargement ».
- 6 : déclaration du directeur exécutif du PAM : « Les parachutages ne permettront pas d'éviter la famine. »
- 7 : la délégation du Hamas quitte Le Caire pour consulter sa direction à Doha ; Biden ordonne à l'armée américaine d'établir une jetée temporaire à Gaza afin d'acheminer par la mer en provenance de Chypre plus d'aide humanitaire.
- 8 : Biden se montre pessimiste quant à la conclusion d'une trêve : « Cela s'annonce difficile » ; le Canada annonce la reprise de son financement à l'UNRWA.
- 9 : Biden déclare que Netanyahu « fait plus de mal que de bien à Israël » par sa conduite de la guerre à Gaza.
- 10 : nouveaux largages d'aide sur Gaza par des avions jordaniens, américains, français, belges et égyptiens ; à propos du corridor maritime, le ministre israélien de la Défense déclare que l'aide

contribuera « à atteindre l'un des principaux objectifs de la guerre : l'effondrement du pouvoir du Hamas ».

11 : début du ramadan.

12 : selon les chiffres du ministère de la Santé de Gaza, repris par l'ONU, plus de 12 300 enfants sont morts depuis le début de la guerre ; le Qatar déclare qu'Israël et le Hamas ne sont « pas proches d'un accord » sur une trêve ; le chef de la diplomatie européenne dénonce l'utilisation de la faim « comme arme de guerre » à Gaza.

13 : l'armée annonce que 6 camions transportant de l'aide du PAM sont entrés directement dans le nord de Gaza ; bombardement d'un centre de distribution de l'UNRWA à Rafah, au moins un employé tué.

14 : nouvelles revendications présentées par le Qatar au nom du Hamas portant sur la libération des otages et un cessez-le-feu ; Mohammed Mustafa nommé Premier ministre de l'Autorité palestinienne.

15 : un premier bateau chargé de vivres est arrivé au large de Gaza ; le Fatah accuse le Hamas « d'avoir causé le retour de l'occupation israélienne de Gaza ».

16 : l'OMS exhorte Israël à renoncer à un assaut sur Rafah « au nom de l'humanité ».

17 : la pression internationale n'empêchera pas une offensive à Rafah, déclare Netanyahu ; nouvelle opération contre l'hôpital Al-Shifa.

18 : le chef de la diplomatie européenne déclare que la bande de Gaza est un « cimetière à ciel ouvert » ; Washington annonce

que Marwan Issa, numéro trois du Hamas, a été tué lors d'une opération israélienne.

20 : les États-Unis présentent un projet de résolution devant le CS/ONU appelant à une trêve.

21 : l'UE appelle à une « pause humanitaire immédiate » à Gaza.

22 : le projet de résolution américaine à l'ONU bloqué par les vetos russe et chinois.

23 : 19 Palestiniens tués et blessés lors d'une distribution d'aide ; le SG/ONU se rend du côté égyptien de Rafah pour appeler à un cessez-le-feu et mettre un terme à « un cauchemar sans fin ».

24 : Macron réitère sa « ferme opposition » à une offensive israélienne sur Rafah ; le CRP fait état du siège de deux autres hôpitaux, Nasser et Al-Amal, par l'armée israélienne ; l'UNRWA est interdite par Israël de toute livraison d'aide alimentaire dans le nord de la bande de Gaza.

25 : le CS/ONU adopte une première résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat pour le mois de ramadan et la libération des otages, les États-Unis s'abstiennent ; Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, affirme qu'il existe des « motifs raisonnables » de croire qu'Israël a commis plusieurs actes de génocide dans la bande de Gaza.

26 : l'hôpital Al-Amal hors service.

31 : le Hamas « présente ses excuses » à sa population pour les difficultés et les souffrances causées par la guerre.

Avril

- 1^{er} : fin de l'opération contre l'hôpital Al-Shifa, l'armée dit avoir « éliminé » 200 combattants ; l'armée israélienne bombarde un convoi de l'ONG World Central Kitchen : 7 morts.
- 2 : Netanyahu déclare que les humanitaires ont été victimes d'une frappe israélienne « non intentionnelle ».
- 5 : le Conseil des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution appelant « tous les États à cesser la vente, le transfert et la livraison d'armes, de munitions... afin de prévenir de nouvelles violations du droit international humanitaire ».
- 7 : l'armée retire ses troupes de Khan Younés.
- 9 : Netanyahu affirme que l'offensive contre Rafah « se fera, il y a une date », sans la préciser.
- 11 : le CS/ONU appelle « à la levée immédiate de tous les obstacles à la livraison d'une aide humanitaire d'ampleur... et à la distribution sans entrave de cette aide ».
- 12 : ouverture d'un point de passage au nord de Gaza pour l'aide humanitaire ; l'UE dénonce les violences sexuelles commises par le Hamas lors de l'attaque du 7 octobre.
- 14 : le Mossad affirme que le Hamas a rejeté le dernier projet de trêve.
- 17 : Netanyahu nie toute « allégation » de famine dans la bande de Gaza.
- 18 : Washington met son veto à l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU.

- 19 : la barre des **34 000 morts** est dépassée selon le ministère de la Santé de Gaza, administré par le Hamas ; le G7 est opposé à une opération à Rafah ; l'ONU dénonce les équipements médicaux « volontairement détruits » dans les hôpitaux.
- 22 : la Protection civile de la bande de Gaza a exhumé 283 corps de Palestiniens tués par les forces israéliennes à l'hôpital Nasser de Khan Younès ; un rapport indépendant défend le rôle « indispensable » de l'UNRWA.
- 24 : l'UE demande une enquête indépendante sur les fosses communes découvertes dans les hôpitaux de Nasser et Al-Shifa.
- 26 : la France confirme sa contribution annuelle au programme humanitaire de l'UNRWA.
- 29 : réunion au Caire pour relancer les négociations en vue d'une trêve ; Blinken réaffirme l'opposition des États-Unis à une opération militaire à Rafah ; l'ONG World Central Kitchen reprend ses opérations à Gaza.

Mai

- 1^{er} : selon le responsable du service d'action de l'ONU contre les mines (UNMAS) à Gaza, « Gaza compte plus de décombres que l'Ukraine ».
- 2 : l'ONU estime le coût de la reconstruction à entre 30 et 40 milliards de dollars.
- 5 : le gouvernement israélien ferme la chaîne d'information qatarienne Al-Jazeera ; Philippe Lazzarini, chef de l'UNRWA, à

nouveau interdit d'entrée dans la bande de Gaza.

- 7 : quelques heures après que le Hamas a accepté une proposition de trêve, l'armée israélienne s'empare du poste-frontière entre Rafah et l'Égypte ; un haut responsable américain déclare que les États-Unis ont suspendu la livraison de bombes en réaction à une éventuelle offensive militaire à Rafah.
- 10 : l'armée bloque l'aide humanitaire depuis qu'elle a pris le contrôle de Rafah.
- 12 : bilan du ministère de la Santé de Gaza : **35 034 morts** ; l'Afrique du Sud demande à la CIJ d'ordonner à Israël de stopper ses opérations à Rafah ; MSF contraint de fermer l'hôpital indonésien à cause de l'intensification des bombardements.
- 13 : intensification de l'offensive contre le camp de réfugiés de Jabaliya et à Rafah ; Washington réaffirme son opposition à une offensive majeure à Rafah.
- 14 : selon l'UNRWA, près de 450 000 personnes se trouvant à Rafah ont été déplacées ; le chef de l'ONU se dit « atterré » par l'intensification des opérations à Rafah.
- 15 : 76^e anniversaire de la Nakba ; Washington informe le Congrès d'une livraison d'armes à Israël pour un milliard de dollars ; Netanyahu affirme avoir évité la « catastrophe humanitaire » à Rafah ; l'UE exhorte Israël à « cesser immédiatement » l'opération militaire à Rafah.
- 16 : Netanyahu déclare que la « bataille de Rafah » est « décisive ».

- 17 : un premier chargement d'aide humanitaire est débarqué sur le port artificiel installé par Washington.
- 18 : l'UNRWA estime que 800 000 personnes ont fui les combats à Rafah.
- 20 : le procureur de la CPI demande des mandats d'arrêt contre Netanyahu, son ministre de la Défense et 3 dirigeants du Hamas.
- 21 : l'UNRWA suspend ses distributions de nourriture à Rafah à cause des combats ; une directrice de l'OCHA estime que 1,1 million de personnes font face à des « niveaux de faim catastrophique » et que, depuis octobre, 75 % de la population a été déplacée de force à l'intérieur de Gaza, beaucoup jusqu'à quatre ou cinq fois en raison des appels répétés à évacuer émis par l'armée.
- 22 : bombardements à Rafah, Jabaliya, Zeitoun et la ville de Gaza ; l'Espagne, l'Irlande et la Norvège reconnaissent la Palestine comme État.
- 24 : la CIJ ordonne à Israël d'arrêter « immédiatement » son offensive militaire à Rafah ; l'Italie reprend son financement à l'UNRWA.
- 26 : l'aide humanitaire entre à nouveau à Gaza par le poste-frontière de Kerem Shalom ; attaque contre un centre pour déplacés près de Rafah faisant 49 morts et 250 blessés ; le Hamas revendique des tirs de roquettes sur Tel-Aviv.
- 29 : bilan du ministère de la Santé de Gaza : **36 171 morts**, 1,7 million de Gazaouis déplacés ; 2 secouristes du CRP tués

dans une « frappe directe » de l'armée contre une de ses ambulances dans le secteur ouest de Rafah.

30 : l'armée affirme avoir pris le contrôle du corridor « Philadelphie », corridor stratégique le long de la frontière entre Gaza et l'Égypte ; selon le *New York Times*, les bombes utilisées pour frapper le camp de déplacés de Rafah ont été fabriquées aux États-Unis.

Juin

2 : les milliers de familles réfugiées dans les 36 abris de l'UNRWA à Rafah sont parties à cause des bombardements et l'ONU estime que 1,7 million de personnes sont déplacées à Khan Younès.

3 : l'armée annonce la mort de 4 otages retenus à Gaza ; frappes sur Rafah, au moins 20 morts.

4 : Oxfam dénonce les conditions sanitaires épouvantables à Al-Mawasi (gouvernorat de Rafah), désignée comme « zone humanitaire » par Israël.

5 : attaque contre une école gérée par l'UNRWA, bilan : 33 morts.

6 : l'armée enquête sur la mort de 48 Gazaouis détenus par les Israéliens.

7 : libération par l'armée israélienne de 4 otages détenus par le Hamas ; opération au cours de laquelle 274 Palestiniens ont été tués et 698 blessés selon le Hamas.

- 11 : sommet international en Jordanie coorganisé avec l'ONU et l'Égypte pour récolter des fonds pour l'aide humanitaire à Gaza. Bilan de l'armée israélienne : **298 soldats morts** depuis le début de la guerre.
- 12 : selon l'OMS, plus de 8 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, dont 1 600 de malnutrition aiguë sévère.
- 15 : nouveau bilan du ministère de la Santé de Gaza, 37 296 morts et 85 197 blessés.
- 15 : 8 soldats israéliens tués à Rafah ; bilan depuis le début de l'offensive terrestre le 27 octobre : **306** soldats tués.
- 16 : il reste 116 otages à Gaza selon Osama Hamdan, porte-parole du Hamas mais personne ne sait combien d'entre eux sont encore en vie ; l'armée annonce une « pause tactique » sur une route qui va de Kerem Shalom à l'hôpital européen de Rafah pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire mais sans cessation des combats.
- 17 : au moins 108 journalistes tués selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ).
- 18 : au moins 25 Palestiniens tués dans des bombardements.
- 21 : frappe près du bureau du CICR, zone humanitaire d'al-Mawasi (Rafah), 22 morts ; deux réservistes israéliens tués.
- 22 : frappe dans le nord de l'enclave : 24 morts.
- 24 : selon l'ONG Save the Children jusqu'à 21 000 enfants portés disparus, le chef de l'UNRWA : « des enfants meurent de malnutrition et de déshydratation, tandis que de la nourriture et de l'eau potable attendent dans des camions »

- 25 : dix membres de la famille d'Ismaïl Haniyeh (le chef politique du Hamas) tués après une frappe sur le camp d'al-Shati ; 13 autres personnes tuées à Gaza et à Rafah ; selon le document du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), 96 % de la population est confrontée à des niveaux extrêmes de faim.
- 27 : ordre donné à la population par l'armée israélienne de quitter l'est et le nord-est de la ville de Gaza, entre 60 000 et 80 000 personnes fuient.
- 30 : selon le ministère de la santé du gouvernement du Hamas 43 Palestiniens tués dans des bombardements à Chadjaya, Rafah et Khan Younès.

Juillet

- 1^{er} : des dizaines de prisonniers palestiniens libérés par Israël dont le directeur de l'hôpital gazaoui Al-Shifa qui accuse l'État hébreu de tortures après 7 mois de détention.
- 2 : 250 000 Palestiniens appelés à évacuer dans le sud de Gaza ; d'après l'ONU il y a 1,9 million de personnes déplacées dans la bande de Gaza ; l'hôpital européen à Khan Younès cesse de fonctionner.
- 4 : bilan de **38 011** morts selon le ministère de la santé du gouvernement du Hamas ; le directeur de l'OMS déclare que le manque de carburant fait courir un risque catastrophique au système de santé.

- 6 : 16 personnes tuées par une frappe contre une école abritant près de 2000 déplacés à Nousseirat ; le Hamas dit accepter de négocier la libération des otages en l'absence d'un cessez-le-feu permanent avec Israël.
- 7 : poursuite des bombardements sur le camp de Nousseirat.
- 9 : 29 morts dans une école abritant des réfugiés suite à des frappes ; selon une étude de la revue médicale *Lancet*, le bilan de la guerre pourrait dépasser 186 000 morts, estimation jugée crédible par des ONG comme Médecins du monde.
- 10 : le ministre de la défense affirme que l'armée avait « éliminé ou blessé 60 % » des combattants du Hamas
- 11 : une soixantaine de corps découverts sous les décombres de bâtiments à Chadjaya après de violents bombardements.
- 12 : environ 60 corps supplémentaires retrouvés dans deux quartiers de la ville de Gaza, Tel Al-Hawa et Al-Sinaa ; le Hamas propose un gouvernement indépendant formé de personnalités apolitiques pour gérer Gaza et la Cisjordanie après la guerre.
- 13 : au moins 92 Palestiniens tués et 300 blessés à Al-Mawasi, zone désignée « humanitaire », lors de frappes visant Mohammed Deif, chef de la branche armée du Hamas et Rafa Salama, commandant de la brigade de Khan Younès ; 20 morts dans le camp de réfugiés d'al-Chatî (Gaza-ville).
- 14 : l'armée affirme avoir « éliminé » Rafa Salama ; frappe sur une école gérée par l'UNRWA dans le centre de Gaza faisant 22 morts.

- 15 : 13 ONG dénoncent des conditions de plus en plus difficiles pour acheminer l'aide humanitaire.
- 16 : les demandes de l'OMS pour réapprovisionner en fournitures médicales les hôpitaux Al-Ahli et Patient Friendly rejetées par Israël ; seuls 16 camions de l'OMS ont été autorisés à entrer dans la bande de Gaza au cours des quatre dernières semaines ; 57 Gazaouis tués dans lors de 5 bombardements dont un sur une école abritant des déplacés.
- 17 : publication par HWR d'un rapport sur l'attaque du 7 octobre en Israël qui dénonce des centaines de crimes de guerre commis par les groupes armés palestiniens de Gaza ; Netanyahu annonce une intensification des frappes contre le Hamas ; a annoncé son intention d'augmenter la pression militaire sur le Hamas ; l'UNRWA dénonce les attaques contre ses écoles, 70 % d'entre elles ont été bombardées alors qu'elles sont utilisées comme abris ; Washington abandonne sa jetée flottante à Gaza, prévue pour le déchargement de l'aide humanitaire ;
- 18 : l'armée assure avoir tué le commandant des forces navales du Jihad islamique, groupe armé allié du Hamas ; Netanyahu annule un ordre de son ministre de la Défense de bâtir un hôpital de campagne temporaire en Israël pour soigner des enfants palestiniens de Gaza.
- 19 : Israël affirme avoir des signes concordants de la mort de Mohamed Deif ; Londres annonce la reprise de l'aide à l'UNRWA.
- 20 : mort du journaliste Mohamed Abou Jasser, portant à 161 le nombre de journalistes palestiniens tués par des tirs israéliens

depuis le 7 octobre.

- 22 : nouveau bilan : **39 006** morts ; l'armée demande à plus de 400 000 personnes de quitter à nouveau l'est de Khan Younès ; le Forum des otages annonce la mort de deux otages retenus par le Hamas.
- 23 : l'OMS déclare que plus de 14 000 personnes pourraient avoir besoin d'une évacuation médicale hors de la bande de Gaza et estime un risque élevé de propagation du virus de la polio.
- 24 : Washington critique une proposition de loi israélienne qualifiant l'UNRWA d'organisation terroriste ; l'armée israélienne a récupéré cinq corps d'otages qui étaient retenus à Gaza.
- 25 : Joe Biden et Kamala Harris pressent Netanyahu de conclure un accord de cessez-le-feu.
- 26 : selon l'ONU plus de 180 000 personnes ont été déplacées en 4 jours de combat autour de Khan Younès.
- 27 : poursuite des bombardements dont un sur une école à Deir Al-Balah faisant au moins 30 morts et plus de 100 blessés.
- 29 : l'armée israélienne annonce l'interpellation de neuf soldats pour mauvais traitements présumés contre un détenu dans un centre où sont incarcérés des Palestiniens de Gaza ; une unité de blindés fait exploser un réservoir d'eau important pour les civils déplacés dans la région de Rafah.
- 30 : nouveau bilan du ministère de la Santé du Hamas : **39 400 morts**.
- 31 : Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas et acteur des négociations sur un cessez-le-feu à Gaza, est tué dans une

frappe imputée à Israël alors qu'il était à Téhéran.

Août

- 1^{er} : au moins 15 personnes tuées dans une attaque contre une école à Chadjaïa ; l'armée israélienne affirme que le journaliste d'Al-Jazeera, Ismaïl al-Ghoul, tué par un tir aérien était un membre de la branche militaire du Hamas
- 3 : la défense civile de Gaza annonce qu'un bombardement sur un complexe scolaire de Gaza a fait au moins 17 morts.
- 4 : deux écoles, Hassan Salame et Nasser (ouest de la ville de Gaza), attaquées faisant au moins 25 morts.
- 5 : le ministre israélien des Finances Smotrich déclare que « laisser mourir de faim les habitants de la bande de Gaza pourrait être justifié et moral » pour faire libérer les otages ; selon le bureau de l'ONU chargé de l'enquête, neuf salariés de l'UNRWA pourraient avoir été impliqués dans les massacres du 7 octobre et ils ont été licenciés (le conditionnel est utilisé car les enquêteurs n'ont pas eu accès aux preuves restées entre les mains des autorités israéliennes).
- 6 : Yahya Sinouar est désigné nouveau chef politique du Hamas.
- 10 : frappe contre l'école Al-Tabi'een (centre de Gaza) servant d'abri aux personnes déplacées, provoquant la mort de 93 personnes.
- 11 : Israël appelle les civils à quitter la zone d'Al-Jalaa (nord) considérée jusque-là comme zone humanitaire ; nouveaux

bombardements sur Khan Younès.

Entre le 1^{er} et le 11, les autorités israéliennes ont refusé l'accès au nord de Gaza à 32 des 85 missions d'aide humanitaire coordonnées ; 13 ont été entravées et six annulées.

14 : plus de quarante bombardements aériens sur la bande de Gaza tuant 17 personnes.

15 : nouveau bilan du ministère de la Santé du Hamas : **40 005** Palestiniens tués ; **690 soldats** israéliens tués selon l'armée ; reprise à Doha des négociations pour un cessez-le-feu.

16 : l'OMS et l'UNICEF demandent des pauses humanitaires pour vacciner les enfants contre la polio, virus détecté dans des échantillons d'eaux usées ; quinze membres d'une même famille, dont neuf enfants, sont tués dans une frappe au centre de la bande de Gaza.

18 : arrivée de Blinken en Israël pour favoriser une trêve dans la bande de Gaza (le Hamas a dénoncé la veille l'imposition de diktats américains et accusé Israël d'ajouter de nouvelles conditions, dont le maintien de ses troupes à la frontière entre Gaza et l'Égypte et un droit de veto sur la libération de certains prisonniers palestiniens) ; attaque suicide à Tel Aviv revendiquée par le Hamas et le Jihad islamique faisant un blessé.

19 : le photjournaliste Ibrahim Muhareb tué à Khan Younès ; le directeur de l'hôpital Al-Awda annonce que toutes les opérations chirurgicales sont reportées et lance un appel pour la livraison urgente de carburant afin d'éviter de nouvelles pertes

de vies humaines ; situation tout aussi critique à l'hôpital Kamal Adwan.

- 20 : l'armée dit avoir récupéré les corps de six otages morts dans un tunnel de la bande de Gaza.
- 22 : intensification des bombardements dans les secteurs de Rafah et Khan Younès (sud) et de Deir Al-Balah (centre), l'armée annonce avoir « éliminé plus de 50 terroristes ».
- 23 : confirmation qu'un enfant de 10 mois est atteint par la polio, premier cas depuis vingt-cinq ans ; l'UNRWA annonce une campagne de vaccination pour la fin du mois, mais sans certitude de pouvoir l'organiser en raison des bombardements et des ordres d'évacuation ; selon l'ONU, 90 % de la population est déplacée depuis le 7 octobre ; au moins 35 Palestiniens tués ce jour sous les bombes, selon un bilan de la défense civile.
- 24 : près de 50 Palestiniens tués en vingt-quatre heures dont onze personnes, parmi lesquels 4 femmes et 4 enfants, dans une maison à Khan Younès ; 3 soldats israéliens tués dans le centre de la bande de Gaza.
- 25 : dernier bilan du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas : **40 405 morts et 93 468 blessés** palestiniens ; aucun accord sur un cessez-le-feu n'a été obtenu lors du cycle de négociations au Caire.
- 26 : appel de soixante organisations internationales de défense de la liberté de la presse pour suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël en raison des atteintes aux droits humains et droits démocratiques à l'information, et adopter des sanctions : plus de 130 journalistes et professionnels des médias

palestiniens ont été tués par les forces israéliennes depuis le 7 octobre et les ONG rappellent l'interdiction pour les journalistes étrangers d'accéder à la bande de Gaza.

1. Établie au jour le jour par Agnès Levallois à partir des sources vérifiées de l'ONU et des ONG consultées pour ce livre, et de la presse française et internationale en français, anglais et arabe.

Sources

ONG et institutions internationales

Al-Haq : ONG palestinienne indépendante de défense des droits humains fondée en 1979 et basée à Ramallah en Cisjordanie

Amnesty International

B'Tselem : ONG israélienne indépendante, centre d'information sur les droits humains dans les Territoires occupés

Comité international de la Croix-Rouge (CCIR)

Cour internationale de justice (CIJ)

Cour pénale internationale (CPI)

Euro-Med Monitor ou Euro-mediterranean Human Rights Monitor : observatoire euro-méditerranéen des droits humains, organisation indépendante basée à Genève (Suisse)

Forensic Architecture : groupe de recherche multidisciplinaire basé à l'université de Londres Goldsmiths, fondé par l'architecte israélien Eyal Weizman pour enquêter sur les violences d'État et les violations des droits humains dans le monde

Human Rights Watch (HRW) : ONG internationale pour la défense des droits humains

Médecins du monde (MDM)

Médecins sans frontières (MSF)

Nations unies (ONU) et ses agences :

- OCHA, bureau de coordination des affaires humanitaires
- ReliefWeb, portail d'information humanitaire administré par l'OCHA
- OMS, Organisation mondiale de la santé
- UNICEF, Fonds pour l'enfance

OXFAM : Oxford Committee for Famine Relief, fondé en Angleterre en 1942, fédère aujourd'hui une vingtaine d'associations caritatives de lutte contre la faim dans le monde

Palestinian Centre for Human Rights (PCHR) : ONG palestinienne de défense des droits humains basée à Gaza

Physicians for Human Rights (PHR) : médecins pour les droits humains

Reporters sans frontières (RSF)

Presse et autres sources

BBC, BBC News Afrique, BBC Verify et BBC Arabic : services des radios et TV publiques britanniques.

Haaretz : journal quotidien israélien

Le Monde : journal quotidien français

Libération : journal quotidien français

Mediapart : journal français d'information en ligne

Modern War Institute West Point : institut de recherche sur la guerre moderne de l'Académie militaire de West Point (New York, États-Unis)

+972 Magazine : média collaboratif en anglais, dont le nom fait référence au préfixe téléphonique international d'Israël, fondé par des journalistes israéliens et palestiniens indépendants, engagés contre « l'occupation et l'apartheid en Israël-Palestine ». *Local Call* est un site en hébreu associé à la plateforme +972

Orient XXI : journal en ligne sur le monde arabe, le monde musulman et le Moyen-Orient, en français, anglais, arabe, persan, fondé en 2013 par Alain Gresh

Reporterre : média de l'écologie, site lancé en 2007 par le journaliste Hervé Kempf

The Guardian : journal quotidien britannique

The Palestine Chronicle : site à but non lucratif en anglais, français et italien, engagé pour les droits humains, la démocratie et la reconnaissance nationale palestinienne, qui documente depuis 1999 la situation dans les territoires occupés

Références numériques des documents

Chapitre 1

https://www.btselem.org/gaza_strip

<https://www.hrw.org/fr/news/2022/06/14/gaza-la-prison-ciel-ouvert-disrael-15-ans-deja>

https://www.btselem.org/gaza_strip/20240108_israel_is_starving_gaza

<https://pchrgaza.org/en/flour-massacre-impunity-persists-as-israeli-forces-open-fire-on-starving-palestinians-seeking-vital-aid/>

<https://www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/israel-gaza-aide-humanitaire-terrestre-ong-cessez-le-feu>

<https://www.972mag.com/rafah-children-hunger-aid/>

<https://orientxxi.info/magazine/le-parachutage-c-est-comme-donner-a-manger-a-des-chiens>, 7112

Chapitre 2

<https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144436>

<https://phr.org/news/phr-demands-independent-verification-and-accountability-for-attacks-on-civilians-health-care-in-israel-and-gaza/>

<https://www.who.int/fr/news/item/12-12-2023-who-calls-for-protection-of-humanitarian-space-in-gaza-following-serious-incidents-in-high-risk-mission-to-transfer-patients--deliver-health-supplies>

<https://www.palestinechronicle.com/most-unethical-army-in-the-world-palestine-chronicle-assesses-the-damage-at-gazas-al-shifa-hospital/> <https://www.msf.fr/gaza-nos-reponses-a-vos-questions>

<https://www.msf.fr/grands-formats/gaza-comment-l-armee-israelienne-a-assiege-et-attaque-l-hopital-nasser>

<https://www.medecinsdumonde.org/actualite/nouveaux-points-de-passage-et-port-flottant-a-gaza-les-ong-veulent-un-cessez-le-feu-pas-des-mesures-superficielles/>

<https://orientxxi.info/dossiers-et-series/de-nouvelles-maladies-graves-sont-apparues-a-rafah>, 7268

Chapitre 3

<https://rsf.org/fr/7-journalistes-tu%C3%A9s-dans-l-exercice-de-leur-m%C3%A9tier-%C3%A0-gaza-et-au-liban-en-7-jours-la-semaine>

<https://rsf.org/fr/isra%C3%ABl-palestine-le-d%C3%A9but-de-conflit-le-plus-meurtrier-depuis-2000>

<https://apnews.com/article/palestinians-gaza-journalist-war-israel-airstrikes-73875311477dfb63241d4244d404de48>

<https://rsf.org/fr/isra%C3%ABl-%C3%A9radique-le-journalisme-%C3%A0-gaza-dix-journalistes-tu%C3%A9s-en-trois-jours-48-depuis-le-d%C3%A9but-de-la>

<https://rsf.org/fr/gaza-4-mois-de-guerre-le-journalisme-palestinien-d%C3%A9cim%C3%A9-en-toute-impunit%C3%A9>

<https://rsf.org/fr/plus-de-100-journalistes-tu%C3%A9s-%C3%A0-gaza-en-six-mois-un-territoire-bloqu%C3%A9-o%C3%B9-est-la-communaut%C3%A9>

<https://rsf.org/fr/rsf-d%C3%A9pose-plainte-devant-la-cour-p%C3%A9>

<https://rsf.org/fr/rsf-d%C3%A9pose-une-deuxi%C3%A8me-plainte-devant-la-cour-p%C3%A9nale-internationale-pour-des-crimes-de-guerre>

<https://rsf.org/fr/gaza-rsf-d%C3%A9pose-une-troisi%C3%A8me-plainte-devant-la-cour-p%C3%A9nale-internationale-pour-crimes-de-guerre>

<https://rsf.org/fr/pour-que-vive-le-journalisme-%C3%A0-gaza-l-appel-de-rsf-et-de-la-fij-depuis-l-institut-du-monde-arabe>

<https://rsf.org/fr/cinq-reporters-tu%C3%A9s-et-des-locaux-de-m%C3%A9dias-d%C3%A9truits-%C3%A0-gaza>

<https://rsf.org/fr/comment-isra%C3%ABl-%C3%A9touffe-le-journalisme-%C3%A0-gaza>

<https://rsf.org/fr/poste-frontiere-de-rafah-gaza-pour-que-des-journalistes-puissent-sortir-et-d-autres-entrer>

<https://rsf.org/fr/enquete-rsf-comment-l-egypte-se-rend-complice-du-blocus-informationnel-impose-gaza>

<https://rsf.org/fr/vague-record-de-detentions-arbitraires-l-ombre-de-la-guerre-israeli-hamas-au-moins-31-journalistes>

<https://rsf.org/fr/israel-gaza-rsf-dnonce-l-appel-au-meurtre-de-journalistes>

<https://rsf.org/fr/al-jazeera-bientot-interdite-en-israel-une-censure-sans-precedent-au-terme-de-mois-d-acharnement>

<https://rsf.org/fr/plus-de-100-journalistes-tus-gaza-en-six-mois-un-territoire-bloque-est-la-communaut>

<https://rsf.org/fr/la-correspondante-de-rsf-gaza-ola-al-zaanoun-est-sortie-du-territoire-avec-le-soutien-de-l>

<https://rsf.org/fr/rsf-s-est-rendu-doha-pour-rencontrer-les-journalistes-vacu-s-de-gaza-et-exprimer-sa-solidarit>

[#:~:text=La%20correspondante%20de%20RSF%2C%20Ola,](#)

[violences%20commises%20envers%20les%20journalistes](#)

Chapitre 4

<https://www.ochaopt.org/content/reported-impact-snapshot-gaza-strip-5-june-2024>

<https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/le-gouvernement-israélien-continue-de-bloquer-laide-humanitaire-malgré-larret-de-la-cour-internationale-de-justice-sur-le-genocide/>

<https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>, consulté le 11 avril 2024

<https://www.theguardian.com/world/2024/apr/02/gaza-palestinian-children-killed-idf-israel-war>

https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/12/urgently-investigate-inhumane-treatment-and-enforced-disappearance-of-palestinians-detainees-from-gaza/?utm_source=annual_report&utm_medium=pdf&utm_campaign=2021

<https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/planning-post-war-reconstruction-and-recovery-gaza-enar>

<https://www.haaretz.com/opinion/2024-03-20/ty-article-opinion/.premium/every-person-who-has-died-in-gaza-has-a-name/0000018e-5d18-d411-a3df-ddda0e9f0000>

Chapitre 5

<https://mwi.westpoint.edu/underground-nightmare-hamas-tunnels-and-the-wicked-problem-facing-the-idf/>

<https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/israel-gaza-armes-munitions-de-fabrication-americaines-utilisees#:~:text=Des%20bombes%20munies%20d'un,la%20bande%20de%20Gaza%20occup%C3%A9e>

<https://www.mediapart.fr/journal/international/310124/testees-et-approuvees-la-bande-de-gaza-zone-d-essai-pour-les-armes-israeliennes>

<https://www.972mag.com/lavender-ai-israeli-army-gaza/>

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/22/israel-qui-sont-ses-principaux-fournisseurs-d-armes_6223600_3210.html

<https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144586>

<https://orientxxi.info/dossiers-et-series/meme-s-il-n-y-a-plus-rien-dans-le-nord-nous-voulons-rentre-chez-nous>, 7218

Chapitre 6

<https://www.bbc.com/afrique/articles/cv2152expv4o>

<https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144396>

<https://euromedmonitor.org/en/article/6163/Israel%E2%80%99s-demolition-of-educational-institutions>, – cultural-objects-in-Gaza-is-additional-manifestation-of-genocide

<https://www.alhaq.org/advocacy/22394.html>

<https://euromedmonitor.org/en/article/6032/Israel-demolishes-Gaza-cemeteries>, – [confiscates-dead-bodies-of-Palestinians](#)

<https://reporterre.net/Guerre-a-Gaza-l-environnement-une-victime-silencieuse>

<https://forensic-architecture.org/investigation/ecocide-in-gaza>

<https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/planning-post-war-reconstruction-and-recovery-gaza-enar>

https://www.liberation.fr/international/ahmed-zakot-photographe-a-gaza-les-larmes-et-la-detresse-resteront-gravees-a-jamais-dans-ma-memoire-20240409_TT3QVQRPUNAOLCJMY73SOVHL2U/

Chapitre 7

<https://www.icrc.org/fr/document/conventions-geneve-1949-protocoles-additionnels>

<https://unric.org/fr/palestine-eviter-un-genocide-a-gaza-et-une-nouvelle-nakba/#:~:text=%C2%AB%20Nombre%20dentre%20nous%20ont,g%C3%A9nocide%20et%20une%20catastrophe%20humanitaire%20%C2%BB.>

<https://www.icj-cij.org/fr/node/204091>

<https://www.hrw.org/fr/news/2024/05/07/gaza-israel-bafoue-les-ordonnances-de-la-cour-internationale-de-justice>

https://news.un.org/fr/story/2024/05/1145861?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=299db042db-EMAIL_CAMPAIGN_2024_05_25_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-299db042db-%5BLIST_EMAIL_ID%5D

<https://www.icc-cpi.int/fr/news/declaration-du-procureur-de-la-cour-penale-internationale-karim-aa-khan-kc-sur-la-situation><https://www.icc-cpi.int/fr/news/declaration-du-procureur-de-la-cpi-karim-aa-khan-kc-depot-de-requetes-aux-fins-de-delivrance>

<https://www.alhaq.org/advocacy/23119.html>

https://www.btselem.org/press_releases/20240520_the_era_of_impunity_for_israeli_decision_makers_is_over

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/04/16/un-soldat-franco-israelien-vise-par-une-premiere-plainte-pour-actes-de-torture-a-l-encontre-de-palestiniens_6228128_3210.html